BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A 8.2
292
NAPOLI

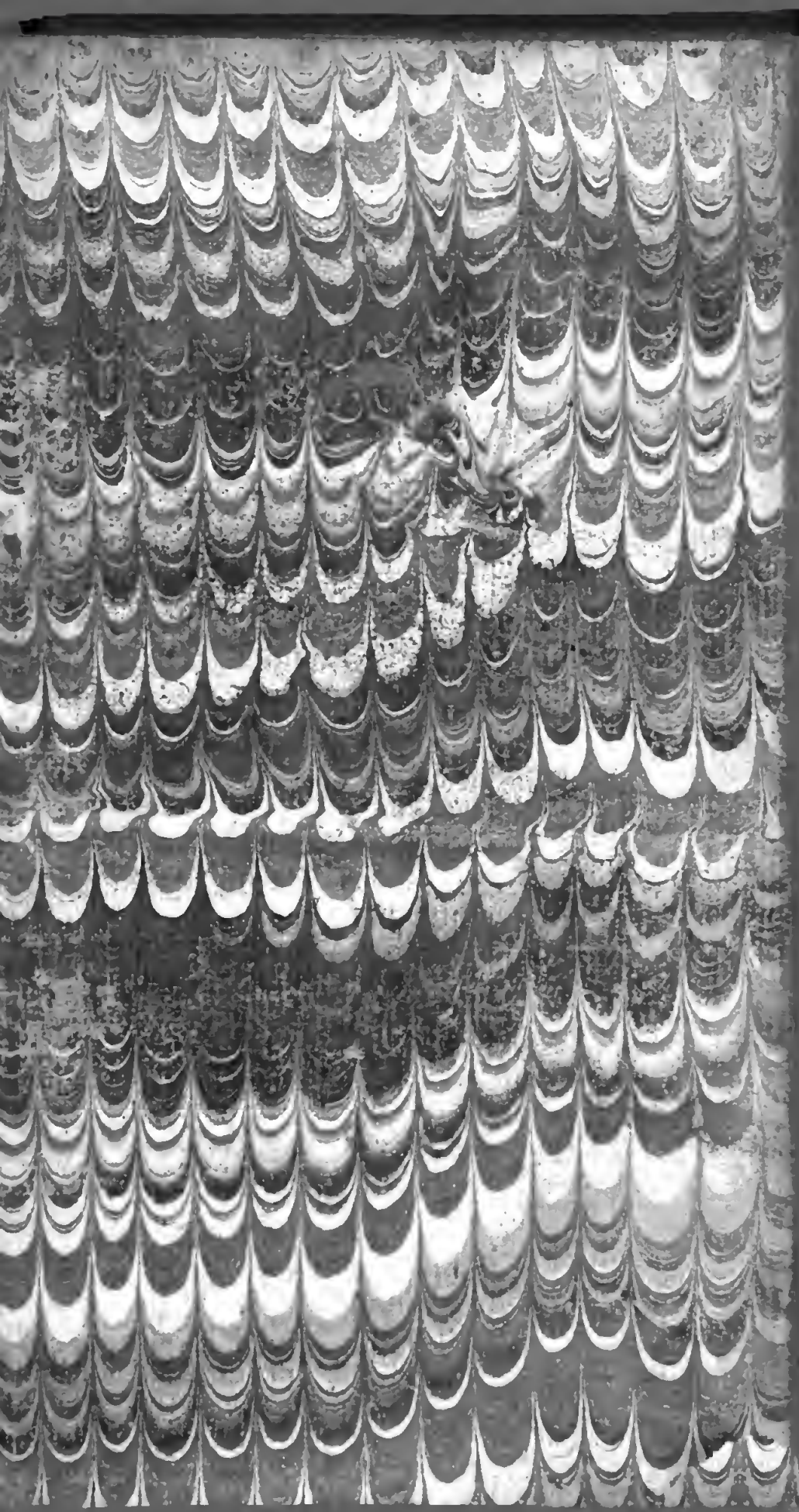

58.4.9.

95.1111.6

II Suppl. Palat. A 292

LE SPECTACLE DE LA NATURE,

TOME HUITIÉME.

Seconde Partie.

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Dessiné par Ch. Eisen. *Gravé par J.P. Le Bas.*

L'exécution de la Promesse

Par une Ambassade immortelle qui devoit porter la parole et la porte encore à toutes les Nations.

Matt. 28:19 et 20. Marc 16:15.

627637 SBN

LE SPECTACLE DE LA NATURE.

TOME HUITIÉME.

Contenant ce qui regarde

L'HOMME EN SOCIÉTÉ AVEC DIEU.

SECONDE PARTIE.

BIBLIOTECA NACIONAL DE MADRID

A PARIS,
Chez la Veuve ESTIENNE & Fils, rue S. Jacques, à la Vertu.

M. DCC. L.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

LE SPECTACLE DE LA NATURE.

SUITE DE LA DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les Traités.

QUAND nous ſoumettons l'annonce de l'Alliance Evangélique à un examen, n'allons-nous pas contre la régle à laquelle nous avons vû que tous les eſprits, même

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

les plus éclairés, devoient être ſoumis? Nous ne ſommes point contraires à nous-mêmes. Comme il y a un examen plein d'arrogance & d'illuſion; il y en a un qui eſt juſte & conforme à notre état. Aucun eſprit n'a droit de rejetter, ou de diſcuter par des raiſonnemens ce qui eſt l'œuvre d'une volonté différente de la ſienne, & à plus forte raiſon ce qui eſt l'œuvre de la libre volonté de Dieu. Mais il n'y a point d'eſprit qui pour agir raiſonnablement à l'égard de ce fait, n'ait droit & obligation de s'en aſſurer par les preuves teſtimoniales autoriſées parmi les hommes. On n'examine point ſi un tel qui vivoit du tems de Louis XIII a dû, ou n'a pas dû, avantager une branche de ſa famille ſans faire mention des autres. Moins encore ſe prétend-on dégagé de ſa diſpoſition teſtamentaire par cette raiſon qu'on ne la croit pas faite avec aſſez d'équité, ou d'intelligence. Il n'y a ici qu'une démarche raiſonnable: c'eſt d'examiner ſi cet homme qui étoit maître de ſon bien, en a diſpoſé: & on s'en aſſure tant par la copie de l'inſtrument de donation, que par le Notaire conſervateur de l'acte, en un mot par une ſuffiſante publicité.

C'eſt encore la conduite qu'on tient

l'égard des propoſitions que viennent aire les Envoyés d'une Puiſſance étran- gère, & à l'égard des ordonnances d'une compagnie d'hommes délégués pour ré- gler la police, la juſtice, ou les finances. On demande s'ils ſont autoriſés, & l'on en inſtruit par les témoignages non-ſuſ- pects qui leur ſont rendus. Cette conduite qui contente les moindres eſprits, n'a jamais été rejettée des eſprits les plus éle- vés: elle leur eſt même également néceſ- ſaire, parce qu'ils chercheroient en vain dans leur raiſon ce qui n'en eſt point provenu, & ce qui ne peut s'y trouver.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais s'il n'y a que cette voie pour ſa- voir ce qui ne dépend point de nous, & pour vérifier ſur tout la réalité d'une Am- baſſade qui s'offre à traiter avec nous; c'eſt donc auſſi l'unique procédé qui convienne dans l'examen de l'envoi de Jeſus-Chriſt, & de ſes Diſciples. Laiſſons à part le traité & les paroles dont ils ſe diſent porteurs: voyons leurs pouvoirs: nous pourrions- nous méprendre dans l'examen du traité, & il ne peut qu'être digne de tous nos reſpects, ſi leurs pouvoirs ſont divins. Or l'examen des pouvoirs eſt aiſé: c'eſt un procédé ordinaire, & nous y ſommes faits. Les régles s'en trouvent dans la ſociété. La miſſion des Apôtres eſt-elle

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

connue ? les attendoit-on ? ont-ils des lettres de créance ? produiſent-ils des témoignages ſatisfaiſans ?

Les témoignages néceſſaires.

Il y a deux ſortes de témoignage, celui que nous nous rendons à nous-mêmes, & celui qu'on nous rend. Le premier, qu'on peut appeller le témoignage perſonnel, eſt recevable à proportion des bonnes qualités de celui qui le rend. Mais en général le témoignage qu'on ſe rend à ſoi-même, s'il eſt ſeul, eſt une foible preuve, parce que les déguiſemens de l'amour propre inſpirent une juſte défiance. Il n'en eſt plus de même, quand à ce premier témoignage il s'en joint un autre naturellement plus digne de foi. C'eſt le témoignage extérieur, le témoignage paſſif, qu'on reçoit de dehors, ou celui que les hommes rendent à d'autres hommes de les connoître pour gens ſans reproche, ou de les avoir trouvé véridiques dans un rapport, ou d'avoir appris par des moyens non-ſuſpects qu'ils ſont chargés d'une commiſſion qui les doit faire écouter.

Ce témoignage extérieur eſt fort & valide à proportion du nombre & des bonnes qualités des perſonnes qui le rendent ſoit aux auteurs d'une action, ſoit aux porteurs d'une commiſſion. J'ajoute

que ce témoignage devient convainquant à proportion des circonſtances qui appuyent les dépoſitions des témoins d'un évènement, ou qui donnent à une commiſſion la notoriété requiſe, & de commun uſage. Le concours de ces diverſes indications d'une même choſe éloignée de nous par la diſtance du lieu, ou du tems, devient pour nous tout auſſi ſûr que le rapport de nos yeux, ou la vûe de l'objèt. Et ſi nous y prenons garde, les rapports même de nos yeux & de tous nos ſens, ne ſont que des témoignages rendus à l'excellence & aux qualités des objèts qui ſont hors de nous. Nous ne connoiſſons point le ſoleil en lui-même, ni par aucun examen que nous ayons fait de ſa nature. Comment nous y prendrions-nous pour faire un pareil examen? C'eſt la perſévérance & l'uniformité des rapports de nos yeux & de tout notre corps qui nous aſſure de la préſence & du pouvoir du ſoleil. C'eſt de même la perſévérance & l'uniformité des rapports qu'on nous fait d'un Parlement établi à Paris qui nous détermine à y porter nos affaires ſans crainte de mépriſe. Cette notoriété fondée ſur la multitude des circonſtances, & ſur la qualité des témoignages extérieurs, eſt la plus grande cer-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. titude que l'homme puiſſe déſirer pour régler ſa conduite. Quelle ſera donc ſa ſécurité & ſa reconnoiſſance ; ſi Dieu a rendu le miniſtère qui lui apporte l'alliance du ſalut auſſi durable & auſſi notoire que l'eſt le miniſtère confié par la République de Veniſe à ſon Sénat, ou par les Provinces-Unies à leurs États-Généraux?

N'entreprenons pas cependant de le prouver ſans avoir pris d'abord dans la ſociété une idée nette & ſûre de ces témoignages extérieurs, dont le défaut décéle ceux qui s'arrogent un pouvoir qu'ils n'ont pas, & dont l'exhibition montre ceux qui en ſont vraiment revêtus. Ce moyen de certitude eſt facile, & il nous mèt dans le plus parfait repos.

Le défaut de témoignages, preuve du défaut de pouvoirs.

Trois politiques, je le ſuppoſe, après avoir médité ſur la conjoncture des affaires de l'Europe, en cette année 1748, ſe ſont mis en tête de former chacun à part, & de faire recevoir un ſyſtême d'arrangement général, qui réglera par des compenſations équitables le partage des Princes & le ſort des peuples de notre continent. Tous trois montrent du génie, & ont eû communication de quelques bons mémoires qui expoſent les intérêts, ou même les intentions des Puiſſances. Celles-ci ſe ſont déja expliquées par leurs Agens;

& ont envoyé leurs Plénipotentiaires à un Congrès. Il y a pluſieurs articles convenus, dont les peuples ont pris connoiſſance. On conſent en bien des lieux à recevoir le traité qui mèt fin à une guerre ruineuſe. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais Martin, l'un de nos trois politiques n'en eſt point content, & y veut changer différens articles. Jean y fait de nouvelles réformes: & Fauſte va encore plus loin. Celui-ci conſerve les termes du traité, & y ſubſtitue des ſens auxquels on ne penſoit pas, des ſens tout différens de ceux qu'un uſage univerſel y avoit attachés: en ſorte que ce qui dans l'uſage ſignifioit un Roi, n'eſt plus dans ſon explication, qu'un premier Miniſtre; ce qui ſignifioit un héritier, un propriétaire, n'eſt plus qu'un uſufruitier, ainſi du reſte. Le traité de la ſorte ſe trouve tout différent de ce qu'on avoit cru.

Tous trois d'ailleurs ſe diſent mécontens des envoyés qui avoient commiſſion de faire l'accommodement, ou de ſignifier les volontés de leurs Maîtres. Ils les accuſent de prévention, & de défauts par leſquels ils prétendent la commiſſion anéantie. Et comme ils croient mieux entendre les matières, nos trois raiſonneurs ſe met-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. tent ſans façon à la place de l'Ambaſſade. Ils ſeront les Plénipotentiaires.

Pour ſe procurer cependant une apparence de commiſſion, une ombre d'autorité; ils vont juſqu'à établir un principe fort ſingulier pour l'avenir, qui eſt que quand un peuple ſera mécontent des Ambaſſadeurs d'une Cour étrangère, il peut les deſtituer, & choiſir dans ſon propre corps des ſujèts qui les remplacent. Ainſi l'Angleterre mécontente de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, peut le renvoyer, donner cette qualité à Mylord Harrington, & l'inſtruire bien & dûment des réſolutions de la Cour de Madrid.

Si cette conduite eſt extraordinaire, la raiſon dont ils l'autoriſent ne l'eſt pas moins. Toute ſociété, diſent-ils, eſt en droit de ſe choiſir elle-même les Miniſtres néceſſaires à ſa conſervation. Elle peut donc nommer les Envoyés d'une autre Puiſſance, les choiſir elle-même, & les prendre où elle veut, même chez elle.

Martin, Jean, & Fauſte couvrent la bizarrerie de ces nouveautés par un air d'érudition & d'aſſurance. Ils en impoſent, & trouvent quelques partiſans que la ſéduction des raiſonnemens, ou l'amour de l'indépendance échauffe en leur

faveur. Mais le reſte de l'Europe les laiſſe dire & battre l'air ; parce que n'ayant reçu des Puiſſances aucuns pouvoirs pour agir, ni aucuns témoignages qui les autoriſent, il eſt inutile de les entendre : ils n'opéreront rien, n'étant porteurs de rien. Ces trois hommes n'influent pas davantage dans les affaires de l'Europe que trois nouvelliſtes qui attroupent autour d'eux des auditeurs dans la grande allée des Tuileries, & qui la canne à la main leur tracent leurs idées ſur le ſable. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Comme il eſt aiſé de connoître ceux qui n'ont ni pouvoirs ni témoignages ; il ne l'eſt pas moins de diſcerner ſans mépriſe ceux qui en ſont pourvûs.

Ici on ne court riſque de s'égarer, ni dans les rapports compliqués d'une géométrie profonde ; ni dans la diverſité des vûes ſous leſquelles la métaphyſique peut conſidérer une même choſe ; ni dans les détours de l'amour propre & de l'eſprit particulier. La certitude des témoignages eſt communément attachée à des moyens de la plus grande ſimplicité, à une ſimple proclamation, à une priſe de poſſeſſion, à la cérémonie d'une réception. Ceux qui compoſent les congrès paſſagers, ou les compagnies permanentes, ont d'abord préſenté les marques du pouvoir qui les Moyens infaillibles pour connoître les envoyés.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

en a rendu membres. Par la ſuite, ſans demander l'exhibition de leur premier titre, le Public les reconnoît pour ce qu'ils ſont avec la plus entière ſécurité, & leur rend lui-même un témoignage ſupérieur à tout ſoupçon. Le moindre doute à cet égard ſeroit capable de rendre un homme ridicule. On ne fait point de vains raiſonnemens contre le miniſtère public, & contre les établiſſemens connus : mais on s'égare en des doutes & en des diſcuſſions ſans fin contre le miniſtère Evangélique, dont la notoriété eſt la même que celle des établiſſemens humains. Cette injuſtice étant très-grande & cependant très-commune, on la fera mieux ſentir, en la montrant ſous les traits d'une autre qui lui reſſemble.

Que penſeroit-on d'un habitant de Dieppe qui refuſeroit de porter ſon procès au Parlement de Normandie en vertu de ce raiſonnement ? Pour lier mon affaire à un Tribunal & m'en rendre dépendant, il faut d'abord que je ſois perſuadé de l'exiſtence & du droit de ce Tribunal. Or ceux qui paſſent pour rendre la juſtice à Rouen, & qui prennent la qualité de Préſidens ou de Conſeillers au Parlement de Normandie, n'ont aucun titre légitime pour le faire. Car nos Rois

ont jamais fait un établiſſement qui au- LA DÉ-
it été entièrement contraire à leurs pro- MONSTRA.
es intérêts. Et qu'y avoit-il de plus con- EVANGEL.
aire aux intérêts des Rois de France,
ıe d'aliéner la nobleſſe d'une province
che & maritime, en la dépouillant du
roit honorable & de la poſſeſſion immé-
ıoriale où elle étoit de rendre la juſtice,
our en revêtir des hommes de loix ? a-
on oublié le dépit de ces Seigneurs de
aſſe-Normandie qui favorisèrent la deſ-
ente des Anglois en France, & qui ven-
èrent leur mécontentement perſonnel
ar l'ébranlement de tout l'Etat ? Ce
u'on nomme Parlement de Normandie
érogeant au droit commun & à la ſaine
olitique, eſt donc un établiſſement fa-
uleux, ou une entrepriſe inſoutenable.
vec cela je voudrois bien ſavoir ſi les
oix qu'on y ſuit ſont juſtes, & ſi elles
ont émanées du ſuprême tribunal de la
aiſon. Mon parti eſt pris : & je porterai
non procès devant les plus ſenſés de
'ancienne nobleſſe de la province ; jamais
ailleurs.

Que vous ſert-il, diroit-on à cet hom-
ne, de diſputer contre un fait atteſté des
etits & des grands ? penſez-vous y don-
ner atteinte par la liberté de vos doutes ?
Les premiers Juges délégués par le Roi

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. qui ont siégé en 1501 dans ce Parlement, montrèrent leurs lettres signées en 1499 par Louis XII ; avec toutes les marques d'un pouvoir légitime & émané du Trône. C'est la noblesse-même, qui pour s'acquitter mieux du service militaire, peu compatible avec l'étude des loix, & avec la longueur des discussions, demanda cet établissement. Elle le regarda comme un moyen de décharge pour elle, & de salut pour les particuliers, dont les intérêts se décidoient auparavant trop à la légère dans les courtes séances de l'Échiquier.

Depuis ce tems, même sans exiger la vûe des Lettres-patentes de la nouvelle Compagnie, ni la liste suivie des Magistrats qui s'y sont succédés ; tout le Public rend témoignage à ceux d'aujourd'hui qu'ils sont les successeurs des précédens. Joignez à ces attestations la suite des réglemens publics & des Arrêts rendus d'année en année par ce corps, les bâtimens dont il a toûjours été en possession pour exercer les mêmes fonctions, les habits & toutes les marques de sa dignité, les charges conservées dans certaines familles, les offices subalternes, les droits honorifiques, & les usages rélatifs aux fonctions de la Compagnie : tout en démontre le pouvoir & la perpétuité.

Ce qui distingue ici l'esprit supérieur l'avec les esprits du commun, n'est pas le pouvoir disputer contre ce qui est public & notoire; mais de sentir mieux que les autres toute la force de la preuve testimoniale. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Or cette preuve si courte & si décisive dans la société pour discerner ceux qui sont revétus de pouvoirs légitimes, est le moyen aussi expéditif que peu suspect auquel Dieu nous renvoye dans l'affaire de l'Alliance qu'il daigne faire avec nous par son Messie. Il a confié ses pouvoirs au descendant d'Abraham, à qui les bénédictions étoient promises, & a communiqué ces bénédictions à tous les peuples par un ministère à jamais reconnoissable, & toûjours environné des marques de la divinité de sa mission. En sorte que comme c'est Dieu qui a fait & montré de loin la Préparation de l'Evangile, c'est lui-même qui en a fait la Démonstration; & cette démonstration est aussi simple que celle qui nous assure des établissemens qui se font dans la société. *Genes.* 22. 18.

Si l'Evangile n'étoit qu'une histoire, on pourroit le considérer sous différens points de vûe, & en produire différentes preuves également solides, sans entrer dans la question du ministère porteur des

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

biens promis. Il y auroit, ſemble-t-il, quelque prudence à s'abſtenir d'en parler; parce que dans cette multitude de ſociétés qui ont rejetté le miniſtère, ou en ont introduit un nouveau, ou ont rompu les liens des Egliſes en rompant ceux du corps ſacerdotal; cette queſtion peut offenſer les eſprits, à la réunion deſquels nous devons toûjours tendre.

Aſſurément nous n'avons rien de plus à cœur que d'applanir ſelon notre pouvoir les obſtacles qui nous ſéparent, ni rien de plus en horreur que d'avoir bleſſé ceux que nous voudrions ramener à la concorde. Mais ce ſeroit les ſervir fort mal, de nous étendre ſur ce qui eſt inſuffiſant, & de ſupprimer ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire.

La fin du Traité de l'Homme où la ſuite des matières nous a conduit, ne doit pas être différente de la fin même de l'homme qui eſt ſon union avec Dieu. L'Evangile eſt pour lui l'heureuſe annonce de cette alliance éternelle à laquelle Dieu l'invite. Il étoit en la pleine liberté du Toutpuiſſant de faire cette invitation par des Anges, ou par des hommes; comme il l'étoit de ne laiſſer aucun exercice à notre liberté, en nous ſauvant ſans aucune invitation. Son choix nous fixe, & nous n'a-

ons pas à délibérer ſur le moyen de com- LA DÉ-
unication. Si pour y avoir part il s'agiſ- MONSTRA.
oit uniquement d'être convaincu de la EVANGEL.
éalité de l'hiſtoire Evangélique, il y en a
ent preuves, & l'on pourroit choiſir.
Mais de l'alliance Evangélique il n'y en
a qu'une, & c'eſt notre bonheur que
cette preuve ſoit unique, ſenſible, &
auſſi ſatisfaiſante pour les eſprits les plus
fins, qu'intelligible pour les plus bornés.
C'eſt même ce qui coupe pié aux vaines
railleries, à l'érudition déplacée, aux diſ-
cuſſions qui multiplient les difficultés, plû-
tôt que de les éclaircir. C'eſt un fait pu-
blic, & ſubſiſtant ſous nos yeux, qu'il
y a une Compagnie d'hommes qui ſe di-
ſent chargés par excluſion d'annoncer à
toute nation la nouvelle du ſalut.

Or tous ceux qui viennent à nous avec
commiſſion montrent leurs pouvoirs.
Tout ſe réduit là. On connoît donc le
miniſtère Evangélique comme tout autre
miniſtère. La certitude en roule ſur ce
qui eſt de néceſſité & d'uſage dans tous
les traités ; ſur les moyens très-ſimples
& très-palpables par leſquels les hommes
ſe procurent une juſte ſécurité dans tout
ce qui ſe traite entr'eux par des agens.

Le droit de jouir du repos que donne Première règle de ſécurité.
la certitude s'acquiert de deux façons,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

& ſelon deux maximes du ſens commun qui tranquilliſent tous les eſprits. La première régle de ſécurité, régle univerſellement reçue, eſt que, *quand les Envoyés d'une Puiſſance abſente ont fait connoître leurs pouvoirs, on peut alors être ſûr des intentions de cette Puiſſance, & ce n'eſt que par ſes Envoyés qu'on peut contracter avec elle.* Par une ſuite néceſſaire de la même maxime, il eſt clair que ceux qui ſans une commiſſion expreſſe auroient pris connoiſſance ou copie du traité qu'on propoſe, ne ſont pas autoriſés pour cela à ſe dire envoyés, ni ne peuvent mettre en correſpondance les parties qui voudroient contracter. En un mot, le traité ſoit verbal, ſoit écrit, n'eſt point ce qui ſert à faire connoître les Envoyés; mais les Envoyés connus ſervent à garantir le traité, & à communiquer la réalité de l'Alliance.

Seconde régle de ſécurité.

Tous les hommes font uſage d'une autre maxime également ſimple, que, *quand une compagnie de Juges ou d'autres perſonnes qualifiées, ne peut ſe tranſporter dans un lieu, ſi elle y envoye un de ſes membres, avec une commiſſion préſentée dans la forme qui l'autoriſe; on traite, on agit auſſi ſûrement avec le commiſſionaire qu'avec tout le corps qui l'a envoyé.*

Je

Je n'ai beſoin que de la première maxime pour démontrer la vérité de l'Evangile aux perſonnes cultivées par l'uſage du monde, & des affaires de la ſociété. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette maxime qui contente les meilleurs eſprits, eſt intelligible & ſatisfaiſante pour les plus bornés. Elle les éclaire tous, & rend leur condition égale.

Je n'ai beſoin que d'y joindre la ſeconde régle pour faire voir aux plus ſimples, à ceux, par exemple, qui ne connoiſſent que leur Curé, qu'ils ne doivent pas croire leur condition pire ou moins certaine à l'égard du ſalut, que celle des perſonnes les mieux inſtruites.

L'unique affaire des petits & des grands, eſt de ſavoir, *s'il y a un Apoſtolat addreſſé à toutes les nations, & à tous les ſiécles.* Mais il ne faut demander ni s'il y en a un, ni s'il n'y en a qu'un, ni où il eſt. Deux ambaſſades s'entre-détruiroient, & on ne va pas au devant d'une ambaſſade. Il eſt ſeulement vrai que ceux qui en ont entendu parler ne peuvent raiſonnablement négliger de la connoître, ni de la recevoir. Mais on n'eſt pas en peine de la chercher. C'eſt elle qui vient à nous. L'Apoſtolat de Jeſus-Chriſt s'eſt mis en marche il y a dix-ſept cens

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ans. Depuis ce tems-là les Envoyés n'ont ceſſé de dire à toutes les nations : Nous voici. Ils continuent à nous annoncer la parole de vie, & à nous montrer les preuves de la miſſion dont ils ſont revétus. De cette ſorte les ignorans ſont inſtruits, & les ſavans ſont fixés. Voilà donc la preuve qu'il eſt indiſpenſable de faire valoir dans un traité tel que celui-ci ; puiſque ſeule elle ſuffit à tous, & que ſans elle tous les moyens généraux de prouver le Chriſtianiſme ne nous rendent pas Chrétiens.

CHAPITRE II.

Les Témoignages rendus au Miniſtère Evangélique.

SI j'avois à faire l'hiſtoire de la paix de Munſter, ou d'Aix-la-Chapelle; je ne produirois pas en nature les pouvoirs des Plénipotentiaires, ni les actes ſignés. Je n'en donnerois que des copies, qui par elles-mêmes ne pourroient faire foi, mais qui deviendroient certaines par les témoignages poſtérieurs des différentes Cours qui ont reconnu ces actes, & des peuples qui y ont conformé leur conduite. Nous pouvons de même prendre dans les livres des premiers miniſtres de l'Évangile le récit des merveilles par leſquelles le Tout-puiſſant a manifeſté & ſcellé ſon œuvre. Nous n'avons pas beſoin de prouver en ce lieu ni l'inſpiration de ces livres, ni la réalité des miracles qui ont ſervi de lettres de créance aux ouvriers Évangéliques. Ce que nous en aſſurons n'eſt que conditionnel. L'eſprit de Dieu s'eſt communiqué au genre humain, ſi les faits ſont atteſtés. Juſqu'à la production de ces témoignages, tout demeure en ſuſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

pens. Mais il ne reſte plus de doute ni ſur l'œuvre de Dieu, ni ſur les livres qui la rapportent, quand on montre la ſociété pleine des atteſtations rendues avec examen, avec diſcernement, & en connoiſſance de cauſe à l'œuvre, aux livres évangéliques, & au miniſtère à jamais porteur de l'alliance.

Nous pouvons, ſelon le langage des premiers Chrétiens, partager cette matière en trois témoignages, qui ſont celui de l'eſprit, celui de l'eau, & celui du ſang.

Les témoignages de l'eſprit, ſont les caractères de Divinité par leſquels l'eſprit de Dieu a illuſtré ſes Envoyés. Nous ne les avons pas vûs : mais ils ſont remplacés pour nous par les autres témoignages qui les conſtatent.

Le témoignage de l'eau eſt celui qui étoit rendu à l'Évangile par le Baptême, & par la vie nouvelle des premiers Chrétiens. Quoique le premier baptême des Chrétiens eût acquis par ſa nouvelle inſtitution un mérite fort différent de celui d'une ſimple cérémonie, il rentroit dans l'idée commune de purification. Toute l'Antiquité eſt pleine de traits qui nous montrent que ceux qui vouloient changer de vie, ou expier de grands crimes, ſe

mettoient ſous la conduite de quelque perſonnage reſpectable par ſa place ou par ſa doctrine, & commençoient par une purification, qui étoit comme la profeſſion publique de leur renonciation à leur vie précédente. Cette purification, nous l'avons vû ailleurs, étoit connue chez les Payens comme chez les Juifs: & l'uſage en étoit ſi univerſel, qu'on en trouve des exemples fréquens juſques dans les fables, comme dans celle d'Hercule, qui fut purifié par Eumolpe (*a*), dans celle d'Apollon qui fut purifié par Carmanor (*b*), de Théſée, qui le fut par les Pytalides (*c*), & de Bellerophon, qui pour un meurtre, quoiqu'involontaire, ſe fit purifier par Prætus Roi & grand Prêtre d'Argos (*d*).

LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE.

Au témoignage de l'eau ou du changement de vie par le Baptême, les premiers Chrétiens ont ajoûté celui du ſang ou du martyre, le plus fort de tous: & ces trois témoignages n'en font proprement qu'un. C'eſt l'Eſprit de vérité qui rend témoignage à l'Évangile, parce que la nouvelle vie des Chrétiens & leur martyre ont ſuffiſamment conſtaté le témoi-

(a) *Diod. Sicul. lib.* 4.
(b) *Pauſan. lib.* 10.
(c) *Plutarch. in Thæſeo.*
(d) *Apollodor. lib.* 2.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

gnage des œuvres de l'Eſprit-ſaint, comme les actes du Parlement & la perſuaſion où eſt le public de l'exiſtence de ce Parlement, ſont pour nous la même choſe que la vûe des lettres de ſon établiſſement. Ce ſont trois témoignages qui n'en font qu'un.

I.

Le témoignage de l'Eſprit.

IL y avoit des promeſſes : on en attendoit l'exécution. Dieu fit paroître enfin le Miniſtre de la grande alliance, & rendit le témoignage le moins équivoque à la Miſſion Évangélique, par les traits d'un pouvoir fort au-deſſus de l'homme, par différens dons qui de leur nature ſont ſupérieurs aux forces de toutes les intelligences créées, & qui par leur concours ſont encore ſupérieurs à toutes les illuſions imaginables.

Avec la Réſurrection du Sauveur, qui eſt la grande preuve du Chriſtianiſme & le fondement de l'eſpérance chrétienne, l'Eſprit de Dieu a mis en œuvre des dons qu'il a diverſifiés ſelon ſes vûes. Les uns étoient ſpécialement deſtinés à l'édification de l'Égliſe déja formée, comme la ſageſſe ou la profonde connoiſſance des myſtères

dont on n'avoit pas encore entendu parler. Telle eſt la doctrine toute nouvelle que S. Paul prêche aux Juifs d'Antioche, de Rome, & de Galatie, ſur la deſtination de la loi & du ſacerdoce d'Aaron, doctrine ſi différente de celle qu'il avoit appriſe aux piés du Docteur Gamaliel. Du même genre étoient les révélations ſpéciales & rélatives au bien de quelques particuliers, ou d'une Egliſe entière; le diſcernement des eſprits, & ſur-tout des ouvriers qui s'offroient à la prédication de l'Évangile, les uns de bonne volonté & par conviction, les autres par intérêt & avec déguiſement. Il y avoit d'autres dons qui tendoient ſpécialement à convaincre ceux qui ne connoiſſoient pas l'Évangile ou qui refuſoient d'y croire. Nous nous bornerons à rappeller en peu de mots les plus diſtingués, ceux qui ont proprement formé l'Égliſe, en autoriſant très-publiquement les Envoyés. Ce ſont les dons des guériſons, celui des langues, & le don de prophétie.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Celui des guériſons, qui de la nature étoit le plus propre à attirer les yeux par le vif intérêt qu'on y pouvoit prendre, a été auſſi le plus univerſel. Il accompagnoit par-tout le Sauveur & ſes Diſciples. Le ſimple attouchement de la robe

Le don des guériſons.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

de Jesus-Christ, l'ombre de Pierre, les mouchoirs que la main de Paul avoit touchés, guérissoient subitement les malades (*a*). Ces guérisons miraculeuses se trouvèrent si multipliées & si notoires, que les incrédules tant Juifs que Gentils, jugèrent plus commode de les attribuer à la magie, que de nier ce qui étoit public & universel.

Mais cette attribution étoit vuide de sens, & n'avoit rien d'intelligible que l'aveu des faits. Elle devient ainsi une des preuves du Christianisme.

Inutilement croiroit-on en éluder la force, en confondant la doctrine des Chrétiens & celle des Payens sur les esprits, & en tâchant de répandre sur le tout la même incertitude & le même ridicule. C'est imiter les Pyrrhoniens qui jettent dans la même Catégorie les songes de ceux qui dorment, & la suite des idées de ceux qui veillent. Mais on laisse dire les Pyrrhoniens, & l'on sait la différence qui se trouve entre veiller & dormir. On ne s'y méprend pas : ils ne s'y méprennent pas eux-mêmes.

Ce que les Chrétiens admettent sur le ministère des Anges, & sur la malignité des esprits déchus de la justice, est fondé,

(*a*) *Matth.* 14 : 36. *Act.* 5 : 15. *Act.* 19 : 12.

comme

comme le reſte de la révélation, ſur l'uniformité des faits qui conſpirent à un même but. L'Evangile étant donc prouvé par des faits de cette eſpéce, il devient la régle de ce qu'il eſt permis d'avancer ſur les pouvoirs que Dieu accorde, ſoit aux bons, ſoit aux mauvais Eſprits : & les bornes très-étroites que Dieu a miſes à ſa révélation ſur ce point, ſont auſſi celles dans leſquelles les Chrétiens ſe renferment. Ils ne tirent point leurs preuves de ce qui eſt obſcur ; mais en hommes droits & ſenſés, ils voyent dans ces merveilles uniformes, dont les trois continens ſont témoins, non des Puiſſances indépendantes qui brouillent librement tout l'Univers : mais le deſſein unique du Maître de la nature qui fait entendre par tout la même voix, & annonce le ſalut à ſa créature. Au contraire, la doctrine des Payens ſur la nature des eſprits, & ſur leurs opérations, n'avoit ni certitude dans ſon origine, ni meſure dans ſon étendue, ni conformité dans ſes principes.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La magie, la théurgie, les ſortiléges ; toutes les ſortes de divinations par les oiſeaux, par les ſerpents, par les feuillages & autres prétendus moyens, avec tous les enchantemens, ont eû la même origine que l'idolâtrie, & n'avoient pas

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. plus de réalité. Dès que la cupidité & l'ignorance eurent pris les figures de l'ancienne inſtruction pour des Etres puiſſans, & les formules de chant qui les accompagnoient, pour des moyens d'obtenir tout ce qu'on vouloit; l'eſprit de l'homme n'ayant plus de régle, ſa dévotion devint auſſi terreſtre que ſes déſirs, & ſe porta pour les ſatisfaire à toutes les pratiques abſurdes qui découloient de la premiére mépriſe. Toutes les parties de l'Univers étant devenu autant de petites divinités bien ou mal faiſantes, & de génies dont le moindre talent étoit de prophétiſer, on ne laiſſa pas ces Puiſſances oiſives; & en leur adreſſant les offrandes, les victimes, & l'encens, on y joignit les anciennes formules de chant & de prières qui n'étoient plus entendues: ce qui donna lieu aux viſions des enchantemens, & aux prétentions de la magie.

La ſeconde ſource des progrès de ces folies ſont les récits des merveilles opérées par les Prêtres les plus entendus, diſoit-on, dans la connoiſſance des dieux & des cérémonies religieuſes. La cupidité aidoit à imaginer ces contes. Elle n'aidoit pas moins à les faire recevoir.

Le dernier moyen qui les accrédita ſont les ſuffrages & les explications dont les

Philoſophes les honorèrent à leur propre confuſion. Ces hommes qui avoient beaucoup médité, & communément beaucoup voyagé, avoient trouvé par tout des reſtes de vénération pour la chaſteté, pour la ſobriété, pour la prière, pour l'abſtinence & le recueillement, comme étant autant de moyens de perfectionner l'homme, & de le préparer aux actes de religion. Telles étoient les traces ineffaçables des régles & des léçons de l'ancien culte, que le genre humain rendoit à Dieu dès le commencement. Mais les hommes, & les Philoſophes encore moins que le commun des hommes, n'ont jamais voulu s'en tenir à un ſavoir borné & réglé ſur leur beſoin. Il faut qu'ils s'affranchiſſent : il faut qu'ils percent : & après que les peuples eurent par toute la terre changé les idées de la première révélation en y en ſubſtituant de monſtrueuſes, puiſque c'étoient celles de leur imagination guidée par leurs convoitiſes ; ils voulurent encore mettre le tout en ordre. Les Philoſophes, comme les plus ſuffiſans, ſe chargèrent de la commiſſion. Pouvoit-il y avoir quelque choſe d'inacceſſible pour ceux qui entendoient l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits ?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La raiſon qui les éclairoit ſur les rapports & ſur les meſures de ce qui étoit autour d'eux ſur la terre, leur parut les autoriſer à embraſſer tout dans leurs connoiſſances. Auſſi parlèrent-ils de ce qui étoit en haut, & de ce qui étoit en bas : ils diſtribuèrent par claſſes les dieux & les déeſſes, les demi-dieux & les génies : ils étudièrent le goût de chacun d'eux, & enſeignèrent très-ſérieuſement par quels ſacrifices & par quelles cérémonies on pourroit leur plaire, ce qu'on pouvoit leur demander, & quel degré d'abſtinence pouvoit conduire les ames privilégiées à s'unir à eux extatiquement.

Tels étoient, diſoient-ils, les heureux fruits de leur expérience, & de leurs voyages. Auroient-ils tant médité & tant couru pour n'arriver à rien ? Telle fut la profondeur du ſavoir d'Apollonius, d'Eunapius, de Porphire, & de Julien. C'étoient des eſprits avides de nouveautés, & qui couroient ſans régle après le merveilleux. De pareils hommes n'étoient pas propres à captiver leur entendement ſous le joug de la foi, qui ne nous montre que le néceſſaire. On ſent combien la religion Chrétienne devoit leur déplaire, & il n'eſt pas plus étonnant de voir tant de beaux eſprits qui ſe ſont infatués des

extravagances de la théurgie (*a*), que d'en voir d'autres qui en grand nombre, & depuis trois mille ans perdent leur repos & leur bien, dans la penſée qu'on peut trouver le moyen de vivre pluſieurs ſiécles, & de faire de l'or avec ce qui n'eſt pas or. LA DÉMONSTRATION EVANGÉLIQUE.

Le crédit & l'éloquence des Philoſophes retardèrent autant l'œuvre du ſalut, que le firent les perſécutions. Chacun ſe tranquilliſoit dans ſon incrédulité, en diſant : Il faut que le Chriſt ait été un grand Philoſophe, & qu'il ait eu à ſa diſpoſition des génies fort puiſſans pour obtenir tant de guériſons, & peut-être ſa réſurrection. Mais nous avons nos dieux & nos génies dont nous ſommes contens : il y a trop peu de profit à honorer les génies du Chriſt & des Chrétiens.

Ce raiſonnement qui étoit très-commun parmi les Gentils infatués des promeſſes de la magie, nuiſit beaucoup à l'Evangile : mais ce qu'il y avoit de nébuleux dans ce raiſonnement, ſe diſſipa peu-à-peu. Ce qui en ſubſiſta fut l'aveu de la réalité des faits, & le tems dévoila tout aux yeux mêmes les moins attentifs. On s'apperçut que les fatras d'Apollonius, publiés ſur la foi de l'avanturier Damis

(*a*) Les opérations des dieux & des génies.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

plus de cent ans après l'évènement, n'avoient aucunes ſuites; qu'il en étoit de même des dieux & des génies tant vantés par les philoſophes poſtérieurs; que toutes ces dévotions bizarres étoient ſans témoignages; & que cette philoſophie anti-Chrétienne ſe réduiſoit à beaucoup de ſuffiſance & de bruit.

On comprit de plus en plus ce que les cœurs ſimples avoient compris dès la premiere annonce de l'Evangile, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire entre les miracles de la miſſion Evangélique, & les opérations, ſoit de la magie, ſoit de la théurgie qui ne différoient que de nom.

Ici on ne trouvoit qu'un tas de fables bizarres, qui n'avoient ni aucun but raiſonnable, ni aucun lien; un tas de merveilles adoptées par la crainte, accréditées par la ſuperſtition, miſes à profit par l'avarice, débitées par la charlatanerie. Ce qu'on rapportoit de la force des enchantemens, & de l'opération des génies, ſe paſſoit dans les ténébres. Rien n'étoit ni ne pouvoit être examiné, moins encore approfondi.

Faire deſcendre la lune du ciel en terre; faire crever les ſerpens par la prononciation d'une formule réquiſe; dégraiſſer

les campagnes voiſines au profit de la ſienne ; envoyer la peſte, ou détourner la grêle ; en un mot maîtriſer la nature & la changer d'un tour de main ; c'étoient les pouvoirs ordinaires, les menus plaiſirs des enchanteurs : c'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient pouvoir de rien. LA DEMONSTRA. EVANGEL.

Tout le réel de la magie ſe réduiſoit communément à des maléfices & à des empoiſonnemens. Pour punir des ames pleines d'orgueil & de paſſions, Dieu paroît avoir quelquefois permis qu'elles fuſſent frappées ou de la vûe d'un ſpectre, ou d'une apparence d'accompliſſement de quelque prédiction. Mais ce que les démons ont pû mettre du leur dans tout ce qui ſe nomme ſcience occulte, n'a jamais formé rien de ſuivi. Tout y eſt borné, plein d'équivoques, d'impuiſſance, & de menſonge. Tout y eſt plein de ruſes, d'indécence, de petiteſſe, de cruauté : & ce qu'on ne ſauroit trop remarquer, c'eſt que ces œuvres n'établiſſent rien de conſtant, la puiſſance magique invoquée en Aſie ne ſe mettant aucunement en peine de celle qui opère en Europe. Il ne faut pas une mer pour dérober à un génie la connoiſſance de ce qu'un autre aſſûre. Une muraille ſuffit pour mettre deux démons en déſor-

Difference des œuvres de la magie & des miracles de l'Evangile.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dre, ou deux fourbes en contradiction (*a*).

Les œuvres du Chriſt & celles de ſes Diſciples diſperſés par tout, avoient une même fin, & montroient un Auteur qui ne ſe démentoit point, toûjours également puiſſant & bienfaiſant. Ce qui ſe diſoit, ce qui s'opéroit de miraculeux en Aſie & en Europe, tendoit également à la ſanctification des cœurs, & à la gloire de Dieu par les mêmes vérités. Les maladies des corps n'étoient guéries que pour convaincre les eſprits des intentions de celui qui étoit annoncé comme le deſtructeur du péché & de la mort.

Tout ſe paſſoit à découvert : ſi les Chrétiens cherchoient quelquefois les ténébres, c'étoit ou pour prier en ſilence, ou pour ſe ſouſtraire à la perſécution. Mais les miracles de l'Evangile s'opéroient ſous le ſoleil, & dans les places publiques. Chacun en étoit juge : & comme les Chrétiens ſans concert & en une infinité de lieux tout à la fois rapportoient ce qu'ils avoient appris par leurs yeux, & touché de leurs mains ; leur témoignage ne pouvoit raiſonnablement ſe récuſer.

Ainſi ces guériſons étant ſi diſtinguées

(*a*) Voyez-en les preuves ſans nombre dans le ſecond livre de Cicéron, *de Divinat.*

des preſtiges de la magie par leur décence, par leur publicité, & par leur réalité palpable, elles ont toûjours eû le double avantage d'incliner les cœurs à la vertu, & de prouver puiſſamment la même vérité. Faut-il s'étonner après cela, ſi les petits ont vû clair, tandis qu'une fauſſe ſcience aveugloit les grands & les ſavans ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que ce pouvoir de maîtriſer la nature a quelquefois été accompagné dans les premiers Apôtres, de celui de frapper par des punitions ſubites ceux en qui ils voyoient un profond déguiſement. Mais l'uſage de ce pouvoir terrible a été fort rare. Nous ne le voyons que dans les mains de S. Pierre, qui frappa de mort Ananie & Saphyre; puis de S. Paul, qui frappa Barjeſus d'aveuglement; & l'inceſtueux de Corinthe d'une maladie qui lui fut ſalutaire. *Act. 5.* *Act. 13.* *I. Cor. 5. 4. 5. & II Cor. 2.*

Au don des guériſons Dieu joignit celui des langues, pour réparer ce qui manquoit aux Envoyés du côté des talens. Ils étoient la plûpart pêcheurs & artiſans. A peine étoient-ils capables de parler leur propre langue. Ils paroiſſoient conſéquemment hors d'état de faire entendre la nouvelle du ſalut, & la doctrine du Sauveur aux nations étrangères. Ces Pré- Le don des langues.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dicateurs furent cependant entendus par tout. Ils introduisirent la foi & formèrent promptement des Eglises nombreuses dans des villes où les Philosophes les plus éloquens avoient à peine réuni quelques disciples désœuvrés, ou amis de la dispute, & dans des provinces où l'ambition Romaine n'avoit pû pénétrer.

Le don des langues dans les Ministres de l'Evangile, quoique nécessaire pour ouvrir la porte à la prédication, semble d'une autre part contredire la première intention qui les avoit choisi simples, grossiers, & sans lettres. L'intention de ce choix étoit que la conquête des ames ne parût point l'ouvrage de l'éloquence & du savoir; mais qu'elle parût ce qu'elle étoit en effet, l'œuvre manifeste du Tout-puissant. Aussi voyons-nous que le don des langues n'a été donné qu'avec réserve. Ceux que l'Esprit mettoit en état de parler une langue étrangère pouvoient être entendus : mais ce don ne faisoit d'eux ni des Écrivains polis, ni de grands Orateurs. Il leur laissoit le tour de leur langue Hébraïque ou Syriaque, & la simplicité de leur éducation. La merveille se réduisoit à annoncer intelligiblement la mission du Sauveur, & la leur, à des peuples dont ils n'avoient pas appris la langue.

Ils entendoient les Étrangers, & ils en étoient entendus. Mais la force étoit dans leurs œuvres, plûtôt que les graces & la beauté dans leurs diſcours. LA DÉMONSTRA. EVANGÉL.

L'extrême modicité de leurs talens, jointe à un extérieur qui n'annonçoit ni rafinement, ni culture, faiſoit tout attribuer à Dieu, rien à l'homme.

Souvent celui qui pouvoit, ſous l'impreſſion de l'Eſprit, parler à des Étrangers un langage qu'ils entendiſſent, ne comprenoit pas lui-même les paroles que Dieu mettoit dans ſa bouche, ou ne les pouvoit pas faire entendre à ceux des aſſiſtans qui parloient un autre langage. Souvent il avoit beſoin d'un autre interpréte, pour inſtruire & édifier ſa propre Egliſe de ce qu'il avoit dit d'intelligible à des Étrangers préſens. Souvent le don d'interprétation étoit ſubitement donné à un autre Diſciple, non-ſeulement afin que tout pût être entendu; mais pour mieux marquer l'action de l'Eſprit, qui exerçoit ſon pouvoir par des inſtrumens pleins de foibleſſe & d'incapacité. Le Prédicateur n'attiroit point l'admiration: l'on n'étoit occupé ni de ſa perſonne, ni de ſon eſprit; mais du grand objèt de ſa miſſion, & de la force des preuves qu'il en produiſoit.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Les Epîtres de S. Paul, & ſur-tout les Actes des Apôtres, ſont un récit perpétuel des effets de ce don des langues, par lequel des hommes ſans ſcience introduiſirent par-tout la Foi, & réunirent en très-peu de tems des nations inconnues les unes aux autres, dans la perſuaſion des mêmes vérités, & dans un même eſprit.

Saint Paul qui écrivit ſes deux lettres aux Corinthiens, tant pour répondre aux divers éclairciſſemens qu'ils lui avoient demandés, que pour réformer des déſordres qui s'introduiſoient parmi eux, leur donne des régles pour uſer avec diſcernement & avec édification des dons miraculeux. Il recommande en particulier, & établit pour régle, que celui qui a le don des langues étrangères, ſans celui de l'interprétation, garde le ſilence dans leur Aſſemblée; à moins que le don de l'interprétation n'ait été donné à quelqu'un des aſſiſtans, afin qu'on ne cherche pas à montrer ſans fruit ſes avantages perſonnels; mais uniquement à édifier l'Egliſe de Dieu, par la communication de quelque lumière, en facilitant à tous l'intelligence de ce qui a été dit.

1. Cor. 14.

Au ſurplus, quelque profitables que pûſſent être à l'Egliſe naiſſante ces dons

miraculeux des langues inconnues, & des guériſons ſubites, l'Apôtre fait bien voir l'eſprit qui le mène en inculquant fortement qu'il eſt des dons plus précieux pour le bien des Egliſes, tels que le diſcernement des vrais & des faux Prédicateurs; la connoiſſance des choſes cachées dans le fond des cœurs; & l'intelligence des Écritures. Il leur releve enſuite des dons encore plus déſirables pour l'Egliſe & pour eux; la foi, l'eſpérance, l'amour de Dieu & du prochain. C'eſt ce qui lui donne lieu de développer l'excellence & les caractères de la charité, l'unique don durable, & qui ſubſiſtera à jamais après la ceſſation de tous les autres.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ces lettres de S. Paul aux Corinthiens portent donc les preuves de leur vérité, par la naïveté même des circonſtances ſur leſquelles ces fidéles avoient demandé les inſtructions de leur Maître.

Eſt-il naturel ou poſſible de faire recevoir deux lettres à une grande Société, pour lui reprocher différens déſordres qui ne ſeroient pas réels, ou pour lui donner des régles ſur le bon uſage du don des langues, & de l'interprétation, ſi elle n'en avoit aucune connoiſſance. Cette preuve eſt ſimple : elle démontre tout enſemble l'exiſtence & l'économie des

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dons miraculeux, qui laiſſoient les Miniſtres dans un état d'imperfection, pour ne montrer dans leurs progrès que la puiſſance de la main inviſible qui les dirigeoit tous.

On ne peut pas d'ailleurs douter tant ſoit peu de la réalité de ces lettres, qui furent citées peu d'années après par ſaint Clément le Romain, écrivant aux Corinthiens mêmes. Sur la fin de la première, S. Paul informe les fidéles de cette Egliſe de ce qui ſe paſſe en Macédoine, en Judée, à Éphèſe, à Ancyre, & dans toutes les Egliſes d'Aſie. Toutes ces circonſtances ſe trouvent juſtes. C'eſt dans les mêmes lieux que ſe ſont formées tout d'abord les Egliſes les plus célebres: elles ont tout d'abord montré les lettres qu'elles avoient pareillement reçues de ſaint Paul: elles ſe les communiquoient réciproquement, & n'ont jamais diſcontinué d'en faire la lecture dans leurs Aſſemblées. Ces lettres ne peuvent être fauſſes qu'en un cas; qui ſeroit que ces Egliſes ſe fuſſent expoſées à la perſécution, pour avoir le plaiſir de publier que S. Paul avoit été leur Maître, quoiqu'elles ne l'euſſent ni vû, ni entendu. Mais ne prévenons point les témoignages poſtérieurs, qui ont garanti & perpétué les témoignages

le l'Eſprit. Si ces dons ont été réels; le miniſtère eſt divin. Cette conſéquence eſt laire, & elle nous ſuffit pour le préent. Ce qui n'eſt ici que conditionnel ſera démontré par la ſuite. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le don de la prophétie a acheyé d'iluſtrer la miſſion du Sauveur, & des Apôres; ſoit en révélant par eux la juſte pplication qu'il falloit faire des anciennes prophéties aux évènemens; ſoit en mettant dans leur bouche, & dans leurs écrits, des prophéties nouvelles dont l'accompliſſement ſe perpétue ſous nos yeux. Ce dernier don eſt vraiment le ſceau attaché à la lettre de créance. Il a rendu les Envoyés parfaitement reconnoiſſables dès l'ouverture de leur miſſion, & il ſe montre encore en entier, dans les derniers ſiécles. Le tems meme y ajoûte une force nouvelle, en mettant ſucceſſivement ſous les yeux du genre humain, des révolutions & des traits manifeſtement prédits, & écrits, dès avant l'empire de Titus. Là eſt la marque de l'Eſprit de Dieu. Le don de la prophétie.

» Il eſt néceſſaire, dit Jeſus-Chriſt, Luc. 24. 44.
» que tout ce qui a été écrit de moi dans
» le livre de Moïſe, dans les Prophétes,
» & dans les Pſeaumes, s'accompliſſe.

Pluſieurs des prophéties de l'ancienne Écriture, à quelques-unes deſquelles

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Jesus-Christ a fait une attention distincte ; sont moins des discours que des actions représentatives, ou des crayons de l'avenir. Tel est le sacrifice auquel Isaac a survécu : telle est la vie de Joseph vendu par ses freres, livré aux étrangers, & élevé en gloire, distributeur des graces & de la vie, sauveur des Étrangers, & enfin de son peuple. Tel est le signe de vie élevé par Moïse au désert : tels sont les traits du nouveau Prophéte qui doit succéder à Moïse, être législateur comme lui, prendre la qualité de Sauveur, & mettre le peuple de Dieu en possession des biens promis. Telles sont tant d'autres images des mystères de Jesus-Christ, tracées par avance dans la foiblesse & dans la victoire des soldats Gedéonites ; dans les souffrances de David calomnié, rejetté, puis couronné ; dans la gloire de Salomon le Roi de paix & le fondateur d'un tabernacle permanent ; dans la prédication de Jonas qui évite de parler aux Gentils, & qui ne leur porte la parole qu'après une sorte de résurrection.

Plusieurs de ces prophéties sont verbales & expresses. Nous ne rappellerons plus celles qui ont été faites à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, & bien d'autres dont il est visible

que

que l'accompliſſement n'a été connu qu'après la publication du livre qui les contient. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Nous nous abſtiendrons de toucher ici aux célebres prophéties d'Iſaïe, ſur homme de douleur; d'Aggée, ſur la oire que devoit recevoir le ſecond temple en recevant le Déſiré des nations qui ur apporteroit la paix; de Daniel, ſur tems où le Fils de l'Homme recevroit Empire ſur tous les peuples.

Au lieu d'inſiſter davantage ſur ces aits, & ſur d'autres qui ont été ſi heuſement, & très-récemment éclaircis ır le travail de tant d'habiles interprés; nous nous arrêterons à quelques-uns s Pſeaumes que Jeſus-Chriſt s'eſt apiqués. La manière même dont il ſe les plique eſt une preuve de vérité.

Il nous invite généralement à le cherher dans les Pſeaumes, parce qu'il y eſt parlé de lui. Jeſus-Chriſt aide notre tra- *Luc. 24: 44.* l en citant un mot de l'un, un mot de ıtre: mais il ne fait rien valoir, comme oit un ſavant qui ſemble ſe défier de ſon teur ou de ſa preuve, en dévelopant orieuſement la conformité des menues conſtances prédites avec les évènemens. ls. Le Sauveur cite ce qui le regarde ıs les Pſeaumes avec la ſécurité & la

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. dignité d'un Seigneur qui connoît ſes titres, & qui ſe contente d'indiquer le dépôt public où ils ont été mis long-tems avant ſa naiſſance. L'accès en eſt libre aux Gentils comme aux Juifs : & il ſait que la ſimple lecture en eſt ſuffiſante pour mettre ſes droits au plus grand jour.

Jeſus-Chriſt excite la curioſité des Juifs & la nôtre, en leur demandant quelle eſt la génération du Chriſt, & de qui il doit deſcendre. Les Juifs répondent : Il eſt fils de David : « Pourquoi donc, dit Jeſus-» Chriſt, David l'appelle-t-il ſon Seigneur ?

Matt. 22 : 41.

Pſ. 109. *Hebr.* 110.

Nous ouvrons le Pſeaume 109. auquel il nous renvoye, & qui commence par ces paroles : « Le Seigneur a dit à mon » Seigneur, &c. Voici ce que nous y trouvons.

Analyſe du Pſeaume 109.

1°. Dieu partage ſa puiſſance avec celui que David apperçoit dans l'avenir, & qu'il appelle ſon Seigneur. Le Prophéte le voit aſſis dans la gloire au même rang que le Tout-puiſſant, & régnant malgré des ennemis ſans nombre qui lui ſont ſoumis tour à tour, & renverſés à ſes pieds par des défaites ſucceſſives.

2°. C'eſt à Jeruſalem que l'on verra commencer ſon empire, & il l'exercera au milieu meme de ceux qui s'étoient ligués pour le perdre.

3°. Sa ſuprême puiſſance ſera manifeſtée aux yeux de tout l'Univers par la multitude des juſtes qui lui obéiront, non ſeulement comme à un homme admirable, mais comme à un Dieu. En honorant en lui le deſcendant de David, on lui reconnoîtra une autre nature, une autre naiſſance, qui a devancé & ſa mere, & l'aurore, & les ſiécles (*a*). LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

4°. C'eſt ici l'œuvre durable. Dieu fait ſerment de ne la jamais rétracter ni changer. Celui qu'il a mis à ſa droite, avec la qualité de Roi, portera auſſi celle de Prêtre, non ſelon l'ordre d'Aaron dans lequel on verſe le ſang des animaux, dans lequel les Prêtres meurent & ſe ſuccédent; mais ſelon un ordre différent; dans lequel une ſeule offrande remplace toutes les autres; ſans lequel on ne connoît ni devanciers ni ſucceſſeurs: en ſorte que déſormais c'eſt par lui ſeul & pour toûjours que les hommes auront accès auprès du Pere.

5°. Celui qui eſt Roi & Pontife éternel, eſt auſſi devenu Juge de tous les hommes. Il n'a paru ſur la terre que comme Sauveur: il n'a jugé perſonne, & a été condamné lui-même. Mais re-

(*a*) Hebr. *Præ utero & præ aurora tibi eſt genitura ea.* Ce tour Hébraïque revient à ceci: *eras priuſquam ſet mater tua, & ante conditam lucem.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. vêtu de la puiſſance du Pere, il exercera un jugement terrible ſur les Rois & ſur les Nations. Tout ſera ſoumis ou briſé devant lui.

6°. Il aura ainſi paru dans deux états d'une extrême différence; l'un dans lequel ſes fonctions lui auront couté des fatigues & une altération ſemblable à celle d'un voyageur qui boit dans ſon paſſage l'eau bourbeuſe du torrent; l'autre dans lequel il ſera grand & élevé en gloire.

La Synagogue a chanté ce Pſeaume & l'Egliſe le chante: mais au lieu que les Juifs en reſpectoient le ſens & les promeſſes ſans les comprendre; il eſt dans la bouche des Chrétiens un vrai chant triomphal, que l'évènement rend intelligible, & qui eſt l'expreſſion de leur bonheur.

Parmi les différentes paroles ſorties de la bouche de Jeſus-Chriſt, arrêtons-nous à celles qu'il proféra ſur la Croix: *Mon Pere*, s'écria-t-il prêt à rendre les derniers
Luc. 23: 46. ſoupirs, *je remets mon eſprit entre vos mains*. Le Pſeaume trentième d'où ces mots ſont tirés eſt d'un bout à l'autre la prière la plus conforme à ſon état actuel. On y trouve une vive peinture de ſes ſouffrances, & celle de l'attente où il eſt d'une délivrance promte. Il propoſe même la vie nouvelle qui lui eſt accordée, comme

puiſſant motif de la confiance de tous s juſtes qui ſouffrent. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce ſentiment peut faire trouver ces pales citées par Jeſus-Chriſt ſur la Croix, u compatibles avec celles qu'il avoit oférées peu auparavant : *Mon Dieu, n Dieu, pourquoi m'avez-vous abanné!* *Matt.* 27 : 47.

Celſe & les autres ennemis du nom rétien, loin de diſconvenir que ces roles ſoient ſorties de la bouche du riſt attaché au bois, les ont relevées mme la honte de notre religion. Voilà, ent-ils, des paroles de déſeſpoir. Il n'y ni grandeur ni patience dans celui que Chrétiens honorent : & bien loin d'ar l'eſprit de Dieu, il ne montre pas me la tranquillité d'un homme con. nt.

Nous ne répondrons pas à Celſe, que ui qui a été fait victime pour nous s, portoit en ce moment tout le poids la Juſtice Divine. Celſe n'entendroit d'abord ce langage : mais nous lui ons remarquer que ces paroles étoient t connues des Juifs qui les entendit, & qu'elles ſervirent à toucher les , & à convaincre les autres de l'opireté la plus criminelle. Depuis mille leurs peres chantoient ces paroles

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dans leurs assemblées. Les Israëlites en les récitant avec tout le cantique dont elles sont le commencement, s'occupoient des deux états d'un homme extraordinaire qui devoit être traité comme un imposteur, & réduit au plus horrible accablement, puis être élevé en gloire pour annoncer avec les siens le vrai Dieu à toutes les Nations, & pour établir la Justice dans un peuple que Dieu devoit faire naître.

Analyse du Psaume 21. qui a beaucoup plus d'énergie dans le texte Hebraique que dans la Vulgate.

Quel est l'homme, quel est l'évènement où l'on puisse trouver la réunion des deux traits qui partagent tout le Psaume : je veux dire l'état d'un homme poursuivi jusqu'à avoir les pieds & les mains percés comme un malfaiteur, & le passage du même homme à une vie nouvelle, où il sera mis à la tête des adorateurs qui reviendront à Dieu de toutes les Nations ?

Ces deux caractères ne concourent qu'en Jesus-Christ. Ses Disciples ne tardèrent pas à avoir & à faire sentir aux autres l'accord singulier de tout ce cantique avec les circonstances qui accompagnèrent & suivirent la mort de leur Maître. Mais ses ennemis que la citation conduisoit à l'intelligence du reste, loin d'en faire l'application à ce qui étoit sous leurs yeux, enchérirent par mille insultes

xprimées dans le Pſeaume, ſur les trai- LA DÉ-
mens des ſoldats Romains qui avoient MONSTRA.
xécuté les ordres du miniſtère public, EVANGEL.
: fait entr'eux le partage de ſes habits.
es ſoldats du Gouverneur, & les Juifs
:compliſſoient ainſi, ſans le ſavoir, tou-
s les particularités qui ſont détaillées
ıns la première partie de la Prophétie
ıſſi nettement que dans l'hiſtoire Evan-
élique.

La propagation de la doctrine de cet
ɔmme pourſuivi à mort, & l'adoration
ı vrai Dieu, que les Envoyés du Chriſt
ıt fait connoître à tous les peuples,
ınt les évènemens auſſi clairement mar-
ıés dans la ſeconde Partie. Il eſt diſtin-
:ement parlé dans celle-ci du repas qui
donne dans l'aſſemblée de Religion,
ıquel les petits & les grands viendront
rendre part, où les pauvres trouveront
:xcellente nourriture, & où les Puiſſans
ı ſiécle s'abaiſſeront profondément de-
ant l'Auteur de tous leurs biens.

Celui qui au commencement de cette
rière éprouve l'excès de triſteſſe conve-
able à la nature humaine, dans l'obli-
ation de mourir ſous l'effort de ſes enne-
ıis victorieux, & à l'état de victime qui
: charge de la malédiction dûe à nos
échés; glorifie enſuite ſon Pere de la

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

nombreuſe poſtérité qu'il lui accorde; enfin de la communication qui ſe va faire des vrais biens par ſes prédicateurs diſperſés d'un bout de la terre à l'autre.

Quel autre eſprit que celui de Dieu a pu par avance arranger dans ce détail, 1°. les circonſtances préciſes de la mort du Chriſt; 2°. le cri le plus conforme à ſon impuiſſance apparente qui fait le triomphe de ſes ennemis; 3°. ſa délivrance & ſon retour à la vie; 4°. les articles les plus diſtingués de ſa doctrine; 5°. le culte du vrai Dieu qui alloit être étendu par ſes Envoyés dans toutes les parties de la terre; 6°. la naiſſance d'un peuple auquel Dieu va donner l'être, avec un nom auparavant inconnu? Tout cela eſt arrivé.

Quel autre eſprit que celui de Dieu a pu dans le tems conduire la langue d'un homme raſſaſié d'opprobres & d'angoiſſes, à la juſte citation des premiers mots d'un Pſeaume dont tout le reſte eſt l'abrégé fidéle de ſon hiſtoire, & le tableau de tout l'avenir. Il falloit pour cela que Jeſus-Chriſt eût la vraie intelligence des Écritures. Diſons mieux: il en eſt lui-même la clé: c'eſt pour lui que tout eſt dit.

N'omettons pas qu'on voit en toute rencontre combien les Évangéliſtes ſont véridiques, par le ſoin qu'ils ont pris de rapporter

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

)porter des circonſtances qui ſont au
:mier aſpect ou indifférentes ou nuiſi-
:s à l'intention de préconiſer l'œuvre du
ıriſt. Il s'en faut bien qu'elles y ſoient
nuiſibles ni indifférentes dans la réalité.
ıand elles n'apprendroient rien d'im-
rtant aux lecteurs ; elles caractériſent
hiſtoriens : elles atteſtent leur candeur
leur aſſurance. Leur candeur paroît en
qu'ils ne s'étudient pas à plaire par le
oix des faits. Ils les rapportent comme
ſont. Leur aſſurance paroît en ce qu'au
ı d'inventer ou de ſupprimer des cir-
nſtances par intérêt, ils s'engagent dans
s récits qui ne leur ſont pas avanta-
ux, & dans des détails ſur leſquels une
ıle de témoins pouvoient les convain-
: de faux. De ce nombre eſt la mépriſe
quelques aſſiſtans qui n'entendoient pas
lébreu des Pſeaumes, & qui ſe figurè-
ıt que Jeſus en proférant ces premiers
)ts du Pſeaume 21 Eli, Eli, mon Dieu,
)n Dieu, appelloit Élie à ſon ſecours.
Mais ce trait ingénu & d'un ſi petit
)fit pour l'Evangile, même déſavanta-
ıx, ſelon les idées humaines ; prouve
lement & que l'hiſtorien n'a pas ima-
é cette expreſſion de découragement,
que Jeſus ſur la Croix fit uſage de ces
miers mots du Pſeaume 21, qui don-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

nèrent lieu à la mépriſe des étrangers. Or, employer ces mots dans ſon accablement, c'étoit nous expliquer tout le reſte de la Prophétie & toute l'économie de l'œuvre du ſalut.

Le même eſprit qui avoit révélé à David les différens états du Meſſie, a montré aux Apôtres, quoique ſans culture & ſans ſcience, à diſtinguer dans les Pſeaumes tous ces traits prophétiques. Avant l'effuſion de l'Eſprit-Saint, ils comprenoient à peine les diſcours les plus clairs. Après cet évènement, ce ne ſont plus ces matelots du lac de Tibériade, qui ne connoiſſoient que leurs filèts, leurs barques, & le Décalogue. Avant cette effuſion Jeſus leur avoit tout dit : mais ils n'en comprirent le ſens qu'à la réception de l'Eſprit au jour de la Pentecôte. Le voile eſt ôté de deſſus leurs yeux en ce moment. Ils conſultent, ils citent avec intelligence le recueil des Pſeaumes & toutes les Écritures. Ils y diſtinguent comme dans un dépôt public, & produiſent enſuite les titres du Sauveur qu'ils annoncent. Leur prédication eſt fortifiée en toute rencontre par les traits qu'ils en tirent, & qui n'ont jamais eu un ſens juſte & parfait qu'étant appliqués aux diyers états de leur Maître : de ſorte qu'en

i ſeul ſe trouve l'accompliſſement de ut.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ils voyent dans le deuxième Pſeaume nutilité des efforts de ceux qui l'ont op- imé ; la manifeſtation de *la vie nouvelle il tient du Pere* par ſa réſurrection ; & toute puiſſance de Dieu, qui exécute ſes omeſſes & ſes volontés, par les com- ots des plus méchants hommes.

Act. 4 : 25. *Hebr.* 1 : 5. *Hodie genui te.* *Act.* 4 : 26.

Ils voyent dans le quinzième la prière Jeſus-Chriſt mis au tombeau, & la édiction la plus diſtincte de ſa réſur- ction. « Le ſépulcre de David, diſent- ils aux Juifs, eſt au milieu de vous. Son corps y eſt en pouſſière. » C'eſt à un tre que la ſortie du tombeau, & la pré- vation de la pourriture eſt promiſe.

Act. 2 : 25. & 12 : 35.

Ils reconnoiſſent dans le trente-neuviè- l'inſuffiſance des ſacrifices de la loi, nt ils avoient eû dès l'enfance une idée ıvantageuſe. Et ceux d'entr'eux qui ont ntré le plus de zèle pour la loi, juſ- à perſécuter le Chriſtianiſme avec fu- r ; ſont à préſent ceux qui publient le s hautement, que la loi cérémonielle oit qu'une économie proportionnée à roſſièreté de leurs peres, & prépara- e à une loi plus parfaite.

Hebr. 10 : 6.

s citent le quarantième comme une ıture admirable de la charité de Jeſus-

Act. 13

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Christ & de la noirceur, tant de celui qui l'a livré à ses persécuteurs, que de son peuple qui l'a méconnu & condamné.

Le Messie qu'ils voyent communément représenté comme un homme de douleur, est le même qu'ils voient plein de beauté, & revêtu de gloire dans le quarante-quatrième Psaume. Mais l'Empire dont il est mis en possession, n'est point ce régne terrestre que le Juif charnel attendoit. C'est l'Empire de la vérité, de la concorde, & de la justice. La durée en sera éternelle : & celui que Dieu a sacré pour faire régner la vérité dans les cœurs, est lui-même au-dessus de tout. Toutes les intelligences célestes lui sont soumises & l'adorent. Il est Dieu comme celui de qui il a tout reçu.

Hebr. 1 : 8.

Les mêmes Disciples nous ont fait reconnoître dans le Psaume 68 le zèle du Messie pour l'établissement de la vraie justice ; le refus que son peuple feroit de l'entendre ; les traitemens affreux que les siens lui feroient souffrir comme à un étranger & à un imposteur ; l'amertume & le fiel qu'ils lui feroient avaler ; & la longue dispersion qui seroit le châtiment de leur infidélité.

Jean. 2 : 17.
Matt. 27 : 48.
Rom. 11 : 9.

Ces applications des Psaumes, & beaucoup d'autres faites par Jesus-Christ, ou

ar ſes Envoyés, tirent une nouvelle force les circonſtances du tems où ils les firent, & des évènemens qui y ont répondu l'âge en âge. Il s'y trouvoit des traits ans nombre actuellement reconnoiſſables our le tems des Apôtres. Mais cepenant le temple, l'ancien ſacerdoce, & la ation ſubſiſtoient en un corps de Répulique. Quoique le nom du Dieu d'Araham, les bénédictions promiſes, la eligion du cœur commençaſſent à être rêchés par tout; quoiqu'avec les ſociétés hrétiennes les exemples d'une charité ûjours bien-faiſante & d'une pureté parite ſe multipliaſſent de toute part; on uvoit douter ſi cette œuvre ſe ſoutienoit, & l'accompliſſement des prédicns pouvoit devenir plus entier.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce puiſſant témoignage de l'eſprit proétique acquit donc un éclat nouveau and les Juifs furent diſperſés, comme Pſeaume 68 l'annonçoit, & que ſuit le même Pſeaume, Dieu eût ſubſti- aux anciens ſacrifices un culte plus fait; qu'il eût remplacé l'ancien peu- par des ſociétés qui confeſſoient le n de Dieu (*a*); qu'il eût enfin établi nouvelle Sion, où tout homme in-

) Pſeaume 68: 32. Juda ſignifie la confeſſion, la nge, le culte rendu à Dieu.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

distinctement devenoit citoyen & posſeſſeur paiſible, en joignant l'amour du nom de Dieu à la profeſſion exterieure.

Juſques-là les Iſraëlites avoient récité le quatre-vingt-ſixième Pſeaume, ſans le pouvoir entendre. Ils connoiſſoient à la vérité la gloire qui avoit été accordée à la Ville ſainte par préférence aux autres établiſſemens de Jacob. Mais ils ne comprenoient pas comment les Egyptiens, les Perſes, les Africains, & les Aſiatiques deviendroient chers à Dieu; comment ils ſeroient mis au nombre de ceux qui l'honorent. Moins encore comprenoient-ils comment les Philiſtins, les Tyriens, & tous les Étrangers, pourroient être enfans de la Ville de Dieu; ni comment le Seigneur, en parcourant la liſte de tous les peuples, y reconnoîtroit tels & tels devenu habitans de ſa Cité.

La prédication Apoſtolique a dévoilé l'énigme, & la chute de la Jéruſalem terreſtre l'a éclaircie pour les Juifs mêmes, s'ils vouloient l'entendre. Tous les peuples peuvent recevoir la nouvelle vie, être incorporés au peuple adorateur du vrai Dieu, & avoir part aux avantages ineſtimables de la Cité ſainte, que le Très-haut a lui-même fondée.

On n'eſt pas étonné après cela de voir l'Egliſe perpétuellement occupée de la récitation des Pſeaumes : elle connoît la perſonne qui parle dans la plûpart de ces Cantiques ; & au lieu de nous égarer avec certains Interprétes qui nous y font voir uniquement ou David, ou Salomon, ou Ezéchias, ou Zorobabel ; elle éloigne de notre eſprit des évènemens bornés, & peu dignes d'occuper tous les adorateurs dans la durée des ſiécles. Elle chante l'homme de ſouffrances, celui qui a pris ſur lui nos péchés, & qui s'eſt fait victime pour nous. Elle chante le Roi de paix & de juſtice, le Libérateur. Elle nous le montre, & veut que nous le voyions dans les diverſes circonſtances qui répondent exactement aux expreſſions des Pſeaumes, & qui en rempliſſent le ſens. Ils n'en ont plus en effèt la plûpart, & dégénèrent en une emphaſe outrée, lorſqu'ils n'ont plus de rapport aux myſtères du Sauveur. L'application communément en eſt heureuſe qu'à lui.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Raiſon de l'uſage perpétuel que l'Egliſe fait des Pſeaumes.

Ces Cantiques ſont évidemment les prières du Chriſt dans les différentes circonſtances de ſon œuvre, & ſes ſentimens qui deviennent ceux des fidéles, ſont de ſorte la nouriture & le ſoutien de leur piété.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais comme tous les Pſeaumes n'ont pas un rapport immédiat à ſa perſonne; quelques-uns étant ſeulement des leçons de morale, d'autres n'étant que l'expreſſion des gémiſſemens d'une ame pénitente, & vivement touchée de ſes chutes; enfin d'autres étant la peinture des divers états que la Providence réſervoit au peuple Juif; les Pſeaumes ſe diverſifient ſelon tous les beſoins. Ils ſont le vrai langage de la piété, & le précis des preuves de la religion.

Elle n'en a point de plus touchante que la promeſſe faite par le Sauveur, de conſerver les reſtes d'Iſraël diſperſés aux quatre-vents, & de les rappeller un jour à lui. Mais il a donné un relief admirable à cette preuve, en nous montrant dans les Pſeaumes la prédiction des mêmes évènemens. La vérité ne ſe ſeroit trouvée ni dans les Pſeaumes, ni dans la bouche de Jeſus-Chriſt, ſi le temple & la nation ſe fuſſent conſervés en place. Même preuve de faux, ſi les foibles reſtes de cette nation euſſent ſuccombé à la haine univerſelle qui les pourſuit par tout. Mais nous allons voir que c'eſt le Verbe incarné qui a inſpiré David, & qui conſerve aujourd'hui Iſraël contre toute vraiſemblance.

Jeſus-Chriſt après avoir verſé des larmes ſur l'endurciſſement de ſon peuple obſtiné à le rejetter, déclare à pluſieurs repriſes aux habitans de Jéruſalem, qu'ils vont perdre leur ville & leur temple; qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre de celui-ci; qu'ils vont être contraints d'abandonner la terre qui leur a été accordée par un don ſpécial; & qu'il n'a plus de viſite ni de bien à leur faire en commun juſqu'au tems où ils *le reconnoîtront pour la pierre angulaire & fondamentale qui avoit été miſe au rebut par les architectes: & qu'ils diront en revenant à lui: Beni ſoit l'Envoyé du Seigneur.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Luc. 13 : 35. & 19 : 44. *Matt.* 21 : 42. *Marc.* 12 : 10. *Luc.* 20 : 17.

Jeſus-Chriſt ſuit encore ici ſa coûtume fort remarquable de citer l'Écriture par un trait comme échapé, qui laiſſe les indifférens dans l'ignorance, mais qui irrite les déſirs de ceux qui cherchent la vérité. Il leur indique où eſt la preuve: mais il la leur laiſſe développer: il en fait la récompenſe de leur recherche. On n'ignore pas que c'eſt dans le Pſeaume 117 qu'il eſt parlé de la pierre de rebut qui ſera l'appui des deux murs. Nous recourons à ce cantique; & après ces paroles, nous y trouvons de ſuite l'acclamation avec laquelle l'Envoyé du Seigneur ſera reçu de toute la nation. Mais en mettant cette

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. bénédiction publique dans la bouche des Juifs revenus à celui qu'ils ont reietté, Jeſus-Chriſt nous apprend la circonſtance préciſe où tout ce diſcours aura lieu. Ceux qui parlent dans l'acclamation ne ſont point différens de ceux qui reconnoiſſent la pierre rejettée. Ce ſont les mêmes qui parlent dans le reſte du Pſeaume. Ils nous y apprennent les châtimens affreux que Dieu leur a fait éprouver parmi toutes les nations, & l'heureux rappel qui amènera leur acclamation & l'effuſion de leur joie.

Lorſque Jeſus-Chriſt citoit ce Pſeaume, & y joignoit une prédiction expreſſe de la longue ſéparation qu'il devoit mettre entre lui & le peuple Juif, il faiſoit rouler ſa prophétie & celle de David ſur quatre grands évènemens, dont aucun n'étoit accompli, ſçavoir,

1. La réprobation de l'Envoyé de Dieu par les Docteurs de ſon peuple;

2. La diſperſion de ce peuple, avec la chute de ſon temple;

3. Sa longue perſévérance dans le même aveuglement;

4. Enfin ſa future converſion.

Il y a plus de ſeize cens ans que les trois premiers évènemens ont commencé & continuent de s'accomplir. Ils nous répondent du quatriéme, qui eſt la viſite de mi-

ſéricorde que Jeſus-Chriſt leur réſerve. Plaçons nous dans ce moment où les Iſraëlites convertis chanteront le Pſeaume de leur reconnoiſſance. Le ſens d'un bout à l'autre en eſt alors ſimple & ſuivi.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Analyſe du Pſeaume 117.

Les Iſraëlites rappellés, commencent par y rendre graces de la miſéricorde qui vient d'éclater ſur eux. Après avoir été haïs, pourſuivis, & écraſés par des ennemis ſans nombre; après avoir éprouvé les mauvais traitemens de toutes ces nations irritées contr'eux comme des abeilles en furie, ou comme des épines en feu; ils remercient le Seigneur qui les délivre enfin de l'oppreſſion. Ils reconnoiſſent que leur longue miſère eſt un châtiment juſte, quoique ſévère; & ils le glorifient de ne les avoir pas livrés à une entière deſtruction.

Mais quelle eſt leur faute? quel eſt le crime qu'ils ont à ſe reprocher, & auquel ils ont tous pris part? Depuis la captivité de Babylone ils n'ont montré aucun eſprit de retour vers l'idolâtrie. Ils ont toûjours fait profeſſion d'honorer le Dieu d'Abraham, le Créateur & le Conſervateur de tout, le vrai Dieu. Quel eſt donc celui qu'ils confeſſent, & qu'ils reconnoiſſent enfin pour leur Seigneur & leur Dieu?

La grande mépriſe, le grand crime

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dont ils s'avouent coupables, eſt d'avoir méconnu celui qui étoit la porte par laquelle on parvient à la juſtice. Ils avouent que cette porte eſt unique, & qu'en s'éloignant de celui qui eſt la porte, ils étoient bien loin de la juſtice, qu'ils ne cherchoient qu'en eux. Ils s'adreſſent à celui qui les a prévenus, & qui eſt enfin lui-même leur ſalut; à celui qui après avoir été rejetté par leurs peres comme une pierre de rebut & inutile à l'édifice de l'Egliſe de Dieu, eſt devenu la principale pierre de l'angle, pour donner la fermeté à tout l'ouvrage.

Cette grande vérité à laquelle ils ont été ſi long-tems & ſi opiniâtrément oppoſés, devient pour eux ce qu'elle eſt en effèt, *l'œuvre du Seigneur la plus admirable*, & le ſujèt de leur ſurpriſe. Cette œuvre ne leur étoit point connue, & c'étoit leur malheur. Elle leur eſt enfin révélée; & cette connoiſſance les remplit tour à tour de repentir & de raviſſement. Ils ſe livrent aux acclamations & à la joie la plus vive, en demandant leur ſalut à celui qu'ils ont rejetté. Ils ne peuvent contenir leurs tranſports. Ils annoncent le même ſalut à toutes les nations, & publient que celui qu'ils ont méconnu eſt l'Envoyé de Dieu : ils les invitent à connoître l'objèt

le leurs bénédictions. Les ombres ſont enfin diſſipées pour eux, & le Seigneur a fait luire ſur eux ſa lumière. Ils prennent part aux ſolemnités & au feſtin de l'Egliſe. Ils ne ſe peuvent laſſer de dire & de redire avec admiration, que celui qu'ils ont méconnu eſt leur Dieu & leur Sauveur. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Jeſus-Chriſt nous montrant dans la prédiction de David ce qui n'a ceſſé de s'accomplir depuis ſon avertiſſement, met au grand jour cette vérité que le paſſé & l'avenir lui obéiſſent. C'eſt à l'école du Docteur de toute vérité que l'Egliſe a pu apprendre ainſi à s'occuper d'un avenir éloigné comme s'il étoit déja. Elle en jouit par avance, & elle ne doute non plus de la future converſion d'Iſraël que de l'endurciſſement où il perſévère. Elle prévient le moment de l'heureux retour de cette nation déſolée, comme elle l'y invite en d'autres tems en la provoquant par la peinture de ſa miſère, & par la prédiction de ſon changement. *Jeruſalem, Jeruſalem convertere.*

Le Sauveur ne s'eſt pas contenté de produire les preuves de ſa miſſion, en indiquant les traits prophétiques des anciennes Écritures qui la promettoient au peuple Juif. Jeſus-Chriſt reconnoiſſable par l'accompliſſement des anciennes prophé-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Prophéties de Jesus-Christ.

ties, l'eſt encore par l'accompliſſement des ſiennes. Il y a joint ſur la formation de ſon Egliſe, & ſur la perpétuité du miniſtère de ſes Envoyés, d'autres prédictions, dont l'accompliſſement fidéle illuſtre à jamais leurs pouvoirs.

Ceux qui ont des doutes ſur la réalité des prophéties de Jeſus-Chriſt, conviennent qu'on ne gagne rien à dire que les livres de l'Evangile ont été fabriqués après coup ; parce qu'ils ſont indubitablement antérieurs à la ruine de Jéruſalem, & qu'en quelque tems qu'ils ayent été écrits, ils ne peuvent être que divins s'ils annoncent des évènemens qui ſoient arrivés poſtérieurement à la publication des livres ; & qui ayent été de nature à ne pouvoir être prédits ſans une exceſſive témérité. Mais ils prétendent qu'un peu de connoiſſance des affaires du monde ſuffiſoit à Jeſus-Chriſt pour ſentir ſans être prophéte, que l'inquiétude des Juifs les conduiroit bientôt à la perte de leur ville ; & que ſes Envoyés, après quelque réſiſtance, établiroient enfin ſon ſyſtème de religion, parce qu'il étoit d'un caractère à être bien reçu. Voyons ſi la choſe étoit ſi facile à faire, & à prédire.

Après avoir lû l'Evangile, ou ſeulement les trois chapitres qu'on nomme,

Sermon ſur la montagne, où Jeſus-hriſt a rapproché les plus beaux traits ſa doctrine ; eſſayons d'en faire, pour nſi dire, l'horoſcope : ſervons-nous de otre expérience & de la connoiſſance ue nous avons des diſpoſitions du cœur umain, pour prévoir comment cette re-gion ſera reçue dans le monde. Nous omparerons enſuite notre prédiction avec elle de Jeſus-Chriſt, & toutes les deux vec l'évènement. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La religion Chrétienne peut être an-oncée la force en main, ou être aban-lonnée à elle-même, & laiſſée ſans ſup-ort. Qu'arrivera-t-il dans le premier as? Prophétie de Jeſus-Chriſt ſur les perſécutions.

Si un Prince qui a un grand nom & les armées à ſon commandement, pre-oit ſoin d'introduire cette religion dans e monde, peut-être y prendroit-elle pié n quelques lieux à proportion des ſuccès lu conquérant. Encore peut-on penſer ue ce ne ſeroit pas ſans de grands obſta-les ni d'une façon durable, parce qu'elle ondamne les idées reçues & les préju-és de l'enfance, la religion publique & intérêt des Villes les plus floriſſantes. Qu'on porte cette religion, par exemple, à Ephèſe. Cette ville eſt pleine d'orfé-res qui font un aſſez grand trafic des

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

représentations qu'ils débitent en argent & en cuivre, du magnifique temple de leur grande Déesse. Ruiner le culte de la Déesse, c'est ruiner leur fortune. On peut prévoir que la même religion présentée à Eleusis, à Epidaure, ou dans Cithère, & à Paphos, allarmera les Prêtres de Cerès, d'Esculape, & de Vénus. Même incompatibilité par tout ailleurs. On peut juger des obstacles qu'un Prince auroit trouvés en établissant de force le Christianisme, par les résistances opiniâtres, & par les fureurs auxquelles se portérent les Normands, ou les peuples voisins de la Mer Baltique aigris par la sévérité des loix que Charlemagne & Louis son fils, avoient établies pour les rendre Chrétiens. Même conduite au douzième siécle de la part des Prussiens envers Boleslas le Crêpu, Roi de Pologne, qui leur portoit l'Evangile les armes à la main.

Que si suivant la prédiction & l'intention de Jesus-Christ, sa religion est laissée à elle-même; si elle est annoncée par des Ministres qui ne se mettent en peine ni de faire provision d'argent, ni de préparer leurs discours & leurs réponses, ni de se ménager des protections, ni d'employer l'épée contre ceux qui leur résistent;

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ent (& c'eſt le cas où le Chriſtianiſme 'eſt trouvé); eſſayons de prédire quelle era ſa deſtinée. Il en ſera de cette reli-ion comme des idées de Diogène, de Zenon, d'Ariſtote, ou de Platon. Elle era fortune dans quelques écoles, ou eut-être tout au plus dans la tête d'un etit nombre de contemplatifs. Le peu-le qui eſt groſſier & changeant, ou ſera eu touché d'une religion ſi ſage, ou n'y erſévérera pas, & le tout s'en ira en umée.

Si cependant la nouvelle religion, mal-ré la force des préjugés & des paſſions, eut acquérir quelques partiſans; comme s font profeſſion d'aimer les hommes, c de prier pour leurs propres perſécu-eurs; comme ils imitent celui qui fait ever ſon ſoleil ſur les bons & ſur les néchans, ſans jamais maltraiter ceux qui e penſent pas comme eux; une telle ouceur ne peut que les rendre aima-les. On leur paſſera ſans peine quel-ues idées ſingulières ſur la réſurrection c ſur les récompenſes qu'ils attendent. Ces ſpéculations n'incommodent perſon-e: & l'on ſera même fort aiſe dans la ociété d'avoir des voiſins ſi peu difficul-ueux, ſi juſtes, & ſi bien-faiſans.

Ainſi notre prudence nous conduit à

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

faire deux prédictions, l'une que cette religion étant ſans ſupport, loin de ſe répandre, s'en ira promptement à rien; l'autre que ſi elle trouve quelques ſectateurs, on les verra de bon œil, ou du moins on les laiſſera en paix, en conſidération de leur petit nombre, & de ce caractère bien-faiſant qui eſt le grand lien de la ſociété. Telles ſont nos deux prophéties, entièrement conformes à la façon de penſer & d'agir qu'on éprouve par tout. Jeſus-Chriſt en fait deux toutes contraires; l'une, que le royaume des Cieux, ou la prédication de la bonne nouvelle, après des commencemens foibles, prendra de grands accroiſſemens, & durera autant que le monde; l'autre, que ſes Diſciples ſeront par tout haïs, pourſuivis, & traités cruellement. Comment pouvoit-il eſpérer d'être crû, en prédiſant que ſon Evangile, qui eſt la condamnation des uſages univerſels, proſpéreroit par tout quoique ſans ſupport; & comment s'eſt-il flatté de trouver des Diſciples & des Prédicateurs, en débutant par ne leur annoncer à tous que des perſécutions & des ſupplices? Voilà certes l'entier renverſement de nos idées. Par l'évènement on peut voir de l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, ou du nôtre, quel eſt le prophétique.

Voici un autre trait du même Eſprit qui démontre que Jeſus-Chriſt a vû l'avenir, parce que l'avenir lui étoit ſoumis, & que c'eſt lui-même qui en diſpoſe les évènemens.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Prophétie de Jeſus-Chriſt ſur la vocation des Gentils.

Au tems où l'Evangile a été prêché, puis écrit, l'idolâtrie étoit ſi univerſelle & ſi dominante, par les différens rapports qu'elle avoit avec toutes les convoitiſes de l'homme, que la philoſophie la plus éclairée n'avoit oſé la contredire. Socrate, Platon, & Cicéron penſoient bien autrement que le peuple : cependant, ils avertiſſoient leurs Diſciples de s'en tenir aux réglemens publics, d'honorer Bacchus, Vénus, Cupidon, Flore, & des dieux encore plus infâmes ; d'agir en un mot comme le peuple. Ils ſentoient l'inconvénient terrible qu'il y avoit à le contredire : & aucun d'eux ne riſqua l'entrepriſe. Leur complaiſance alla juſqu'à prendre en main la défence du Polytheiſme en le déguiſant comme le firent Ariſtote, Plutarque, & Pline. Ils crûrent l'avoir merveilleuſement ſpiritualiſé, en attachant l'idée du feu à une divinité, de l'eau à une autre, de la végétation à une troiſième, de la génération, & de toutes les productions de la nature, à quelques-uns des noms révérés par la coutume : comme ſi

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

la ſubſtitution d'une phyſique triviale aux idées populaires, pouvoit ou racheter les déſordres que ces idées toûjours ſubſiſtantes autoriſoient également; ou diſculper les adorateurs d'avoir transféré à des êtres inanimés la gloire qui n'eſt dûe qu'à Dieu. Les génies dont les Platoniciens peuploient toute la nature, ſans avoir la moindre connoiſſance de ce qu'ils aſſûroient, laiſſèrent ſubſiſter toutes les folies précédentes, & y en ajoûtèrent de nouvelles. Ils remplirent la ſociété de miſantropes, toûjours pleins de l'eſpérance de pouvoir converſer face à face avec les démons, toûjours occupés de ſacrifices magiques, de ſpectres, & d'apparitions. Telle fut l'imbécillité de l'ancienne philoſophie.

L'idolâtrie, le matérialiſme, & la magie, ces trois ſyſtêmes également pernicieux, que les plus beaux eſprits, quoique protégés & admirés, n'oſèrent ſeulement attaquer, & dont pluſieurs firent l'apologie tour à tour, Jeſus-Chriſt entreprit de les ruiner par la prédication de douze Matelots. Il en prophétiſa la réuſſite, & l'évènement a ſuivi.

Dans ſa prédiction il égala l'étendue de ſon œuvre à celle de la terre & des ſiécles. Depuis le départ des Pêcheurs de Galilée,

levenus, ſelon ſa parole ſi ſurprenante, *utant de Pêcheurs d'hommes*, l'Évangile a cquis des cœurs fidéles dans toutes les nations. Il a percé juſques dans le nou- veau monde, & il porte les derniers coups l'idolâtrie.

LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE. *Matt.* 4 : 19.

Si le choix des Envoyés rend ſa prédi- tion peu vraiſemblable, les moyens qu'il ur recommande achévent de la rendre ncompréhenſible. Il leur recharge d'être omme des agneaux au milieu des loups; e n'employer ni l'argent, ni la prote- tion, ni les diſcours; je ne dis pas étu- iés, mais ſeulement réfléchis; ni la moin- re réſiſtance. Autant ces moyens ſont eu propres à ébranler une opinion uni- erſellement fondée ſur les cupidités du œur humain, autant la triſte annon- e que Jeſus-Chriſt fait à ſes Diſciples e contradictions & de perſécutions vio- ntes, ſemble peu propre à lui attirer es partiſans. Il fait exactement tout ce u'il faut pour ne trouver ni qui veuille ntendre l'Evangile, ni qui le veuille an- oncer.

Entreprendre par de pareils moyens renverſer une religion, qu'on ne ſé- roit nulle-part de l'intérêt de l'État & bonheur des particuliers, c'eſt être ieu ou extravagant: l'alternative eſt iné-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

vitable. C'eſt être extravagant d'annoncer la deſtruction de l'idolâtrie, ſi on n'eſt pas le maître de l'opérer, n'y ayant rien eu ni de ſi fort que l'idolâtrie, ni de ſi dénué de tout ſupport humain qne Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés : c'eſt être Dieu, ſi l'évènement répond à la promeſſe.

Mais depuis cette prédication, que ſont devenus l'Oſiris & l'Iſis des Egyptiens, le Mithras des Perſes, la Mylitta des Arabes, la grande déeſſe de Syrie & d'Ephèſe, la Vénus de Paphos, la Cybele & l'Athys de Phrygie, les puiſſans Dieux protecteurs des Grecs & des Romains, le Teutates des Gaulois, l'Herminſul des Saxons, & tant d'autres ? Ces idoles n'étoient rien, je l'avoue : mais elles oppoſoient aux attaques du Chriſtianiſme les préjugés, le brillant des fêtes, l'entêtement, la ſéduction, l'éloquence, la philoſophie, la magie, la barbarie. Rien n'a tenu contre l'Evangile. Et qu'eſt-ce donc dans la réalité que l'Evangile ? Une parole, un ſouffle : mais un ſouffle ſorti de la bouche de Jeſus-Chriſt.

Il y a ici quelque choſe de plus touchant. Le Sauveur a été mis à mort ſous l'Empereur Tibère, ſans avoir quitté la Judée, ni adreſſé la parole aux Gentils : & auſſi-tôt après la mort du Chriſt ſon

Evangile fut reçu parmi eux. Mais c'eſt précisément la prédiction que l'Evangéiſte S. Jean mèt dans la bouche de ſon Maître. Il lui fait dire ſans la plus petite ombre de vraiſemblance, que l'empire de l'Eſprit de ténébres qui ſe faiſoit adorer à la place du vrai Dieu, alloit tomber, & que la mort du Chriſt ſeroit ſuivie d'un ébranlement univerſel parmi les nations, qui alloient renoncer à l'idolâtrie pour s'attacher à lui.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

» C'eſt maintenant, dit Jeſus-Chriſt, » que le monde va être jugé. C'eſt maintenant que le Prince de ce monde va » être chaſſé dehors ; & pour moi, quand » j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai » tout à moi. » Ces paroles qu'on ſuppoſeroit inutilement avoir été inventées par l'Evangéliſte, ont été reconnues dès le premier ſiécle ; & cela nous ſuffit, puiſque l'idolâtrie étoit encore dominante au troiſième. Mais le coup mortel lui étoit porté. Ses pertes ſe peuvent compter comme les années : & la prédiction ſi deſtituée de vraiſemblance avoit devancé la première chute.

Jean. 12 : 31.

Laiſſons à part l'inſuffiſance de ſes envoyés, & la folie de la croix, qui naturellement devoit leur ôter toute créance. Quel privilége peut avoir, je vous

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

prie, le moment de ſon ſupplice ou de ſa retraite, pour engager les hommes, qui juſqu'à préſent n'ont cru ni en ſa ſageſſe ni en ſes œuvres, à venir à lui tour à tour, & à écouter ſes Envoyés plûtôt que lui? Ou il n'y a pas l'ombre de ſens, ou il y a une préſcience toute divine à attacher à un moment précis la libre converſion des cœurs, au milieu des circonſtances les plus propres à l'empêcher. Cette prophétie eſt ſans contredit le plus fort témoignage que l'Eſprit de Dieu ait rendu à l'œuvre évangélique. Elle attachoit à la miſſion de ſon fils un ſi puiſſant motif de crédibilité, que Jeſus-Chriſt l'a inculquée en cent façons, & ſous une multitude de paraboles également propres à la rendre préſente à tous les eſprits. Toute la Judée a entendu de ſa bouche, & tous les peuples ont appris de ſes Envoyés, avant que les Evangéliſtes euſſent écrit, que le Fils de l'Homme, le Chriſt, alloit donner ſa vie, & qu'en ſuite à la prédication des ſiens, il alloit venir de l'Orient & de l'Occident, du Septentrion & du Midi, une foule d'adorateurs qui auroient place au feſtin du royaume des Cieux, & honoreroient le vrai Dieu à la Compagnie d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob; au lieu que les enfans ingrats

Matt. 8: 11. & *Luc.* 13: 29.

ingrats qui le rejettoient ſeroient mis dehors. Cette prophétie eſt proprement le fond & l'économie de l'Evangile, qui n'a jamais exiſté ſi cette prophétie n'eſt pas réelle. Il porte ainſi avec lui une preuve immortelle de vérité. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si la prédiction du renverſement de l'idolâtrie inſpire à tous les ſiécles ſuivans un juſte reſpect pour le livre qui l'a ſans contredit annoncé bien avant l'accompliſſement ; rien n'étoit plus capable de faire reſpecter dès le commencement la prédication des Apôtres, que la prophétie des circonſtances qui devoient ſuivre immédiatement la mort du Sauveur, & commencer le renverſement de l'idolâtrie.

Prédiction des évènemens précis qui ont immédiatement ſuivi la mort du Sauveur.

Jeſus-Chriſt annonce en toute rencontre à ſes Diſciples, que ſon œuvre étoit ; 1°. d'amener les hommes à la pénitence, dont Jean-Baptiſte avoit fait l'ouverture. 2°. D'établir le royaume des Cieux, ou la vraie ſainteté dans les cœurs. 3°. De ruiner l'empire de l'idolâtrie, que l'eſprit de ténébres avoit étendu par tout où il y avoit des hommes. En un mot, convaincre l'homme de ſa miſère, former les juſtes, & ruiner l'œuvre de l'ancien ſéducteur, voilà la miſſion de Jeſus-Chriſt. Mais dans le moment le plus propre à rendre ſes Diſciples attentifs, il leur fait

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

observer qu'aucune de ces trois opérations ne devoit s'accomplir de ſon vivant, que l'exécution en étoit réſervée *toute entière* à l'eſprit qu'il alloit faire deſcendre ſur eux pour les dédommager de ſa perte. Il va juſqu'à leur déclarer que ces *trois changemens inſignes*, qui étoient l'objèt de ſa venue, & dont aucun n'avoit encore paru, alloient éclater incontinent; qu'ils commenceroient à s'opérer *tous trois* dans très-peu de jours, & *auſſitôt* après ſa retraite.

Jean. 16 : 6.

» Parce que je vous ai, leur dit-il, an-
» noncé le moment de mon départ vers
» mon Pere, la triſteſſe s'eſt emparée de
» votre cœur : cependant, je vous dis la
» vérité : il vous eſt avantageux que je
» m'en aille. Car ſi je ne m'en vais pas, l'Eſ-
» prit conſolateur ne viendra pas à vous :
» mais ſi je m'en vais, je vous l'envoyerai.
» C'eſt lui qui après ſa venue manifeſtera
» parmi les hommes le péché, la juſtice,
» & le jugement. C'eſt à l'eſprit conſola-
» teur qu'il eſt réſervé de manifeſter le
» péché (& de convaincre les hommes de
» leur corruption :) car vous voyez qu'ils
» n'ont point crû en moi. (Le monde eſt
» encore dans ſon impénitence,) c'eſt
» l'Eſprit conſolateur qui (en ma place)
» manifeſtera la juſtice, (& formera la

» ſociété des ſaints :) car pour moi je » m'en retourne vers mon Pere, & vous » ne me verrez plus. C'eſt lui enfin qui » manifeſtera le Jugement ; car la ſen- » tence eſt portée contre le Prince de ce » monde.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Perſuader aux hommes que le péché eſt en eux ; former au milieu de cette corruption un peuple de Juſtes ; ruiner enfin le culte des dieux pour faire adorer le ſeul Etre adorable, voilà autant d'entrepriſes peu vraiſemblables pour un homme auſſi foible en apparence qu'eſt Jeſus-Chriſt. Mais aſſurer comme il fait que ces trois choſes pour leſquelles il eſt venu, & dont aucune n'eſt exécutée, commenceront à s'accomplir préciſément auſſitôt qu'il ne ſera plus ſur la terre, eſt une hardieſſe encore plus inconcevable. Or dès les premiers jours de ſa retraite l'effet parut, & il dure encore.

Celui qui ne proféroit que des paroles de ſageſſe, ne fut point reçu des ſiens. Il eut des auditeurs, & des témoins en foule ; mais il eut peu de diſciples. La crainte les retint, & rendit ſon œuvre juſques-là inutile. Il diſparut ſans avoir ni introduit nulle part le repentir & le changement de conduite ; ni rendu la ſainteté plus commune parmi les peuples ; ni livré

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

la moindre attaque à la tyrannie de l'erreur qui faiſoit adorer tout, excepté Dieu. Si Jeſus-Chriſt n'en a pas tenté l'entrepriſe dans une ſeule ville idolâtre, par exemple à Tyr & à Sidon, des hommes auſſi dépourvûs de talens que le ſont les Apôtres, ſeront-ils plus heureux que lui? Il ne leur reſte qu'à ſe cacher: & ſa mort, comme l'abſurdité de la prédiction, doit ſuffire pour les détromper. Mais loin de fuir comme ils avoient fait lorſque leur Maître vivoit encore, ils ſe montrent publiquement, & l'annoncent dans le temple. L'Eſprit qui leur a été promis en fait ſubitement des hommes nouveaux. Aux deux premières prédications d'un matelot groſſier qui ſe dit le Diſciple du Chriſt, huit mille hommes embraſſent la pénitence, & ſont pénétrés de douleur d'avoir demandé ſa condamnation au Gouverneur. Malgré le dépit & les menaces de l'ordre ſacerdotal, les exemples d'une foi conſtante, & d'une ſublime piété, ſe multiplient à Jéruſalem & dans toute la Judée. L'Egliſe & les mêmes vertus s'étendent à Damas, à Antioche, à Paphos, & à Corinthe: c'eſt-à-dire, dans les villes les plus débordées. L'Evangile donne la première ſecouſſe à l'idolâtrie juſques dans Rome, juſques dans la Cour de Néron,

& dans la famille de Narciſſe, c'eſt-à-dire, dans le centre de tous les excès *.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

* *Rom.* 16. 18.

Il n'eſt point de jour dans les ſix ſiécles ſuivans, où l'autel de quelque dieu, diſons plûtôt, de quelque monſtre, ne ſoit renverſé. Par tout l'idolâtrie perd ſes partiſans. Elle ſe ſauve dans les campagnes, & dégénère en ruſticité. Enfin la Barbarie en rougit elle-même : & dans les quatre continens le vrai Dieu a des adorateurs.

Jeſus-Chriſt n'a donc exécuté par lui-même aucune des trois parties de ſon œuvre : & en les accompliſſant toutes trois ſuivant ſa promeſſe, auſſitôt après ſa retraite, par des hommes incapables de tout ; il n'a laiſſé voir que l'*Eſprit* tout-puiſſant qui étoit en lui, & qu'il avoit mis dans ſes Envoyés.

On ne peut oppoſer à cette preuve que des ténébres. Peut-être Jeſus-Chriſt n'a-t-il pas fait cette prophétie. On a bien de la peine à croire qu'il ait dit ces paroles. On eſt perſuadé qu'il ne les a jamais dites. On trouve dans ſa raiſon la régle infaillible de la conduite que Dieu a dû tenir.

En attendant que nous produiſions les témoignages que les Apôtres ont rendus aux prédictions de Jeſus-Chriſt, & les

LA DÉMONSTRA. VANGEL.

témoignages ſans nombre qui ont été rendus tant à la prédication qu'aux écrits des ſaints Apôtres; arrêtons-nous un inſtant ſur le caractère de l'Evangéliſte de qui nous apprenons la dernière prophétie. Regardons l'Evangile qui la contient comme tout autre écrit, comme tout autre témoignage humain, qui devient croyable à proportion des marques de vérité qui le relèvent. Il n'y a rien qui rende ſon récit ſuſpect : & toutes les préſomptions lui ſont favorables.

On ſait par les rapports du martyr S. Polycarpe, de S. Irénée, & d'Euſebe, que l'Evangéliſte Jean faiſoit ſa réſidence à Ephèſe, où il étoit connu & honoré de toutes les Egliſes d'Aſie. Ce n'eſt point ſon Evangile qui a introduit le Chriſtianiſme dans ces quartiers : mais c'eſt la connoiſſance de la Doctrine Apoſtolique, & l'eſtime ſingulière des vertus de S. Jean, qui ont fait recevoir avec vénération ſon Evangile, écrit le dernier des quatre. C'étoit toûjours la même hiſtoire (*a*), qu'on tenoit de la bouche des témoins oculaires qui en avoient été les prédicateurs; mais mieux circonſtanciée en pluſieurs points.

(*a*) *Sicut tradiderunt qui ab initio ipſi viderunt & miniſtri fuerunt ſermonis.* Luc. 1 : 2.

Il n'y avoit point de témoignage qui fût humainement plus croyable que le ſien. Dans la diſperſion des Apôtres conſternés par la crainte, il étoit reſté ſeul aux piés de ſon Maître juſqu'après ſa mort: ce qui nous a procuré le récit plus détaillé de l'inſcription miſe ſur la Croix; du ſort jetté ſur la robe de JESUS; & du vinaigre qu'on lui fit boire. C'eſt lui qui nous rapporte les dernières volontés du Sauveur, & le ſoin qu'il prit de ſa Mere, en lui aſſurant l'entretien néceſſaire ſur le bien & ſur l'amitié de Jean, dont ce teſtament fait la gloire. Il nous rapporte auſſi la circonſtance de l'ouverture du côté de JESUS après ſa mort; & il y fait l'application de la prophétie qui prédit que le Chriſt ſera percé de coups par les ſiens, & qu'un jour ils reconnoîtront celui qu'ils ont percé. LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *Zachar.* 12: 10.

L'Evangéliſte Jean eſt le ſeul Apôtre qui ait été exactement témoin de tout. Mais il n'étoit point ſeul. Il s'y trouvoit avec une multitude d'aſſiſtans, ou curieux de nouveauté, ou ennemis zèlés de Jeſus-Chriſt, & plus ardens à lui ôter l'honneur que la vie. Toutes ces circonſtances dont ils avoient été inſtruits par leurs yeux, les mettoient en état de confondre

LA DÉMONSTR. EVANGEL.

le récit de l'Evangéliſte s'il s'écartoit de la vérité.

Il y avoit pour lui des hommes plus à craindre encore que les ennemis de l'Evangile. Dans la recherche que nous faiſons ici des moyens humains qui pouvoient naturellement faire recevoir ſon récit, nous devons pareillement faire état de ce qui pouvoit le décréditer dans la ſuppoſition d'impoſture. Son hiſtoire devoit offenſer la délicateſſe ou la jalouſie des autres Diſciples, en s'attribuant, comme il fait par tout, la qualité de *Diſciple bien aimé*; en ſe glorifiant d'avoir reçu chez lui cette Mere vénérable dont JESUS lui avoit fait le leg ſpécial; enfin en couvrant tous les Apôtres de la honte d'avoir fui, accuſation peu néceſſaire au progrès de l'Evangile.

Mais vous voyez par tout dans les récits de S. Jean, la confiance d'un homme qui ne craint ni les réfutations, ni les déſaveux, ni les plaintes. Vous y trouvez l'exactitude d'un témoin parfaitement inſtruit, qui rapporte ſans apprêt & ſans choix ce qui fait pour ſa cauſe, ce qui y paroît indifférent, même ce qui y ſemble contraire, par cette unique raiſon qu'il y étoit, & qu'il dit les choſes naïve-

ent, comme elles ſe ſont paſſées ſous ſes eux. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Selon les régles de la plus ſaine critique, l'exacte conformité du récit des expéditions de Céſar avec les circonſtances des lieux & des affaires d'alors en démontre la vérité, quoique le témoin n'eût, du rapport de Cicéron & de Salluſte, ni droiture ni religion. A plus forte raiſon, cette exactitude à rapporter les plus petits détails, & à ſe ſoutenir ſans mépriſe dans les noms de lieux, de perſonnes, & d'affaires publiques, eſt-elle une démonſtration de vérité, quand le témoin eſt d'une probité reconnue.

Si cette preuve pouvoit acquérir quelque nouveau degré de force, c'eſt parce que l'Evangéliſte ajoûte à la vertu la plus éminente une ſimplicité d'enfant. On en peut juger par la candeur de ſes lettres. Comment un homme auſſi ſimple auroit-il été l'inventeur d'un récit dont il ſeroit impoſſible au fourbe le plus conſommé d'aſſembler les circonſtances ſans broncher dans ſa marche à tout inſtant, & ſans être fréquemment convaincu de faux? Il n'y a donc aucun témoignage qui raſſemble plus de caractères de vérité, que le récit de l'Evangéliſte Jean.

D'où il ſuit que ſi l'on a réſolu de

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. soupçonner de la fourberie dans la ſingulière prédiction des trois œuvres réſervées à l'eſprit dont les Apôtres ſeroient remplis auſſitôt après le départ de leur Maître, l'Evangéliſte en eſt déchargé. Tout au plus il peut avoir été trompé par un homme plus fin que lui, & avoir rapporté ſes paroles avec trop de crédulité : mais puiſque le fait eſt réel, & que ces paroles ſont ſorties de la bouche de celui à qui on les attribue ; comment veut-on qu'un fourbe liſe juſte dans l'avenir le plus prochain, & dans un avenir très-éloigné. Les trois points prédits, ou très-anciennement couchés dans l'Evangile de ſaint Jean, ont commencé à s'accomplir auſſitôt après la retraite de Jeſus. On vit auſſitôt des ſociétés de pénitens & de juſtes à Jéruſalem, à Samarie, & chez les Payens eux-mêmes.

Le Dieu d'Abraham, c'eſt-à-dire, le Créateur qui avoit promis à Abraham de bénir en ſa poſtérité toutes les nations, leur eſt annoncé au nom de ſon deſcendant ; & la décadence de l'idolâtrie commencée à cette prédication va toûjours en augmentant de ſiécle en ſiécle. C'eſt ſurtout la perſévérance de cet accompliſſement dans un avenir éloigné, qui fait connoître de quel eſprit l'Evangéliſte & ſon

Maître étoient animés. Il n'y a donc ici aucune fourberie, ni dans celui qui raconte, ni dans celui qui prophétiſe, & la Miſſion Chrétienne eſt divine. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Une dernière remarque met encore mieux cette prophétie au-deſſus de tout ſoupçon. Saint Jean ne la publia d'abord que de bouche comme le reſte de la vie de ſon Maître. Il n'écrivit que tard, & lorſque le premier ſiécle étoit fort avancé. Les deux premières parties de la prédiction, nous l'avons vû, s'accompliſſent de toute-part. Mais ces commencemens de pénitence & de ſainteté pouvoient n'être pas durables. Le troiſième point de la prédiction qui étoit le plus important, & le plus viſiblement réſervé au pouvoir de Dieu ſeul, n'avoit pas à beaucoup près ſon accompliſſement marqué. Du vivant de l'Evangéliſte l'idolâtrie ſubſiſtoit, & avoit écraſé les Apôtres mêmes. Les efforts de la philoſophie & de la puiſſance temporelle durant les ſiécles ſuivans, ſembloient devoir anéantir le Chriſtianiſme. Il fut réſolu pluſieurs fois de convaincre de faux les prédictions du Meſſie : mais ces efforts rendent témoignage à la prophétie & la conſtatent. L'idolâtrie n'eſt plus, & la parole de Jeſus-Chriſt a ſon effet.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les obſtacles ſuſcités à l'accompliſſement des prophéties, ont été prophétiſés.

Ces obſtacles qui ont rendu la prophétie plus célébre en la contrediſant de deſſein prémédité ; ont été prophétiſés eux-mêmes. Jeſus-Chriſt a prédit à pluſieurs repriſes, & d'une façon très-marquée, que la doctrine du vrai Dieu & les bonnes mœurs alloient s'introduire dans ſa ſociété ; que l'Evangile ſeroit porté d'une ville à l'autre, & s'y ſoutiendroit malgré des combats perpétuels.

Quand un homme qui n'a point reçu l'eſprit prophétique ſe mêle d'annoncer l'avenir, il faut du moins qu'il ne ſe mette pas en contradiction avec la plus conſtante expérience. On pouvoit prévoir humainement que la doctrine de l'Evangile trouveroit des oppoſitions. Mais il ne falloit pas ſe flatter que les ſuccès ſeroient conſtans comme les perſécutions. La connoiſſance du cœur humain montre bien le contraire : & il eſt d'une inſigne témérité, de prédire qu'une doctrine ſera toûjours traverſée & toûjours floriſſante. Il ſuffit même que des opinions ceſſent d'être protégées pour tomber dans un diſcrédit général. Les Dieux des Grecs & des Romains n'ont point d'abord ſouffert de perſécutions. Jamais les Empereurs devenu Chrétiens ne firent mourir ni les prêtres des idoles ni les idolâtres. Lorſ-

que la police ferma les temples des Dieux dans les villes, le culte s'en maintint dans es campagnes, *in Pagis* : d'où eſt venu e nom de Paganiſme. Peu après cependant le ſeul défaut de protection y fit nfin renoncer totalement. On plaida ſans ruit pour la conſervation de l'autel de la aix & du temple de la victoire. Bacchus & Vénus, ces divinités enjouées, pour qui tout l'univers devoit prendre parti, ont tombées comme les autres ; & ſans os théâtres elles n'auroient plus nulle- art ni autel ni aſile.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Toutes les fois qu'on a voulu attaquer es religions dominantes, renverſer l'ancienne police, ou changer les coûtumes les peuples, on a trouvé, il eſt vrai, plus u moins de réſiſtance. Mais tout céde vec le tems. On ſe laſſe de lutter contre e torrent. L'amour du repos amène inſenblement des idées nouvelles : & il n'eſt oint de changemens que la durée des perécutions n'ait introduits. Il n'a été donné u'à la foi des promeſſes & à la ſainteté es mœurs chrétiennes d'éprouver des ttaques perpétuelles, ſoit du dehors, ſoit u dedans, & de ne pas ſuccomber. La rédiction en eſt donc d'autant plus touhante qu'elle étoit ſans vraiſemblance ; & que pour l'accomplir dans ſa plénitude,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

les hommes qui ſont naturellement doux envers ceux qui ne leur font point de mal, ſont ſortis de leur caractère dans l'acharnement qu'ils ont montré à pourſuivre le Chriſtianiſme.

D'une autre part, il eſt naturel à l'homme de ſe détacher de ce qui ne lui attire que des diſgraces, quand elles ne ſont compenſées par aucun dédommagement réel. Mais quoique la conſervation de l'Egliſe au milieu des ſecouſſes que les Puiſſances temporelles & l'eſprit humain lui ont toûjours ſuſcitées, ſoit une preuve ſenſible de la Providence qui veille ſur elle, & la ſoûtient contre toute vraiſemblance, cette preuve tire une illuſtration parfaite de la prédiction qui a été faite d'une choſe ſi peu croyable. Jeſus-Chriſt ne ſe montre pas actuellement lui-même: mais ſa parole n'en paroît que plus puiſſante: & par l'accompliſſement immortel de ſes promeſſes univerſellement publiées avant l'évènement on ſent « qu'il étoit » hier, qu'il eſt aujourd'hui, & qu'il ſera » dans tous les ſiécles.

Heb. 13 : 8.

La conſervation du peuple Juif prédite par J. C. & également ſans vraiſemblance.

S'il ſe trouve après la Religion Chrétienne une ſociété perpétuellement maltraitée & cependant indeſtructible, c'eſt la religion & la nation Juïve. Mais la conſervation de celle-ci n'eſt pas moins

'ouvrage de celui qui a immortaliſé le Chriſtianiſme; & qui à côté de ſon Egliſe a conſervé l'ancien dépôt des preuves qui la manifeſtent, en conſervant l'authenticité de l'ancienne écriture avec le peuple à qui il l'a confiée. Enfin ce qui démontre pleinement la divinité de cette longue & peu vraiſemblable conſervation dans l'adverſité, c'eſt encore la prédiction célébre que Jeſus-Chriſt en a faite. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Qu'on refuſe tout établiſſement aux Juifs; qu'on les contraigne à fuir dans d'autres climats, ou à ſe tenir cachés dans le nôtre; qu'on les admette à ſe montrer parmi nous à des conditions à peine ſupportables; qu'on les dépoſſéde enſuite, comme il eſt arrivé preſque par-tout, du peu de terrain qu'on leur avoit accordé, comme une faveur ſingulière; qu'on les haïſſe; qu'on les écraſe: ils ſubſiſteront. David, Zacharie, & Jeſus-Chriſt ont annoncé que les habitans de Jéruſalem béniront un jour l'Envoyé du Seigneur, après l'avoir mis au rebut; & qu'ils reconnoîtront celui qu'ils ont crucifié.

Quoique ce ſoit un grand ſujèt de ſurpriſe, de voir tout un peuple conſentir perſévéramment pendant une très-longue ſuite de ſiécles à être malheureux, quand il peut ceſſer de l'être en renonçant à quel-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ques opinions ; ce n'eſt pas uniquement la durée de ce peuple coupé par pelotons, qui donne droit de recourir au miracle : & nous ne diſons point que toute opinion perſécutée ſoit pour cela même une doctrine céleſte. Par exemple, on a vû les Gaures (*a*) qui ont eu pour maître Zoroaſtre, qu'on croit avoir vêcu ſous Darius fils d'Hyſtaſpes (*b*), ſubſiſter long-tems dans la Perſe, puis ſe ſauver dans l'Inde plûtôt que de renoncer à leurs pratiques nationales. On les retrouve encore au Mogol ; & il ſemble conſéquemment qu'on puiſſe être dans l'humiliation & ſubſiſter long-tems.

Mais quoiqu'on doive remarquer que les perſécutions ſuſcitées aux Gaures ont été paſſagères, & qu'ils jouiſſent paiſiblement dans l'Inde d'une liberté qui ne s'y refuſe à aucune religion ; il y a une autre raiſon de diſparité, qui ne ſouffre point qu'on mette leur conſervation en parallele avec celle des Chrétiens ou des Juifs perſécutés. Nous ne ſéparons pas les deux marques des deſſeins de Dieu ſur un peuple, qui ſont de ſe conſerver malgré les attaques les plus perſévéramment réité-

(*a*) Ceux qui ſe diſent adorateurs d'un ſeul Dieu ſous le ſymbole du feu. C'eſt le ſentiment que leur attribue M. Hyde, *de Relig. Perſar.*

(*b*) Humphrei Prideaux, *Hiſt. of the Jews.*

rées,

cées, & d'en produire la prédiction diſtincte. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce n'eſt ni la proſpérité ni l'adverſité qui fait preuve des intentions ſpéciales de Dieu : mais c'eſt la proſpérité ou l'adverſité prédite & fidélement accomplie qui porte le caractère de l'Eſprit divin. Il n'y a que Dieu qui puiſſe ſavoir la deſtinée future des Chrétiens, des Juifs, & des Gaures. Il n'y a que Dieu qui puiſſe dire ce qu'ils deviendront deux mille ans après la prédiction. Mais Dieu ne nous a rien annoncé ſur les Gaures ; ni ne les a diſperſés parmi le genre humain pour y être témoins & conſervateurs de quelqu'inſigne vérité : au lieu qu'il a prédit par Daniel & par Jeſus-Chriſt la longue diſperſion des Juifs ; & par les Apôtres, comme par la bouche de leur Maître, la perpétuité ſi peu vraiſemblable de la doctrine évangélique, malgré des traverſes toûjours nouvelles juſqu'à la fin des générations humaines. Ils ajoûtent à cette prophétie la réunion d'Iſraël à l'Egliſe Chrétienne dans les derniers tems : & c'eſt un évènement qui n'eſt pas encore ſous nos yeux, parce qu'il eſt le dernier.

Tous ces évènemens qui ont été dès le commencement de l'Egliſe Chrétienne la preuve lumineuſe de la miſſion de Jeſus-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Chriſt & de ſes Prédicateurs, ont acquis un nouvel éclat avec la ſucceſſion des tems ; puiſque l'étendue & la force de la preuve augmentent comme la fidélité & l'étendue de l'accompliſſement. En effet, aux perſécutions des trois premiers ſiécles ont ſuccédé des combats intérieurs encore plus redoutables, les diſputes, l'intrigue, l'avarice, le faſte. Avec les princes & la multitude des peuples, tous les vices ſont entrés dans l'Egliſe. Elle eut une infinité de membres qui la deshonorèrent. Elle en eut qui travaillèrent à la ruiner, & qui ceſſèrent d'être ſes membres. La raiſon humaine toûjours ennemie ou peu contente de la régle de foi qui la tient en captivité, attaqua tour à tour la divinité du Verbe, puis peu-à-peu tous les articles de la commune & invariable créance. La philoſophie ſurpriſe elle-même des maux qu'elle a cauſés, a encore l'injuſtice de les reprocher au Chriſtianiſme. L'Egliſe eut à ſouffrir de la barbarie des peuples du Nord, qui ſembloient ſe relayer pour la tenir dans des allarmes perpétuelles. Elle n'eut pas moins à ſouffrir de l'ignorance du moyen âge & de toutes les paſſions qui l'ont déchirée : en un mot, elle devoit toûjours ſouffrir & toûjours ſubſiſter.

Cette démonſtration eſt principalement pour nous. A cet égard, la condition des derniers tems de l'Egliſe acquiert un avantage ſur celle des premiers. Ou plûtôt il ſe trouve une juſte compenſation de lumière, qui mèt tous les ſiécles en état de ſe convaincre de la révélation évangélique. Les premiers ſiécles ont vû les œuvres de l'eſprit tout-puiſſant : les ſuivans & les derniers ſentent de plus en plus que Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés ſont le centre où viennent ſe rendre les prophéties précédentes, & d'où il part d'autres prédictions qui ſe juſtifient d'âge en âge. De cette ſorte, l'eſprit de vérité n'a ceſſé & ne ceſſe de juſtifier par ſon témoignage immédiat, la réalité de la miſſion chrétienne. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Nous avions promis de montrer qu'elle eſt divine, ſi l'Eſprit ſaint l'a juſtifiée par les preuves que rapportent les Evangéliſtes. Mais nous avons déja fait plus. La condition n'eſt plus incertaine, & les faits ſe trouvent réels. Sans faire aucun effort pour prouver la divinité des Écritures; il nous ſuffit que ce ſoient d'anciens livres publiés par tout avant l'accompliſſement d'une multitude d'évènemens très-peu vraiſemblables qui s'y trouvent prédits. Voilà le ſceau de l'Eſprit ſaint; & la miſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

sion dont ces livres annoncent la perpétuité, ne va point sans ses preuves.

Mais tous les hommes n'étant pas également à portée ou d'avoir vû les œuvres miraculeuses, ou de faire la comparaison des prophéties anciennes avec les évènemens; ces premières lettres de créance que les Envoyés produisoient, & qui peuvent encore être examinées par des yeux attentifs, ont été fortifiées ou remplacées pour tous par d'autres témoignages très-nombreux les plus dignes de foi que les hommes puissent rendre à ce qu'ils ont vû; & qui, de la sorte, ne faisant qu'un avec les témoignages précédens,

Jean. 20:29. » rendoient ceux qui avoient crû sans » voir les œuvres, aussi heureux que ceux » qui les avoient vûes.

II.

Le témoignage du Baptême.

JE passe donc du témoignage de l'Esprit à celui de l'*eau*, c'est-à-dire, au changement de ceux qui reçûrent d'abord le baptême: parce que ces deux témoignages reviennent au même, le second supposant le premier, & devant en tenir lieu.

Quoiqu'on n'ait pas vû les lettres-patentes de l'érection d'un ſiége Préſidial, ou d'une Cour ſouveraine, on en eſt également ſûr par les atteſtations de ceux qui en ont pris connoiſſance : on l'eſt par la perſévérance de la République à maintenir ces Tribunaux ; & par l'acquieſcement des Provinces qui y portent leurs affaires. Un témoignage peut donc être remplacé par un autre, ſans crainte d'illuſion. C'eſt ainſi que le témoignage rendu par le Pere à ſon Fils au jour de ſa transfiguration, & les témoignages rendus par l'Eſprit ſaint à la miſſion des ouvriers Evangéliques, ont été ſuppléés par les témoins de ces œuvres en faveur de ceux qui crûrent ſans les avoir vûes : & bien loin que ceux-ci ſoient blâmables d'avoir crû ; leur acquieſcement à la prédication & aux Écritures Évangéliques ſur le fondement du témoignage des premiers Fidéles, étoit une conduite infiniment raiſonnable ; puiſqu'ils avoient, pour y ajoûter foi, des motifs incomparablement plus forts que ceux qui déterminent toutes les démarches de la ſociété dans les affaires les plus importantes. Nous faiſons avec la plus parfaite tranquillité un contrat de vente, dans la perſuaſion qu'une terre nous appartient ; que l'acte d'acqui-

LA DEMONSTRAT. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. sition en eſt dans nos mains ; que la minute en eſt chez tel Notaire ; que nous l'avons toûjours affermée ſans trouble ; quoiqu'il ſe pourroit faire, ſi quelqu'un avoit entrepris de nous jouer par des apparences adroitement préparées, qu'il y eût de l'illuſion dans le tout. Cette illuſion devient impoſſible dans les faits qu'on nous propoſe à croire ; à proportion du concours des trois ou quatre caractères ſuivans.

1°. Que les objèts & les faits qu'on nous rapporte n'ayent pas été vûs dans l'obſcurité par manière de preſtiges, mais au grand jour ; ni une ſeule fois en paſſant, mais en pluſieurs lieux, & d'une façon durable qui permette à l'œil de s'aſſurer de ce qu'il voit.

2°. Que les faits rapportés ſoient liés entr'eux, enſorte qu'ils ſe confirment mutuellement, que les ſeconds ſuppoſent les premiers, & qu'avoir vû les uns ſoit autant qu'avoir vû les autres.

3°. Qu'il ne puiſſe y avoir eu de concert entre les témoins qui rapportent ces choſes aux perſonnes qui ne les ont pas vûes.

4°. Que les témoins donnent toutes les aſſurances qu'on peut exiger de leur exactitude & de leur déſintéreſſement.

Ces caractères n'ont aucun beſoin d'être développés. Il ne faut que les appliquer. Ce que l'Evangile préſente n'eſt pas une opinion imaginaire, créée dans une tête, & arrangée avec art. C'eſt une ſuite de faits bien atteſtés. Les œuvres de l'Eſprit de Dieu qui ont été produites en preuves de la miſſion Evangélique, & publiées par les premiers Chrétiens, n'étoient nullement ſujettes à illuſion, ſoit qu'on les conſidère en elles-mêmes, ſoit qu'on les conſidère par les diſpoſitions de ceux qui les rapportent. LA DÉMONSTRA. EVAN. EL.

Pouvoit-on ſe méprendre avec d'autres, avec douze autres, avec cinq cens autres, en entendant la voix de JESUS après ſa réſurrection, en touchant ſes cicatrices, en le voyant agir & manger au milieu de ſes Diſciples?

Les Egliſes pouvoient-elles ſe méprendre ſur le fait de la réſurrection, lorſqu'on les avertiſſoit trente ans après cet évènement, que la plûpart des cinq cens freres qui avoient vû le Sauveur reſſuſcité, étoient encore en vie?

Ceux qui n'avoient pas vû le Chriſt reſſuſcité, avoient pû être témoins de l'effuſion de ſon Eſprit. Ceux qui n'avoient pas vû les miracles de Pierre, avoient vû ceux d'un autre Diſciple. Les

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

derniers faits tenoient lieu des premiers : & tous étoient preuve ſoit de la vérité de la réſurrection, ſoit de la divinité de la miſſion & de l'Écriture Evangélique. Toutes ces choſes étoient inſéparables : une ſeule prouvée, tout étoit prouvé.

Les témoins qui les avoient vûes, touchées, ou entendues, ſe préſentoient partout ſans concert, ſans ſoupçon, ni apparence, ſoit de crédulité, ſoit d'impoſture.

Les Fidéles du ſecond ſiécle étoient convaincus tant par les faits dont ils étoient témoins eux-mêmes, que par les faits qu'ils tenoient des premiers témoins les plus reſpectables de tous. La Gréce & l'Italie, très-probablement la Gaule & l'Eſpagne avoient vû & entendu S. Paul, ou S. Marc, ou S. Clément. Les habitans de Lyon joignoient leurs connoiſſances perſonnelles au récit qu'Irénée leur faiſoit de ce qu'il avoit vû & entendu du vénérable Polycarpe ſon maître. Celui-ci rapportoit aux Egliſes d'Ionie les converſations qu'il avoit eûes avec S. Jean l'Evangéliſte, & avec d'autres Diſciples, ſur les actions & ſur les paroles du Seigneur. Ces ſeuls exemples nous en font concevoir dix mille, qui étoient les mêmes par tout.

Euſeb. Hiſt. Eccleſ.

Ceux

Ceux qui rendoient aux miniſtres de l'Evangile le témoignage d'avoir vû leurs œuvres étoient parfaitement dignes d'être écoutés. C'étoient des hommes faits qui étoient devenu Chrétiens par choix, & avec connoiſſance de cauſe. Les Juifs convertis avoient, conformément aux avis des Apôtres, comparé les promeſſes & les prophéties avec les évènemens. Les Gentils avoient vû un concours étonnant d'œuvres merveilleuſes qui établiſſoient la même miſſion. LA DÉMONSTRA. EVANGEL. II. Petr. 1:19.

Perſonne n'ignore combien il y avoit peu à gagner pour les témoins de ces merveilles: & cette preuve de leur probité a été maniée trop de fois pour avoir beſoin d'être retouchée. Au lieu de montrer de nouveau toutes les paſſions, & tous les intérêts humains réunis, pour écraſer les premiers Fidéles; arrêtons-nous à ce qu'ils eurent à éprouver de la part de leur propre cœur: nous comprendrons par leurs combats intérieurs que la ſeule force de la vérité en a fait des témoins.

Force du témoignage rendu par les premiers Chrétiens.

Si vous exceptez une eſpéce de gens qu'on a de bonne heure accoutumés aux entrepriſes hazardeuſes par l'attrait du pillage, & en qui le grand uſage des crimes a ruiné la conſcience, ou éteint le reſpect des loix; tous les hommes ſont

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

fortement attachés à la religion dans laquelle ils ont été élevés. Ils ne tiennent pas moins fortement à leur patrie & aux intérêts de leur famille. Il n'eſt pas aiſé non plus de rompre les liens qui les attachent à une demeure, à des poſſeſſions, à des plaiſirs, ou à des pratiques dont ils ont contracté une longue habitude. Ce ſont tous ces liens enſemble qui arrêtent ceux à qui l'Evangile eſt annoncé, & qui les retiennent d'autant plus fortement que ce ſont des liens agréables. Comment réſiſter à une femme éplorée qui remontre à ſon mari le déſaſtre inévitable que ſa créance va faire tomber ſur tout ce qu'il a de cher. On conçoit ici mille obſtacles également terribles qui doivent naturellement rendre l'Evangile infructueux. Je ne vois point d'hommes ſur la terre qui ne doivent y apporter une oppoſition invincible, s'ils écoutent leurs intérêts, ou ſeulement leurs préjugés.

Les préjugés des Juifs, entièrement contraires à l'Evangile.

Annonce-t-on l'Evangile aux Juifs? Ils ſont pleins de vénération pour leurs pratiques extérieures, pour la loi qui les diſtingue des autres peuples, pour la famille qui exerce le ſacerdoce, pour le païs que Dieu leur a accordé en propre. Leur temple eſt le lieu que le Seigneur a choiſi pour y faire ſa demeure. Ils

ſeront à jamais le peuple de Dieu. Ils ſont les enfans d'Abraham & d'Iſaac ; la poſtérité chérie. L'avenir le plus brillant leur eſt réſervé. Ils attendent un Meſſie qui les mettra en honneur en leur ſoumettant les nations. Comparent-ils ces idées avec la doctrine Evangélique ? On leur déclare que la loi, le temple, le ſacerdoce, & la conceſſion du païs de Chanaan, ne ſont que des préparatifs ; divins à la vérité ; mais paſſagers, qui ſervoient à régler & à contenir la nation dépoſitaire des promeſſes juſqu'à la manifeſtation du Meſſie ; qu'il doit être mis à mort ; que ſon ſacrifice ſera déſormais le ſeul que Dieu agrée ; qu'on n'en célébrera plus d'autre ; qu'après cette œuvre accomplie le temple va être ſupprimé, & le ſacerdoce anéanti ; que le Meſſie au lieu d'être le conquérant des Nations, en va être le Docteur & le Sauveur ; qu'il va leur communiquer par ſes Envoyés le culte du vrai Dieu, & en faire des enfans d'Abraham par la foi ; que les Juifs qui ſe croyoient le peuple de Dieu par excluſion, ne ſeront plus ſon peuple ; & que la nation qui a abreuvé de fiel & crucifié ſon propre Roi, ſelon la parole des Prophétes, va être, ſelon les mêmes prophéties, arrachée de ſa terre natale, pour

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

demeurer eſclave & vagabonde parmi toutes les nations.

Quelles impreſſions une telle annonce doit-elle naturellement faire ſur les Juifs ? Leur premier mouvement eſt de ne vouloir ni rien examiner, ni rien voir, ou entendre de ce qu'on leur dit, ou qu'on leur montre au doit. Leur zéle qui eſt déréglé par l'amour propre, & qui n'eſt plus qu'une paſſion brutale, ſe convertit en fureur : & au lieu d'écouter les faits, ou de voir le rapport des évènemens avec les prophéties ; ils ſe bouchent les yeux & les oreilles : ils commencent par pourſuivre, même par lapider les Prédicateurs.

On ſent ici quelles révolutions ont dû ſe faire dans le cœur d'un Juif, pour le détacher de ſes premières penſées, & pour lui en faire prendre de ſi différentes. Qu'un témoignage a de force quand il eſt rendu à une vérité de fait par des cœurs qu'elle gagne au milieu de ces préventions ! Un Paul, un Silas, un Barnabé convertis de la ſorte, ne ſont ni des fanatiques échauffés dès l'enfance par les diſcours de leur famille, ni des indépendants qui ſe révoltent contre la loi de leurs peres. Ce ſont des hommes prudens & de ſens raſſis, qui comparent les promeſſes qu'on leur a faites avec les effets qu'ils voyent, & qui

bien loin de mépriſer la loi de leurs peres, commencent à en ſentir la vraie excellence, en recevant les biens réels dont elle étoit la préparation & l'annonce. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

De-là le ſoin extrême que prend ſaint Paul dans toutes ſes lettres addreſſées aux Egliſes où il y avoit beaucoup de Juifs convertis, comme dans celles aux Romains & aux Galates, à plus forte raiſon dans l'épître aux *Hébreux*; de leur faire obſerver dans la loi dont ils avoient connoiſſance, une économie & des deſſeins que ni lui, ni eux n'y avoient vûs; mais que les évènemens leur mettoient nettement ſous les yeux.

Porte-t-on l'Evangile chez les ſchiſmatiques de Samarie? Ils reſpectent Moïſe, & ont la nation Juive en horreur. Ils ne pourront donc ni entendre dire que la loi de Moïſe n'a plus d'exercice; ni ſoutenir la penſée de recevoir des Juifs l'accompliſſement des promeſſes, & l'annonce du ſalut. Oppoſition des Samaritains à l'Evangile.

L'Evangile eſt-il porté aux Gentils? Ils boivent l'iniquité comme l'eau. Point de régle qui les gêne. Leurs plaiſirs au contraire, ſont autoriſés par la religion publique, & conſacrés comme des actions agréables à autant de divinités ſpéciales, qui prennent ſoin de les récom- Préventions des Gentils contre l'Evangile.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

penſer. Les nations les plus puiſſantes ſe ſont toutes préoccupées très-fortement de cette penſée, qu'il falloit être ſcrupuleuſement fidéles aux Dieux auteurs de leur proſpérité, & fermer ſévérement la porte à toute religion étrangère.

Diſpoſition des Philoſophes.

Porte-t-on l'Evangile dans les écoles des Payens? Les Philoſophes malgré leurs diviſions ſe réuniſſent tous en un point, qui eſt d'idolâtrer leur raiſon, & d'eſtimer peu le rapport des ſens. Comment recevront-ils une doctrine dont le premier but eſt d'humilier la raiſon? comment recevront-ils une doctrine qui gît en faits, & qui n'eſt point l'ouvrage de leur intelligence? A coup ſûr ils rejetteront l'Evangile, & préféreront leur jugement aux atteſtations les plus claires, dont ils ſe débaraſſeront en traitant les rapports les plus uniformes de tous nos ſens, de moyens illuſoires, & peu propres à inſtruire un philoſophe. Prenez les hommes dans telle nation & dans telle façon de vivre, ou de penſer qu'il vous plaira : il faut en leur adreſſant l'Evangile, les réſoudre à refondre toutes les idées qu'ils ont priſes, pour s'en former de neuves ; à renoncer à tout ce qu'une longue habitude & l'applaudiſſement de la coutume paroiſſoit rendre auſſi eſtimable

que néceſſaire. Il falloit tout enſemble les réſoudre à embraſſer une religion pleine de gravité, une régle impitoyable, qui pour remédier au libertinage des ſens, & à la fierté de la raiſon, réduiſoit la raiſon & les ſens en captivité. Par un nouveau ſurcroît d'obſtacles, il falloit recevoir des leçons de créance & de conduite, d'une nation qu'on ſavoit deſtituée de philoſophie, & à laquelle ſon extrême ſingularité avoit attiré un mépris univerſel. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais de quoi les Émiſſaires de cette nation ſont-ils porteurs? Ils annoncent au genre humain qu'il faut reconnoître pour Sauveur & pour Maître, un homme qui s'eſt dit plus grand que les Prophétes; antérieur à Abrahain; mis ſous les yeux d'Abraham comme paſſant par avance de la mort à la vie; né avant tous les tems dans le ſein du Pere; le Fils de l'Homme tout enſemble, & le Fils de Dieu; l'héritier de toutes choſes; qui s'eſt dit la Sageſſe venue d'en haut; qui en un mot s'eſt dit Dieu; mais qui a cependant habité parmi nous dans un corps mortel, & a ſouffert la mort. Il eſt vrai qu'on l'annonce revenu à la vie: mais il ne paroît pas; & les biens qu'on promèt de ſa part ſont éloignés & inviſibles.

Veut-on qu'à propos d'un évènement

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

incroyable dans la disposition où sont tous les esprits, & sur la parole de quelques discoureurs sans talent, les hommes renoncent à leur façon de vivre, à leurs plaisirs, à tous les agrémens d'une religion brillante & sensuelle? Les hommes ne se mettent pas à l'étroit de gayeté de cœur. Il n'y a rien sur-tout dont ils soient plus jaloux que de l'indépendance de leur raison. Et si peu, si peu qu'elle leur ait produit par leurs recherches personnelles, ils ont peine à souffrir ce qu'ils ne peuvent concevoir.

Tels sont cependant les sacrifices qu'on fait par tout en devenant Chrétien. Préjugés, habitudes, possessions, raisonnemens, liberté de sentimens, voilà ce que les hommes mettent par tout sous leurs piés. Il faut qu'il y ait eû des évènemens bien singuliers, pour produire de tous côtés cette révolution: & l'on peut juger de la force des motifs qui ont touché les Juifs, les Gentils, les Barbares, les Philosophes mêmes, par le renouvellement universel qui s'est fait en eux. Nouvelles idées, nouvelles espérances manifestées au dehors par une vie toute nouvelle.

Jesus-Christ fait entendre à un Docteur de la loi qui le consultoit, quelle est la nature de ce renouvellement intérieur que

l'Evangile doit opérer dans les cœurs : & il compare cette opération ſpirituelle au ſouffle de l'air dont on entend la voix, & dont on reſſent les ſécouſſes, quoiqu'on ne ſache ni d'où il part, ni où il ſe porte. » Ce n'eſt pas aſſez, dit-il, que » l'homme renaiſſe d'eau, (en faiſant par une purification extérieure la déclaration publique de vouloir changer de vie,) » mais il faut qu'il renaiſſe de l'Eſprit; qu'il change d'idées & d'inclinations; que l'Eſprit en faſſe un homme nouveau. On ne voit ni d'où provient en lui ce changement, ni le terme & les eſpérances où il le conduit. Mais la force de l'eſprit qui le touche, & la conviction des biens que le fidéle attend, ſe montrent au dehors par une réforme qui embraſſe toutes ſes actions & ſa vie entière.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *Joan.* 3 : 8 *&c.*

Cette vie admirable qui après les libertés & les énormités précédentes ſuivoit perſévéramment le Baptême, étoit donc l'expreſſion la moins équivoque du changement que la vûe des miracles & la grace venoit d'opérer en eux. Ainſi quoique la raiſon fût confondue dans les objèts de la révélation, & que les biens promis fuſſent inviſibles; Dieu honoroit l'intelligence de l'homme, & vouloit qu'il fût Chrétien par une détermination ſage, en

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

le frappant au dehors par des motifs auxquels la prévention ou les paſſions ſeules pouvoient réſiſter.

III.

Le témoignage du Sang.

JE m'apperçois que j'ai fait ſentir par avance tout le mérite du troiſième témoignage, qui eſt celui du ſang. Car l'homme n'ayant rien de plus à cœur que ſa vie, s'il la ſacrifie plûtôt que de déſavouer ce qu'il a vû, entendu, & touché, c'eſt le plus fort témoignage qui ſe puiſſe produire d'une choſe ſenſible. Cette atteſtation ſe nomme ſimplement LE MARTYRE, *le témoignage*. Le martyre eſt en effet la preuve par excellence; parce que ſi celle-là n'eſt pas reçue en matière de fait, ou de choſes palpables & ſoumiſes au commun rapport des ſens, il ne faut plus recevoir ni dépoſitions, ni atteſtations. Il eſt impoſſible de rien conſtater. Lettres de nobleſſe, chartres, titres d'acquiſition, priſe de poſſeſſion, lettres-patentes, ſceaux, promulgations de loi, notoriété, tous ces moyens d'être inſtruits de ce qui a été vû, de ce qui a été dit ou réglé, deviennent frivoles & ſans validité. Ce ſont toutes choſes ſenſibles : il

n'y faut plus faire fonds. Il n'y a donc plus de certitude, ni de juſte ſécurité en rien. Car ſur quoi comptera-t-on donc, ſi l'on ne reçoit pas le témoignage que pluſieurs hommes ſages & de ſens raſſis, que des hommes de tout âge, de tout état, de tout caractère, & de tout païs, rendent ſans ſe connoître, en différens tems, en tous lieux, à des choſes qu'ils ont vûes, ou entendues; ſans être ébranlés ni par l'infamie, ni par les rigueurs, ni par la perte de la vie. Nous n'avons rien de comparable à ce témoignage. Il peut y avoir des fous: mais la folie ne fut jamais un mal épidémique.

LA DÉMONSTRATION EVANGEL.

Rien n'eſt ſi peu à ſa place que le diſcours qu'on a coutume de rebattre à l'occaſion des Martyrs du Chriſtianiſme. »Les » fauſſes religions, dit-on, ſe vantent » d'avoir eu leurs martyrs.

Ce qu'il faut penſer de ceux qui meurent pour une opinion.

Je ſai qu'on peut mourir pour le Mahométiſme, & pour toute opinion dont on s'eſt laiſſé prévenir. Mais mourir pour une choſe qu'on n'a ni vûe, ni appriſe par des rapports certains, c'eſt atteſter ſa perſuaſion, non la choſe même.

Celui qui meurt plûtôt que de déſavouer le voyage de Mahomèt au Ciel, dont qui que ce ſoit n'a été témoin, n'atteſte que ſa propre prévention en faveur

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

de ce célebre Arabe. Il n'y a point de Mahométan qui ſe ſoit jamais donné pour témoin oculaire d'aucune partie de la miſſion du prétendu Prophéte. Quelqu'un l'a-t-il accompagné ſur l'eſcalier de lumière? quelqu'un a-t-il vû le grand coq, & exactement pris ſes dimenſions? quelqu'un au défaut du meſurage des Cieux fait par lui-même, a-t-il entendu des Experts qui lui ayent certifié cet arpentage, & ces curioſités ſi peu importantes à la ſanctification des ames? C'eſt trop inſiſter ſur des choſes ridicules. Le Mahométiſme, & toutes les révélations qui ſe ſont paſſées dans le ſecrèt, peuvent bien avoir des confeſſeurs: mais elles n'ont point de martyrs.

Au contraire quelqu'incroyable que paroiſſe un évènement, il y a lieu à le démontrer par un témoignage vraiment juridique & convainquant, lorſque les témoins ont pû faire uſage de leurs yeux, de leurs oreilles, & du concours de tous leurs ſens, ſur-tout s'ils l'ont fait ſans concert, ſi d'autres qui ne les connoiſſent pas y joignent de ſemblables témoignages, même au péril de leur vie.

L'homme ne peut donner une plus grande preuve de ſa ſincérité, ou de ſa perſuaſion. Mais comme cette perſuaſion

n'eſt rien quand on n'a ni vû, ni appris les faits par le témoignage de ceux qui les ont vûs ; cette perſuaſion d'avoir vû & ſuivi les faits, quand elle eſt atteſtée par la perte de la vie même, eſt la plus forte preuve de la réalité des faits qui ſe ſont paſſés ſous le ſoleil. C'eſt de la ſorte que le Martyre eſt la grande preuve du Chriſtianiſme, & l'équivalent de tous les autres témoignages.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ceux qui par des motifs que nous nous diſpenſerons d'approfondir, ont eſſayé de réduire les témoins de la vérité de l'Evangile à un très-petit nombre ; ont été parfaitement réfutés par les faits infinis, & par les autorités reſpectables que Dom Thierry Ruinard a rapprochés dans la célebre préface qu'on lit à la tête des *Vrais Actes des Martyrs*. Ces paradoxes ne ſont pas moins réfutés par un nombre infini d'Écrivains contemporains, & par une foule de monumens réels, qui pour n'être pas des piéces par écrit, ou des faits détaillés, ne laiſſent pas d'être des preuves ingénues des exécutions barbares que le Chriſtianiſme occaſionna par tout. On mettoit les Chrétiens aux priſes avec les bêtes dans toutes les arènes que chaque grande ville ambitionnoit d'avoir à l'imitation de Rome. Les priſons, les

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

galères, les carrières, & les mines étoient remplies de Chrétiens. Il y a même pluſieurs faits qui démontrent que la haine du Chriſtianiſme, malgré la douceur & les précautions de pluſieurs Empereurs modérés, avoit dégénéré par tout en fureur, & occaſionné le maſſacre de pluſieurs familles à la fois. Je n'en produirai qu'un trait. On retrouve dans les cimetières qui étoient autrefois hors des portes de nos anciennes villes, des lieux que la piété des fidéles a toûjours diſtingués par le nom de Cimetières des Martyrs. En y creuſant pour faire des fondations, on a ſouvent trouvé des tombeaux de tuf, de pierre, ou de craye, dans leſquels ſont couchés des ſquélettes, avec des clous enfoncés dans les coudes & ſur la tête, ou avec des broches de fer qui les traverſent par les épaules en ſe croiſant ſous la poitrine. Quelques-uns de ces tombeaux ſe ſont trouvé aſſez ſpacieux pour contenir à la fois pluſieurs grands corps, & pluſieurs petits d'une taille inégale (*a*). Preſque tous portent les marques d'une ſemblable cruauté. On voit ce que cela ſignifie. On n'a jamais fait ſouffrir aux enfans des malfaiteurs, la peine dûe aux crimes

(*a*) Voyez *Rom. ſubterr. Gallonius*, & *Prof. Hiſtor. Metropol. Remenſ. Domni Marlot.*

de leurs peres : & la ſépulture honorable qui ſe refuſe aux ſcélérats a viſiblement été procurée à ces familles, par le même Eſprit qui eut la force de demander à Pilate le corps de JESUS, & de le dépoſer avec diſtinction dans un caveau qui n'avoit pas encore ſervi. LA DÉMONSTRA-EVANGEL.

Les Auteurs des trois premiers ſiécles, & les trois anciens continens, ſont pleins non de veſtiges équivoques, mais de monumens très-expreſſifs de la conſtance & du nombre de ceux qui ont donné leur ſang plûtôt que de déſavouer les faits dont ils étoient parfaitement inſtruits. D'habiles critiques (*a*) en ont recueilli & fait valoir les preuves, en écartant non-ſeulement le faux, mais même l'incertain.

Cette preuve qui eſt proprement le témoignage des témoignages, s'eſt accrue comme le nombre des Chrétiens, & s'eſt fortifiée trois cens ans de ſuite. L'œuvre du ſalut avoit déja ceſſé d'être locale, par l'univerſalité de la prédication : mais comme toute la terre a entendu les Prédicateurs, & vérifié leurs écrits; toute la terre a vû couler le ſang des témoins : & Jeſus-Chriſt avoit donné par avance à ce témoignage une force invincible, en prophétiſant contre toute vraiſemblance,

(*a*) Adrien Baillet, & les Bollandiſtes.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

qu'il lui ſeroit rendu devant les tribunaux des Juifs, & des Gentils.

Par tout ce qui précéde il eſt ſenſible qu'on ne peut raiſonnablement douter de la coexiſtence des livres du Nouveau Teſtament, & des Egliſes qui nous les ont uniformément atteſtés & tranſmis. Les témoignages rendus par le Pere à ſon Fils & à ſes Envoyés, ſont également ſûrs, puiſqu'ils ſont rapportés par ces livres, & en même tems remplacés aux yeux de toute la terre, tant par le changement des nations converties, que par la mort conſtante d'une foule de témoins.

OBJECTION.

VOICI ce que j'ai oui avancer de plus ſpécieux pour infirmer cette preuve, par des perſonnes qui avec beaucoup de juſteſſe & de conſéquence dans l'eſprit, ne laiſſoient pas d'héſiter ſur la certitude de la révélation, par un effèt de l'habitude où nous ſommes tous de perdre de vûe les preuves claires quand notre raiſon y oppoſe une demie lueur, ou ſeulement quelques obſcurités.

Nous ne diſconvenons nullement, diſoient-ils, que l'Evangile n'ait une parfaite proportion avec les beſoins de l'homme, ſoit

ſoit pour humilier ſa raiſon préſomptueuſe en l'aſſujètiſſant à la régle de la révélation; ſoit pour incliner ſon cœur à la pratique de toutes les vertus néceſſaires à la ſociété, en lui en préſentant les exemples les plus forts, & les motifs les plus touchants. En ce ſens nous applaudirons toûjours au Chriſtianiſme. Nous n'avons point d'amis plus ſolides que les vrais Chrétiens. Nous avouons encore à la gloire de l'Evangile, qu'en le mettant en parallele avec la doctrine des hommes les plus judicieux, tels qu'ont été Socrate & Confutius; celle-ci eſt froide & deſtituée d'encouragement, n'ayant rien de plus pour animer nos eſpérances que quelques raiſonnemens conformes au goût d'un petit nombre de perſonnes qui réfléchiſſent; mais ſupérieurs à la portée du commun des hommes. Or qu'eſt-ce qu'une morale qui n'eſt que pour les Philoſophes; pour des gens qui ſe croyent tous capables d'en faire une autre encore plus belle? Au lieu que la morale de Jeſus-Chriſt eſt intelligible aux plus petits. Il ne ſe pouvoit rien concevoir de plus populaire que de nous montrer l'un d'entre nous déja placé dans la gloire qui eſt réſervée aux autres. Mais ce n'eſt pas aſſez que l'annonce de cette œuvre ſoit belle

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

& touchante : il faut pouvoir en administrer les preuves dans tous les tems ; & c'eſt ce qui ne paroît pas facile aujourd'hui.

Si l'Evangile s'annonçoit comme une ſimple hiſtoire, ou comme un traité de philoſophie ; nous ne ſerions pas étonnés d'en voir paroître des interprétations différentes, ou des preuves plus ou moins vraiſemblables. Mais on nous préſente l'Evangile comme une alliance que Dieu fait avec l'homme. Et dans la vérité il le faut pour le beſoin de la multitude qui ſe perd dans une opinion diſputable, mais qui entend très-bien les promeſſes faites à Abraham, & l'alliance préſentée par ſon deſcendant à tout le genre humain. Or il n'y a point d'alliance ſans ambaſſade ; & cette ambaſſade doit néceſſairement être une comme l'intention de celui qui l'envoye. Comment donc accorderons-nous l'indiſpenſable unité de la miſſion avec la multiplicité des miniſtères qui changent la doctrine, qui s'entre-condamnent, & qui cependant nous diſent tous avec une égale confiance : *Venez à nous : nous ſommes les Envoyés?*

Quand enfin il reſteroit dans la ſociété un miniſtère qui s'y montrât avec des marques plus avantageuſes que n'en ont

les Auteurs des nouvelles ſectes ; il faudroit que ce miniſtère pût prouver ſon envoi comme le Parlement de Paris prouve ſa Royale inſtitution ; ou par ſes Lettres-patentes, ou en remplaçant la lecture de celles-ci par ſon Greffe, par ſes priviléges, & par les atteſtations perpétuelles de tout ce qui l'environne. En cela le Parlement ne ſe rend pas témoignage à lui-même ; il n'eſt que porteur des témoignages qu'il a d'abord reçus, & continué de recevoir. Mais en eſt-il de même du miniſtère Evangélique ? peut-il aujourd'hui faire revivre les témoignages des œuvres de l'Eſprit, & les témoignages humains qui ont été rendus à l'œuvre Evangélique ? Quand il ſeroit réel qu'ils ont été rendus ; ce n'eſt plus qu'une très-ancienne renommée : il n'eſt plus poſſible de les diſcuter, ni de les comparer avec ce qui en pouvoit ſûrement montrer la force, ou l'invalidité. Le tout eſt ſi loin de nous, que c'eſt comme s'il n'étoit plus.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais ſi l'éloignement & la difficulté d'éclaircir les preuves de la miſſion en ont ruiné la certitude, les Porteurs de l'alliance, quels qu'ils ſoient, n'ont plus que des *oui-dire*, pour alléguer les droits qu'ils s'attribuent. Ils ſe rendent témoignage à eux-mêmes, au lieu de ſe préſen-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ter à la ſuite d'un témoignage qui les prévienne : & l'Evangile n'étant plus qu'une affaire de raiſonnement, nous ne lui voyons plus d'autre mérite que la ſingularité des hazards. Il en ſera comme de la métempſycoſe de Pythagore, qui a trouvé grace chez les Bramines ; ou de cette beauté intellectuelle de la vertu, qui toucha Socrate, & après lui quelques ſectateurs capables de penſer.

Il ne ſuffit donc pas, ajoûte-t-on, de produire comme l'ont fait tant d'Écrivains, les preuves de la religion Chrétienne. Le commun des hommes ni ne lit, ni ne peut entendre ces diſcuſſions : & ceux qui y trouvent le plus de vraiſemblance, ne ſont pas beaucoup plus avancés. Le principal point leur manque.

La religion Chrétienne ſe donnant en effet pour être eſſentiellement l'alliance de Dieu avec les hommes, c'eſt de cette alliance qu'il faut adminiſtrer la preuve toûjours vivante, toûjours intelligible aux moins inſtruits, comme aux plus ſavans. Il faut leur montrer une commiſſion donnée & clairement perpétuée : car on ne peut être ſûr, ni des vrais articles de l'alliance que par ceux qui ont la commiſſion de l'annoncer ; ni ſur-tout de la réalité de leurs pouvoirs que par des

témoignages qui ſe puiſſent toûjours vérifier. Mais ſi les lettres de créance, ou les témoignages équivalans ne ſubſiſtent plus, comment nous les produira-t-on? Nous n'avons point vû les œuvres de l'Eſprit qui pouvoient prouver la miſſion: nous n'avons point vû couler le ſang des témoins qui en étoit comme le remplacement. Les actes de leur martyre ſont perdus, & des legendes communément fabuleuſes en ont pris la place. Le miniſtère reſtant ſans preuve, l'Evangile peut-il paſſer pour une alliance réelle; & n'avons-nous pas un juſte ſujèt de craindre que le tout ne dégénère en illuſion? LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE.

Pour répondre à cette difficulté qui eſt très-preſſante, & qui ſuppoſe notre propre diviſion de matières; c'eſt une néceſſité indiſpenſable de montrer la perpétuité du miniſtère qui eſt porteur de l'alliance; & la perpétuité des témoignages qui garantiſſent l'un & l'autre à toutes les générations.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

CHAPITRE III.

La perpétuité des Témoignages rendus au Miniſtère Evangélique.

CETTE multiplicité de ſectes détachées du corps de l'Egliſe, qui indiſpoſe tant de perſonnes, ne déshonore que l'eſprit particulier qui en eſt l'auteur, & n'affoiblit en rien la certitude du Chriſtianiſme. Le gouvernement d'un État ceſſe-t-il d'être unique & reconnoiſſable, parce qu'il ſe montre dans quelques Provinces des troupes de mécontens, qui ſans avoir entre-elles aucuns liens; ont chacune à part leur bannière, leur nom, & leur méthode ?

On peut diviſer le nom Chrétien: Marcion, Manès, & Arius ſe peuvent dire Chrétiens: mais on ne peut non plus diviſer le Chriſtianiſme qu'on ne peut diviſer l'Apoſtolat. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Médiateur, qu'une alliance, une foi, & un corps très-connu d'Ambaſſadeurs qui ſera le même pour tous les ſiécles. Où ſera l'Apoſtolat, là ſera le Chriſtianiſme.

Les auteurs & les fauteurs des ſchiſmes font voir qu'ils ne connoiſſent pas, ou

n'exécutent pas la volonté de leur Maître, qui n'a pas mis dans la bouche de ſes Envoyés des paroles de contradiction, ni fait partir pluſieurs Ambaſſades au lieu d'une. Il faut donc que les Miniſtres ſchiſmatiques ou n'ayent point reçu de pouvoirs, ce qui rend leurs plus beaux talens inutiles pour le ſalut de ceux qui les écoutent; ou qu'ils ayent perdu à notre égard le droit d'être écoutés, en exerçant à l'écart & dans l'indépendance, une miſſion qui devoit s'adreſſer en tout tems à l'Univers entier, & s'exercer ſolidairement.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les deux grands objèts qui ont occupé le Sauveur ſur la terre, ſont la redemption du genre humain par ſon ſang; & le ſoin d'établir un miniſtère capable par les leçons & par la forme qu'il lui donna de porter à tous les peuples les mêmes dogmes avec les preuves de cet envoi. C'eſt pour prévenir toutes les démarches arbitraires de la raiſon humaine; c'eſt pour fixer à jamais les fidéles par le moyen le plus familier, & le plus ſûr, que Jeſus-Chriſt a adreſſé à toutes les nations & à tous les ſiécles ſon Apoſtolât, c'eſt-à-dire, un corps d'Ambaſſadeurs indiſſoluble & immortel.

Précautions de J. C. pour rendre ſa miſſion toûjours reconnoiſſable.

Dans le deſſein de former ſon Egliſe de Juifs & de Samaritains, de Grecs &

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

de Barbares, il ne commença point par leur préſenter un livre, parce qu'un livre peut être ſuſpect aux uns, inintelligible pour d'autres, & différemment entendu. Il ne jugea pas à propos de leur préſenter un Prédicateur unique, parce que cet Envoyé n'auroit pû être préſent par tout, & qu'il auroit pû abuſer de ſon pouvoir ſe voyant ſeul chargé de l'œuvre. Mais il leur adreſſa un corps de Députés, auxquels il avoit commandé d'annoncer conjointement, & juſqu'à la fin des ſiécles, ce qu'il leur avoit preſcrit; ſoit en le publiant de vive voix, ſoit en le mettant par écrit.

Ce miniſtère auquel Jeſus-Chriſt lui-même a donné le titre d'Ambaſſade, *quos & Apoſtolos nominavit*, coupe pié à toutes les entrepriſes de l'eſprit de l'homme: puiſqu'*il eſt comme les autres miniſtères, inſtitués par manière de compagnie; inſtitution dont l'effet comme l'intention notoire, eſt de prévenir, ou de ſupprimer, les nouveautés & les vûes perſonnelles.* Il faut en même tems, puiſque ce miniſtère doit être perpétuel, que ſes preuves l'accompagnent & le rendent toûjours reconnoiſſable. Le moyen de juſtifier la perpétuité du miniſtère & de ſes preuves eſt ſous nos yeux. Il eſt dans toute la ſociété.

Luc. 6:13.

Les

Les exemples s'en trouvent dans chaque nation, dans chaque province, & dans chaque ville. Quand nous liſons dans l'hiſtoire de France, quel Roi a rendu le Parlement de Paris ſédentaire, qu'on ajoûte à quelle intention il fit cet établiſſement, à la décharge de qui, avec quelles obligations & quelles attributions; nous devenons certains de la vérité de cette hiſtoire, en voyant le même corps ſe ſoutenir juſqu'aujourd'hui avec toutes les marques publiques de ſa royale inſtitution. Cette hiſtoire par elle-même ne fait point preuve: mais elle eſt prouvée par les témoignages ſubſéquens & permanens. De même, nous trouvons la miſſion Evangélique dans une hiſtoire auſſi ancienne que l'Egliſe, & avouée de toutes les ſociétés qui ſe ſont dit Chrétiennes dès le premier ſiécle. Nous ne produiſons point cette hiſtoire pour preuve de l'établiſſement du miniſtère Apoſtolique: moins encore avons-nous recours à l'inſpiration des livres qui la contiennent. Indépendamment de l'eſprit qui en a dirigé les Écrivains, leur hiſtoire ne peut manquer d'accuſer juſte à l'égard du miniſtère unique & immortel, ſi cet établiſſement qu'elle rapporte ſe perpétue dans tous les ſiécles; toûjours dans ſa première forme; toûjours accompagné

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DEMONSTRA. EVANGEL.

des témoignages qui le rendent reconnoiſſable, & qui n'autoriſent que lui. Commençons par les traits qui caractériſent la miſſion dans le récit de tous les Evangéliſtes. Nous en verrons en ſuite les effets juſtificatifs & perpétuels dans la ſociété.

1°: Jeſus-Chriſt en quittant la terre n'adreſſa rien aux hommes par écrit: mais il leur adreſſa l'Apoſtolat. Auſſi l'Egliſe fut-elle formée avant que la parole de la prédication fût écrite; & jamais aucune Egliſe n'a été formée par la lecture d'un livre, mais par la prédication des Envoyés. *La foi vient de l'ouie & de la parole qui a été prêchée.*

Rom. 10: 17.

Quand bien même les Prédicateurs auroient préſenté d'abord un traité écrit, encore auroit-il fallu préalablement faire connoître leur perſonne, & certifier le traité par la juſtification de leur envoi. Cela ſe pratique chez les peuples policés, & chez les peuples barbares: parce que tous veulent être ſûrs des perſonnes avec qui ils traitent. L'Apoſtolat devance donc l'Écriture.

2°. Jeſus-Chriſt en établiſſant le miniſtère n'a point parlé à un ſeul Miniſtre, mais à pluſieurs enſemble. *Ite. Docete.* C'eſt donc un corps d'Ambaſſade qu'il

envoye, & qu'il nous faudra retrouver. LA DÉ-

3°. La commiſſion de ce corps em- MONSTRA.
braſſe toute la terre. *Docete omnes gentes.* EVANGEL.
Le miniſtère n'eſt donc point local dans ſa totalité. Il n'eſt point comme le ſacerdoce Lévitique attaché à une ville & à un temple unique. Il eſt univerſel.

4°. Quoique diſperſé par-tout, ce miniſtère eſt étroitement aſtreint à une doctrine unique, & porteur préciſément des mêmes intentions, comme doivent l'être tous ceux qui compoſent une ambaſſade, ou une magiſtrature. On ne les mèt en corps, on ne les aſſujettit à la loi des correſpondances & de la ſubordination, que pour empêcher le partage & les caprices de l'eſprit particulier. *Docentes eos ſervare omnia quæcunque mandavi vobis.*

Il y aura donc concert & ſolidité dans le miniſtère : ſans quoi nulle uniformité dans la commiſſion, nulle certitude dans le traité ; chacun le pouvant interpréter à ſa façon, s'il fait ſon œuvre à part, & ſans en être comptable envers ſa compagnie.

5°. Jeſus-Chriſt en établiſſant des Paſteurs & des Docteurs, leur promit ſon aſſiſtance pour tous les jours juſqu'à la conſommation des tems. *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.* C'eſt donc une légation

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

permanente & une œuvre immortelle. Si la légation ne ſubſiſte plus, toute cette œuvre eſt ſans réalité : & ſi cette œuvre dure juſqu'à la fin des tems, elle ſe perpétue par une ambaſſade qui ne peut être qu'une d'un bout du monde à l'autre. En ſuivant littéralement les paroles de l'inſtituteur, voilà une compagnie miſe en régle, qui a pour objèt le ſalut des hommes par la participation de la doctrine & des mérites du Chriſt; pour département toute la terre; pour durée tous les ſiécles ; pour premier devoir de ne dire que ce que la première légation a reçu de ſon inſtituteur. Mais on apperçoit qu'il faut ici quelque choſe de plus. Puiſque le Miniſtère Chrétien eſt une compagnie établie à demeure & pour toûjours, elle doit, comme toutes les autres, avoir les moyens de créance qui autoriſent & font connoître, même long-tems après l'inſtitution, toutes les compagnies permanentes. Ces moyens ſont deux. 1°. La publicité du Miniſtère & de ſes preuves. 2°. L'unité des Miniſtres, ou leur ſubordination qui n'en fait qu'un corps.

La publicité mèt au grand jour les témoignages qui ſont rendus à la miſſion: & l'unité ou la ſubordination régulière des membres qui agiſſent chacun à leur

manière, au nom d'une compagnie & de la part du légiſlateur qui l'a autoriſée, manifeſte le légitime uſage d'un même pouvoir, quoiqu'exercé par différentes perſonnes, en différens tems & en différens lieux. Ceux qui ſont hors de cette unité, ou n'ont rien reçu, ou abuſent de tout. Ici rien n'eſt arbitraire : ces régles ſont faites avant nous : elles ſont avant l'Égliſe Chrétienne, & ſont les mêmes par tout. Ce ſont les loix de l'humanité : c'eſt par elles que les hommes ſont ſûrs de leur état : & le Verbe en ſe faiſant homme, a conformé l'établiſſement de ſon Égliſe aux moyens qui notifient tous les établiſſemens. Il s'eſt bien gardé de ſoumettre ſon alliance & ſes volontés à l'examen des philoſophes, ou à la déciſion des beaux eſprits, qui ſont à cet égard auſſi ignorans que le reſte des hommes, & plus dangereux, parce qu'ils ſont plus ſuffiſans & plus ſuſceptibles de vûes paſſionnées : mais il a préſenté ſon alliance & les vrais biens à tous les hommes par la voie qui fait leur ſureté, par un miniſtère public & autoriſé. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Qu'un homme s'érige en ambaſſadeur, ou entreprenne d'établir une chambre de judicature, en s'aſſociant des collégues & des ſubalternes : on n'y a point d'égard,

LA DÉMONSTR. EVANGEL.

parce qu'on ſait d'où il vient; ou qu'on ſait même très certainement par le ſimple défaut de témoignage qu'il s'eſt arrogé ce pouvoir, & qu'il n'en a point de réel qu'il puiſſe communiquer à qui que ce ſoit.

D'une autre part, qu'un membre légitime du Sénat de Gênes, ou de quelqu'autre conſeil public, entreprenne de former un tribunal à part, pour régler d'une façon nouvelle les affaires d'une vallée ou d'un bourg, & qu'il veuille pour cela ſe rendre indépendant du corps dont il s'eſt détaché: ſon entrepriſe eſt vaine. L'homme le plus ignorant peut en ſentir l'inſuffiſance. Chacun ſait la nouveauté de ce démembrement. Il porte un nom différent du Sénat de Gênes, & il n'eſt ni avoué ni ſouffert: ou s'il ſe prévaut de quelques ſupports pour ſe maintenir, il ne peut ni anéantir l'autorité de l'ancien Sénat, ni tranſmettre à d'autres un pouvoir légitime.

L'auteur de la première entrepriſe s'arroge ce qu'il n'a point reçu: l'auteur de la ſeconde abuſe viſiblement de ce qu'il a. Le premier ne pouvoit devenir juge qu'étant incorporé à la compagnie qui a les pouvoirs; & l'autre, quoiqu'envoyé, perd le fruit de ſa miſſion, parce qu'il ne

l'exerce pas conjointement avec les autres Envoyés, & conformément à l'inſtitution du miniſtère commun. On ſait le lieu & le jour où il a commencé à faire bande à part. Depuis ce jour-là ſon œuvre a ceſſé d'être celle du corps dont il s'eſt retiré.

Par une ſuite néceſſaire de ces régles univerſellement reçûes, il nous eſt à tous auſſi aiſé de ſavoir s'il y a un traité d'alliance qui nous réconcilie avec Dieu, que de ſavoir s'il y a un traité de paix entre la France & la Hollande. Ce n'eſt point pour nous une recherche pénible de ſavoir où eſt le miniſtère qui mèt l'homme en ſociété avec Dieu par Jeſus-Chriſt. Il eſt public: il ſe préſente avec tous ſes témoignages dans l'Egliſe qui a notoirement étendu ſa foi à tous les tems & à tous les lieux.

Nous n'avons pas beſoin de montrer en détail que telle & telle ſociété, comme celle des Ebionites, celle des Manichéens, celle des Arriens, ne ſont point l'Egliſe de Jeſus-Chriſt; puiſque le miniſtère qui les a aſſemblées eſt de nouvelle introduction, & qu'il a prétendu, contre toute régle, dégrader le miniſtère ancien qui étoit immortel, pour ſe mettre en ſa place. Nous n'avons pas beſoin de montrer que la ſociété des Coptes, ou celle des

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Arméniens n'eſt pas l'Egliſe de Dieu; puiſque le miniſtère qui les gouverne, quoique provenu de la vraie Egliſe, a rompu avec le corps de l'ambaſſade univerſelle, & condamne comme anéanti un miniſtère qui continue juſqu'à la fin des ſiécles à fructifier d'un bout du monde à l'autre. L'Egliſe Catholique eſt celle qui fait porter la parole de vie *à toute créature*; celle qui montre l'ancienne & immortelle ambaſſade, toûjours reconnoiſſable par ce qui a toûjours caractériſé toute ambaſſade; je veux dire par la publicité des témoignages qui l'accompagnent, & par l'unité qui éléve les actions de pluſieurs miniſtres à la gloire de devenir les actions du corps entier.

Marc.16:15.

I.

La publicité du Miniſtère Catholique; & de l'Egliſe Catholique.

C'EST un langage ſynonyme de dire que l'Egliſe Catholique, ou que le Miniſtère Catholique ſe montre en tout tems & à toute la terre, avec des témoignages parfaitement clairs & certains. En effet, quoique l'Egliſe ſoit fort différente du Miniſtère; quoique les Fidéles qui compoſent

l'Egliſe n'ayent reçu ni conſéquemment pu donner de pouvoirs à perſonne ; & que le miniſtère lui vienne néceſſairement de Dieu qui a daigné traiter avec elle, c'eſt pour elle qu'eſt le Miniſtère : c'eſt pour elle que ſont les Envoyés & le Chef de la miſſion : *Omnia veſtra ſunt, ſive Apollo, ſive Cephas.* C'eſt par ce miniſtère qu'elle jouit de tous ſes titres. Elle n'eſt ſure des biens qui s'acquièrent chez elle, & ne les promèt avec confiance, que par la certitude où elle eſt de la ſainteté de ſon miniſtère. Elle confeſſe que c'eſt Jeſus-Chriſt qui eſt l'auteur & le conſommateur de ſa foi ; qu'il eſt le Maître unique de qui elle tient ſa doctrine ; qu'il eſt le modèle de ſes mœurs & le principe de ſa juſtice : c'eſt par lui qu'elle eſt ſainte, & que la ſainteté eſt en tout tems communiquée au moins à un nombre de ſes membres. Mais comme il n'y auroit point d'alliance pour elle ni pour perſonne, s'il n'y avoit point d'Envoyés ; elle eſt autoriſée à ſe dire l'Egliſe ſainte, unique, & catholique, s'il eſt notoire qu'elle a reçu l'unique ambaſſade qui apporte aux hommes la bonne nouvelle & les biens de l'alliance. De cette ſorte, elle a la ſainteté intérieure que l'Eſprit-ſaint communique aux juſtes, & qui ne ſe voit pas. Elle a en

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

I. Cor. 3 : 22.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

même tems la ſainteté extérieure & ſenſible qui eſt l'avantage de tout le corps, & à laquelle tous les particuliers, même les mauvais Chrétiens, ont part; étant notoirement unis au Miniſtère qui a les pouvoirs. Elle connoît & annonce les titres qui la diſtinguent, parce que c'eſt chez elle, & uniquement chez elle que ſe retrouve la forme conſtante de la première & irrévocable miſſion. Perſonne ne peut ignorer que la forme régulière & conſtante des établiſſemens publics eſt ce qui en maintient le fond & qui en montre les pouvoirs, tant qu'ils ne ſont point révoqués. Cette forme ôtée, la ſociété ne ſait plus à quoi s'en tenir. Si donc il y a un Apoſtolat immortel, nous devons par la forme extérieure du Miniſtère qui perpétue le premier envoi, retrouver ſans équivoque la vraie Egliſe que ce miniſtère eſt venu former & ſervir. A côté du miniſtère nous devons retrouver la perpétuité très-ſenſible des preuves qui ont d'abord manifeſté la miſſion, & établi le Chriſtianiſme. Ajoûtons que les progrès de cette perpétuité qui ſe retrouve uniquement dans l'Egliſe Catholique, ſont les mêmes que dans une compagnie de judicature, & dans une Chambre Souveraine qu'on reconnoît long-tems

après ſon établiſſement ſans ambiguité & ſans crainte de mépriſe. Cette eſpéce de tradition, ou de tranſmiſſion, qui ne demande ni livres, ni lectures pour être entendue, n'eſt pas ſeulement publique, mais infaillible. Elle tient à des élections, à des réceptions, à des actes publics, à des bâtimens dont chacun ſait l'uſage; à tant de moyens conſpirans & permanens, qu'il ne ſe peut rien trouver de plus certain dans la ſociété. LA DEMONSTRA. EVANGEL.

La lecture des lettres d'établiſſement ne ſe réitère pas tous les jours: elle n'a même été faite qu'au commencement, & ne ſe demande plus. Cinq cens, ou cinq mille témoins, la choſe eſt indifférente, ont d'abord entendu faire cette lecture. Leur témoignage eſt enſuite remplacé par l'atteſtation de ceux qu'ils en ont inſtruits; par l'exercice même des Miniſtres qui commencent l'établiſſement; par l'incorporation publique de ceux qui leur ſuccédent, & qui rempliſſent les places vacantes; par l'acquieſcement des peuples qui portent leurs affaires à ce Tribunal; par la diſtinction des Chambres, & des affaires dont elles connoiſſent; par la diverſité des fonctions aſſignées aux différens membres qui les compoſent; par la perpétuité des lieux, des uſages, des habits,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

& des priviléges qui leur ſont affectés. Le concours de ces circonſtances eſt équivalent à la réitération journalière des témoignages de l'établiſſement : il y ſupplée.

Les pouvoirs accordés par la puiſſance légiſlative dans les affaires temporelles, ne ſont pas plus viſibles que les droits & l'envoi du miniſtère Catholique : & comme ces pouvoirs temporels ſont atteſtés extérieurement par des marques durables, les droits de l'Egliſe Catholique ſe produiſent avec la même évidence par la conſervation de ſon extérieur, & par la publicité des témoignages rendus d'un jour à l'autre à ſon miniſtère. Suivons cette comparaiſon dans quelque détail.

Perpétuité des témoignages de l'Eſprit qui a formé l'Egliſe Catholique.

Les cinq cens Diſciples qui eurent le bonheur d'entretenir en Galilée le Sauveur reſſuſcité, & les huit mille Juifs qui ſe convertirent aux premières prédications de S. Pierre, appuyées des merveilles de l'Eſprit-ſaint, voilà avec les Apôtres les premiers garants de la miſſion de Jeſus-Chriſt. Les autres fidéles qui groſſirent bientôt l'Egliſe de Jéruſalem, conjointement avec ceux qui dans toute la Judée dépoſoient ce qu'ils avoient vû & entendu : voilà les nouveaux témoins de l'œuvre du Meſſie, & des pouvoirs Apoſtoliques. C'eſt par eux que

commence la publicité. Cinq cens ou cinq mille témoins de la réſurrection, huit mille ou quatre-vingt mille témoins de la deſcente du Saint-Eſprit, c'eſt la même choſe pour les ſiécles ſuivans; parce que les uns & les autres étant morts, leur témoignage a du être remplacé par ceux qui les ont ouis : or nous ſommes auſſi ſûrs d'une atteſtation univerſellement rendue au rapport uniforme de cinq cens témoins, que de celle qui auroit été rendue à cinq mille. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si cependant on veut qu'il y ait, même pour nous, plus de certitude dans les atteſtations rendues par les Fidéles du premier âge au récit de cinq mille témoins de la réſurrection, qu'à celui de cinq cens; & à quatre-vingt mille témoins des merveilles de l'Eſprit-ſaint qu'à huit mille; je dis que l'Egliſe jouit de cet avantage, & d'un avantage fort ſupérieur. Elle a publié & tranſmis par des moyens ſûrs à tous les âges ſuivans, les dépoſitions non de quelques centaines, ou de quelques milliers de témoins de la première miſſion; mais d'une vraie nuée de témoins non-ſuſpects.

Ils ne ſont point ſuſpects, parce qu'il ne peut y avoir ni illuſion dans ce qu'ils ont vû publiquement, ni colluſion dans

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

le rapport de gens qui ne ſe connoiſſoient pas. Ce n'eſt pas un évènement unique, atteſté par les habitans d'une ſeule ville; mais divers évènemens que des témoins ſans nombre aſſurent avoir vûs en différens pays dans des villes célebres, dans une longue ſuite d'années; & tous évènemens qui ſuppoſent le même pouvoir, qui tendent à la même fin. Il eſt égal d'avoir vû Lazare ſorti du tombeau après quatre jours de ſépulture, ou d'avoir vû le Sauveur reſſuſcité. Pluſieurs ont vû les merveilles & les premiers dons de l'Eſprit: d'autres ont vû les réſurrections opérées à Joppé & à Troade: d'autres des miracles auſſi peu équivoques; pluſieurs les ont vûs la plûpart. Or atteſter par troupes les faits poſtérieurs, c'eſt atteſter la réſurrection & l'effuſion des dons de l'Eſprit-ſaint, dont ils ſont les effets & les preuves. De cette ſorte les premiers témoins non-ſeulement ne ſont point ſuſpects, mais ſe trouvent réellement innombrables. La réſurrection du Sauveur, & la miſſion Evangélique, acquièrent par ce moyen une illuſtration qui s'étend & ſe perpétue de toute-part.

L'Egliſe formée à Jéruſalem ne ceſſe de communiquer ſes témoignages & ſes preuves aux autres Egliſes naiſſantes qu

lui en rendent d'auſſi touchans. Tout s'oppoſe à cette correſpondance : & elle s'établit avec une facilité qui eſt elle-même un prodige. La haine n'empêche pas les Samaritains de recevoir des Juifs le ſalut que ceux-ci annoncent. La jalouſie n'empêche pas l'Egliſe de Jéruſalem de ſe réjouir à la nouvelle que l'Eſprit-ſaint qui avoit manifeſté parmi eux ſa préſence, s'étoit communiqué de même aux nouveaux fidéles de Samarie. Quand on connoît les préjugés & les dédains des Iſraëlites à l'égard des nations idolâtres, on ſent que la ſeule force de la vérité a pû porter les Juifs & les Samaritains convertis, à glorifier Dieu de ce qu'il avoit fait part aux Gentils du don de la pénitence pour les conduire à la vie ; au lieu qu'auparavant ils s'attendoient que leur Meſſie n'auroit affaire aux autres nations que pour les écraſer, ou pour les mettre en ſervitude.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Act. 11 : 18.

Les Grecs d'Antioche quoiqu'accoutumés à un langage poli, & à des diſcours ſavans, ne s'offenſent point de la ſimplicité de ceux qui leur apportent l'heureuſe nouvelle. La vérité leur ſuffit, avec ce qui en eſt la marque. L'évidence des faits l'emporte donc par tout ſur les haines nationales, ſur le mépris qu'on faiſoit

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. des Juifs, & ſur la doctrine de la Croix, qui ſéparée de ſes preuves paroiſſoit une extravagance. Tous ne ſont plus qu'un peuple, une même ame, un même nom. Leur gloire n'eſt plus d'être habitans de Jéruſalem ou d'Antioche. L'Egliſe eſt formée. En quelque lieu qu'on ſoit, on peut prendre naiſſance dans cette ville, & en être citoyen. *Pſalm. 86.*

Une telle publicité eſt incomparablement plus grande que n'auroit été celle d'une apparition du Sauveur, vû après ſa réſurrection dans le temple de Jéruſalem en préſence de vingt mille habitans. Ce n'eût été qu'un fait : & pour éluder une rencontre unique on allégueroit les illuſions des ſens, la magie, la faſcination. Nous ne ſerions pas à beaucoup près auſſi touchés aujourd'hui du témoignage rendu dans le ſiécle ſuivant au récit de cette apparition par les enfans des premiers témoins, que nous le ſommes des témoignages rendus ſans concert à la prédication Apoſtolique par ces Egliſes nombreuſes, contre leurs inclinations, malgré leurs préjugés, malgré leurs querelles, malgré l'intérêt le plus capital. Et de peur que vous ne vous teniez ſur la défiance à l'égard du Livre qui raconte quelques-uns de ces faits arrivés à Lydda,

à Joppé, à Damas, à Salamine, à Iconium, à Troade, à Philippes, à Theſſalonique, à Corinthe, à Malte, ou à Rome; c'eſt préciſément dans ces lieux que ſe forment ſubitement des Egliſes que les profanes y ont connues & atteſtées, qui ſubſiſtent encore, & qui ont garanti tant les faits, que l'hiſtoire qui les rapporte. C'eſt ainſi que les Duché & Comté de Bourgogne ſont encore la preuve juſtificative de l'hiſtoire qui établit les Bourguignons dans ces quartiers. C'eſt ainſi que le changement du nom de Gaule en celui de France, juſtifie l'hiſtoire qui incorpore les Rois Francs aux armées Romaines, & qui nous en montre l'agrandiſſement dans la décadence de l'Empire. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Quand on parle devant certains eſprits de l'établiſſement de l'Egliſe, il ſemble qu'on leur conte une avanture d'invention, dont on a mis la ſcène où l'on a voulu, par exemple à Theſſalonique, à Corinthe, & à Rome, plûtôt qu'à Torneo de Laponie; & que pour la rejetter il ſuffiſe de dire: Nous n'y étions pas.

L'Egliſe étoit formée en Italie, conformément au récit de S. Luc, ſous les premiers ſucceſſeurs de Tibère; puiſqu'au rapport des Payens mêmes, on brûloit ſes enfans enduits de poix pour ſervir de *Juvenal.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

fanaux ; illumination digne des jardins & des fêtes d'un Néron. L'Egliſe étoit très-nombreuſe dès lors dans toute l'Aſie-Mineure, puiſqu'un Magiſtrat Romain envoyé par Trajan en Bithynie, fut bleſſé de voir conduire une telle multitude d'habitans au ſupplice, & d'être contraint lui-même par l'uſage à les y envoyer, ſans leur connoître d'autre crime que le nom de Chrétien.

Pline le jeune.

L'Egliſe qui va ſe perpétuer comme le Miniſtère de qui elle a tout reçu, ne ceſſera plus d'en atteſter les œuvres & les pouvoirs. Tous les nouveaux actes, tous les établiſſemens que nous allons voir paroître dans ce corps diſperſé par tout, vont devenir non de ſimples monumens hiſtoriques, propres à exercer les ſavans, mais des témoignages populaires univerſellement rendus au miniſtère, auſſi viſibles à tous, & auſſi immortels que lui.

La première boucle de cette chaîne de témoignages qui tient aux premiers fidéles & s'allonge juſqu'à nous, eſt l'Ordination publique. Ce fut en effet la première démarche des Apôtres à leur retour de la montagne des Oliviers, lorſqu'ils étoient encore tout pleins des régles que le Seigneur venoit de leur donner avant ſon départ, & des promeſſes d'un Mi-

La ſucceſſion très-publique des Miniſtres.

niſtère qui dureroit comme la ſucceſſion des ſiécles. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le premier des Apôtres * ſe léve au milieu de l'Egliſe, qui conſiſtoit alors en ſix-vingt perſonnes. Il y propoſe l'élection d'un homme parfaitement inſtruit de la vie publique du Sauveur depuis le baptême de Jean juſqu'à la réſurrection, & capable de remplir la place qui étoit vacante dans le Collége Apoſtolique. Toute l'Egliſe ſe met en prière, & Matthias reçoit les pouvoirs de l'Apoſtolat. Telle fut la première ſucceſſion dans le Miniſtère. La notoriété n'en pouvoit être plus grande, puiſque toute l'Egliſe y étoit: & c'eſt avec la même ſûreté que l'Egliſe a toûjours reçu depuis & connu les nouveaux Miniſtres à qui les anciens communiquoient les pouvoirs & les fonctions pour la perpétuer elle-même.

* *Act.* 1 : 15.

Nous voyons par pluſieurs autres traits du livre des Actes; par les régles que ſaint Paul donne à Tite & à Timothée; par l'ancien recueil des Conſtitutions qui venoient la plûpart des tems Apoſtoliques; & par la pratique de tous les tems qui ont ſuivi, que l'Egliſe a toûjours employé l'impoſition des mains de ſon Clergé, avec le jeûne ſolemnel & les prières de tout le peuple, afin de rendre la ſucceſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

sion dans le ministère très-publique & très-respectable. Le peuple y a toûjours pris part ; non pour donner aux nouveaux Envoyés des pouvoirs qu'il n'a point reçus, mais pour obtenir la bénédiction du Ciel sur l'œuvre Évangélique ; pour rendre témoignage à la probité de ceux qui y sont appellés ; & pour montrer à tous la ligne de ceux qui sont chargés de l'alliance, & de la communication des vrais biens.

La publicité de la réception des nouveaux Magistrats n'est pas une vaine cérémonie, mais une nouvelle attestation des pouvoirs de la compagnie dans laquelle ils prennent place. On ne peut s'y méprendre : & dans l'Eglise Chrétienne, comme dans l'État civil, cette forme d'institution n'a été mise en usage que pour prévenir les entreprises illégitimes, en notifiant le vrai ministère sans en renouveller davantage les premières preuves. Mais puisque ces preuves sont remplacées, elles sont perpétuées.

Le Ministère connu par les trois ordres de la Hierarchie.

Nous voyons l'administration des premières Eglises entre les mains des Apôtres, des Prêtres, & des Diacres. Tous ensemble selon le degré de leurs pouvoirs & de leurs fonctions, ils veilloient au bien commun. *L'esprit-saint vous a établi inf-*

Act. 20 : 28.

pecteurs pour gouverner l'Egliſe de Dieu, eſt-il dit aux Prêtres de l'Egliſe de Milèt. Mais ce mot d'*Inſpecteurs* n'exprime viſiblement ici que les devoirs généraux du Clergé, & la vigilance néceſſaire à tous les ordres : il n'eſt ni un titre, ni un nom diſtinctif : il le devint enſuite par la réſerve ſpéciale qui en fut naturellement faite au premier ordre. LA DEMONSTRA. EVANGEL.

Les Apôtres & ceux qui leur furent aſſociés, comme Matthias, Barnabé, Paul, & Silas ſe tranſportoient par-tout où ils étoient appellés par l'occaſion, ou par le beſoin. Ils étoient néceſſaires pour fonder les Egliſes, pour ordonner le Clergé, pour confirmer les Néophytes, pour juger définitivement les queſtions ſur la foi. Mais bientôt après lorſque ceux qui compoſoient le premier ordre furent attachés à demeure au gouvernement ſpécial d'un troupeau, ils prirent uniformément, & s'approprièrent le nom modeſte de *Surveillant* (*a*), qui en les diſtinguant les avertiſſoit de la ſollicitude paſtorale dont ils avoient la principale part. Ainſi tous les premiers aſſociés & ſucceſſeurs des Apôtres, ſur-tout à meſure qu'ils devinrent ſédentaires, furent diſtingués dans le Clergé par ce nom d'*Evêque*, comme

(*a*) Ἐπίσκοπος, Evêque.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Timothée & Onéſime à Ephèſe, Tite en Créte, Marc à Alexandrie, Evodius à Antioche, Polycarpe à Smyrne, Lin & Clément à Rome. Cette diſtinction des trois ordres, chargés des différens ſervices néceſſaires aux Egliſes, n'a jamais diſcontinué nulle-part, & nous montre en ſe retrouvant encore la primitive hiérarchie.

Le nom de Pape ou de Pere, qui a été commun à tous les Evêques, fut par la ſuite réſervé à celui qui remplit la première chaire, & qui continue la primauté de Céphas, centre néceſſaire de l'Apoſtolat diſperſé. Ce titre exprime la juſte vénération des Fidéles pour celui qui étant le premier dans l'Epiſcopat, le chef du miniſtère & de l'Egliſe univerſelle, n'a pas ſeulement l'inſpection particulière du diocèſe de Rome, mais embraſſe le maintien du Chriſtianiſme univerſel dans l'étendue de ſes devoirs & dans la généralité de ſa juriſdiction.

Le miniſtère s'étoit montré au premier ſiécle avec toutes les opérations extraordinaires de l'eſprit qui l'autoriſoit : il en montra de nouvelles au ſuivant : mais par la notoriété qu'elles avoient acquiſe les unes & les autres, il commença à n'avoir plus beſoin de les réitérer. La publicité des

preuves précédentes ſe tranſmit comme le miniſtère, & ne s'en ſépara en aucun tems. Comme il ſe montroit ſuffiſamment par l'ordination & par la diſtinction invariable des trois ordres d'ouvriers, il n'attiroit pas moins les yeux par les actes avoués & continuellement réitérés de ſes différens pouvoirs. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il n'en eſt pas des actes d'une compagnie comme d'un monument à demi rongé, ou d'une médaille qu'on peut ſoupçonner de fauſſeté, & dont l'explication peut être conteſtée. Les actes d'une compagnie ſont auſſi vivans qu'elle, & n'ont pas beſoin d'explication. Ils produiſent en tout tems deux effets; l'un de remplir l'objet dont la compagnie a les pouvoirs; l'autre de la montrer elle-même tous les jours, & d'en entretenir la notoriété. La longue inaction la feroit perdre de vûe: au lieu que la réalité de ſes titres ſe fait toûjours ſentir par la perpétuité de ſes fonctions. De même les différens actes du miniſtère Evangélique, & toutes les pratiques ou les établiſſemens émanés de ce pouvoir, ont le double effet de ſanctifier les ames, & de nous tranſmettre les témoignages d'un Apoſtolat immortel. Le Miniſtère connu par ſes actes.

C'eſt aux Paſteurs & aux Théologiens à nous apprendre l'excellence & l'appli-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. cation régulière des moyens par leſquels le miniſtère communique aux Fidéles les effets de l'alliance. Ce que nous conſidérerons ici dans ces pratiques auſſi anciennes que l'Egliſe même, c'eſt l'avantage qu'elles ont par leur viſibilité, d'être les monumens auſſi indeſtructibles que publics de la doctrine apoſtolique & de la légitime autorité. Car il eſt aiſé de voir que ces pratiques étant ſignificatives & permanentes comme le miniſtère qui les employe ſans interruption; elles ſont une vraie perpétuité de témoignages toûjours rendus tant aux dogmes qu'elles expriment qu'à la miſſion de Jeſus-Chriſt & aux pouvoirs de ſes Envoyés dont elles ſont l'exercice. C'eſt de cette ſorte que les actes, les réglemens, & le cérémonial même d'une compagnie de députés ou de ſénateurs atteſtent la réalité de ſes pouvoirs & la nature de ſon département.

Nouvelle preuve de la perpétuité de la miſſion, tirée de l'établiſſement des fêtes Chrétiennes.

Après l'ordination qui devoit perpétuer le miniſtère & ſes fonctions, le premier établiſſement apoſtolique fut celui d'une fête hebdomadaire, qu'on nomma *le jour du Seigneur*, & d'une fête annuelle qu'on nomma *la Pâque* ou *la Réſurrection*. La célébration de ces fêtes étoit une profeſſion claire de la création de tout par un ſeul Dieu, de l'incarnation du Verbe éternel

éternel, de la mort du Meſſie pour notre ſalut, & de ſa réſurrection pour garantie de nos eſpérances. Ces fêtes par leur nom, par l'inſtruction des Paſteurs, & par le ſens de la prière publique, ont toûjours été le Catéchiſme vulgaire de la doctrine Evangélique, & un exercice toûjours nouveau de tous les ſentimens de la piété. Mais les mêmes fêtes perpétuées portoient avec elles d'une ſemaine à l'autre, & d'un ſiécle à l'autre, les preuves de la miſſion ſalutaire. Elles en continuoient ſans interruption les témoignages, parce que la certitude de la miſſion eſt inſéparable de l'atteſtation des faits dont on glorifie Dieu dans chaque ſolemnité, & de la fonction de préſider aux Aſſemblées.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

1°. Nous ne pouvons effectivement refuſer aux fêtes Chrétiennes les témoignages qui réſultent chez les autres peuples de leurs fêtes annuelles, ſur-tout quand elles ſont liées d'ailleurs à des monumens connus. Il en réſulte d'abord l'atteſtation la moins ambigue, & la plus grande célébrité d'un fait.

Le Collége des Prêtres d'Auguſte, & les ſacrifices qu'ils lui faiſoient en certains jours, étant liés avec les actes & les divers monumens de ce Prince, atteſtoient

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

d'une façon très-marquée qu'il avoit vêcu, & qu'on l'avoit déclaré Dieu après ſa mort. Voilà les deux faits qui réſultent de l'établiſſement du Collége Auguſtal, & de ſes fêtes : mais rien de plus. Ni les Pontifes du premier âge, ni leurs ſucceſſeurs, n'atteſtoient qu'Auguſte eût été vû parmi les dieux.

Les Iſmaëlites d'Arabie, d'Afrique, de Perſe, & de divers autres pays, n'ont pû conſpirer dès le commencement & malgré leurs diviſions, à célébrer l'hégire, ou la fuite de Mahomèt hors de la Mecque ſa patrie, pour ſe rendre à Médine, ſans garantir d'une façon inconteſtable la réalité de ce fait.

Or nous ne demandons autre choſe pour le Chriſtianiſme. Les faits ſont réels de part & d'autre, parce qu'ils ont été vûs & atteſtés par tout ſans concert ; ou que ſi un peuple en a célébré la mémoire à l'exemple d'un autre peuple, c'eſt par un effèt de la conviction où ils étoient également de la vérité du fait, touchant les uns comme les autres à la ſource de cette connoiſſance.

Mais atteſter qu'on a vû fuir un homme hors de ſa patrie, & qu'on l'a ſû arrivé, puis établi ailleurs, où il s'eſt effectivement montré en bien des rencontres les

armes à la main ; ce n'eſt pas atteſter qu'on l'ait vû revenir du Ciel avec les marques de ſa miſſion. Ce n'eſt pas atteſter qu'on ait oui la voix de Dieu qui le déclaroit ſon Prophéte. Mahomèt a voulu être crû ſur ſa parole, & s'il n'a pas prouvé ſon ambaſſade, il n'a pû la perpétuer. Ceux qui viendront après lui pouront dire qu'il a tout vû dans le Ciel : mais comme les premiers n'ont été témoins de rien, ceux qui leur ſuccédent n'atteſtent rien de plus que l'exiſtence, la fuite, & les guerres de Mahomèt d'une part, & de l'autre leur vaine confiance en ſon apoſtolat : au lieu qu'atteſter qu'on a vû le Sauveur reſſuſcité, ou qu'on a été témoin de l'effuſion de ſon Eſprit, & des merveilles par le concours deſquelles les Envoyés ont établi la foi de la réſurrection & l'Egliſe, c'eſt diviniſer l'Evangile, & c'eſt le faire avec droit. Atteſter enſuite, comme ont fait les fidéles qui célébroient les mêmes fêtes au ſecond ſiécle, qu'ils avoient entretenu les inſtituteurs de ces fêtes, entendu leurs témoignages, connu leurs intentions, vû leurs œuvres admirables ; c'étoit tranſmettre au troiſième ſiécle & aux ſuivans, les aſſurances de la vérité des faits, & le droit de la publier. Les témoignages rendus d'abord aux faits Evangéliques, & à

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

la divinité de la miſſion qui en eſt inſéparable, ſont donc très-publiquement perpétués par la célébration annuelle & hebdomadaire des fêtes Chrétiennes. Elles ſont dans leur durée l'exacte répétition des mêmes témoignages. C'eſt la même certitude & la même valeur.

S'il y avoit en Orient & en Europe des fêtes annuelles ou hebdomadaires de la dictature de Céſar, inſtituées par Auguſte, & toûjours célébrées depuis, au moins dans les deux mois qui portent leurs noms; ou ſi les Allemands, les Italiens, & les François avoient conſtamment renouvellé d'année en année des tournois & une fête générale en mémoire du couronnement de l'Empereur Charlemagne en l'an 800; ce ſeroit alors apparemment que l'eſprit humain trouveroit qu'il eſt beau de n'ajoûter foi ni à la dictature de Jule-Céſar, ni à l'origine de la dénomination des mois de Juillèt & d'Août, ni au couronnement de Charlemagne.

2°. Ces fêtes & le miniſtère ſont inſéparables. On n'a jamais livré ni le miniſtère, ni la préſidence des fêtes au premier bourgeois, ou au premier artiſan qui voudra ouvrir ſa porte, & attrouper le monde pour les célébrer. Le Paſteur

qui les annonce & qui y préſide, a toûjours été pris dans la ligne très-connue qui perpétue les pouvoirs. Ainſi ces fêtes, en nous conſervant la confeſſion des faits, & en montrant le Paſteur, perpétuent les preuves de ſon miniſtère, comme l'exercice réglé de la judicature perpétue la notoriété du pouvoir des Juges. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'Egliſe a fait plus que d'entretenir la première confeſſion des faits eſſentiels à ſa foi par les mots de *Noël*, ou *Dieu avec nous*, de *Réſurrection*, de *deſcente du Paraclèt*, d'*Epiphanie*, & autres noms très-ſignificatifs qu'elle donne à ſes fêtes. Avec les objèts de ſa joie & de ſa créance que ces noms expriment ſommairement, l'Egliſe a tranſmis à tous les âges ſuivans, les motifs de ſa perſuaſion & la réalité de l'envoi de ſes Miniſtres, par des moyens qui ajoûtent une force infinie aux témoignages précédens. Elle n'a pas inſtitué les ſacremens : mais elle en a réglé l'adminiſtration ſelon l'intention de Jeſus-Chriſt, de manière à en faire une nouvelle école où les mêmes vérités ſe répétent, & ne vont point ſans leurs preuves. Témoignages perpétués par l'extérieur des Sacremens.

On ſait par tous les monumens hiſtoriques, & par la lettre de Pline à Trajan, que l'Egliſe Chrétienne tenoit ſes aſſemblées au jour du ſoleil, « pour chanter

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. » des hymnes au Chriſt comme à un » Dieu, puis pour s'entr'exhorter à la » vertu & à la haine de toute infidélité » dans le commerce de la vie. » On ſait par les premiers Apologiſtes du nom Chrétien, que l'Egliſe aſſembloit ſes enfans le jour du Seigneur, qui eſt celui qu'on nommoit *du ſoleil*, pour leur lire les écrits de ſes premiers miniſtres, pour les encourager à la pratique de ce qu'ils venoient d'entendre, & pour leur diſtribuer les préſens qu'elle avoit reçus pour eux de ſon Inſtituteur. Jamais ni ce miniſtère, ni ces lectures, ni cette diſtribution, ni le choix de ce jour n'ont diſcontinué. C'eſt la raiſon naturelle qui nous prouve que ces livres qui ſe retrouvent par tout les mêmes, comme le miniſtère, les aſſemblées, & les communes pratiques, ſont indubitablement auſſi anciens que l'Egliſe, & qu'ils contiennent la véritable hiſtoire des témoignages univerſellement rendus par les premiers Chrétiens à la miſſion Evangélique. Mais à côté de ces livres, dont nous tâcherons dans peu de faire connoître l'excellence, l'Egliſe en préſente d'autres plus courts auſſi intelligibles, & en un ſens très-véritable, encore plus précieux pour les fidéles; puiſque ſi les Livres Saints contiennent la

doctrine ſalutaire ; les Sacremens qui ſont les livres dont je parle avec la doctrine qu'ils expriment, contiennent la grace & la réalité des biens promis. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Parmi tant de pratiques & de fêtes commémoratives, arrêtons-nous à celle de Pâque. D'abord l'antiquité en eſt la même que celle de l'Egliſe, puiſqu'il y avoit partage pour le choix du jour entre les Gentils convertis & les premiers fidéles Juifs qui ſuivoient encore les uſages de la ſynagogue. La Pâque Chrétienne étoit accompagnée de la célébration du baptême ; de l'impoſition des mains de l'Evêque ſur les nouveaux baptiſés, pour leur communiquer les dons du Saint-Eſprit ; & enfin de leur première participation au repas du Seigneur.

Quoique les Sacremens inſtitués par Jeſus-Chriſt tirent leur force & leur validité de ſon inſtitution ; remarquons que l'Egliſe en demande cependant l'effet par des prières ſolemnelles, qui de la ſorte ſe trouvent être une excellente expoſition de ſa foi : comme la prière que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée, ou la demande que font tous les jours les fidéles du pain qui eſt actuellement ſous leurs mains, eſt une excellente confeſſion de leur di- Les prières de l'Egliſe ſont l'expoſition de ſa foi.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſette naturelle, & de la gratuité des préſens que leur fait la Providence.

Prières pour les Catéchumènes.

C'eſt ainſi que l'Egliſe confeſſoit & confeſſe encore l'état malheureux qui précéde le baptême Chrétien, en demandant pour les Catéchumènes la délivrance de la tyrannie juſques-là exercée ſur eux par les eſprits de ténébres.

Cérémonies inſtructives.

La foi qui ſe trouvoit nettement développée dans les formules de ſes prières, ne l'étoit pas moins dans ſes ſaintes cérémonies. Elle publioit ainſi l'égale puiſſance des trois Perſonnes divines, en conférant le pardon des péchés & la juſtice, par l'égale invocation de toutes les trois; & en joignant en bien des lieux la triple immerſion à la triple invocation.

Les nouveaux Chrétiens étoient mis dans un état de mort ſous les eaux du baptême. Ils en ſortoient comme des hommes régénérés, ou rendu participans d'une vie nouvelle. L'action même extérieure étoit donc une profeſſion claire de mourir au péché, pour ne plus vivre que de la vie de celui qui étant mort & reſſuſcité n'éprouve plus la mort. Cette peinture extérieure qui retraçoit vivement en eux la mort & la réſurrection du Sauveur, n'étoit donc pas moins une déclaration

Gal. 3 : 1. *Rom.* 6 : 3. & 4. *Hebr.* 6 : 4, 5, 6.

publique de la commune croyance de la réſurrection, qu'un engagement à vivre dans l'éloignement du péché. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La réception du baptême étoit par ſa forme le précis de toutes les inſtructions qui avoient précédé; & toutes ces inſtructions n'étant que les ſimples conſéquences d'autant de faits très-publics, le baptême étoit un témoignage rendu, non à des opinions ſyſtématiques & ſuggérées, mais à des évènemens faciles à juſtifier.

L'Egliſe ne recevoit dans ſes aſſemblées ni des viſionaires, ni des entouſiaſtes, ni des philoſophes prévenus d'une doctrine par des raiſonnemens. Elle ſavoit que toutes ces voies conduiſent par l'incertitude à la confuſion & à l'égarement. Elle ramenoit avec ſoin la raiſon à l'excellent moyen qui la fixe en tout tems, & dont Dieu a fait choix pour ſe manifeſter ſans équivoque au genre humain. Ce moyen c'eſt la preuve teſtimoniale, & la parfaite notoriété des faits. Tous les jours l'homme ſage ſe rend malgré ſes préventions à ce qui a été vû & atteſté par des témoins oculaires & déſintéreſſés. L'Egliſe n'admettoit ſes Catéchumènes au baptême qu'après de longs préparatifs, dont le moindre degré, ou le préalable néceſſaire étoit, que les Catéchumènes priſſent ſoin

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

de s'informer des faits Evangéliques, & pûſſent ſe répondre à eux-mêmes comme aux autres, qu'ils avoient vû les premiers miracles, ou qu'ils en avoient vû d'équivalens, ou que les premiers & les ſuivans leur avoient été aſſurés par des témoins non-récuſables. L'Egliſe ne craignoit rien tant qu'une crédulité légère, & une confeſſion chancelante. Elle aimoit mieux compter un moindre nombre d'enfans, que d'avoir à déplorer leurs chutes.

Les Néophytes eux-mêmes ſavoient que la réception du baptême devenoit la condamnation du Judaïſme, & de la vie des Payens. Cette démarche les conduiſoit aux avanies, aux inſultes, à la perte de leurs biens, au martyre. Le danger du témoin le mettoit dans la néceſſité d'aller exactement aux enquêtes, & ajoûtoit à ſon témoignage le mérite de la prudence.

La Confirmation, témoignage rendu aux dons du Saint-Eſprit.

La Confirmation qui ſuivoit le baptême atteſtoit tout enſemble la première effuſion des dons du Saint-Eſprit, & la continuation ſenſible de ces dons, qui venoient de former tant d'Egliſes où le ſouvenir en étoit encore récent.

L'Euchariſtie, publication immortelle de la miſſion Evangélique.

Le Néophyte étoit enfin admis au repas du Seigneur, & par cette action qui étoit le grand objèt de ſes déſirs, comme le grand motif des épreuves préparatoires,

il atteſtoit nettement tous les faits Evangéliques. Il devenoit vraiment le Prédicateur de l'œuvre du ſalut, & en perpétuoit la prédication d'un ſiécle à l'autre, juſqu'à l'avènement du Fils de Dieu. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le baptême étoit la peinture la plus vive de la nouvelle vie de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & du renouvellement intérieur du Catéchumène. C'étoit l'abjuration de ſa vie précédente pour paſſer à une conduite oppoſée. Mais ce Sacrement ne ſe réitéroit pas. Au lieu que le repas Euchariſtique étant la participation à la Victime ſainte, & devenant la nourriture ordinaire du Chrétien; il y trouvoit ſans ceſſe l'avertiſſement de ſa vocation, & les motifs les plus touchans, ou même les plus terribles, de ſe maintenir dans une extrême pureté. L'Euchariſtie de la ſorte devoit à jamais & tous les jours, montrer le Miniſtère qui a droit de la diſpenſer; répéter la doctrine dont elle eſt la prédication, & animer les mœurs dont elle eſt le plus fort encouragement. C'étoit perpétuer le Chriſtianiſme en entier & ſans variation. En effet, les variations n'ont point d'accès dans les compagnies qui ont leurs formules réglées, & leurs fonctions connues de tout un royaume. A plus forte raiſon les diverſes parties de l'Egliſe

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Catholique ſi déſunies d'intérêt, & ſi diſperſées ſur la terre habitable, nous ont-elles fidélement tranſmis les témoignages & la confeſſion des premiers fidéles, en continuant à s'aſſembler ſous la préſidence du même Miniſtère, & en attachant toûjours à ſes fonctions des idées uniformes. On les retrouve les mêmes juſque dans ces ſociétés dont la Providence a très-anciennement permis la ſéparation d'avec le corps de l'Egliſe Catholique. L'Inſtituteur a viſiblement attaché la certitude au moyen de tranſmiſſion dont il a fait choix dans l'établiſſement de l'Euchariſtie.

Voyons de quoi toutes ces anciennes ſociétés glorifient unanimement le Sauveur dans cette importante action. Voyons le préſent qu'il nous y fait, & les vérités que confeſſent de tout tems tous ceux qui le reçoivent.

Le repas Euchariſtique ne conſiſtoit pas ſeulement dans l'ancienne offrande de quelques fruits de la terre, pour remercier Dieu de la création des êtres & des moyens qui les conſervent. Telle étoit l'Euchariſtie de l'homme innocent. Cet hommage preſcrit avec tant de juſtice au premier homme, fut continué après ſa chute, & ſe continue encore, comme les préſens que la Providence continue

d'année en année à lui départir. Tous les peuples y ont anciennement ajoûté ce qu'ils avoient appris d'Adam & d'Abel par Noé, je veux dire, l'effuſion du ſang des bêtes qu'ils mettoient en la place du leur, & qui étoit non l'expiation, mais la confeſſion de leurs péchés. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le repas Euchariſtique des Chrétiens étant enfin la participation à la victime de l'alliance éternelle, à l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, c'étoit toûjours l'hoſtie d'Abel & l'Euchariſtie du pécheur, mais du pécheur enfin réconcilié : c'étoit tout enſemble le plus grand de tous les préſens, & l'action de graces du fidéle intimement uni au ſacrifice propitiatoire.

Ce repas étant ce que la religion avoit de plus grand, & ce qui intéreſſoit le plus les Fidéles, n'en prenons pas les idées dans nos raiſonnemens, mais dans les rapports des premiers témoins.

Recevoir ce que l'Egliſe diſtribuoit dans ce repas, ce n'étoit plus ſe nourrir d'un pain & d'un breuvage commun. L'apologiſte du Chriſtianiſme S. Juſtin qui nous le dit auſſibien que S. Ignace d'Antioche, & S. Irénée de Lyon ſes contemporains, ajoûte comme eux, que c'étoit recevoir le corps & le ſang même de

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Jesus-Christ. « L'Église étoit très-certaine, selon l'énergique expression du saint Martyr, que la toute-puissance du Verbe divin, qui avoit éclaté dans l'Incarnation, en se revêtant d'un corps humain, étoit la même qui agissoit dans l'Eucharistie, en nous nourrissant de sa chair.

Cette confession, qui est du commencement du second siécle, est parfaitement d'accord avec les épreuves exigées des fidéles : & c'est la nature de la doctrine qui étoit le fondement de la rigueur des régles ecclésiastiques.

Otons pour un moment cette confession du premier âge : réduisons le pain & le vin eucharistiques à un simple signe, à un symbole institué selon des idées modernes, pour nous avertir de penser à celui qui a été brisé, & qui a versé son sang pour nous. Ce signe sera un mémorial d'institution. Nous pourrons en le voyant & en le recevant exciter en nous un sentiment de reconnoissance. Mais cette action ne demande ni de grandes épreuves, ni n'occasionne des régles sévères, ni n'attire aucunes conséquences effrayantes. On peut voir un symbole, & même un beau tableau de la mort de Jesus-Christ sans courir le risque de devenir plus criminel, faute d'une épreuve

précédente. On ſeroit encore plus touché de la lecture détaillée de la mort du Sauveur, ou d'un diſcours pathétique ſur ſes ſouffrances. Le ſigne, la lecture, & la prédication peuvent être conſeillés aux plus grands pécheurs. Cette action peut bien leur être inutile : mais loin de leur nuire, elle peut les rappeller au milieu de leurs déſordres, & il n'y a perſonne à qui il ne faille l'accorder. Il n'en eſt pas de même de l'Euchariſtie, & elle n'eſt pas ſimplement un tableau. Les termes dont S. Paul s'eſt ſervi pour en régler les approches & la participation, jettent l'épouvante dans tous les cœurs. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si cependant il a plu à l'Inſtituteur d'exiger l'épreuve & l'aſſurance raiſonnanable d'une bonne conduite pour recevoir ce ſigne ; alors la néceſſité de ces ſaintes diſpoſitions découlera de la volonté expreſſe & de l'ordre marqué du légiſlateur, non de la nature même du préſent qu'il nous fait. Or c'eſt de la nature même du don que recevoient les fidéles, & du *changement opéré dans l'Euchariſtie par la toute-puiſſance de la parole* de Dieu, que provenoient leurs frayeurs, & les allarmes où l'Egliſe étoit pour eux.

Pour nous en convaincre, il ne faut que reprendre la confeſſion que nous

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. tenons des premiers Chrétiens, ſelon laquelle la toute-puiſſance du Verbe agit autant en nous donnant ſon corps qu'elle a agi en s'en revêtant. Voici les conſéquences naturelles que nous en tirons néceſſairement.

1.Cor.10:17. » D'abord puiſque ce pain eſt unique, » étant pluſieurs nous ne ſommes plus » qu'un ſeul corps; car nous participons » tous au même pain.

De-là la tendre charité qui doit nous unir tous : de-là l'égalité qui nous place comme les enfans d'un même pere à une même table : de-là l'incompatibilité des diſtinctions dans l'aſſemblée euchariſtique avec la charité & l'égalité inſéparables du repas du Seigneur.

1. Cor. 11 : 20. & 21.

1.Cor.10:18. » Jettons les yeux ſur les Iſraëlites, & » même ſur les ſacrifices de la Gentilité. » Ceux qui mangeoient de la victime ne » participoient-ils pas au ſacrifice? C'eſt ainſi que nous avons part à celui de Jeſus-Chriſt; ce qui ne ſeroit pas, ſi ce que nous recevons n'étoit pas ce qui a été offert en expiation.

De cette ſorte l'Euchariſtie eſt l'aſſociation à l'alliance nouvelle & éternelle. C'eſt le don du Ciel: c'eſt le don par excellence. Mais quoique la réception en doive pénétrer le fidéle de joie & de reconnoiſſance,

connoiſſance, il y a une juſte crainte inſéparablement attachée à l'excellence même du don qu'il reçoit. Cette action inſpire la frayeur à l'Égliſe entière auſſi-bien qu'à chaque particulier. La ſollicitude de l'Égliſe pour ſes enfans a dû conſéquemment produire des régles, preſcrire des épreuves, des délais, des refus. L'effèt de la frayeur des fidéles a dû être de s'éprouver, de ſe juger eux-mêmes avant de recevoir leur juge; parce que ſe préſenter indignement, & ſans apporter à une action ſi ſainte les diſpoſitions que l'Égliſe demande, « c'eſt ſe rendre coupable de » la profanation de ſon corps & de ſon » ſang. LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *1. Cor. 10 : 18.*

Ce défaut d'épreuve & de changement de conduite eſt une diſpoſition ſemblable à l'indifférence de celui qui n'y connoîtroit qu'un pain commun, & qui « n'y » diſcerneroit pas le corps du Seigneur: » mais ne l'y pas diſcerner lorſque le tout- » puiſſant l'y mèt, *comme dans l'Incarna-* » *tion*, certes c'eſt manger ſon propre » jugement, & boire ſa propre condam- » nation. *Ibid.*

L'Euchariſtie eſt de cette ſorte, & par une ſuite néceſſaire de ce qu'elle contient, *la plus grande œuvre* du Miniſtère chrétien, le grand objèt de la diſcipline de

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. l'Égliſe, le ſujèt de l'effroi des pécheurs, auſſi-bien que de la reconnoiſſance des juſtes, le motif d'une vigilance perpétuelle, l'ame des bonnes mœurs, l'action de graces de tous les bienfaits, la confeſſion de tous les myſtères : diſons tout en un mot, *C'eſt la perpetuité de la Prédication Chrétienne (a)*. Tous les Chrétiens en ce ſens deviennent à jamais par la réception *1.Cor. 11 : 26.* de l'Euchariſtie les prédicateurs du Chriſt, puiſque toutes les fois qu'ils la reçoivent, » ils annoncent par leur action l'œuvre » du Seigneur & l'attente de ſon dernier » avènement.

Pſalm. 44. Ces paroles, *memores erunt nominis tui*, ne ſignifient pas un ſimple ſouvenir, mais la confeſſion publique du nom de Dieu, & l'emploi honorable de le faire connoître à toute la terre : de même ces paroles, *in mei memoriam facietis*, ne ſignifient pas ſeulement : vous vous ſouviendrez de moi : mais en recevant mon corps rompu pour vous, autant de fois vous publierez mon ſacrifice. Votre action ſera la prédication de ma mort, de ma réſurrection & de vos eſpérances (*b*). Toutes ces conſéquences qui ſe tirent de la doctrine de l'Euchariſtie, même par les plus

(*a*) *In memoriam mei facietis.*
(*b*) *Mortem Domini annunciabitis donec veniat.*

simples, en font nécessairement la plus expressive confession des vérités évangéliques, & la plus puissante exhortation à la vertu. Quelle différence entre un symbole froid ou un souvenir passager de la mort du Sauveur, qui laisse l'homme à toute son indifférence, & un mémorial qui nous donne le bien qu'il annonce, & tient tous ceux qui s'en approchent salutairement émus des retours qu'ils font sur eux-mêmes, sans pouvoir être rassurés que par l'accord de leur vie avec leur confession!

LA DÉMONSTRA. EVANGIL.

Mais ce commentaire de la doctrine des saints Martyrs Justin, Ignace, & Irénée, n'est pas le mien. C'est une explication qui les a précédés : c'est une explication aussi ancienne & aussi étendue que l'Eglise même, puisque c'est celle de saint Paul. Elle n'étoit point particulière a l'égliſe de Corinthe, qui attestoit l'avoir reçûe de lui, comme il l'avoit lui-même reçûe du Seigneur. Les autres égliſes ont trouvé cette doctrine & la foi des Corinthiens conforme à celle qu'on leur avoit annoncée. Ni S. Justin, ni S. Ambroise, ni S. Cyrille*, ni l'Egliſe Catholique n'auroit eu recours dans ce mystère à l'opération de la toute-puissance pour y trouver une représentation, un avis. Il ne faut

*Hieroſol. Catechef. 4.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

point de toute-puiſſance pour établir un ſigne nud : & jamais la raiſon des fidéles dans ſon obéiſſance à la foi, n'a été bleſſée d'entendre demander, comme le font toutes les anciennes liturgies gréque & latine ; *que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt :* jamais la raiſon des fidéles n'a reproché à l'Egliſe Catholique de lui faire illuſion, ni de ruiner dans ſon dogme la vérité du rapport de nos ſens qui voyent un ſigne & reçoivent une réalité différente, parce qu'il n'eſt point fait d'illuſion à nos ſens quand nous ſommes avertis. Or Jeſus-Chriſt nous avoit avertis qu'il nous donneroit ſa propre chair à manger, & nous aſſocieroit à ſon ſacrifice. Il le répéte dans les paroles de l'inſtitution. S. Paul le redit après lui. Tous les Docteurs, toute l'Egliſe nous en ont avertis. L'Euchariſtie Catholique nous pénétre donc de reſpect, de reconnoiſſance, & d'une ſalutaire frayeur ſans nous tromper en rien. C'eſt au contraire une économie viſiblement proportionnée à notre état ; & les mêmes témoins de la foi primitive qui nous ont atteſté l'action de la toute-puiſſance dans l'Euchariſtie n'ont pas moins relevé la charité tendre qui nous communiquoit la chair & le ſang de la victime excellente,

sous le voile invariable d'une nourriture ordinaire. LA DÉMONSTRAT. EVANGEL.

Ces sublimes vérités ne sont point une tradition de quelques bruits populaires qui se diversifient de bouche en bouche, ou d'opinions scholastiques abandonnées au jugement des particuliers. C'est une foi générale à laquelle une Eglise ne peut toucher que les autres ne la réclament; une foi notoire, & qui ne peut être ignorée de personne, parce qu'elle tient aux fonctions les plus distinguées du ministère; à des fêtes solemnelles dont le retour est invariable; à des devoirs & à des régles qui embrassant tous les états, ne laissent personne dans l'ignorance à cet égard. Ce ne sera pas une dissertation philosophique du neuviéme siécle; abandonnée dans le fond d'une bibliothéque poudreuse qui viendra informer l'Eglise qu'elle trompe ses enfans en exagérant les présens qu'elle leur fait. Ce ne sera pas l'onzième ou le seizième siécle qui nous apprendra ce qu'il en faut croire. Nous répétons aujourd'hui la même œuvre & la même confession que nos peres ont reçue avec les livres saints des successeurs des Apôtres, & qui leur a été certifiée comme ces livres par les témoignages unanimes de toutes les Eglises. Nous célébrons cette

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Pâque ſolemnelle, & nous réitérons ce repas ſalutaire dans des temples de ſept cens ans, de mille ans, de douze cens ans; dans des ſociétés de quinze & ſeize ſiécles. Ce ſont toûjours les mêmes autels, les mêmes inſtrumens, la même liturgie, la même préſidence, une œuvre & un ſens qui ne peuvent changer. Et comme il n'y a point ſur la terre de pratiques plus univerſelles ni plus ſolemnelles que celles qui ont tranſmis juſqu'à nous ces trois parties eſſentielles à nos aſſemblées, ſavoir, le banquèt Euchariſtique, la publication des ſaintes Écritures, & le Miniſtère qui préſide à l'un & à l'autre; il n'y a point non plus de certitude qui puiſſe être portée à un plus haut degré que celle de la perpétuité indiviſible de l'Euchariſtie, de l'Ecriture ſainte, & du Miniſtère.

Dans tout l'extérieur du Chriſtianiſme, nous n'avons juſqu'ici fait uſage que de la fête de Pâque; & dans cette fête nous avons choiſi uniquement la réception que l'Egliſe faiſoit à ſes nouveaux enfans. Si une ſeule partie du rituel des fêtes Chrétiennes, même avant que le Paſteur eût commencé à inſtruire par lui-même, contenoit déja tant de lumières & de ſentimens; que ſera-ce de la totalité des autres

fêtes, des cérémonies, & des leçons qui leur étoient propres ; des prières auxquelles tous les fidéles s'uniſſoient au moins par l'acclamation d'*Amen* ; en un mot des ſecours ſans nombre qui étoient dans le Miniſtère & dans toute la Liturgie ?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Je ne dirai plus : quelle publicité ! mais je dirai : quelle infaillibilité, & quelle étendue d'inſtructions ! Je vois des milliers d'aſſemblées Chrétiennes : mais je ne vois qu'une école : c'eſt par-tout le même catéchiſme. Voilà le livre de tous les états & de tous les âges. On y liſoit, & on l'entendoit au dixième ſiécle comme au quatrième & dans le nôtre.

Les ſavans accoûtumés à recueillir les lumières que les livres fourniſſent, connoiſſent le mérite des livres, & y attachent avec raiſon leur eſtime. Mais cette eſtime peut quelquefois être accompagnée d'injuſtice & d'inattention, quand ils ne ſentent pas aſſez le mérite ſouvent ſupérieur des autres ſecours par leſquels Dieu nous tranſmèt la vérité. Nous cherchons les témoignages de la foi dans Tertullien, dans Origène, dans Euſébe, dans Théodorèt, & dans ceux qui ont ſuivi : c'eſt une méthode qu'il n'eſt pas permis de négliger, & qui eſt ſingulièrement en recommandation dans l'Egliſe Catholique :

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

mais quelquefois à côté de l'expoſition de la foi Catholique, il ſe trouvera dans les livres de ces Docteurs une explication qui ſe reſſent de la philoſophie & des recherches de la raiſon; parce qu'il arrive aſſez ſouvent que plus elle eſt cultivée, moins renonce-t-elle à ſes penſées propres; moins veut-elle s'en tenir modeſtement à la ſimplicité de la révélation. Il faut alors des diſcuſſions: c'eſt une néceſſité de diſcerner ce qui eſt la foi commune de l'Egliſe, d'avec les penſées des philoſophes, & d'avec les méthodes humaines. L'Egliſe profite des ſecours qui ſe tirent de la conformité des témoignages de tous les ſiécles. Mais elle diſtingue toûjours le docteur d'avec le témoin, & ne ſouffre en rien de ſes imperfections, puiſqu'elle a d'autres moyens d'une certitude entière & d'une préciſion parfaite pour connoître la doctrine révélée, & pour l'éclaircir quand il faudra. Ces moyens ſûrs & toûjours préſens, ſont les objets très-diſtincts de ſes fêtes, de ſes pratiques, & de ſes prières univerſelles. Elle trouve la régle & la preuve de ſa doctrine dans la conformité très-publique de la croyance de tant d'Egliſes particulières toûjours en état d'atteſter les dogmes & les Écritures qu'elles ont reçûs dès le commencement. Ceux

Ceux qui veulent ſavoir à fond les droits & les uſages du Parlement de Londres, ou de l'Egliſe Catholique, ont recours aux livres qui en ont parlé dans la durée des différens âges. Ils peuvent eux-mêmes en faire de nouveaux. Mais ces grands établiſſemens n'ont eu beſoin de livres, ni pour ſe former, ni pour exercer leurs droits, ni pour les faire connoître. Ils devancent les livres : ils font diſparoître par l'éclat de leur notoriété les petites objections qu'on peut tirer de tel ou tel Écrivain, contre des maximes univerſellement reconnues. Ni le Parlement, ni l'Egliſe ne dépend des hiſtoires ou des diſſertations qu'on en fait. Les livres ne peuvent ni leur rien acquérir par leur juſteſſe, ni leur faire rien perdre par des expoſés faux ou imparfaits. Les fidéles peuvent devoir des lumières ou des ſecours aux bons livres : mais les bons livres, & la ſaine Théologie doivent tout à l'Egliſe, & à ſon immortelle prédication. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Suivons les effets qui ont naturellement découlé de la première conſtitution de l'Egliſe. Un ſeul & même Miniſtère l'a d'abord formée par-tout, & lui a donné par-tout la même doctrine, la même hiérarchie, les mêmes fêtes, & les mê-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'extérieur n'eſt pas ſeulement une école, mais un chartrier.

mes pratiques. D'où il ſuit que le culte extérieur n'eſt pas ſeulement une inſtruction perpétuelle, mais un dépôt de témoignages immortels, & un chartrier de piéces incorruptibles qui fixent la foi de tous les ſiécles. Les moyens de connoître toute vérité dans l'Egliſe Catholique, à qui toute vérité a d'abord été confiée, ſont inaltérables. Les Paſteurs pour inſtruire les fidéles, n'attendent ni n'oſent annoncer aucune nouvelle révélation. On ne les écouteroit pas. La révélation de toute vérité a été faite par la premiére prédication. Les ſucceſſeurs des Apôtres n'ont fait que répéter ce qu'ils tenoient des Apôtres qui le tenoient de Jeſus-Chriſt. Les actes des uns & des autres ſe ſont diverſifiés ſans fin : mais ce ſont les mêmes intentions, & les mêmes vérités. Ceux qui viennent après eux ſont dans la néceſſité de conformer leurs enſeignemens aux piéces du dépôt, & au langage univerſel. Quand les Paſteurs ſe laiſſérent ſurprendre au tems de l'Arrianiſme par des formules équivoques, & qui n'exprimoient rien diſtinctement ; la prédication commune, & la leur propre, ramenèrent au grand jour le dogme qu'on avoit en quelques lieux laiſſé obſcurcir.

Si les Paſteurs venoient à ſe taire, comme

dans les ſiécles d'ignorance; les pierres & tous les inſtrumens du ſervice public ſe feroient entendre en leur place. Si quelqu'un d'entr'eux avoit dit : Jeſus-Chriſt n'eſt pas Dieu comme ſon Pere; on lui auroit montré la forme du baptême, où il eſt invoqué comme le Pere. Si un Paſteur oſoit dire : Uniſſez-vous par la penſée à celui qui a été immolé : mais le pain que vous avez offert ſur cette table eſt toûjours le même pain : l'Euchariſtie n'eſt point la victime. On lui diroit, & on eût dit dans les premiers ſiécles comme aujourd'hui : Nous avons un ſacrifice : nous avons un autel : & l'autel eſt fait pour la victime. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ceci ſeroit la matière d'un article vraiment utile; mais d'une trop grande étendue pour avoir place ici. On y verroit, & chacun voit ſans que j'en entreprenne le détail, que tout eſt lié dans la formation & dans la propagation de l'Egliſe; que le corps des pratiques extérieures, en perpétuant les témoignages des intentions Apoſtoliques a rendu la foi de l'Egliſe ſenſible à tous les eſprits, & néceſſairement invariable : parce que comme le miniſtère & les pratiques s'entr'aident & reviennent aux mêmes vérités, quand on ſuit ce qui a été crû d'abord & partout; l'inſtruction & les pratiques s'entre-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

condamneroient au contraire à la moindre innovation, à la moindre altération. Le Miniſtre peut héſiter; mais le dépôt eſt ſans paſſion & ſans héſitation.

Perpétuité du témoignage de l'eau.

Les établiſſemens Apoſtoliques ne ſont pas ſeulement la répétition journalière des lettres de créance qui ont d'abord autoriſé le miniſtère: ils ne ſont pas ſeulement la confeſſion publique & immortelle de l'incarnation, de la réſurrection, des dons du Paraclèt accordés ſelon la promeſſe du Sauveur à ſon Egliſe; & de toutes les œuvres par leſquelles l'Eſprit-Saint a prouvé au genre humain la réalité de la Bonne nouvelle, & la réalité de ſon Ambaſſade. On y retrouve auſſi le témoignage de l'eau, ou la preuve qui réſulte de la converſion ſurprenante des Juifs, des Idolâtres, & des Barbares. La perpétuité même de l'Egliſe, eſt la perpétuité de ce témoignage.

On ne nous débite point des hiſtoires brillantes, ou devenu incertaines par la diſtance des tems, quand on nous dit que les Juifs, les Samaritains, & les Gentils, malgré les préventions les plus fortes, malgré la ſéduction de la coutume, malgré la perte de leur repos & de leur vie, ſe ſoumirent à l'Evangile par le ſimple effet de la conviction des évènemens dont

ils furent les témoins. Trois cens ans de perſévérance dans la profeſſion de cette foi, concourant avec trois cens ans d'une haine dénaturée contre ceux qui s'y rangeoient; il en ſortit un témoignage plus touchant ſous Dioclétien, qu'il ne l'avoit été ſous Néron. Et ce témoignage ſi fort ſe fait encore entendre : puiſqu'il eſt bien plus notoire que c'eſt ce témoignage qui a rendu la Gréce, l'Italie, la Gaule, & l'Eſpagne Chrétiennes; qu'il ne l'eſt que les Grecs, les Italiens, les Gaulois, & les Eſpagnols ont acquis avec plus ou moins de réſerve le droit de Bourgeoiſie Romaine. On n'héſite pas ſur la vérité de ce droit de nos peres quoiqu'il ne ſoit plus rien. Bien moins peut-on héſiter ſur la réalité de cette étonnante converſion dont notre Chriſtianiſme eſt la ſuite & la preuve encore ſubſiſtante.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

On ne nous débite point des faits douteux, quand on nous dit qu'il y a deux religions qui ont fait par tout des proſélites; la Mahométane & la Chrétienne; mais, que la Mahométane n'a proſpéré que parmi les nombreuſes tribus d'Iſmaël, & parmi quelques autres peuples qui leur étoient unis par de grands intérêts; que le Mahométiſme n'a rien changé aux pratiques des Iſmaëlites, & n'y a introduit

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

d'autre nouveauté que de leur assûrer l'indépendance & la protection ; ou de les écraser en cas de refus : au lieu que les autres Barbares tour-à-tour ont volontairement abjuré les leçons de leurs peres pour embrasser le Christianisme, & conséquemment les loix de l'humanité.

Je conviens que les conversions des tems postérieurs n'ont pas dans le même degré le mérite du témoignage rendu par les Chrétiens des premiers siécles qui avoient tout contr'eux. Mais il n'y a point de Païs où le Baptême & le Ministère Chrétien ne se soient introduits. Le témoignage est donc rendu à la vérité par toute terre & en tout tems, soit par ce que les dernières conversions sont traversées comme les premières par toutes les oppositions de la nature, & de la coutume : soit parce que Jesus-Christ & les Apôtres ont prédit la propagation du Christianisme jusqu'aux derniers climats, & jusqu'aux derniers âges.

N'omettons pas ici que la réalité des faits Evangéliques si singulièrement attestés de toute part, étant le fondement de toute conversion solide, la perpétuité de la foi est la continuation d'une obéissance éclairée.

Mais quoique tous les premiers témoi-

gnages tiennent à des fêtes immortelles, à des monumens durables, & à des effets permanens, il eſt juſte de faire valoir un nouveau moyen d'illuſtration que la Providence a encore accordé à ſon Egliſe. Nous allons voir ſortir du quatrième ſiécle une nouvelle lumière qui éclaire tous les ſiécles Chrétiens, & qui répand juſques ſur les derniers jours tout l'éclat des preuves dont les premiers fidéles ont été touchés. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Réponſe à l'objection qui ſe tire de la faveur accordée par Conſtantin au Chriſtianiſme.

On a quelquefois eſſayé non pas d'anéantir, car il eſt impoſſible; mais d'obſcurcir les preuves précédentes, en alléguant la liberté rendue aux Chrétiens en ce ſiécle par la politique de Conſtantin. Voilà, dit-on, ce qui a ruiné l'idolâtrie, & étendu le Chriſtianiſme de façon à nous ôter le droit de trouver du ſurnaturel dans ces deux évènemens.

C'eſt un peu dommage pour l'honneur de cette objection qu'elle vienne trop tard. Il y a trois cens ans que le Chriſtianiſme dure malgré les oppoſitions de tout ce que le monde a de fort, & que l'idolâtrie s'ébranle de tous côtés, par les attaques de ce que le monde a de plus foible : cet évènement eſt incroyable, & il a été prédit. Le Chriſtianiſme a donc fait ſes preuves avant Conſtantin; & l'en-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

tière décadence de l'idolâtrie loin d'y déroger y ajoûte une force nouvelle, puiſqu'entre tant d'évènemens prophétiſés & accomplis celui-là manquoit encore.

Quand on croit pouvoir donner quelque couleur à cette objection, il faut ſe réſoudre à avoir deux poids & deux meſures. Tout eſt politique dans Conſtantin. Il ne perſécuta point les idolâtres : & en favoriſant le Chriſtianiſme, il ſe contenta de rendre l'idolâtrie ridicule. C'étoit la vraie façon de s'y prendre. On veut que ç'en ſoit aſſez pour devoir très-naturellement anéantir l'idolâtrie, & mettre le Chriſtianiſme en vogue. Si on ne change point de régle & de méthode de raiſonnement, que doit-il arriver ſous Julien ? Il eſt tout-puiſſant comme Conſtantin : mais à ſa qualité d'Empereur viennent ſe joindre le ſavoir & la dextérité. Son goût pour les connoiſſances extraordinaires l'a détaché du Chriſtianiſme, qui raméne l'homme au ſentiment de ſes bornes, & le réduit à croire non ce qu'il conçoit, mais ce qui lui eſt atteſté. Julien s'eſt mis en tête que les ſublimes conceptions & les auſtérités extraordinaires d'Eunapius, de Porphyre, & d'une troupe de philoſophes qui l'obſédent, le conduiſoient à toutes les ſciences occultes, & l'uniroit

intimement avec les Dieux. Il eſt devenu ſyſtématiquement idolâtre, & n'en eſt que plus ardent à établir ce qu'il croit entendre : même il attaque la religion Chrétienne avec les armes qu'elle lui a fournies, conſervant toûjours les grands ſentimens & l'eſtime de la vertu que ſon éducation lui avoit inſpirée. Il ſe garde bien d'employer la violence ouverte : mais après avoir ôté aux Chrétiens leurs temples, leurs livres, & leurs écoles, il employe ſon éloquence & celle des plus grands maîtres, pour ſpiritualiſer le plus qu'il ſe pourra le culte des Dieux, en attaquant en toute rencontre la religion Chrétienne par le côté qui y paroît déſavantageux. La folie de la Croix devient, en un mot, la matière d'une ſatyre univerſelle. Pour le coup ç'en eſt fait du Chriſtianiſme : qui pourra le maintenir contre ce nouveau genre de perſécution ?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La main de Dieu qui a promis de le maintenir juſqu'aux derniers jours malgré toutes les Puiſſances réunies pour le perdre ; fait tourner ces attaques à ſon avantage. Les efforts de l'Empereur demeureront impuiſſans. Sa faveur qui enhardit les excès des philoſophes, achèvera, en les produiſant au grand jour, de les accabler d'un ridicule dont ils ne ſe

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

relèveront jamais. Leur grand malheur eſt d'avoir écrit & conſtaté leurs viſions. Pauvre philoſophie ! que ne demeuriez-vous dans votre ancienne obſcurité ? Les ténébres de vos myſtères faiſoient révérer de loin ce qu'on n'entendoit pas. Mais vos partiſans vous ont trahie, & ont déſabuſé le Public en lui préſentant par écrit vos prétentions & vos preuves.

Ces hommes avides de merveilleux avoient, en courant le monde, aſſemblé quelques reſtes des vérités révélées dès le commencement à tout le genre humain, & outré les plus anciennes pratiques de ſobriété. Ils y avoient ajoûté les imaginations de tous les Prêtres idolâtres, & leurs propres égaremens. C'eſt ainſi qu'on vit un Apollonius & bien d'autres philoſophes errans, chercher depuis Cadix juſqu'à Babylone les diſputes les plus animées, les interprétes les plus ſuffiſans de la poſition des aſtres & de la route des influences planétaires, les plus ſavantes leçons de magie ; mais ſurtout les plus beaux faits de Théurgie, & de Nécromance. Ils couroient par-tout de cave en cave, & d'antre en antre. Ils parvenoient enfin à voir quelque ſpectre, quelqu'illuſion nocturne préparée par un impoſteur, ou par le Pere du menſonge.

A la vûe de ces prétendues merveilles toute la doctrine de Platon ſur les Dieux & ſur les Génies, devenoit indubitable. He ! qui pouvoit raiſonnablement héſiter ſur leur exiſtence & ſur leurs facultés ? Socrate même, le ſage Socrate, en avoit un qui étoit à ſon commandement. Il ne falloit qu'un certain régime, certaines abſtinences, certains ſacrifices pour plaire à l'un, pour ſe délivrer de l'autre. On comptoit parvenir aux extaſes, & aller de plein pié dans toute vérité. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Tout ce ſavoir emphatique tomba en pouſſière avec Julien : & le Chriſtianiſme ſubſiſta. Ce Prince avoit prêté l'oreille à la philoſophie, & il fit honneur à celle-ci des lumières & des ſentimens qu'il ne devoit qu'à ſon éducation Chrétienne. Cette ingratitude n'eſt point rare. On lui fit des promeſſes comme on en fait aujourd'hui à ceux qui ſe laiſſent infatuer de la profondeur des connoiſſances de l'homme. Voyez, lui-diſoit-on, juſqu'où la raiſon ſeule peut parvenir. La vôtre eſt faite pour atteindre à tout ce qu'il y a de plus ſublime. Il ſecoua le joug de la foi, qui le renfermoit dans des vérités de pratique, ſans rien offrir à ſa vanité : & cherchant en lui-même ſa ſageſſe, il alla de délire en délire, parce que qui *ne ſuit pas*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *l'unique Maître*, que Dieu nous a donné, *marche dans les ténèbres.*

Le quatrième siécle; lumière de l'Eglise.

La chute des viſions de Julien & de toute cette extravagante érudition, eſt le moindre des divers avantages que le Chriſtianiſme remporta dans ce ſiécle. Avec la liberté l'Egliſe acquit toutes les facilités de faire valoir ſes preuves aux yeux de tout l'Univers, & de les rendre plus durables que le marbre & le bronze. Durant trois cens ans l'Egliſe avoit eu peine à conſerver quelques bâtimens en propre. Ils étoient communément ſaiſis pour d'autres uſages, ou abbatus preſqu'auſſitôt que conſtruits. Si on pénétroit dans ſes aſſemblées; on y trouvoit plus l'apparence d'un Sénat que d'un temple. Son autel étoit une table: ſon ſacrifice ne montroit aucune trace de la moindre effuſion de ſang: on ne connoiſſoit point ſes Miniſtres: on ne comprenoit rien à ſes fêtes: & on ne connoiſſoit guère l'Egliſe que par ſes ſouffrances.

Elle ſortit enfin des cimetières & des diverſes retraites où elle cachoit ſes ſolemnités, & où elle encourageoit ſes enfans à la perſévérance, en leur montrant les urnes qui contenoient le ſang & les cendres de ſes témoins. Elle n'oublioit rien de ce qui lui étoit cher. Ses fonda-

teurs, ſes maîtres, ſes martyrs, leurs leçons, leurs lettres, leurs ſouffrances, les actes de leur miniſtère & de leur confeſſion, tout lui étoit préſent : tout étoit recueilli & écrit: la mémoire qui s'en renouvelloit d'année en année dans ſes fêtes, ſe renouvelloit d'un jour à l'autre dans les converſations de ſes enfans. Quand il lui fut libre, non-ſeulement de célébrer ſes ſolemnités, mais de publier & de prêcher par tout ſa foi ; au lieu de s'occuper à réfuter l'idolâtrie & la philoſophie, comme il étoit raiſonnable & d'un uſage très-ordinaire auparavant (*a*) ; l'Egliſe produiſit toute ſa doctrine au grand jour. L'Egliſe montra par tout ſon ancienne hiérarchie, la ſucceſſion de ſes Evêques, ſes anciennes inſtitutions, & la confeſſion des vérités qui étoient inſéparablement unies à ſes pratiques. Ainſi s'ouvrit au quatrième ſiécle le Chartrier du Chriſtianiſme. Les actes qui le compoſoient étoient la plûpart auſſi familiers aux Chrétiens du commun, qu'à ceux qui inſtruiſoient les autres. Les inſtrumens & les établiſſemens Apoſtoliques, quoique multipliés comme les Egliſes, ſe retrouvèrent par tout les mêmes. La croyance

LA DÉMONSTRATION EVANGEL.

(*a*) Voyez Lactance, Arnobe, Clement d'Alexandrie, &c.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

des Egliſes d'Aſie miſe auprès de celle des Egliſes d'Afrique & d'Europe, ne ſe trouva en rien différente. Quand on la ſentit incompatible avec la métaphyſique d'Origène ou d'Euſébe de Céſarée, ou de quelqu'autre nom célébre, on profita de ce qu'ils avoient de bon. Mais toutes leurs penſées ſur les Anges, ſur la Réſurrection, ſur la génération du Verbe, & ſur d'autres points qui ne ſe trouvèrent pas d'accord avec la commune foi des Egliſes, furent proſcrites comme des doctrines étrangères & pernicieuſes. Cette régle ſi ſimple de *ne dire que ce qui avoit toûjours été dit*, fidélement obſervée à Nicée par les témoins de cette foi qui s'y étoient raſſemblés de toute part, tranſmit aux ſiécles ſuivans le Chriſtianiſme des premiers avec la preuve de ſa pureté. Il eſt vrai que chaque ſiécle Chrétien annonce au ſuivant ce que le précédent lui a appris : mais c'eſt d'une façon très-ſpéciale que le quatrième ſiécle devint la publication & la répétition du Chriſtianiſme des trois premiers.

Il y eut en celui-ci des diſputes très-vives : mais par leur nature elles ſont la gloire de l'Egliſe, & notre ſûreté. Les uns plaidoient pour leurs penſées, ou pour la doctrine d'un Maître célébre :

ce qui a toûjours été & ſera toûjours la maladie de l'eſprit humain. Les autres plaidoient pour ce qui avoit été prêché & reçu ; pour ce qui étoit crû par tout, & atteſté ſoit par les prières publiques & par la commune prédication ; ſoit par les pratiques conſtantes ; ſoit par les autres inſtrumens de la foi des Apôtres. Ce qui a toûjours été, & ſera à jamais le ſalut de l'Egliſe. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette extrême fermeté des Peres de ce ſiécle, à énoncer nettement & uniformément non ce qu'avoient penſé Origène, Philon, ou Platon ; mais ce que confeſſoient les Paſteurs & les Fidéles de l'âge précédent, qui touchoient à la ſource de toute vérité, ſe trouve accompagné d'un autre caractère de droiture qui appartient en propre à leur ſiécle, & qui en fait pour nous, après le tems du Sauveur, le ſiécle le plus reſpectable, & le plus lumineux.

On venoit de paſſer ſubitement d'une longue & cruelle oppreſſion, à la liberté la plus entière. Ce moment n'étoit pas fort propre à donner naiſſance à aucune innovation. La plûpart des Prélats & des Prêtres menoient depuis long-tems une vie errante & pleine de dangers. Un grand nombre de ceux qui ſurvivoient à la per-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

sécution portoient les cicatrices & les marques d'une confeſſion généreuſe, ou étoient exténués par les rudes travaux des mines & des carrières. De tels hommes connoiſſoient le prix de leur foi, & n'étoient pas de caractère à annoncer, ou à ſouffrir des fables, ni des ſyſtêmes frivoles, quand la liberté fut rendue. On les trouve ſimples & entiers. Ils ſont ſur le langage de la foi d'une délicateſſe extrême : ils ſe déclarent hautement contre ceux qui veulent allier les penſées de l'École avec la Philoſophie du Sauveur : & la même uniformité qu'ils veulent dans la foi, ils la demandent dans la conduite : ils veulent en tout la même droiture.

[r] *Epiphan. in hæreſ. Meletianor.*

» Qu'il vous ſiéd mal, diſoit Potamon Évêque d'Éracléople à Euſébe de Céſarée, qui malgré ſa doctrine plus qu'équivoque ſur la divinité du Verbe, ſiégeoit à Tyr dans le Concile aſſemblé contre le grand Athanaſe ; « Qu'il vous ſiéd mal de » vous aſſeoir ici en qualité de Juge ! & » peut-on ſouffrir qu'un Athanaſe ſoit » accuſé, paroiſſe ici de bout, & attende » ſon Jugement d'un homme tel que vous ? » Je vous connois parfaitement : nous » nous ſommes trouvés enſemble dans les » fers au tems de la perſécution. J'ai » perdu cet œil pour la vérité : mais,

» vous,

» vous, quelle perte avez-vous faite? » Quel eſt le martyre qu'on vous ait fait » endurer? Il ne vous reſte aucune mar- » que de votre confeſſion: parlez: quel » autre moyen trouvâtes-vous pour vous » faire ouvrir les priſons, que celui de » promettre à nos perſécuteurs que vous » ſacrifieriez? & peut-être n'eſt-il que » trop vrai que vous avez tenu parole. Euſébe ne put tenir contre ce reproche, & quitta le Concile, ſous prétexte d'aller aſſiſter à la dédicace de la nouvelle égliſe de Jéruſalem. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Qu'on a droit de ſe faire écouter avec de pareilles preuves de conſtance & de ſincérité! La plûpart de ceux qui illuſtrèrent pour lors la foi de l'Égliſe, ou par leurs écrits ou par leurs atteſtations portées au Concile général, ou par d'autres ſervices, étoient autant de Confeſſeurs. Quelques-uns étoient ſavans. Pluſieurs s'en tenoient à la ſimplicité de la doctrine Chrétienne: ils rediſoient avec candeur ce que leurs prédéceſſeurs leur avoient appris. L'Égliſe étoit leur école; ſes écritures & ſa liturgie leur bibliothéque. Voilà les hommes qui perpétuèrent le Chriſtianiſme, & qui en attachèrent les témoignages à des ſolemnités publiques, à des bâtimens, & à des inſtrumens auſſi

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

durables que tout l'avenir. Voilà les maîtres qui en ont formé d'autres, tels qu'Hilaire, Jérôme, Ambroiſe, Auguſtin, Chryſoſtome, Leon, & tous les Docteurs du premier ordre. L'Egliſe s'étoit montrée juſques-là par ſes miracles, par la ſainteté vraiment prodigieuſe des hommes les plus pervers devenu ſes enfans, & par les ſouffrances de ſes témoins. Mais ſa beauté étoit défigurée aux yeux du genre humain par les opprobres, & une vaine philoſophie prévaloit. C'eſt le quatrième ſiécle qui plaça l'Égliſe dans une ſituation avantageuſe pour être vûe. La Croix fut éxaltée par-tout, & c'eſt principalement de ce ſiécle ſi éclairé, puis du ſuivant, que nous viennent les premiers recueils de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, les liturgies célébres, les collectes de nos fêtes, les inſtructions de toute eſpéce, le rétabliſſement des Baſiliques, les dédicaces & la forme de tout le culte extérieur; en un mot, le parfait modéle de tout ce qu'il falloit croire & pratiquer d'après l'inſtitution des hommes apoſtoliques.

La perpétuité du témoignage du Sang.

Ils couronnèrent cet ouvrage ſi important pour nous par la perpétuité du témoignage qui renfermoit généralement tous les autres, & qui en tenoit lieu. Ils renouvellèrent par tout les bâtimens &

les autels consacrés à Dieu, sous le nom des *Témoins*, ou sous le nom de *Mémoires de tel ou tel Martyr*. On y indiqua les assemblées des Fidéles, & ces solemnités qu'on ne fréquentoit auparavant qu'avec inquiétude & qu'avec beaucoup de précaution, se célébrèrent par tout en grand concours. Ce témoignage qui intéressoit le cœur des Fidéles par les impressions les plus touchantes, commença par toute terre, comme toutes les vérités précédentes, à tenir à des fêtes qui le vont rendre présent à tous les siécles. *Au lieu donc de nous faire aujourd'hui à nous-mêmes des institutions & des idées du Christianisme qui nous autorisent à condamner, même dans les premiers siécles, ce qui ne s'ajustera pas avec ces idées; notre sagesse est uniquement d'observer les témoignages des trois premiers siécles, & de prendre nos idées dans la lumière du quatrième, pour y conformer soigneusement notre créance.* LA DEMONSTRA. EVANGEL.

Ce n'étoit pas une coutume qui fût particulière aux Chrétiens, d'ensévelir les morts avec honneur, de célébrer des fêtes anniversaires aux tombeaux des personnes d'une grande considération; d'y chanter des hymnes, ou d'y faire l'éloge du défunt, & de descendre processionellement dans les Cryptes soûterraines avec

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

un cierge ou une lampe à la main. On voit par les Hiſtoriens, par les Poëtes, & par les inſcriptions qui nous reſtent, que les anniverſaires & tous les honneurs rendus aux morts ſont auſſi anciens que le monde. On peut lire dans la Thébaïde de Stace les fêtes célébrées ſur la ſépulture d'Archémore; dans le cinquième livre de l'Enéide l'anniverſaire d'Anchiſe; & dans l'ancien Teſtament les honneurs annuels qui ont été rendus à la fille de Jephté, aux Patriarches, & aux Prophétes auſſi-tôt après leur mort & long-tems après leur mort. L'Écriture ne blâme ni les monumens, ni les fêtes funébres, ni les éloges des morts; mais la déteſtable coutume de leur ſacrifier, d'évoquer les eſprits, & de prétendre les interroger ſûr l'avenir, en s'aſſéyant familièrement avec eux autour du ſang des victimes mortuaires dont on les croyoit fort avides.

L'Écriture parle de cette pratique dans le livre du Lévitique (*a*), dans Ezéchiel (*b*), & bien ailleurs. L'Odyſſée nous en fournit le détail le plus conforme à celui d'Ezéchiel, dans le ſacrifice que fait Uliſſe à l'ombre de Tirésias. C'eſt un abus ſi ſigné d'une ancienne pratique très-

(*a*) *Levit.* 19. v. 26. *Holm.*
(*b*) *Ezech.* 43. v. 25.

innocente, & c'étoit en même tems une preuve parlante de l'ancienne & universelle perſuaſion où l'on étoit de l'immortalité de l'ame. Les Poëtes font preuve en ce point; parce que leurs fictions ſuppoſent & imitent ce qui étoit d'uſage. LA DEMONSTRA. EVANGEL.

Ce qui étoit particulier aux Chrétiens à cet égard, & qui ne pouvoit être d'uſage ailleurs, c'étoit de poſer au jour de l'anniverſaire d'un Martyr la table Euchariſtique & le corps du Seigneur ſur les reſtes qu'on avoit ſauvés du corps de ſon témoin; ou de poſer ces reſtes ſous un autel à demeure. L'Égliſe mettoit ainſi auprès de l'Euchariſtie, non un ſecond objet d'adoration, mais la preuve la plus touchante, ſoit de la réalité des biens que les Fidéles y venoient recevoir, ſoit de la ſainteté du Miniſtère qui les leur diſpenſoit. Les Mémoires des Témoins, moyen infaillible de perpétuité.

Le mot de *Reliques* déja introduit par l'uſage où on étoit en bien des lieux de mettre les corps ſur le bucher & d'en conſerver les cendres dans la famille, devint encore plus commun dans les fêtes Chrétiennes, où l'on ne plaçoit ſous l'autel que les reſtes informes d'un corps à demi brûlé, d'un corps mis en piéces par la violence des bourreaux ou des bêtes.

Gardons-nous toûjours de prendre

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. quoi que ce ſoit dans nos propres penſées pour l'attribuer à l'Egliſe ; & connoiſſons les intentions des premiers Chrétiens dans cet uſage par le rapport des Docteurs les plus reſpectables que le quatrième ſiécle ait produits, puiſque le premier fruit de la liberté que l'Egliſe y obtint, fut de célébrer à découvert les fêtes du Seigneur & les anniverſaires de ſes Témoins. Mais on y trouve en même tems la preuve de leur délicateſſe ſur l'uniformité. Ils avertiſſent de ne faire que ce qui ſe faiſoit dans les tems de contrainte, & ſe plaignent amèrement de la nouveauté des grands repas, qui depuis la liberté de l'Egliſe devenoient communs auprès de ces tombeaux. Ce déſordre & leurs plaintes ſervent à conſtater la très-ancienne célébrité de ces fêtes, la perſévérance des témoignages, l'uniformité de la doctrine, & l'oppoſition du Miniſtère à toute nouveauté.

Saint Ambroiſe, dans le diſcours qu'il adreſſe à l'égliſe de Milan, pour la féliciter d'avoir recouvré les corps de ſes deux martyrs Gervais & Protais, nous inſtruit tout à la fois de l'ancien uſage où étoit l'Egliſe d'ériger ſes autels ſur les cendres des Martyrs, & de la différence infinie qu'elle mettoit entre le culte rendu

à Jesus-Christ & le souvenir honorable de ses Saints. » Honorons, dit-il, le » triomphe de Jesus-Christ en lui amenant ces victimes dans le lieu où il » est victime lui-même. Mais il appartient à celui qui est mort pour tous d'être sur l'autel : au lieu que ceux qui » ont été rachetés par sa mort sont sous » l'autel.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Saint Augustin parle de cet usage avec la même justesse & avec le même feu : » Le peuple Chrétien, dit-il (*a*), fréquente les Mémoires (*b*) des Martyrs » & les honore par de saintes solemnités, » pour s'animer à suivre leur persévérance ; pour être associé à leurs mérites ; » pour être aidé par leurs prières : avec » cette réserve cependant que nous n'élevons point d'autels aux Martyrs, mais » au seul Dieu des Martyrs, même dans » les temples qui portent leurs noms. » Car quel est le Prêtre qui en célébrant » à l'autel sur *le lieu où reposent les corps* » *saints*, ait jamais dit : C'est à vous Pierre » ou Paul ; c'est à vous Cyprien que nous » faisons l'oblation. Mais ce qui est offert, » est offert à Dieu, qui a couronné ses

(*a*) *Libr.* 20. *Contr. Faust. cap.* 21.

(*b*) On donnoit ce nom aux bâtimens aussi bien qu'aux fêtes.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. » témoins, & lui eſt offert dans les mé-
» moires de ceux qu'il a couronnés....
» Nous honorons donc les Martyrs de
» ce culte de dilection & d'aſſociation
» par lequel nous honorons même les
» ſaints hommes de Dieu qui ſont encore
» en vie, avec cette différence que nos
» ſentimens pour ceux qui ont confeſſé
» la foi, ſont plus animés, parce que les
» Martyrs n'ont plus de chute à craindre
» après les combats dont ils ſont ſorti
» victorieux. Mais nous n'honorons ni
» n'enſeignons à honorer que Dieu ſeul
» de ce culte, que les Grecs appellent de
» Latrie. C'eſt à ſon culte ſeul qu'appar-
» tient l'oblation du ſacrifice. De-là vient
» qu'on donne le nom d'idolâtres à ceux
» qui offrent le ſacrifice aux idoles. Nous
» ſommes fort éloignés de le faire : nous
» n'en offrons pas même ni n'enſeignons
» à en offrir à aucun Martyr, ou à au-
» cune ame ſainte, ou à aucun Ange.

Après avoir nettement expliqué ce que l'Égliſe ſe propoſe dans les anciennes ſolemnités de ſes Martyrs, S. Auguſtin ſe plaint des déſordres qu'une joie peu meſurée y introduiſoit, & que l'Egliſe ne ſouffroit qu'avec un déplaiſir extrême, en attendant qu'il lui fût poſſible de les arrêter. Cette expoſition de la créance des

Peres

Peres du quatrième ſiécle, eſt celle de la foi Catholique actuelle ; en ſorte que ſi quelqu'un oſe rejetter celle-ci, c'eſt une néceſſité qu'il rejette auſſi la doctrine des Peres du quatrième ſiécle. Mais leur doctrine n'eſt que la propagation de celle des trois premiers ſiécles précédens : & elle eſt d'autant moins ſuſpecte, que tenant à des uſages & à des fêtes d'une notoriété univerſelle, elle n'a pu être inventée par aucun Docteur du quatrième ſiécle. C'eſt une atteſtation très-ſolemnellement rendue aux pratiques de l'Egliſe qui avoient été par-tout pour les premiers Chrétiens de puiſſantes leçons & de grandes conſolations dans leurs ſouffrances. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

On conçoit avec quelle affection les Chrétiens qui avoient perdu ce qu'ils avoient de plus cher ſous les quatre prédéceſſeurs de Conſtantin, ſe portèrent à immortaliſer les derniers témoignages, & à les aſſocier aux précédens. C'eſt ainſi que le quatrième ſiécle eſt le lien de la foi des premiers Chrétiens & de la nôtre. Car comme la nôtre ſe retrouve à chaque page dans les Ecrivains de ce ſiécle, qui ne firent que publier ſur les toîts ce qu'on étoit contraint auparavant de ſe dire à l'oreille ; il s'enſuit que l'Egliſe Catholique a dans tous les tems la même foi,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

les mêmes fêtes, & les mêmes témoignages.

Après quoi il devient peu néceſſaire d'accumuler ici les atteſtations rendues à l'antiquité des Mémoires par S. Cyprien, par Tertullien, par les actes du martyre de S. Ignace, & d'autres auſſi anciens; par la lettre de l'Egliſe de Smyrne à celle du Pont; & par tant d'autres monumens qui ſe trouvent dans l'hiſtoire d'Euſébe & ailleurs.

La forme de nos Egliſes, moyen de perpétuer le témoignage.

Il étoit naturel que les monumens de cette pratique ſe trouvaſſent par tout. Elle étoit en effet des tems Apoſtoliques, & faiſoit une partie de la forme qui fut donnée dès le commencement aux aſſemblées des Chrétiens. Cette forme conſiſtoit dès le premier ſiécle en quatre ou cinq parties principales, toûjours réunies: une chaire diſtinguée & placée derrière l'autel, mais à quelque diſtance & au fond du bâtiment où la vûe ſe terminoit; c'étoit le ſiége de l'Evêque: à côté de lui à droite & à gauche, d'autres ſiéges pour les Prêtres: au milieu de l'aſſemblée un autel, ſur lequel on célébroit l'Euchariſtie: ſous l'autel une ou pluſieurs urnes où l'on conſervoit ce qu'on avoit pû recueillir ou ſauver ſoit du ſang, ſoit des cendres, ou des autres dépouilles des Martyrs: enfin un ou pluſieurs candéla-

bres pour ſoutenir les cierges ou les lampes qui éclairoient les Miniſtres & les Fidéles. Cette forme ſe trouve encore dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome, dans pluſieurs anciennes Cathédrales, dans quelques Egliſes Abbatiales, & autres; ſurtout ſelon que les Décorateurs ont pris l'antiquité pour leur régle. S. Jean dans ſa révélation voit la gloire céleſte, ſelon des idées conformes à l'ordre des aſſemblées Chrétiennes : un thrône dans le fond : des ſiéges de part & d'autre pour les vingt-quatre Prêtres rangés à côté de celui qui eſt aſſis ſur le thrône : un autel ſur lequel eſt l'Agneau comme *une victime égorgée* : ſous l'autel les Martyrs revêtus d'habits blancs : enfin pluſieurs candélabres pour éclairer l'autel & l'aſſemblée.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Tanquam occiſum.

Le fruit comme l'intention de cet établiſſement Apoſtolique, a été de rendre la mémoire des Martyrs toûjours préſente & chère à la poſtérité, & de certifier leur confeſſion à tous les âges par la plus grande publicité qui ſe puiſſe concevoir. De la ſorte les fidéles ne participèrent jamais au mémorial de la mort, de la réſurrection, & de l'aſcenſion du Sauveur, ſans en avoir devant eux le témoignage le plus fort que des hommes ayent pû rendre ; qui eſt de mourir pour

Le fruit de cette pratique.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ce qu'ils ont vû eux-mêmes, & appris de toute-part par d'autres témoins oculaires.

Ces monumens très-touchans par eux-mêmes, devinrent avec cela très-célébres par le concours. Dans une infinité de lieux ils ſe convertirent en de grandes baſiliques, ou même en des villes très-peuplées, qui en prirent leur nom. Et c'eſt parce que le ſang des Martyrs a coulé par tout, que ce témoignage eſt devenu univerſel. On ne ſolemniſe nulle part ni les ravages d'Alexandre en Aſie, ni ceux des Scipions en Afrique. Quelle part en effet le genre humain y prendroit-il? mais où ne célébre-t-on pas depuis ſeize cens ans les expéditions entrepriſes par Pierre & par Paul, pour gagner des cœurs à Jeſus-Chriſt? connoît-on des conquérans plus aimables? en eſt-il de plus utiles? avec cela connoît-on des conquêtes mieux avérées? eſt-il un continent, un Royaume, une Iſle, où l'on ne montre les monumens du paſſage de quelqu'un de ces Miniſtres de paix, & où l'on ne diſe, que par eux nos Peres ont connu la vérité, & ſont entrés dans la voie du vrai bonheur?

Nous ne l'attachons pas ce bonheur à la pompe des cérémonies, ou à la magnificence des bâtimens. Mais Dieu a permis

qu'en visitant le plus beau temple qui lui soit élevé sur la terre, on puisse dire: Voilà où est la chaire & le tombeau du premier des Envoyés Evangéliques. Le Vatican où il est venu terminer sa carrière, est tout ensemble le mémorial d'un autre héros qui a fait la conquête des Gentils. Quel témoignage que le mausolée commun de ces deux Vainqueurs placé sur les débris de l'idolâtrie? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les autres Cathédrales montrent par tout sous leur autel, ou à côté, les monumens de leurs premiers Evangélistes. Il a été dit à ces illustres Témoins, d'attendre le rétablissement du corps qu'ils ont généreusement quitté : mais semblables aux os de Joseph, ils ont continuellement annoncé à l'Église de Dieu sa vocation, & ses espérances. La mort n'a pas mis fin à leur prédication. Ces urnes conservées par tout, ces phioles de sang, ces débris échappés à la dent des bêtes, ces os noircis par le feu, les baisers des Fidéles, leurs magnifiques présens qui ont converti les Mémoires des Témoins en autant de monumens immortels, & les ont en plusieurs lieux accompagnées d'une chaire Episcopale; ici tout est parlant. Après tant de siécles nous retrouvons les fêtes des premiers Ambassadeurs, leurs

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

tombeaux, leur œuvre, & leurs ſucceſſeurs. Cet aſſemblage de monumens publics & conſpirans, eſt particulier à l'Egliſe Catholique. Les pierres, le bronze, & les livres, ſur le concours deſquels on fait tant de fonds pour s'aſſurer des évènemens de l'Hiſtoire profane, ſont, quoiqu'ils ſe trouvent ici par mille, les moindres inſtrumens de la gloire des Martyrs. L'Egliſe par ſes fêtes leur a acquis une célébrité infiniment ſupérieure. Il y a donc perpétuité, & les preuves du Miniſtère Catholique ſont en tout tems à côté de lui.

Comme nous avons vû les monumens des promeſſes diſperſés ſur toute la terre; nous voyons les témoignages de l'accompliſſement, & les preuves de l'alliance également répandues. Mais quoique le concours de tant de voix ſoit d'une force invincible; chacun de ces monumens pris à part porte encore avec lui la célébrité d'un témoignage auſſi durable que les ſiécles.

Les actes & les monumens du moyen âge répétent & conſtatent ceux du premier.

Comme le premier effet de la liberté du quatrième ſiécle avoit été de rétablir avec ſplendeur les Mémoires des Martyrs que la perſécution avoit abatues ou profanées; les mêmes bâtimens venant par la ſuite à périr de vétuſté; le moyen

âge les renouvella, & nous communiqua tous les mêmes témoignages par des Dédicaces nouvelles, & par des Tranſlations qui atteſtent d'année en année, non les inventions du neuvième ou du onzième ſiécle ; mais le rétabliſſement des fêtes & des bâtimens qui avoient précédé. Quelle précaution falloit-il prendre qui n'ait pas été priſe, pour certifier les faits, & pour continuer la chaîne des témoignages ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La certitude ſort avec naïveté des déſordres mêmes. On la retrouve dans les excès & dans les tumultes inſéparables du grand abord des peuples. On la retrouve dans l'indiſcrétion même des Légendaires du moyen âge. N'ayant point par-tout les Actes des Martyrs recueillis ſelon la pratique de bien des lieux, & communiqués par les Notaires (*a*) mêmes, pluſieurs enchérirent par des traits d'invention ſur l'ancienne renommée pour fournir dans ces fêtes les éloges qui étoient d'uſage, & donnèrent lieu tant aux ſaintes régles de l'Egliſe, qu'au diſcernement d'une ſaine critique. La fauſſe monnoye

Les déſordres reprochés à l'Égliſe Catholique prouvent la vérité de ſes monumens, & de ſon miniſtère.

(*a*) Les Greffiers ſe nommoient Notaires, parce qu'avec le ſecours des notes abrégées ils écrivoient dans les tribunaux les demandes des Juges, & les réponſes des accuſés, d'une façon très expéditive. La main alloit comme la langue.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſe diſcerne & ſe rejette ſans préjudice de la vraie : elle la ſuppoſe.

La certitude de la vérité ſe retrouve dans les débats des peuples pour ces monumens de leurs premiers Prédicateurs, & juſques dans l'indécence avec laquelle ils ſe les ſont quelquefois arrachés.

Cette vénération pour les tombeaux des Martyrs devenu les autels du Seigneur, fit accorder de très-bonne-heure ou la même ſépulture, ou une place honorable à côté de l'autel, à ceux qui ſans verſer leur ſang avoient édifié l'Egliſe par une éminente piété, & par des ſervices perſévérans. Le même reſpect pour tous ces vaſes d'élection, fit ceſſer l'horreur qu'on avoit auparavant pour les corps morts : & l'habitude de réſerver cette diſtinction à la vertu, fit ſouhaiter, puis accorder peut-être trop aiſément la ſépulture au commun des fidéles dans les Egliſes. Mais ni cet abus, ſi ç'en eſt un, ni les autres, même les plus réels, n'infirment en rien la ſuite de la perpétuité ; & le Miniſtère Catholique ſe trouve Apoſtolique, par la conſervation de tous ſes témoignages : ils ſont inſéparables de ſa ſucceſſion, de ſes fêtes, de ſes établiſſemens, de ſes bâtimens, de ſon exercice public & uniforme, de ſes aſſemblées

annuelles, & des monumens de toutes les insignes vertus que le Christianisme a enfantées de siécle en siécle. C'est un tout indivisible. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais il y a une sorte d'Actes qui fait la plus grande publicité des Compagnies de judicature, ou d'autres, & qu'il est bien nécessaire d'observer séparément. C'est le perpétuel & principal exercice de leurs fonctions. Leurs anciens actes se conservent par écrit. L'exercice actuel en est la continuation. Il en résulte un tout qui annonce nettement les mêmes pouvoirs, & la première intention. Rien ne montre mieux un Parlement à tout son ressort que cette suite de Réglemens & d'Arrêts qui décident les cas survenus, qui préjugent les semblables, & que les peuples alléguent pour la régle de leur police, & de leurs possessions.

Jamais on ne s'est avisé de troubler les peuples dans la certitude où ils sont d'avoir des traités de commerce & des Compagnies de judicature, qui les réglent. Jamais on ne s'est avisé de trouver dans leur persuasion un cercle vicieux, qui seroit de montrer l'établissement & le département d'une Compagnie par les actes qu'elle a toûjours exercés; puis de prouver l'autorité de ses actes par son éta-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

bliſſement & les pouvoirs qu'elle a reçus de la puiſſance légiſlative. Ce qui fait que ces deux procédés ſont bons ſans ſe nuire l'un à l'autre, c'eſt qu'à côté de l'établiſſement de la Compagnie, & à côté de l'exercice de ſes pouvoirs, ſe trouve la ſociété entière qui a pris connoiſſance de l'un & de l'autre ; & qui par ſon acquieſcement nous garantit que l'un eſt la ſuite de l'autre. Alors pour prouver les pouvoirs & la nature du département d'une Compagnie, il devient indifférent, ou de recourir aux lettres de ſon établiſſement, ou de juger de la teneur des lettres par les actes qui ſont émanés & émanent de ſon pouvoir ; parce que le Public a une autorité ſuffiſante, diſons même, une infaillibilité naturelle pour nous répondre de la réalité de l'établiſſement, & du droit conſéquent de l'exercice.

Il en eſt de même de la poſſeſſion où eſt le Miniſtère Catholique d'enſeigner toute vérité, de l'éclaircir, & de la définir. La Dialectique nous accuſe d'attribuer à ce Miniſtère un pouvoir qu'il nous eſt impoſſible de juſtifier : parce que tantôt nous prouvons l'autorité de l'Apoſtolat & du Miniſtère immortel par les paroles des Écritures qui en ſont émanées, & par la poſſeſſion où il a été d'âge en

âge de prêcher & de définir la vérité; tantôt nous prouvons l'autorité des Écritures, & des actes postérieurement émanés du Ministère Catholique, par la certitude de la mission Apostolique. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce procédé pourroit paroître défectueux, si l'excellence de l'Apostolat, & l'excellence de ses actes, ne nous étoient également démontrées par un moyen infaillible. C'est l'attestation & l'acquiescement d'une société vraiment immense, répandue par tout, incapable de collusion, incapable de mépriſe sur l'objet de son attestation. Telle est l'Eglise Catholique : elle a vû, touché, & attesté par toute terre les œuvres de l'Apostolat : elle a semblablement attesté & garanti la réalité des écrits provenus des hommes Apostoliques. Elle nous a instruits des droits du Ministère qui a succédé aux Apôtres en recevant sa prédication, ses régles, les décisions de ses Conciles, ses professions de foi, les prières de sa Liturgie, enfin les écrits même des Docteurs particuliers à proportion de l'analogie que le Ministère y a reconnue avec la prédication précédente. Tous ces actes recueillis, attestés, & employés tous les jours par une Société qui ne meurt point, forment un

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dépôt auſſi public & auſſi indéfectible que la ſociété même.

Nous honorons avec une juſte reconnoiſſance la ſaine critique & l'érudition qui éclaircit les doutes, & qui redreſſe les mépriſes. Mais il y a une notoriété fort ſupérieure à l'érudition. La plus ſavante hiſtoire de notre Magiſtrature, & de nos traités de Paix, n'eſt pas ce qui nous aſſure nos poſſeſſions, nos limites, & nos priviléges. Nous en ſommes redevables à la réalité du Miniſtère qui les a réglés; & cette réalité nous eſt garantie, non par la plume des Hiſtoriens, mais par le témoignage très-public & très-perſévérant de la Société qui en a pris connoiſſance.

Nous n'avons pas beſoin de montrer ici en détail combien la ſimplicité de ces moyens, & la concorde de tous ces actes ſucceſſifs du Miniſtère joints au langage uniforme des pratiques univerſellement les mêmes, donnent de facilité aux Paſteurs pour former leur prédication; ni combien les Fidéles y trouvent d'abondantes reſſources pour être invariablement inſtruits de la foi des ſiécles précédens, même dans les tems d'héréſies, de ſchiſmes, de perſécutions, de

nuages, de ſcandales. Ce que nous avons néceſſairement à faire voir, c'eſt la certitude parfaite où nous ſommes dans l'Egliſe Catholique d'avoir le vrai Miniſtère & la conſervation régulière du dépôt de la foi. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Or on ne peut non plus conteſter ni l'un, ni l'autre à l'Egliſe Catholique, qu'on ne peut conteſter à la France la réalité de ſes Parlemens, ou à Veniſe la connoiſſance de ſon Sénat, & de ſes actes.

Ce qui fait qu'une grande Société ne peut ſe méprendre ſur l'établiſſement d'une Cour ſouveraine, c'eſt que le fait eſt très-public, & que la Société y a applaudi comme à un établiſſement très-avantageux. Cette connoiſſance une fois priſe ſe perpétue dans la même Société: on ne réitère plus les premières preuves des pouvoirs accordés aux Juges. Leur ſucceſſion, leurs Jugemens, leurs réglemens, & l'exercice actuel, montrent ce qu'ils ſont. Seulement ſi l'un d'eux excédoit ſes pouvoirs, ou ſi tous enſemble ils entreprenoient de régler ce qui n'eſt pas de leur département, par exemple, les opérations militaires; la Société, ſans rompre avec eux, les renfermeroit dans leurs bornes.

Comme il n'y a jamais eu de publicité

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

comparable à celle de l'ambaſſade Evangélique, puiſque la voix des Ambaſſadeurs, & les preuves de leur miſſion, ont été portées par tout : il n'y a point eû non plus de conſentement ni plus touchant, ni plus ſoutenu, que celui qui a été donné au Miniſtère Chrétien par l'Egliſe univerſelle ; puiſque c'eſt dans le fort de la durée des preuves qui ont mis au jour la vérité de l'Apoſtolat, que cette Egliſe s'eſt formée de Juifs, de Samaritains, de Grecs, de Romains, d'Africains, d'Aſiatiques, & d'Européens, malgré le ſavoir & la politeſſe des uns, malgré la barbarie des autres, malgré les dedains & les préventions réciproques, malgré des oppoſitions terribles, malgré des intérêts très-vifs qui tendoient & tendent plus à les ſéparer qu'à les unir. Cette conviction dans une multitude d'hommes ſi diviſés, ſi innombrables, ſi inébranlables dans une même foi, ne pouvant être en matière de faits publics & ſoumis au rapport des ſens, que l'effet des preuves les plus palpables & les plus victorieuſes, la ſimple perſévérance de cette grande ſociété dans ſon attachement au Miniſtère Evangélique le diſpenſe de réitérer ſes preuves. La Société perpétue elle-même les témoignages de l'éta-

bliſſement, & la notoriété des droits du Miniſtère.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

De-là vient d'abord, que comme le Magiſtrat rend la juſtice ſans avoir beſoin de prouver ſes pouvoirs, le Paſteur Catholique adminiſtre la parole & les Sacremens ſans ſe mettre en peine de montrer le droit qu'il a de le faire. Sa ſociété, les bâtimens, les monumens, l'œuvre qu'il perpétue, tout parle pour lui. L'inquiétude & les efforts ne conviennent qu'à ceux à qui tout l'univers reproche leur nouveauté, & la témérité de leur ſéparation.

Il eſt vrai que divers accidens ont détruit pluſieurs Egliſes célébres, & que le ſchiſme a détaché pluſieurs ſociétés d'avec l'ancien Corps de l'Egliſe Catholique. Mais leur témoignage n'eſt pas détruit pour cela. Celui que l'Egliſe d'Egypte a rendu au Diſciple Marc d'avoir été le premier Evêque de ſa capitale, & d'avoir écrit une Hiſtoire Evangélique, ſubſiſte toûjours. Toutes les hiſtoires nous ont conſervé ce témoignage; & il eſt auſſi certain que celui qui a été rendu par les Egliſes d'Aſie à l'Apôtre S. Jean d'avoir réſidé à Ephèſe, d'avoir été exilé à Patmos, d'avoir écrit l'Evangile & l'Apocalypſe qui portent ſon nom. Le témoi-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. gnage rendu à S. Paul par les habitans de Theſſalonique & de Corinthe, de leur avoir adreſſé les quatre lettres qui portent ſon nom & le leur, n'a jamais été obſcurci par le moindre nuage, non plus que celui par lequel les Romains nous ont conſtaté la lettre qui les regarde. Toutes ces Egliſes s'entre-communiquoient ainſi leurs richeſſes : elles ont revû leurs Fondateurs & leurs Maîtres depuis la réception des réglemens, & des écrits qu'ils leur avoient adreſſés. Ils ſont morts au milieu d'elles, en leur donnant tout leur ſang pour derniere preuve de la vérité de leur miſſion.

Sous la garantie de tant d'Egliſes témoins de la réalité des miracles, de la réalité des écritures, & des établiſſemens Apoſtoliques, le miniſtère n'a plus eu beſoin dans les ſiécles poſtérieurs que de ſe montrer avec le dépôt de ſes actes, & avec le corps de ſes pratiques univerſelles, double moyen de rendre à jamais ſa prédication invariable.

Sous la garantie de tant d'Egliſes qui n'en font qu'une, il eſt également ſûr ou d'écouter le Miniſtère pour connoître le ſens des écritures & des inſtitutions primitives, ou de prendre dans les écritures & dans le dépôt des autres actes du Miniſtère,

ſtére, la connoiſſance des légitimes pouvoirs des Paſteurs, & de leur juſte étendue. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Tel eſt l'avantage de celui qui fait partie d'une grande ſociété; par exemple, de la nation Françoiſe, qu'il eſt ſûr de ſon propre état, ſans être obligé de faire de longues recherches; & que s'il les veut faire il importe peu qu'il commence par examiner ſes propres titres, ou qu'il débute par s'aſſurer de la réalité du Notariat qui les garde, ou du Parlement qui les a réglés. Ses démarches le mènent toûjours à la certitude, & la nation abrége tout en ſa faveur. Dé-là vient encore que ſi un eſprit ſéditieux attaquoit les droits du Parlement, cette Compagnie le condamneroit & le puniroit, ſans craindre le reproche d'avoir jugé dans ſa propre cauſe.

L'entrepriſe d'attaquer les droits du Miniſtère ne les infirme point: la ſociété les maintient.

La République applaudit à cette conduite, & atteſte les pouvoirs que cette Cour ſouveraine a reçus pour tenir tout dans l'ordre. Tel eſt le repos dont jouit le citoyen dans un état policé: telle eſt la ſécurité du Catholique: elle eſt même fort ſupérieure.

Pour le faire voir d'une autre ſorte, analyſons l'Egliſe & la Foi: ne voyons dans l'Egliſe que ce qu'elle a d'extérieur. N'enviſageons dans la foi du particulier

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

que le procédé de l'esprit de l'homme. Laissons à part l'opération de l'Esprit-Saint, qui est avec son Eglise, qui forme un cœur fidéle, & qui perfectionne la condition de l'un & de l'autre.

La foi du Catholique prise humainement est la persuasion d'avoir part à l'alliance éternelle par le Ministère qui n'a cessé, lui dit-on, d'en faire l'annonce de la part de Dieu par-tout où il est possible de pénétrer.

Cette foi ne seroit qu'une crédulité légère si le Ministère n'étoit garanti : mais la prédication du Clergé Catholique inclinant l'esprit par la plus grande autorité qui soit sur la terre, & par la plus grande sûreté que l'homme puisse désirer, notre acquiescement ne peut être pour lors qu'une conduite très-sage, & notre refus ne peut être qu'inexcusable.

Les ministres des Rois obtiennent des pouvoirs pour former un établissement : mais le particulier qui veut y prendre part n'est sûr de rien que par le témoignage public & soutenu que la société rend à cette commission. L'Apostolat qui s'est dit immortel & universel est digne de notre soumission, s'il est divin : mais comment serons-nous certains que cette condition est remplie? Pour nous en con-

vaincre pleinement, il eſt juſte que ce Miniſtère ait d'abord fait ſes preuves, & qu'une ſociété digne d'être crue ne ceſſe point de nous les perpétuer. C'eſt le cas où nous ſommes, & il ne ſe montre nulle-part plus avantageuſement. Nous recevons le Miniſtère Catholique ſous la caution d'une ſociété immenſe, & diſperſée partout; ſociété originairement témoin des mêmes faits & des mêmes preuves dans ſa diſperſion; incapable à cet égard d'illuſion & de colluſion; rendant témoignage aux mêmes vérités de fait contre ſon intérêt capital, & donnant pour toûjours à ſon témoignage la plus extraordinaire notoriété; d'abord par trois cens ans de ſouffrances, puis par une foule de monumens indeſtructibles, & placés de toute-part ſous nos yeux. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Tous ces articles ont été prouvés précédemment. Le concours & l'éclat de ces preuves ne ſe trouvent nulle-part dans un degré comparable à ce que nous voyons dans l'Egliſe Catholique. Elle a toûjours porté ce nom, parce que ceux qui la compoſent n'ont par toute terre & dans tous les ſiécles, qu'une même prédication, & qu'un même culte extérieur. Ils ne ſe ſont point d'abord aſſemblés ou unis pour rendre témoignage à ce qu'ils avoient vû

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

& appris : mais l'uniformité du témoignage qu'ils ont rendu dans leur diſperſion au miniſtère Apoſtolique, eſt ce qui les a mis en un corps de ſociété. Ni l'hiſtoire du genre humain, ni les communs moyens de garantie ne nous offrent rien qui approche de l'autorité de ce magnifique témoignage rendu par les premiers fidéles ; & c'eſt parce qu'ils ont compris l'avantage qui en revenoit à leurs enfans, aux autres peuples encore égarés, & à toutes les générations à venir, qu'ils ont pris ſoin d'attacher leur témoignage, leur créance, & tous les actes ſucceſſifs du miniſtère, à des moyens de publicité & de conſervation que rien ne pût détruire, ni même obſcurcir.

Rien de plus lumineux ni de plus ſûr que la régle de la foi Catholique : « Ne » pratiquer, ne dire que ce qui ſe prêche » par-tout, que ce qui ſe trouve dans » les actes de la prédication univerſelle. *Quod ſemper, quod ubique.*

Rien de plus ſenſible, ni de plus efficace que les moyens d'uniformité parmi les Catholiques. Leurs fêtes, leur liturgie, les Mémoires des Témoins, tout l'extérieur ; voila l'ancienne & immortelle expoſition de la foi Catholique, avec ſes preuves toûjours viſibles. Que ſera-ce

quand on y joindra les témoignages écrits ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Vienne ſe préſenter, qui l'oſera, pour livrer l'attaque à un point de la créance, ou des pratiques univerſelles. Arius oſe-t-il ouvrir la bouche contre la divinité du Verbe qui s'eſt incarné, & qui eſt notre Emmanuel, Dieu avec nous ? Vigilantius oſe-t-il blâmer l'Egliſe de placer honorablement ſous la table de ſon ſacrifice les cendres de ſes Témoins ? Tout eſt réfuté par avance. La ſeule diſſonance, la nouveauté ſuffit pour confondre toutes les ſectes. L'Egliſe Catholique les voit naître à gauche, à droite, & rentrer l'une après l'autre dans leur néant. Seule elle ſubſiſte & enſeigne avec autorité, parce qu'elle ne ſe montre qu'avec un Miniſtère immortel & divin dont elle a perpétué les preuves & tous les actes.

Ce n'eſt pas ici une tradition du caractère de l'hiſtoire Chinoiſe ou Egyptienne. Ce n'eſt pas une renommée comme celle qui fait honneur à Fohy & à Mercure d'avoir inventé & communiqué à leurs peuples des ſecrèts très-importans après leſquels on court encore. Ce ne ſont point de vieux *oui-dire*, qui prennent des formes différentes d'un pays à l'autre,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

d'un jour à l'autre, d'une bouche à l'autre. Tout eſt prédication dans l'Egliſe Catholique, & elle eſt hors d'état de rien changer à la créance qui tient à des moyens de notorieté auſſi ſtables que ceux qui caractériſent les établiſſemens humains ; avec cette différence, que les bâtimens & les actes qui montrent le Parlement d'Angleterre ſont uniquement dans cette île, au lieu que les diverſes pratiques, tout l'extérieur de la Religion Catholique ſe perpétuent ſans fin & ſont les mêmes partout.

La condition de l'Egliſe Catholique eſt donc bien éloignée de ſe trouver inférieure à celle des Républiques qui certifient, & même s'approprient les actes de leur magiſtrature, en ſorte que le Public y puiſſe déférer avec ſécurité. Dans l'Egliſe Catholique c'eſt exactement parlant le Miniſtère ſeul qui prêche, qui offre le ſacrifice, qui s'aſſemble en Concile, qui faſſe des réglemens & des définitions, qui inſtruiſe & qui engendre des enfans à Jeſus-Chriſt. Mais l'Egliſe Catholique, qui ſait que le Miniſtère eſt inſtitué pour ſon avantage & pour l'édification de tout le corps, s'en approprie les actes ſans injuſtice, en s'y ſoumettant & en s'y conformant. La doctrine qu'elle reçoit, elle l'appelle ſa doc-

trine. Le ſacrifice qui s'offre en elle & pour elle, elle l'appelle ſon ſacrifice. Elle renouvelle dans ſes fêtes la publication de ſes écritures, de ſes ſymboles, & de toute ſa créance: elle met le tout à l'uſage de tous ſes enfans, & ne craint rien tant que de voir ſes richeſſes demeurer inutiles faute d'être connues. Où trouveroit-on une plus parfaite notoriété & une plus conſtante publicité. De même donc que les pouvoirs & les opérations de la magiſtrature, toûjours atteſtés par le même extérieur & toûjours maintenus par la République pour qui le tout eſt familier & uſuel; ne ſont ni une tradition obſcure, ni un établiſſement incertain: le Catholique trouve un repos auſſi parfait dans la garantie de l'Egliſe univerſelle, qui ne peut s'approprier & perpétuer les actes de l'ancien Miniſtère ſans être vraiment pour nous *la colonne de la vérité.* LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cherchons un autre moyen de vérité & de ſûreté, s'il s'en peut trouver un. Voyons celui auquel ont eû recours en divers tems des hommes déciſifs, qui offenſés d'appercevoir des défauts dans les Miniſtres de l'Egliſe, ou bleſſés de ſe voir aſſujettis à croire des myſtères au-deſſus de leur intelligence, crurent devoir ſe rendre indépendans. Pluſieurs eſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

sayèrent dans cette vûe de détruire le Miniſtère qu'ils regardoient comme un poiſon dans la ſociété; c'eſt ce qu'ont fait les Donatiſtes; d'autres d'extirper la doctrine commune, qui leur paroiſſoit une cangrène : c'eſt ce qu'ont fait les Arriens. Les uns & les autres ont eu des imitateurs.

Suppoſons qu'il ait été donné aux derniers venus d'abattre par-tout les chaires Epiſcopales, d'exterminer le Clergé, de diſſiper toutes les aſſemblées Chrétiennes, & de mettre à néant tous les actes du Miniſtère, à l'exception des Livres Saints. Comme la choſe a été tentée, on peut demander en cas d'une réuſſite entière, s'il n'eût pas été poſſible d'introduire dans la ſociété un Chriſtianiſme plus pur.

Laiſſons à part l'exceſſive abſurdité d'une ſuppoſition où le Miniſtère ſe trouve abandonné de Jeſus-Chriſt contre ſa promeſſe, & où les hommes entreprennent de faire quelque choſe de plus beau que ce qu'a fait Jeſus-Chriſt lui-même. Je réponds directement à la ſuppoſition de l'entier anéantiſſement du Miniſtère Chrétien; qu'en ce cas, il n'y a plus de Chriſtianiſme ſur la terre, & qu'on ne pourra l'y faire revivre. La preuve en eſt ſimple.

Quoique

Quoique l'Egliſe univerſelle ait perpétué ſon Miniſtère & ſon dépôt par des moyens de conſervation auſſi ſenſibles que ceux des ſociétés humaines, il s'y trouve une différence eſſentielle. Le témoignage rendu publiquement & perpétuellement par des hommes qui ſe ſuccédent, eſt le même dans l'Egliſe & dans l'État. Voilà l'exacte reſſemblance extérieure. Mais les pouvoirs auxquels le témoignage eſt rendu, ſont fort différens. Les pouvoirs des Miniſtères civils viennent des hommes : la miſſion Apoſtolique vient de Dieu. Des mécontens peuvent entreprendre de ruiner les bâtimens & les actes du Sénat de Veniſe, ou de la Compagnie des Indes. Mais la République & la Couronne ſont invulnérables. La République peut ſe rendre un autre Sénat, ſi on avoit tué ſes Sénateurs ; & ſi des ſéditieux avoient fait main-baſſe ſur la Compagnie des Indes, le Roi peut en former une autre. Mais ſi le Miniſtère périt dans l'Egliſe, tout eſt perdu pour elle. On diſoit d'elle qu'elle batiſoit, qu'elle offroit, qu'elle ordonnoit, qu'elle enſeignoit ; parce que le Miniſtère qui a reçu la propriété des pouvoirs les exerce pour elle. Mais ſi l'homme qui voit, parce qu'il a des yeux, vient à les perdre, il ſera

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

pour toûjours dans les ténébres. Qui lui rendra des yeux ? Dieu ſeul peut conſtruire l'œil : Dieu ſeul peut faire revivre l'œil pour le ſervice de l'homme. Dieu eſt auſſi le ſeul qui puiſſe donner des pouvoirs à ſes Envoyés, & par eux vivifier le corps de l'Egliſe. Mais dans l'anéantiſſement du Miniſtère de ſalut, la ſource des dons ſalutaires eſt tarie pour l'Egliſe : elle ne peut plus donner d'enfans à Jeſus-Chriſt : elle n'eſt plus que le ſquélette d'un corps qui a vécu.

On a, dites-vous, ſauvé les Livres Saints de la déroute univerſelle. Le texte Evangélique nous demeure en entier. Mais qu'en penſez-vous faire ? Approchez ce livre de votre ſquélette d'Egliſe, & eſſayez de lui rendre la vie. Vos efforts ſeront vains. L'Écriture Evangélique eſt un des premiers actes du Miniſtère : mais cet acte eſt ſans utilité, depuis que le Miniſtère qui le faiſoit valoir, n'eſt plus. C'eſt la plus belle partie de la prédication : mais il n'y a plus de prédication, puiſque tous les Envoyés ſont exterminés.

C'eſt encore dans les idées univerſellement reçûes que nous allons prendre la vraie notion de l'eſtime qui eſt dûe à l'Écriture ſainte, au plus ancien

acte que le Miniſtère nous ait laiſſé par écrit.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

En général toutes les Écritures ſoit ſacrées, ſoit civiles, ſont par elles-mêmes ſans activité, & ſans autenticité. Elles ſont ſans activité. Un livre ne vient pas à nous : il faut que quelqu'un nous le mette en mains. Le traité de Munſter, ni aucun autre, ne s'eſt mis en marche vers nous : & ce qui paſſe pour un traité de paix, de limites, ou de commerce, ne le ſeroit pas, ou demeureroit ſans effet, ſi quelqu'un n'étoit chargé de le produire.

L'activité de l'Ecriture.

L'activité d'un inſtrument devient enſuite la même que celle du Dépoſitaire. Si celui-ci n'eſt que garde-note & conſervateur, l'acte demeure chez lui, & eſt ſédentaire comme lui. Il faut aller trouver le Notaire pour avoir l'acte. Mais ſi le dépoſitaire eſt Ambaſſadeur, & encore plus ſi c'eſt une Compagnie, un corps permanent qui ſe montre à tout le public, & qui ſoit chargé d'inſtruire les autres de ce que ces actes contiennent, d'en renouveller la publication, de faciliter à tous le moyen d'en prendre connoiſſance, ſans jamais reſter dans l'inaction ; alors quoiqu'on puiſſe & qu'on doive s'adreſſer à ce corps pour être inſtruits, le grand mérite

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

des actes de cette espéce, leur vraie activité, n'est pas seulement d'instruire quiconque cherche la lumière; c'est sur-tout de nous prévenir, & de ne laisser personne dans l'indifférence. Telle est l'immortelle activité des Écritures dans l'Eglise Catholique. Son Ministère les porte partout, les publie par-tout, & il est le seul qui le fasse. Partout de fête en fête, & de jour en jour, il annonce par un signal clair, le moment où il renouvelle par partie la même publication. Par-tout dans nos Eglises le premier objet, qui s'offre aux yeux des assistans, est la tribune qui sépare le peuple d'avec le Clergé, & d'où se fait l'annonce de l'Écriture Apostolique aux fidéles; & les infidéles n'en sont pas exclus.

Cette lecture, l'exhortation du Pasteur, & l'offrande du sacrifice, voilà le fond de toutes les Liturgies, & de ce qui se pratiquoit dans les assemblées des Chrétiens du premier âge (*a*). L'assemblage de ces trois parties se retrouve dans les solemnités Catholiques des quatre continents. C'est donc chez les Catholiques que l'Écriture est vivante; c'est par eux qu'elle est annoncée universellement.

L'autenticité de l'Ecriture Evangélique.

Comme une écriture est d'elle-même un instrument mort, ou sans activité,

(*a*) Voyez l'Apologie de S. Justin.

elle eſt encore par elle-même ſans autenticité. Il ne ſuffit donc pas qu'une main en nous l'apportant, ou une bouche en nous la liſant, lui donne une ſorte de vie. On ne ſait pas pour cela d'où elle vient, ni par quelles mains elle a paſſé. Il faut pour être reçue & reconnue comme vraie, que l'Écriture & le Porteur, ayent une garantie. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il n'y a perſonne qui ne ſache qu'une lettre, un teſtament, une ſentence, une patente, un traité, ont beſoin pour être reçus, qu'on en connoiſſe la main, le Notaire, le Tribunal, le ſceau, l'Ambaſſadeur. Mais enſuite quand ces piéces ont été vérifiées, qu'elles ont été avouées par le Public, & ſur-tout par une ſociété très-nombreuſe qui en devient le témoin & le répondant, l'acte ne ſe montre plus ſans la parfaite notoriété de ſa valeur: & l'on y trouve à jamais des lumières ſûres.

La ſociété conſerve en même tems les autres inſtrumens écrits ou non écrits, les monumens, les pratiques, & toutes les circonſtances rélatives, ſoit à la réalité, ſoit à l'éclairciſſement de l'objèt de cette Écriture.

Mais ce qui achéve de faire la ſûreté des actes conſervés par écrit; ce qui forme en leur faveur une évidence d'expérience

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

à laquelle on ne réſiſte que par entêtement; c'eſt que le Corps ou le Miniſtère de qui ces actes ſont émanés, ſoit ſubſiſtant, & les maintienne. On ſent la différence qui ſe trouve entre le recueil tant des communes loix Françoiſes, que des réglemens de nos Cours Souveraines, dont la manutention demeure confiée à des Compagnies permanentes; & les loix d'Athènes ou de Lacédémone, qu'on ne trouve plus que dans les Livres. On peut bien douter que celles-ci ſoient de Lycurgue ou de Solon, parce qu'aucun Sénat n'a plus la commiſſion d'en conſerver le texte: aucune Compagnie de judicature n'eſt avouée & autoriſée à les interpréter, ou à les appliquer. Elles n'ont plus d'effet.

Ainſi les loix, les traités, les actes, & toutes les écritures civiles & ſaintes, tombent par terre ſans validité, quand on les ſépare des Dépoſitaires qui en ont reçu la garde, & qui ſont autoriſés à en maintenir l'exécution.

Mais de même que les loix humaines méritent tout le reſpect qui eſt dû à la Puiſſance légiſlative, quand elles ſont préſentées & maintenues par le Miniſtère public chargé d'en faire l'application; à plus forte raiſon recevrons-nous comme

divines les Écritures que nous appellons ſaintes, quand nous en entendons faire la publication & l'interprétation par le Miniſtère notoirement chargé de cette double commiſſion. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si un Quaker, ou quelqu'un qui fait profeſſion de l'Arrianiſme, ſe préſente pour nous expliquer l'Écriture Sainte, cette parole, lui dirons-nous, eſt ſans autorité dans votre bouche. Il eſt vrai que le texte en vient des Apôtres, & que la ſucceſſion Apoſtolique continue à la publier. Mais du moment que vous avez rompu avec ce Sénat, on ne vous connoît plus de fonction. Vous n'êtes plus maître de la parole: & écrite ou non écrite, elle n'eſt dans votre bouche que la parole d'un homme qui la tourne comme il veut. C'eſt le ſens de ce texte, & non la lettre qui en fait le mérite. Mais le Miniſtère ancien & univerſel, notoirement chargé de publier ce texte & de nous en tranſmettre le ſens, eſt tout enſemble aidé & gouverné dans ſon interprétation par les lumières du dépôt public, & de la prédication univerſelle.

Ce texte peut avoir été copié avec des variantes. Il peut avoir été bien & mal traduit. Mais ces imperfections n'allarment point l'Egliſe Catholique : elles y

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

sont compensées par des instrumens corrélatifs qui se trouvent sans nombre dans le dépôt. Elles y sont pleinement réparées par le Ministère qui a prêché toute vérité avant la publication des Écritures Evangéliques, & qui depuis cette publication n'a perdu ni ses droits, ni ses connoissances.

Mettez les loix Françoises auprès d'un homme qui sache lire: vous ne formerez pas un tribunal. Mais qu'un Roi ou une République autorise un Ministère permanent à publier, à interpréter, à appliquer ses loix : pour lors on connoît la validité des loix & de tous les actes conséquens, parce qu'on connoît le Ministère que l'État autorise.

L'Écriture Sainte n'a donc pas l'unique avantage de nous prévenir par l'activité du Ministère qui nous l'annonce : elle a de plus le double mérite d'une authenticité qui lui est assurée par l'Ambassade que l'Eglise Catholique honore, & d'un sens que tout concourt à fixer. Correspondance des actes de toute espéce, correspondances du Ministère qui tient par-tout le même langage, aveu de la société qui connoît de tout tems les pouvoirs de son Ministère; voilà les secours publics & conspirans qui assurent l'État du citoyen.

Les mêmes ſecours aſſurent l'état du Catholique. Tel eſt de part & d'autre le progrès de notre certitude. Nous ſommes ſûrs des actes par le Miniſtère : & nous avons la notoriété du Miniſtère par l'aveu de la ſociété. LA DÉMONSTRA. EVANGELIQUE

Quoique les promeſſes de Jeſus-Chriſt ſi perſévéramment accomplies juſqu'à nos jours, forment un témoignage ſupérieur à tous les autres, continuons à voir combien il y a de certitude dans les moyens humains que l'Egliſe Catholique nous préſente comme toute autre ſociété.

Cet aveu d'un ſeul Miniſtère auquel il faut s'adreſſer, eſt auſſi clair & auſſi conſtant dans l'état civil, que les établiſſemens publics & les revenus qui y ſont attachés. Cet aveu eſt auſſi ancien & auſſi perſévérant dans l'Egliſe Catholique que les chaires Epiſcopales, que les temples où nous nous aſſemblons, que les revenus qu'on y a très-anciennement attachés pour le maintien du même Miniſtère, & de la même œuvre.

L'extérieur eſt le même, dit la Métaphyſique. Mais qui empêche que l'eſprit & la doctrine ne changent ? Il faut alors revenir à l'Écriture.

Ce changement peut arriver dans les ſociétés qui ont ruiné le Miniſtère : elles

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ont en même tems ruiné l'extérieur, & les actes qui les incommodoient, mais qui nous fixent. Chez elles tout eſt pure intellection, pure métaphyſique, & l'Écriture y tourne comme l'eſprit qui la mène : en vain y revient-on. Mais dans l'Egliſe Catholique la foi & le ſens des Écritures ſont invariables. La réalité de cette perſévérance du Miniſtère dans la ſaine prédication, eſt le fruit de la célébre promeſſe : & l'un des plus parfaits moyens de crédibilité qui nous puiſſent faire ſentir notre avantage, ſe trouve dans la ſtabilité du dépôt public. Il y a de la ſorte deux prédications immortelles : l'une muette, l'autre très-ſonore. Elles ſe maintiennent : elles s'entre-éclairent : elles s'entre-juſtifient

On comprend après cela combien il y a de juſteſſe dans ce mot que nous répétons d'après un grand homme. « Je n'ajoûterois point foi à l'Écriture Evangélique, ſi je n'y étois déterminé par » l'autorité de l'Egliſe.

Comme nous avons diſtingué dans la foi ce qui vient de Dieu lorſqu'il touche un cœur, d'avec la conviction de l'homme, qui croit ſur de bons témoignages ce qu'il n'a point vû ; nous laiſſons ici à part l'autorité ſpirituelle que l'Egliſe reçoit du

Chef qui la ſanctifie, & qui remplit le cœur de ſes enfans d'une ſécurité ineffable. Nous n'enviſageons pour le préſent que cette infaillibilité naturellement inſéparable d'une grande ſociété, lorſqu'elle atteſte des faits très-publics. Les Egliſes comme les États en ſe perpétuant perpétuent les témoignages. Cette voie auſſi ſûre qu'abrégée, & à laquelle l'homme étoit fait, eſt celle dont Dieu a fait choix pour lui montrer clairement l'Ambaſſade de la grande Alliance. La ſociété la plus croyable en matière de fait nous a tranſmis, ſans incertitude, cette Ambaſſade & ſes Actes, dont l'Ecriture du Nouveau Teſtament eſt le plus ancien.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce livre ne nous procure pas ſeulement le bonheur d'entendre ceux qui ont été immédiatement éclairés de l'eſprit de Dieu : il nous eſt encore ſingulièrement avantageux en nous avertiſſant de ce qu'il ne nous livre pas, & en réglant la meſure du reſpect qui lui eſt dû.

L'Ecriture du Nouveau Teſtament nous ſoumet au Miniſtère.

Quoi donc ſe peut-il faire qu'on excéde dans le reſpect qu'on porte à l'Ecriture de la nouvelle alliance? Ce mot a beſoin d'une prompte explication, & elle ſe préſente.

L'Ecriture ſans le Miniſtère eſt une lettre morte : & quoiqu'en elle-même elle

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. soit une philoſophie admirable, une philoſophie vraiment divine, on ne peut pas cependant la regarder comme un inſtrument qui ſuffiſe pour livrer les effets de l'alliance. On ne peut pas même montrer qu'elle contienne toute la doctrine néceſſaire au ſalut.

La preuve s'en trouve dans la nature & dans le caractère de chacune des piéces qui compoſent le recueil de cette Ecriture. Ce ſont diverſes parties de la prédication Apoſtolique miſes par écrit. Mais la prédication & le Miniſtère fructifioient précédemment. L'Egliſe étoit formée. Ce n'eſt donc pas l'Ecriture qui forme l'Egliſe. Pour la former dans tous les ſiécles, il faut que l'Ecriture Evangélique, & tout le dépôt ſubſéquent, ſoient accompagnés & appuyés du Miniſtère qui les a devancés. Trois ou quatre faits peuvent le faire voir : & ils ſe trouvent dans les évènemens qui donnèrent lieu aux différentes parties du Nouveau Teſtament.

La connoiſſance exacte que S. Luc prit de toute la vie publique de Jeſus-Chriſt, en fréquentant aſſidûment les Apôtres, lui donna lieu d'écrire un Evangile plus détaillé que les hiſtoires qui en avoient été recueillies par pluſieurs Particuliers. Les blaſphêmes de ceux qui nioient, les

uns la réalité du Corps de Jeſus-Chriſt ; les autres la divinité du Verbe ; donnèrent lieu à S. Jean d'écrire une hiſtoire Evangélique où il inſiſte beaucoup ſur ces deux points & ſur les derniers diſcours du Sauveur pour recommander à ſes Diſciples la perſévérance dans l'unité. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les actes des Apôtres ſont la ſeconde partie de l'Evangile de S. Luc, & contiennent non les actions ou les diſcours de Jeſus-Chriſt ; mais l'établiſſement de ſon Egliſe.

La diſpute ſurvenue à Rome entre les Juifs & les Gentils convertis, ſur la préférence que les uns croyoient avoir à bon titre ſur les autres dans la nouvelle alliance, fut l'occaſion & le ſujèt de l'Epître aux Romains qui les réduit tous à un égal beſoin de la grace du Sauveur.

Les queſtions propoſées par les Corinthiens, & les déſordres qui s'étoient gliſſés dans leur Egliſe, donnèrent lieu aux deux Epîtres que S. Paul leur adreſſe.

L'entrepriſe faite par pluſieurs Docteurs Juifs de ſoumettre les Gentils, quoique batiſés comme eux, à la réception des uſages de la loi de Moïſe, fut l'occaſion de l'Epître aux Egliſes de Galatie.

La vénération bien fondée mais peu éclairée, que les Hébreux de la diſperſion

LA DÉMONSTRA. EVANGÉL.

conſervoient pour les ſacrifices & pour les autres obſervances de la loi, eſt ce qui engagea S. Paul à les inſtruire, ſans ſe nommer lui-même, ſur l'excellence du ſacerdoce éternel de Jeſus-Chriſt, & ſur l'unité de ſon ſacrifice qui ſupprimoit les autres en accompliſſant tout ce qui avoit été promis.

Par ce court expoſé, il eſt ſenſible que les piéces qui compoſent le recueil du Nouveau Teſtament ſont inſpirées comme les Écrivains qui les ont données. Ce ſont différens actes de la première prédication. Les lire & en entendre la publication, c'eſt entendre les paroles des Apôtres, & de celui qui les inſtruiſoit. Mais cette haute idée que nous avons des Ecritures, & qui eſt en connoiſſance de cauſe, ne nous mène point à négliger les autres moyens de ſalut, pour nous renfermer dans celui-ci. Ce reſpect ſi néceſſaire & ſi juſte, a donc ſa meſure.

Il eſt ſenſible que ces différens actes de la premiére prédication, ont d'abord été des inſtructions locales & ſur des ſujets particuliers : on n'en peut pas conclure que ces différens écrits ſoient, ni chacun à part, ni tous enſemble, toute la prédication, tout le Traité qui a été livré au Miniſtère. Les Apôtres avoient reçu leurs

instructions précédemment, & la parole a été féconde avant que d'etre écrite. Mais quand il seroit réel que les Ecritures Evangéliques renferment le germe de toute vérité, comme elles le renferment sans doute, elles n'ont pas également développé tout. L'interprétation n'en est pas abandonnée à l'esprit particulier, mais confiée au Ministère dépositaire du texte, & du sens. Elles nous avertissent elles-mêmes dans les termes les plus précis; » Que la foi vient de l'ouïe, que l'ouïe » est fondée sur la prédication, comme » la prédication vient des Envoyés; » qu'il faut donc recevoir l'Ambassade; que le Ministère a reçu de l'Esprit toute vérité, & l'a communiquée à l'Eglise; que l'Eglise qui nous montre à jamais le vrai Ministère, est ainsi *le maintien de la vérité.* *I. Tim.* 3 : 15.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

D'où il suit que le respect si justement dû à la doctrine du Nouveau Testament, n'autorisa jamais personne à rejetter le Ministère, ni à rejetter l'Eglise; mais au contraire mettra toûjours à la tête de nos devoirs celui de recevoir tous les dogmes qu'elle enseigne unanimement; parce que sachant toute vérité nécessaire, elle nous l'enseigne à jamais; qu'au besoin elle peut la décider quand elle est obscurcie; & que le consentement des Eglises

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſur un dogme, ne peut être que l'expreſſion d'une vérité révélée aux Apôtres pour faire partie du dépôt.

Ainſi quoique Jeſus-Chriſt n'ait pas voulu que la foi fût jamais pareſſeuſe, puiſqu'il avertit ſes Diſciples de demander, de chercher, de frapper à la porte, de ſe précautionner contre les dangers, & contre les mauvais Maîtres, de croître dans la ſcience du ſalut, & de ſavoir la vérité pour la pouvoir confeſſer; on ne peut qu'admirer les moyens ſi ſimples, ſi publics, ſi indiviſibles, qui forment & affermiſſent la foi dans l'Égliſe Catholique.

C'eſt là que nous trouvons tout, de même que le citoyen trouve tous les ſupports dont il a beſoin dans le concours des loix & de l'autorité, qui enſemble maintiennent tout le corps de la République, & l'État des particuliers.

Ici figurez-vous un particulier, puis un autre, & à leur exemple un troiſième, qui diſent chacun à part: « Ne me parlez » plus du Miniſtère public. La Magiſtra» ture a perdu tous ſes droits: elle ne » mérite que nos mépris & j'y renonce. » Eſt-ce ainſi qu'on rend la juſtice? Je la » rendrai moi, & je la rendrai bien. Il » ne faut que me laiſſer faire: j'ai une

» bonne

» bonne copie des Loix. Je les appliquerai » juſte, & les interpréterai conformé- » ment à la droite raiſon, qui en dernière » analyſe eſt le ſouverain Juge; & qui » conſéquemment doit juger de tout. Il » eſt vrai que d'autres pourront les inter- » préter autrement que moi: mais il n'im- » porte: les gens choiſiront: on s'adreſ- » ſera à celui qu'on trouvera le meilleur » Juge, & l'État ſera réformé.

LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE.

Certes ce n'eſt point-là la réformation de l'État: c'en eſt la confuſion & la ruine: ou plûtôt ſoit dans l'État, ſoit dans l'Egliſe, le particulier ne régle rien. Les loix elles-mêmes, ni les réglemens écrits n'opèrent rien; c'eſt le Miniſtère qui conduit les particuliers; qui applique les loix; qui enfin opère des effets ſolides & durables.

Mais n'eſt-ce pas mettre dans la ſociété un pouvoir qui peut y devenir exorbitant, & y porter le trouble, parce qu'il paroît illimité?

Il n'y a au contraire rien de plus limité ou de moins arbitraire que le pouvoir Eccléſiaſtique. Les Miniſtres de l'Egliſe Catholique ſont porteurs de la parole & des Sacremens: mais ils ne dominent pour cela ni ſur les nations, ce qui n'appartient qu'aux Souverains; ni ſur la foi, ce qui n'appartient qu'à celui qui en eſt l'auteur.

Conduite néceſſaire dans l'abus des deux Puiſſances.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Dès le commencement, le Médiateur de la nouvelle & éternelle Alliance inſtruiſit nettement les Envoyés de ſes intentions, & leur ordonna de les communiquer à tous les peuples ſans y rien retrancher, ſans y mettre du leur : *Docentes eos ſervare omnia quæcumque mandavi vobis.*

La régle des premiers Envoyés fut de conſulter fidélement leurs inſtructions avant que d'adreſſer la parole à leurs auditeurs, *Omnia quæcumque mandavi vobis.* La régle de leurs ſucceſſeurs dans le Miniſtère qui devoit durer comme le monde, fut de garder le dépôt qui leur avoit été confié, *Depoſitum cuſtodi.*

Régle preſcrite par Jeſus-Chriſt.

Régle de S. Paul.

Le corps Epiſcopal n'avoit point d'autre régle dans les ſiécles ſuivans. « Qu'il ne » ſoit rien changé : *nihil innovetur.* N'annonçons, ne pratiquons que ce qui nous » a été tranſmis : *niſi quod traditum eſt.*

Régle du Pape S. Eſtienne.

» Ce que les ſaints Peres nous ont appris, diſoit-on au quatrième ſiécle, nous » l'annonçons à ceux que nous avons à » inſtruire. » L'avertiſſement de Vincent de Lérins n'eſt qu'une application perpétuelle de cette maxime aux plus célébres queſtions de foi.

Régle de S. Baſile.

Tous les ſiécles ont répété & ſuivi la même loi : il eſt même impoſſible à qui que ce ſoit de s'y ſouſtraire impunément,

parce que cette loi n'eſt pas ſeulement dans des livres : elle eſt vivante : elle eſt parlante & intelligible à tous, puiſqu'elle n'eſt point différente de l'immanquable conformité qui ſe trouve dans la prédication univerſelle. Si on l'altère en un lieu, elle crie & réclame dans dix mille autres. Ajoûtons qu'elle eſt toûjours devant nous, & qu'elle eſt auſſi publique que l'œuvre la plus publique qui ſoit au monde. Les offices de l'Égliſe ne ſe célébrent pas à huis clos. De quoi ſont compoſées ces homélies, ces collectes, & ces liturgies que nos Prélats font réimprimer & traduire avec un zèle ſi édifiant? Que contiennent-elles avec l'Évangile ſinon les écrits, les prières, & les exemples, en un mot, la foi des premiers Fidéles? Quand le Clergé voudra changer ou déguiſer la foi des premiers ſiécles, c'eſt une néceſſité qu'il commence par ſupprimer la prière publique, & le ſignal qui en annonce l'ouverture. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si des Miniſtres de l'Égliſe ſont quelquefois ſortis de leurs bornes auſſi connues que l'Evangile, & ſe ſont portés à des procédés qui excédoient ou leurs pouvoirs ou la prudence de leur Miniſtère; quelle devoit être alors la conduite des Fidéles?

La conduite qu'on a dû tenir, & qu'on

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. a tenue en effet par-tout où l'on ſuit les régles de l'Evangile & les exemples des premiers Chrétiens; a été de ſe comporter dans les entrepriſes du Clergé ſur le temporel, comme les vrais Fidéles ſe comportent à l'égard des Princes qui empiétent ſur la Religion. Ces deux maux ne ſe guériſſent ni par la rebellion ni par le ſchiſme. Le parfait Catholique demeure ſoumis à Conſtance; mais ſans abandonner la foi de Nicée: & il demeure uni à Sixte-Quint; mais ſans méconnoître le droit inaliénable de la famille des Bourbons. Il remplit toute juſtice, & concilie tous les devoirs. Là uniquement eſt la vraie patience & la ſage tolérance, où l'on ne bleſſe ni l'intégrité du dépôt, ni l'autorité, ſoit temporelle, ſoit ſpirituelle.

Quand on procéde avec droiture, dira-t-on, l'on ne peut diſconvenir que les ſcandales ne ſoient compenſés dans l'Egliſe Catholique par la prédiction que le Seigneur en a faite, & par cette multitude de voix toûjours parlantes qui y tiennent le même langage juſqu'à la fin des tems, & ne ceſſent d'y publier la même foi & les mêmes régles. Mais ſi les actes que nous ont laiſſés par écrit les hommes Apoſtoliques, ſi leurs établiſſemens, & tous les témoignages des premiers ſiécles ſe ſont

perpétués de compagnie avec le Miniſtère ſous les yeux d'un grand nombre de nations toûjours ſubſiſtantes ; ce Miniſtère ſi bien avéré ne ſera-t-il pas auſſi apoſtolique à Corinthe qu'à Rome ? à la bonne-heure qu'on ſe détourne de toutes ces Egliſes de nouvelle inſtitution, dont les architectes s'entendent auſſi peu que les ouvriers de Babel. Mais le Miniſtère qui nous prévient ſans interruption avec ſa foi, avec ſes autels, & ſes monumens, avec l'immortel aveu de ſes Egliſes, n'eſt-il pas auſſi digne d'être écouté dans les ſociétés Orientales que dans l'Egliſe Latine ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cela étoit véritable tant que les Egliſes Orientales, & l'Egliſe Latine, ne furent qu'un corps. Mais le Miniſtère de Corinthe & celui d'Alexandrie, ne ſont plus le Miniſtère Catholique, depuis qu'ils ne ſont plus partie de la Légation, qui de droit & de fait porte la parole Evangélique à tout l'univers, en conſervant encore la première forme qui a toûjours ſervi à montrer ſes pouvoirs.

Ces ſociétés comme leurs Miniſtères, ſe ſont détachées les unes des autres, & d'avec la première Chaire qui en étant auparavant le lien commun, étoit auſſi la marque de l'unité du tout. Ce n'eſt pas

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

aſſez qu'elles conſervent un Miniſtère qui ſoit originairement Apoſtolique. Il eſt volontairement vitié & ſouſtrait à la régle de l'Ambaſſade, puiſqu'il eſt exercé à l'écart, & ſans liaiſon avec le corps très-connu des Ambaſſadeurs. Ces ſociétés ſont ainſi retombées dans l'incertitude de la philoſophie, & dans les déſordres de l'eſprit particulier. Ceci nous conduit au principe de l'unité, qui eſt la ſeconde qualité eſſentielle à un Miniſtère pour le rendre légitime & reconnoiſſable.

II.

L'unité du Miniſtère Catholique, & de l'Egliſe Catholique.

LA Sageſſe éternelle, en aſſujétiſſant notre raiſon à la croyance de ſes Myſtères, lui laiſſe tout le mérite d'un acquieſcement juſte, & y joint le repos de la certitude : puiſque pour nous mettre en état de diſcerner ſans mépriſe les Envoyés qu'elle a chargés de traiter de ſa part avec nous, elle a fait connoître leurs pouvoirs par les deux moyens également ſûrs & ſimples qui montrent toutes les Compagnies autoriſées, & qui diſtinguent ſans diſcuſſion les Légations per-

manentes d'avec les pouvoirs irréguliers & uſurpés. L'un de ces deux moyens eſt la publicité de l'exercice actuel du Miniſtère, & la publicité des Actes de l'exercice précédent; c'eſt ce que nous venons de voir : l'autre eſt l'unité du corps, quoique diſperſé en différens lieux. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

C'eſt encore dans les procédés très-communs de la ſociété que ſe trouve la juſte notion de l'unité. Un enfant en eſt capable : & elle épargne toute recherche au ſavant, que la multitude de ſes vûes expoſe ſouvent à ſe méprendre. Auſſi le Chriſtianiſme qui eſt pour tous a-t-il été réglé ſur le pié des établiſſemens ſenſibles qui ſe diſcernent du premier aſpect.

Dans le reſſort d'une Cour ſouveraine qui eſt une Légation perpétuelle, l'Appariteur a ſon pouvoir particulier. Le Juge commiſſaire, en exerce un autre. Le Procureur général & ſes Subſtituts, ont leur fonctions. Les Tribunaux ſubordonnés & les différentes Chambres, ont leur département propre. Mais toutes ces actions, quoiqu'exercées par différentes perſonnes & en différens lieux, reviennent à l'unité. Chaque Tribunal ſe montre par le concert de ſes membres ſous la préſidence d'un chef. Chaque Chambre a le ſien. Le premier Préſident eſt à la tête de la Notion commune de l'unité.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. première Chambre, & de toutes les Chambres. Il eſt le chef de tout le corps. Tout y eſt ainſi dans une correſpondance connue : en ſorte que les actions particulières étant faites au nom & de l'aveu de la Compagnie, portent le nom & ſont les actions du corps, comme les actions de l'œil, du pié, & de la main, ſont les actions de l'homme.

Telle eſt l'unité que Jeſus-Chriſt a miſe dans le Miniſtère, qui conſéquemment la communique à l'Egliſe univerſelle, dont il eſt extérieurement le principe ſanctificateur, l'agent néceſſaire, & le lien viſible.

La fin de la miſſion du Sauveur, & de l'œuvre Evangélique, eſt « Non ſeulement de procurer le ſalut promis à la » nation Juive, mais auſſi de raſſembler » les autres enfans de Dieu malgré leur » diſperſion * ſur toute la terre » ; c'eſt de former de ces différentes Egliſes une ſeule Egliſe, dans laquelle les vrais adorateurs, unis à leur chef, rendront à jamais au Pere le culte qu'il demande, qui eſt de l'adorer du cœur & en vérité. Le Verbe divin a daigné devenir l'un d'entr'eux, les appeller ſes freres, & ne faire qu'un corps avec eux. L'Incarnation & l'Apoſtolat ne tendent qu'à former ce corps. *In ædificationem corporis Chriſti.*

* *Joan.* 11 : 52.

Epheſ. 4 : 12.

Ceux

Ceux, qui d'âge en âge ſont malgré leurs imperfections admis dans ce corps d'adorateurs, font profeſſion de n'être qu'un entr'eux, comme ils ne veulent être qu'un avec leur Chef & avec le Pere, par la charité. Quoique diſperſés par-tout, ils doivent s'unir par les ſentimens intérieurs, croire les mêmes vérités, attendre les mêmes biens, embraſſer dans leurs prières, dans leurs ſervices, & dans leur tendre dilection, toute la fraternité. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette communion des Fidéles qui nous eſt donnée * comme la marque à laquelle on reconnoîtra à jamais les Diſciples du Sauveur, a toûjours été conſéquemment caractériſée au dehors par des liens reconnoiſſables, toûjours guidée, facilitée, & ſoutenue par l'union extérieure de pluſieurs familles avec un Paſteur du ſecond ordre, de pluſieurs Paroiſſes avec un Evêque, de pluſieurs Paſteurs du premier ordre, & de pluſieurs Egliſes nationales avec le premier Siége, avec le Chef du Miniſtère apoſtolique. * *Joan.* 13:35.

L'amour de l'ordre & de la paix, ne ſuffit pas dans la ſociété pour y établir la paix & l'ordre. Il faut des loix, des traités de partage, un Miniſtère, une promulgation, une magiſtrature, une police

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. réglée. L'amour de l'union ne ſuffit pas non plus pour faire des Chrétiens : mais c'eſt pour opérer, régler, & montrer cette union que Jeſus-Chriſt a inſtitué un Miniſtère *, & une aſſociation connue, comme la réception de ce Miniſtère *.

* *Epheſ* 4:12.

* *Luc.* 9 : 16.

Ceux qui s'en ſéparent portent du jour de leur rupture le caractère de l'eſprit particulier qui ſort de la régle, & à qui il n'a rien été promis. « Ne fuſſiez-vous, » dit le Sauveur, que deux ou trois Diſ» ciples ; aſſemblez-vous en mon nom, » & je ſerai au milieu de vous. » Livre-t-il enſuite toutes ces petites ſociétés de Chrétiens attroupés en différens lieux, à l'incertitude de leurs penſées, & à l'indépendance inſéparable d'une telle ſolitude ? C'eſt au contraire pour prévenir la diverſité de conduite, & la diverſité de doctrines qui eſt le fruit de l'indépendance, qu'il a donné au genre humain un Miniſtère compoſé de différens ordres de Paſteurs, d'Evangéliſtes, & d'Ouvriers ſubordonnés, travaillant de concert & dans un même eſprit, à former un ſeul corps & un même cœur. *Unum corpus & unus ſpiritus.*

Epheſ. 4 : 4.

Réunir des hommes diſperſés ſur toute la terre & dans des ſiécles différens, en une même foi & en un même eſprit,

Ib. 11, 12, 13.

voilà la fin de l'Incarnation. Rien de moins compatible avec cette intention que des Prédicateurs isolés, & sans subordination. Rien de plus efficace pour y parvenir que la concorde des actions d'une Compagnie, dont les différens Ordres travaillent conjointement à la même œuvre. *Per omnem junctluram subministrationis.* LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *Ibid. 16.*

Cette unité d'un Ministère répandu en différens lieux, est, selon les idées humaines, la marque la plus visible de la société, dont il est le mobile & le lien.

Mais est-il sûr que ce soit-là réellement la constitution de l'Eglise, & qu'elle soit une par l'unité de sa foi opérée par l'unité de son Ministère? N'attribuons point d'intentions à Jesus-Christ: mais apprenons celles qu'il a eues, par les discours & par les établissemens que toutes les Eglises ont reçus des Apôtres, & nous ont transmis. Le Sauveur en expliquant ses intentions à ses Envoyés, leur avoit expressément recommandé « d'enseigner & » de faire observer toutes les choses qu'il » leur avoit ordonnées. » Il y avoit ajoûté la promesse de leur envoyer l'Esprit qui leur donneroit l'intelligence de tout ce qu'il leur avoit précédemment enseigné, & qui leur suggéreroit toute vérité. Ce que les Envoyés après ces assurances vont *Matth. 28:20.* *Joan. 14:26.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dire, faire, & établir pour toûjours, c'eſt Jeſus-Chriſt qui l'aura inſpiré. Commençons par leurs diſcours.

Saint Paul eſt ſi plein de la communication de tous les ſecours que Jeſus-Chriſt a mis dans l'unité, qu'il n'eſt point d'image qu'il n'employe pour inculquer cette vérité importante. Il mèt en oppoſition l'incertitude des Philoſophes livrés, chacun à part, à la vanité de leurs penſées, avec le bonheur des Fidéles qui ne ſont plus emportés à tous les vents des opinions humaines, mais qui ſont guidés & fixés dans l'unité de la même foi par différens Miniſtères ſubordonnés entr'eux, pour travailler de concert à la même œuvre.

Epheſ. 4.

Il va juſqu'à comparer l'Egliſe entière avec le corps de l'homme; juſqu'à comparer les fonctions du Miniſtère, qui communiquent à l'Egliſe entière les lumières & les graces, avec les liaiſons des vaiſſeaux miniſtériels & ſubordonnés, qui malgré leur diſperſion & la multiplicité de leurs opérations, ne laiſſent pas de diſtribuer conjointement la vie & la ſanté au corps humain. Tout membre qui eſt détaché du corps, ou des vaiſſeaux nutritifs, n'a plus en lui l'influence, ni l'action qui vivifie.

Ibid. 8. 16. *& Coloſ.* 2:19.

C'eſt de cette comparaiſon, qui eſt

familière au ſaint Apôtre, qu'il tire les avis les plus néceſſaires aux Fidéles pour les tenir dans une étroite union avec leurs Paſteurs ; & les plus ſalutaires aux Paſteurs eux-mêmes, pour empêcher, par exemple, que l'œil trop fièr de ſa fonction ne diſe au pié : je n'ai pas beſoin de vous. LA DÉMONSTRATION EVANGEL.

Cette unité n'eſt pas un trait d'éloquence, ou une peinture ingénieuſe des avantages de la concorde. C'eſt la forme eſſentielle que Jeſus-Chriſt avoit donnée à ſon Egliſe pour être perpétuée, & facile à diſtinguer juſqu'aux derniers jours. Jugeons-en préſentement par les faits, par les établiſſemens Apoſtoliques.

S'il ſuffiſoit à chaque Egliſe pour être inſtruite, & guidée dans les voies du ſalut, de ſe donner à elle-même un Miniſtre ſans avoir rien reçu d'aucune autre Egliſe, alors ni les Miniſtres ne ſeroient ſubordonnés entr'eux, ni les Egliſes ne feroient un corps. Quelle unité pourroit-il y avoir entre différens Miniſtres qui ne forment point une Compagnie ? Il ne peut conſéquemment y avoir ni place vacante, ni aggrégation néceſſaire dans une Compagnie qui n'eſt point : & n'ayant point d'unité entr'eux, ces Miniſtres n'en pourront mettre dans les ſociétés qu'ils con-

L'Apoſtolat n'eſt qu'un, & par lui toutes les Egliſes n'en font qu'une.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

duiſent. L'eſprit, les principes, & les noms en ſeront différens. Ce n'eſt point là l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. L'Egliſe éternelle eſt une par l'unité très-viſible de ſon Miniſtère, & par la profeſſion qu'elle fait en le recevant d'être unie à tous ceux qui le reçoivent.

Ce Miniſtère renfermé dans Jéruſalem ne fut d'abord qu'un : diſperſé & accru par la ſuite, il ne fut toûjours qu'un. C'eſt parce que l'Apoſtolat eſt un corps, que la place qui y vaque eſt remplie par un Diſciple qui n'eſt pas ſeulement choiſi, mais *agrégé publiquement* (*a*).

Avec le Collége Apoſtolique, nous voyons dès le commencement, deux autres Colléges, celui des Prêtres, & celui des Diacres ſubordonnés au premier. Mais le même objèt, le même eſprit, les réunit tous : & quoique l'excellence de leurs ſervices ait différens dégrés ; quoique leurs actions ne ſoient pas les mêmes, aucun n'a ſon action à part : tout ſe fait conjointement, & il n'y a qu'une hiérarchie : d'où il ſuit qu'il n'y a qu'une Egliſe.

Concert du Miniſtère, preuve de l'unité.

Le tréſor commun des Fidéles eſt la même foi. Il n'y ſauroit être porté atteinte dans une Egliſe, que les Recteurs des

(*a*) *Annumeratus eſt cum undecim.* Act. 1 : 26.

autres Egliſes, que tout le Miniſtère ne s'allarme & ne vienne au ſecours. On héſite, on ſe partage à Antioche ſur une queſtion importante. Les Apôtres pour en connoître & pour rendre le calme à cette Egliſe, interrompent leurs différens travaux : ils ſe rendent à une aſſemblée commune. *Convenerunt Apoſtoli.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. *Act.* 15. *v.* 2.

Le premier Ordre honore & conſulte le ſecond, *Convenerunt Apoſtoli & ſeniores videre de verbo hoc.* Selon la lettre du texte grec ; « les Apôtres & les Prêtres » s'aſſemblèrent pour diſcuter ce point : » & après qu'ils en eurent beaucoup con- » féré enſemble, Pierre ſe leva & pro- » nonça ſon jugement. Barnabé & Paul y joignirent le leur. Jacque Evêque de Jéruſalem, où ſe tenoit l'aſſemblée, termina la ſéance par le ſien. *Et ego judico.*

La pluralité de tous ces jugemens qui concourent à n'en faire qu'un pour fixer l'Egliſe entière ſur un dogme précis, caractériſe parfaitement l'unité du Miniſtère qui la gouverne.

Forme de l'unité dans toutes les Compagnies.

Cette Egliſe étendue en très-peu de tems hors de la Judée, & au-delà même des limites de l'Empire Romain, ne changea point de forme. La hiérarchie s'y retrouve la même, & les trois Miniſtères ſubordonnés reparoiſſent par tout. Ce

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſont en tout tems les mêmes fonctions : & quoique les Miniſtres ſe multiplient, tous leurs ſervices ne ſont qu'une même œuvre. Ils s'entre-donnent avis de tout : ils blâment ce qu'ils trouvent de repréhenſible dans le travail de leurs collégues : ils confirment le bien par l'approbation qu'ils y donnent : & le concert continue à manifeſter l'unité.

Le Collége Apoſtolique s'augmente comme les beſoins de l'Egliſe. Barnabé, Silas, & d'autres, y ſont cooptés. Mais c'eſt l'aſſociation même qui continue à montrer l'eſſentielle & indiviſible unité de l'Apoſtolat. Il ne faut point de cooptation, où il n'y a ni Corps, ni Compagnie.

L'aggrégation au Collége Apoſtolique, preuve de l'unité.

La conduite de S. Paul ſuppoſe la loi de l'unité.

Paul inſtruit par l'Eſprit de Dieu, annonce l'Evangile en Arabie & dans l'Aſie, ſans en avoir * conféré avec aucun homme. Quelque tems après pour rendre ſa doctrine, non pas plus certaine, puiſqu'elle étoit autoriſée des dons du Saint-Eſprit; mais plus profitable à tous par la viſibilité de ſon parfait accord avec tout le Miniſtère; il alla viſiter Pierre, puis par un ordre exprès de Dieu, le Collége Apoſtolique, « de qui il reçut les témoigna- » ges de l'unité de ſon œuvre avec la » leur, » & le département ſpécial de ſa

* *Gal.* 1 : 11, 12, & 17.

Gal. 1 : 18, & 2 : 2. *Secundum revelationem.*

prédication *. *Dextras dederunt mihi & Barnabæ ſocietatis.* LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La correſpondance entre les ouvriers s'étend comme l'Egliſe, & ne ſauroit être plus publique. Si donc celui d'entr'eux qui n'avoit rien reçu † des hommes, qui tenoit ſa doctrine immédiatement de Jeſus-Chriſt, évite par une révélation ſpéciale de travailler à part, & « craindroit, dit-» il lui-même, de courir en vain, » ou d'avoir rendu ſon travail infructueux, faute d'avoir par un concert marqué reconnu & honoré la fraternité Apoſtolique; eſt-il après cela au pouvoir de quelqu'un de ſéparer ſon œuvre propre de celle du corps Sacerdotal? Il eſt clair que le repos de l'Egliſe eſt le fruit de l'unanimité, comme l'unanimité eſt le fruit de l'obſervation de la régle. Or la régle eſt connue dans toutes les ſociétés humaines, & elle ſe montre à découvert dans les progrès du Miniſtère Evangélique. Ceux qui l'exercent ſe multiplient de jour en jour, à proportion du nombre des Fidéles. Mais comme il n'y a qu'une alliance, & qu'une même foi qui doit les ſanctifier tous, il n'y a toûjours qu'un Apoſtolat. Deux ambaſſades indépendantes ſeroient un monſtre, ou une ſource de confuſion: & quoique la miſſion prît de jour

* *Ibid.* 2 : 7, 8, 9.

† *Galat.* 1 : 1.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

en jour des accroiſſemens nouveaux d'un continent à l'autre, l'unité y ſubſiſta : l'unité embraſſa toute la terre.

Les ſucceſſeurs des Apôtres continuèrent à tenir le premier rang, à ordonner les différens Miniſtres, qui devoient perpétuer les trois Ordres ; à confirmer les Néophytes ; à s'aſſembler au beſoin ; à juger définitivement de la doctrine ; & à faire tous les réglemens convenables dans leurs Synodes ; enfin à exercer conjointement la plénitude du pouvoir. Quoiqu'ils euſſent chacun à part l'inſpection d'une Egliſe, ils travailloient en commun pour toutes les Egliſes, en leur communiquant les mêmes profeſſions de foi ; en rendant générales les déciſions formées dans des aſſemblées particulières ſelon l'analogie de la commune prédication ; enfin en s'aſſemblant en commun de toutes les parties de l'univers, quand la choſe devint poſſible & néceſſaire.

L'Egliſe devenu libre au quatriéme ſiécle avoit déja produit au grand jour ſa doctrine, ſes fêtes, & tous ſes anciens uſages. Les diſputes ſuſcitées par la Philoſophie ſur le point fondamental de la Religion Chrétienne, achevèrent de montrer la forme primitive & eſſentielle de l'Egliſe, en illuſtrant par une Aſſemblée

écuménique ſon gouvernement & ſon unité. Cette unité qui avoit toûjours été, & qui devoit toûjours être la régle viſible des eſprits, & le caractère précis de la vraie miſſion; parut à Nicée dans le plus grand éclat. Le modéle en avoit été dans le premier Concile de Jéruſalem, tenu par les Apôtres mêmes: & le premier fruit de la liberté de l'Egliſe fut de confondre une erreur capitale, en oppoſant à la philoſophie d'Arius la créance ancienne & générale, les témoignages des Députés de toutes les Egliſes, les Écritures Apoſtoliques, les anciennes profeſſions de foi, les prières communes; enfin la déciſion infiniment régulière du premier Ordre, prononçant avec une autorité divinement & naturellement infaillible. Elle l'étoit divinement, puiſque c'eſt avec les Apôtres, & conſéquemment avec leurs ſucceſſeurs, répétans ce qu'ils ont reçu; que Jeſus-Chriſt a promis d'être juſqu'à la conſommation des tems. Elle l'étoit naturellement, comme le ſont toutes les Compagnies qui ne peuvent ignorer leurs propres loix, ſurtout en conſultant juridiquement la poſſeſſion & les actes publics, où ces loix ſont énoncées.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais l'Egliſe Catholique dont l'unité eſt rendu viſible par la réunion des Préſidens des Egliſes particulières avec leurs Docteurs en un Concile général, ne perd rien de ſes droits, ni de ſa viſibilité dans ſa diſperſion. Elle n'a pas tous les jours beſoin de faire des déciſions : mais elle a tous les jours beſoin de faire voir ſon unité, afin qu'on ne ſe méprenne point dans le choix d'une Egliſe. La marque de cette unité doit donc toûjours ſubſiſter.

L'unité toujours viſible, même dans la diſperſion des Evêques.

La primauté du Siége de S. Pierre.

La place qui étoit la première dès le tems des Apôtres, l'eſt encore aujourd'hui : ceux qui l'occupent ont la Préſidence & la prérogative dans les Conciles : ils l'ont dans l'Egliſe diſperſée. De même que Pierre avoit eu la primauté parmi les Apôtres, étant nommé *le premier*, agiſſant, parlant, & jugeant le premier, à Jéruſalem, à Antioche, & à Rome, où il termina ſon Apoſtolat par le martyre que Jeſus-Chriſt lui avoit prédit ; ſes ſucceſſeurs dans ce dernier Siége eurent le même rang parmi les Evêques, & dans toute l'Egliſe. Le Siége de Pierre de ſon vivant, & après ſa mort, fut toûjours regardé comme le centre commun de la prédication Evangélique. Toûjours on

regarda comme travaillans hors de l'unité, & ſans régle, ceux qui étoient ſans rapport à ce centre. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette Primauté du ſucceſſeur de Pierre, n'eſt ni un honneur frivole, ni une domination arrogante, qui dégrade ſes collégues, ou qui anéantiſſe leurs pouvoirs. C'eſt une Préſidence qui les montre : c'eſt un lien qui aſſocie leurs fonctions à l'œuvre univerſelle, & qui en prouve la valeur. C'eſt une forme non de bienſéance, mais de néceſſité. Cette forme étoit connue par-tout dans les ſociétés humaines : & de même que l'Apoſtolat, elle eſt de l'inſtitution de Jeſus-Chriſt. Celui qui a fait choix d'une Ambaſſade pour inſtruire à jamais les nations, a pris ſoin de la diſtinguer de toutes les miſſions qu'il plairoit à des avanturiers de ſe donner. Il n'a fait de tous les Envoyés qu'un corps unique. Tous les membres de ce corps ont un Chef. Par cette union le Corps entier, le Chef, & les Membres, ſont à jamais reconnoiſſables. Les Clergés, les Chaires, & les Evêques, ſont diſperſés partout. Mais l'Epiſcopat n'eſt qu'un. Toutes les Chaires n'en ſont qu'une : & comme nous n'avons qu'un maître qui eſt Jeſus-Chriſt, il n'y a qu'une école ſur la terre qui eſt l'Egliſe Catholique.

La primauté d'inſtitution divine.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Rien de plus visible, comme rien de plus nécessaire, que l'unité des Ambassadeurs : rien conséquemment de plus visible, ni de moins sujèt à mépriſe, que la ſociété qui a reçu l'alliance avec la vraie Ambassade infailliblement reconnoissable à ſon unité. C'eſt ainſi qu'ont parlé de l'Egliſe rendu vraiment une par l'unité de l'Epiſcopat, tous les Peres les plus reſpectables, Irénée, Tertullien, Cyprien, Athanaſe, les Peres de Nicée, Auguſtin, Optat & tant d'autres, dont les témoignages expriment bien moins leurs penſées particulières que la commune confeſſion des Egliſes, & la réalité de leur union indiſſoluble avec le Siége Apoſtolique.

C'eſt cette invariable & très-ſenſible unité du Miniſtère, qui en rendant au dehors l'Egliſe de Dieu auſſi viſible qu'une ville ſituée ſur une montagne, y opère intérieurement les plus heureux effets.

1°. Cette unité aſſure l'état du particulier que la néceſſité de ſon travail diſpenſe d'une étude approfondie.

2°. Cette unité éclaire & dirige le choix du particulier qui veut s'inſtruire & ſe mettre en état de défendre la cauſe de l'Egliſe.

3°. Elle opère l'infaillibilité de la com-

mune prédication. Où ſubſiſte l'unité de l'Ambaſſade, là eſt le même langage, & l'effet du traité. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

4°. Cette unité en même tems oblige de toute néceſſité les Miniſtres de la parole à faire une étude exacte de la doctrine Chrétienne, bien loin de les en diſpenſer. Les trois premiers articles ont été éclaircis: le dernier n'eſt pas moins évident. L'unité du Miniſtère oblige les Miniſtres à une étude aſſidue, parce que l'unité de l'Ambaſſade étant deſtinée à introduire par tout la même foi, & les mêmes eſpérances, c'eſt une néceſſité que tous les Ambaſſadeurs ayent reçu les mêmes inſtructions, & publient le même traité. Or ils n'ont que deux moyens pour y parvenir: c'eſt ou d'apprendre le tout par une révélation nouvelle, que Dieu ni ne promèt nulle part, ni n'accorde à perſonne; ou de prendre leurs inſtructions dans le dépôt comme S. Paul l'ordonne, & comme il ſe pratique dans toutes les Légations permanentes. Ils ſont donc obligés pour n'avoir qu'un langage, comme ils ne font qu'un corps, de former leur ſavoir ſur les actes du dépôt que leurs devanciers dans la Légation leur ont laiſſé, Mais tel eſt l'avantage des Miniſtres Catholiques, que leurs fonctions mêmes

L'unité du Miniſtère rend la foi une, & infaillible.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſont des leçons pour eux, que la liturgie eſt pour eux une Théologie excellente, & qu'ils ne peuvent prier beaucoup, ſans commencer à ſavoir beaucoup.

La conformité de leurs inſtructions, néceſſairement puiſées dans les archives de l'Ambaſſade, la ſolidité de l'œuvre qu'ils accompliſſent en commun, & l'inſpection de tout le corps ſur le travail de chaque ouvrier, aſſurent conſéquemment à l'Egliſe une Doctrine invariable.

Cette infaillibilité, naturellement digne de notre confiance, ſe trouve relevée & vraiment divine par la promeſſe que fait Jeſus-Chriſt à l'Ambaſſade de la maintenir tous les jours juſqu'à la fin des tems. L'effet eſt conforme à la promeſſe : la miſſion non-interrompue ſe fait encore entendre juſqu'aux derniers climats, & n'y annonce rien qu'elle ne le juſtifie par les actes de l'ancienne prédication.

Mais la condition du fidéle Catholique eſt-elle auſſi avantageuſe qu'on le dit ? ſon Paſteur, & tout autre Paſteur, ne peut-il pas abuſer plus ou moins de ſon Miniſtère ? parmi les Paſteurs, même du premier Ordre, S. Pierre ne fut-il pas répréhenſible ? Victor ne fut-il pas blâmé par les Evêques d'Occident ou de dureté, ou d'imprudence ? ne compte-t-on pas les chutes

chutes ou les égaremens du Pape Libère, d'Honorius, de Jean XXII ? quelle conduite que celle d'Alexandre VI ? Si les conducteurs ſont aveugles, ils conduiront d'autres aveugles dans le même précipice : ou s'il faut que les peuples réforment leurs Paſteurs ; de quoi leur ſert-il d'être gouvernés ?

LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE.

Cette objection qui a été tournée en cent façons tombe à plomb ſur les ſociétés déſunies : elle en découvre l'incertitude & l'extrême miſère. Mais bien loin de déshonorer l'Egliſe Catholique, elle en releve les avantages : elle en montre les richeſſes, qui ſont faciles à acquérir ; faciles à recouvrer quand on a eû le malheur de les perdre ; communes à tous ; toûjours abondantes & indeſtructibles.

Les défauts des Paſteurs ſeroient déplorables dans l'Egliſe Catholique, s'ils devenoient les défauts de l'Egliſe même. Mais la perpétuité & l'unité de ſa prédication remédient ſuffiſamment à tout. Dans les ſociétés qui ſe ſont donné de nouveaux maîtres & de nouveaux noms, l'erreur du maître devient celle de ſa ſociété. Trois Egliſes modernes en préſence, ſe reprochent néceſſairement l'incertitude de leurs voies, par leur propre variété : & comme elles ſe réſervent le droit de ſe

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

réformer, ſouvent elles corrigent une doctrine fauſſe par une autre auſſi peu ſûre.

Hors de l'unité, l'erreur de celui qu'on écoute eſt néceſſairement contagieuſe, & la vérité qu'il enſeigne eſt dans ſes mains un tréſor périſſable. L'unité ſeule remédie à toute erreur : & non ſeulement elle enſeigne, mais elle garantit toute vérité, parce que l'unité eſt viſible, & qu'elle rend les pouvoirs, l'alliance, & toute vérité auſſi viſibles qu'elle. Saint Cyprien ſe trompa ſur la rébaptiſation : mais en ſe gardant de rompre l'unité ſacerdotale, & en ſuppoſant pour régle de foi de s'en tenir à la déciſion & à l'unanimité du Corps des ſucceſſeurs des Apôtres ; il nous montra lui-même le remède de ſa mépriſe. Son attachement à l'unité empêcha les ſuites de ſa faute qui fut ainſi couverte par une grande charité. La précipitation, les foibleſſes inſéparables des penſées humaines, l'erreur même peuvent paroître dans l'unité : mais ce ſont les défauts de tel & de tel. Jamais ils ne deviendront ceux de l'Egliſe, parce que l'unité redreſſe ce qui eſt déréglé ; qu'elle réfute ſuffiſamment toute erreur ; qu'elle conſerve & publie à jamais toute vérité.

Cette infaillibilité qui eſt aſſurée à l'E-

gliſe Catholique, & qui l'eſt à elle ſeule, eſt le fruit de ſon unité, & l'unité de ce Corps eſt l'effet de l'unité de ſon Miniſtère. Pluſieurs provinces qui auparavant n'avoient aucun autre lien que celui d'être limitrophes, viennent-elles à être ſoumiſes à une même Magiſtrature & aux mêmes loix ? ces provinces forment enſemble un Reſſort. L'unité de leur Magiſtrature & la perpétuelle application qui leur eſt faite des mêmes loix leur communiquent non ſeulement l'unité, mais la connoiſſance certaine de leur état commun, & des procédés qu'il faut ſuivre pour s'y maintenir. Le tems fortifie les liens & la certitude. Il n'y a qu'égarement & qu'affliction pour toute famille qui voudra ſe ſouſtraire à l'unité de ce gouvernement. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette unité des Miniſtères humains, ſi propre à lever toute incertitude, eſt viſiblement ce que le Sauveur a eu en vûe dans les promeſſes qu'il fit à S. Pierre. Pour ſavoir tout ce qu'elles ſignifient, voyons-en l'exécution.

Auſſi-tôt après l'effuſion de l'eſprit qui devoit montrer les effets de l'œuvre de Jeſus-Chriſt, & conſoler les diſciples de la retraite de leur Maître ; Pierre commence à exercer publiquement la commiſſion d'inſtruire au nom du Seigneur, Exécution des promeſſes faites à S. Pierre.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

& de dire qui eſt Jeſus-Chriſt. Il fait uſage du pouvoir de lier & de delier : il accorde le baptême aux cœurs pénitens, & refuſe la rémiſſion des péchés aux converſions fauſſes ou équivoques. Il fait uſage des clefs que Jeſus-Chriſt lui avoit promiſes, comme la future récompenſe de ſon excellente confeſſion : *Tibi dabo claves regni.* Au moment même de cette promeſſe, le Sauveur lui avoit défendu & aux autres diſciples de dire à perſonne qu'il étoit Jeſus le Meſſie. Enfin la défenſe eſt levée. Le moment d'exercer le Miniſtère eſt arrivé : & par ce pouvoir comme par la parole de vie, Pierre forme & fonde l'Egliſe, il lui communique les effets de l'infaillibilité & de l'indéfectibilité promiſes pour elle à l'Apoſtolat : *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam.*

Matt. 16 : 20.

Pierre eſt relevé de ſa chute. Il eſt affermi : & par les prières du ſouverain Médiateur il eſt inébranlable dans ſa foi : *Rogavi ut non deficeret fides tua.* C'eſt alors que toutes ſes fonctions & toutes ſes qualités ſe déclarent. Il eſt Pierre & fondement de l'édifice où Dieu ſera à jamais honoré par une foi pure & par de ſaintes mœurs.

Mais cet Apoſtolat qui fonde & forme l'Egliſe lui eſt commun avec d'autres En-

voyés, puiſqu'il eſt le *premier de tous.** » Recevez l'Eſprit ſaint, leur a-t-il été dit » en commun. Ceux dont vous remettrez » les péchés, ils leur ſeront remis †. » Par ces pouvoirs communs, & par leur Légation commune ils forment l'Egliſe conjointement avec Pierre. Leur Apoſtolat ne ſe diviſe point. Pierre eſt le fondement & ils ſont le fondement : *Fundamentum Apoſtolorum.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

* *Matt.* 10 : 2.
† *Joan.* 20 : 22, 23.

Dans la révélation faite à S. Jean, les noms des Apôtres ſont écrits ſur autant de pierres qui ſont les fondemens de la Cité ſainte, & qui ne forment qu'un édifice dont Jeſus-Chriſt eſt l'appui commun : *Ipſo ſummo angulari lapide Chriſto Jeſu.*

Voilà donc deux importantes vérités que l'Egliſe n'a jamais déſunies ; l'une que le Miniſtère qui la forme & qui la gouverne ſera juſqu'aux derniers jours ſous la protection de celui qui en a fait l'envoi, en ſorte que le corps des Envoyés prêchera toûjours la vérité : *Allez*, leur dit-il, *enſeignez, & aſſurez-vous que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des tems* ; l'autre que tous les Envoyés enſemble ne feront qu'un avec le premier de tous, & que le premier de tous étant par excellence la pierre, la

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

première pierre du fondement, tout édifice qui ne tient pas à cette pierre eſt hors du fondement, hors de l'unité, hors de la ſtructure de l'Egliſe : au lieu que l'édifice bâti ſur cet appui ſera l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & en recevra l'immobilité qui doit rendre toutes les attaques de l'enfer inutiles.

Si les promeſſes du Sauveur ſur l'immobilité & ſur la viſibilité que la vraie Egliſe tirera de la forme même extérieure de ſon Miniſtère avoient beſoin d'être expliquées, où faudroit-il raiſonnablement en prendre l'interprétation ? Par quel privilége les derniers ſiécles pourront-ils mieux entendre les paroles du Sauveur que les âges précédens ? Il eſt prudent & néceſſaire de n'en chercher le ſens que dans l'exécution même des promeſſes. Le vrai, le grand éclairciſſement des paroles du Sauveur ſur ſon Egliſe ſe trouvera ſans doute dans la forme de l'Egliſe des premiers âges, dans le langage conſtant des anciens Docteurs de tous les continens, & ſurtout des Docteurs du quatrième ſiécle, qui ſortant avec toute l'Egliſe de l'oppreſſion & des ténébres où elle étoit forcée de ſe tenir, commencèrent à montrer aux fidéles, aux ſchiſmatiques, & à tout l'univers, l'unité de leur ſociété, quoique répan-

due par-tout, quoique ſoumiſe à divers Paſteurs qui n'étoient tous enſemble qu'un ſeul & même Miniſtère par leur communion entr'eux, & avec le ſucceſſeur de Pierre. Tel eſt leur principe & leur ſtyle. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'effet naturel de cette forme extérieure n'eſt nullement obſcur. Le Sauveur, en protégeant inviſiblement ſa Légation, cache ſon opération ſous le voile des procédés ordinaires de la prudence humaine. Ces liens publics, cette communion marquée de tous les Paſteurs entr'eux & avec un Chef connu, voilà ce qui rend le corps ſacerdotal ſenſiblement ſemblable à tous les corps inſtitués par des Légiſlateurs. Il en réſulte un double effet, qui eſt de rendre le gouvernement viſible à tous, & de perpétuer à jamais l'exécution des volontés du Légiſlateur.

L'unité ſeule opère les mêmes pratiques, le même langage, le même dépôt. Otez l'unité extérieure, il n'y a plus de perpétuité ni d'unanimité.

S'il ſurvient donc, comme il ſurviendra ſans doute, quelque partage d'avis ſur un point; tout alors ſera éclairci ſuivant les témoignages de la doctrine que chaque Egliſe a reçue & toûjours profeſſée. Tout ſera au beſoin réglé & défini par le concours du Chef & des premiers Paſteurs

dans l'expoſition des mêmes dogmes.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Quelque autoriſés que ſoient les fidéles à chérir & à pratiquer les vérités qui ſe trouvent énoncées dans le dépôt, ils n'ont point d'autorité pour condamner ceux qui les conteſtent : c'eſt au corps Paſtoral qu'il a été dit d'enſeigner, & qu'il appartient de placer à tems ſa définition.

Modération néceſſaire aux Fidéles.

Si le Sauveur n'a pas d'abord tout dit ni dévelopé ces régles à ſes Apôtres dans le tems où ils lui faiſoient ſur la primauté & ſur la néceſſité de leur être aſſociés, des queſtions qui décéloient leur orgueil; c'eſt parce qu'il réſervoit à l'Eſprit-ſaint qu'il devoit répandre ſur eux, de les guérir de l'amour des diſtinctions & de la jalouſie des avantages perſonnels; de leur apprendre à tems la forme du gouvernement de ſon Egliſe; & de leur révéler toute vérité néceſſaire. Il la leur apprit de bouche dans tous les entretiens qu'il eut avec eux depuis ſa réſurrection. Il leur en donna l'intelligence & leur en fit ſentir la force & l'étendue par la communication de ſon Eſprit. Ce qu'ils ont pratiqué vient donc de Dieu: c'eſt-là, & non dans les penſées d'aucun homme que nous trouverons notre régle.

Le commentaire de tout l'Evangile & le modéle de tout l'avenir doivent conſéquemment

quemment ſe trouver dans la conduite des Apôtres. Deux traits que nous y pouvons choiſir, embraſſent tout.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La conduite des Apôtres, modéle de tout l'avenir.

Hymenée & Philèt, trop accoutumés aux diſputes des écoles Gréques, & ne pouvant ſe réſoudre à admettre comme révélé ce qu'ils ne pouvoient concevoir, ſe mêlèrent de dogmatiſer dans l'égliſe de Corinthe ſur la réſurrection des corps, & d'en nier la poſſibilité. Les fidéles indignés en avertirent S. Paul leur premier Prédicateur. Il réfuta les penſées de ces diſcoureurs, & raffermit la foi de ceux qu'ils avoient ébranlés. Bientôt le ſoulévement général des fidéles très-bien inſtruits même dès auparavant de cette vérité capitale; & la très-explicite confeſſion qu'en faiſoient toutes les Egliſes en célébrant annuellement la réſurrection du Sauveur, fermèrent la bouche dans Corinthe à ces Philoſophes, & décréditèrent leur ſavoir par-tout où ils osèrent oppoſer leurs raiſonnemens à la révélation. Le ſcandale ceſſa. Chacun apprit la néceſſité de captiver ſon intelligence ſous l'obéiſſance de la foi: & il ne fut point aſſemblé de Concile, parce qu'on avoit le conſentement des eſprits & l'unanimité dans la doctrine. On avoit par avance ce qui auroit été le fruit du Concile.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il n'en fut pas de même d'une autre vérité très-importante & très-connue, mais obſcurcie dans quelques Egliſes par une grande diverſité de ſentimens. Le juſte reſpect qu'on ne manquoit pas de conſerver pour la loi de Moyſe, & le zèle mal réglé avec lequel pluſieurs Hébreux convertis entreprenoient d'aſſujettir les Gentils aux pratiques de cette loi, jettèrent pluſieurs fidéles & des Egliſes entières dans de grandes perpléxités.

Saint Pierre de retour de chez Corneille le Centurion avoit déja informé l'Egliſe tant de la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Gentils, comme ſur les Juifs baptiſés, que de la défenſe expreſſe que Dieu lui avoit faite de regarder davantage comme impurs ceux que ſa grace avoit ſanctifiés.

Dès auparavant le ſaint Précurſeur & Etienne le premier Martyr avoient nettement annoncé la fin de la loi, & la ceſſation des ſacrifices, pour faire place au ſeul ſacrifice de Jeſus-Chriſt.

La doctrine de ſaint Paul étoit très-publique & très-préciſe ſur cette matière. La vérité étoit connue: elle faiſoit partie de la prédication univerſelle. Mais elle étoit traverſée par les vûes particulières de pluſieurs Miniſtres de la parole qui

avoient des talens, du crédit, & un déſir extrême de ſe rendre importans. Comme la jalouſie & non l'amour de la vérité étoit l'ame de leur conduite, ils s'appliquèrent à exténuer les ſervices de S. Paul & des bons ouvriers; d'une autre part à égaler, par des ſophiſtiqueries étudiées, la loi préparatoire à la loi Evangélique: en ſorte que bien des Fidéles du nombre des Gentils ſe croyoient tenus à la profeſſion de l'une & de l'autre. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il fut donc accordé au beſoin des Egliſes, & à l'agitation que cette querelle y cauſoit, d'aſſembler le corps des Envoyés. Tout fut diſcuté par les témoignages conſpirans de ce que l'Eſprit-Saint avoit opéré & déclaré par-tout, tant ſur l'adoption des Gentils, que ſur la ceſſation des effèts de la loi depuis les jours de Jean-Baptiſte.

Le principal fruit de la diſcuſſion ne fut pas d'apprendre à l'Egliſe un dogme nouveau, puiſque l'Egliſe décida la vérité qu'elle prêchoit dès auparavant; mais ce fut de réunir les jugemens ſur ce point, & de rendre plus ſenſible l'unanimité qui étoit déja très-réelle. Après quoi le dogme ſur lequel on avoit ſupporté l'héſitation de quelques-uns, étant mis dans un nouveau jour & préciſément défini,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. ce point acquit le droit de ſoumettre tous les eſprits.

Telle va être à jamais l'autorité de l'Egliſe ou diſperſée, ou repréſentée dans un Concile par ſes Députés. Toutes ſes démarches découlent de l'unité, & y reviennent. Ses procédés déſormais ſont connus : ſa forme eſt conſtante, & il n'y ſera point fait de changement.

Cette forme qui eſt l'interpréte des volontés de Jeſus-Chriſt, fera à jamais la ſûreté de l'Egliſe. La Primauté n'y anéantit pas les autres pouvoirs : au contraire elle les ſuppoſe. L'Egliſe eſt ſervie par le concours de tous les témoignages, par l'exercice de tous les droits, & par l'uſage d'une juſte liberté : mais toutes ces actions n'en deviennent qu'une, parce que la Primauté en fait la liaiſon, & en montre l'unité.

Voici cependant auſſitôt après la mort des Apôtres une nouveauté qui ſemble être un affoibliſſement dans l'Egliſe, & donne lieu à de juſtes défiances. Les Apôtres pouvoient enſeigner ſûrement & définir avec autorité, parce qu'ils avoient notoirement l'eſprit de Dieu. Mais lorſque les ſucceſſeurs de leurs places voudront de même faire des déciſions, le pourront-ils avec la même certitude ? Il

L'Egliſe n'eſt point de pire condition ſous les ſucceſſeurs des Apôtres, qu'elle l'étoit au commencement.

leur eſt nettement commandé de garder le dépôt de la foi. *Depoſitum cuſtodi.* Ils ſont obligés de la ſorte, & s'engagent à conſulter toûjours le dépôt. C'eſt-là qu'ils prendront leur prédication : c'eſt-là qu'ils prendront au beſoin la déciſion d'un dogme connu, mais obſcurci par des diſputes. Ne peut-on pas dire qu'il y a en ceci un grand affoibliſſement dans le Miniſtère, puiſque les Miniſtres précédens pouvoient prendre leurs connoiſſances dans l'immédiate révélation de l'eſprit de Dieu ; au lieu que ceux qui vont ſuivre ne s'attendent point à une pareille inſpiration ? Ils ne doivent dire que ce qui aura été cru & toûjours, & par tout. *Quod ſemper, quod ubique.* Leur condition ſe trouve donc fort inférieure à celle du premier Miniſtère, & la nôtre conſéquemment moins avantageuſe que celle des premiers Chrétiens. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais en cela il ne ſe trouve ni déſavantage, ni changement réel. C'eſt au contraire un moyen ſûr, commun, & efficace pour perpétuer ſans équivoque les intentions du Légiſlateur. Comme il n'y a qu'un ſeul Seigneur qui a une fois notifié ſes volontés à ſon Ambaſſade, il n'y aura qu'un traité & une même doctrine pour tous, & par tout. Ceux qui

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

compoſent l'Ambaſſade enſeignent conjointement, & s'entr'éclairent ſolidairement. L'arbitraire ne s'y peut préſenter que tous les autres ne ſe récrient : & comme l'Ambaſſade avec ſes actes dure autant que les ſiécles ; la foi eſt une dans tous les tems.

Si la condition de l'Egliſe Catholique eſt heureuſe, ce n'eſt pas ſeulement parce que les mêmes dogmes ne peuvent être unanimement reçus par tant de nations qui la compoſent, qu'ils ne ſoient Apoſtoliques & uniformément tranſmis ; mais parce que les Miniſtres de l'Ambaſſade Catholique ayant encore les mêmes fonctions, les mêmes places, le même Chef, la même univerſalité, & la même unité ; en recevant ce Miniſtère, nous ſommes ſûrs de recevoir l'Apoſtolat qui devoit toûjours durer.

On peut bien par des accuſations affectées ou étrangères au ſujèt, rendre l'Egliſe Catholique odieuſe, comme ſi elle pouvoit quand elle voudra, faire paſſer des erreurs en dogmes. Mais cet inconvénient n'eſt à craindre que dans les ſociétés où l'on ſe donne un maître, où l'on écoute un homme. Pour nous c'eſt le Miniſtère de tous les ſiécles que nous écoutons: Ce qui vient uniquement

des écoles, non du dépôt public, nous en portons le jugement d'eſtime, ou de tolérance que l'Egliſe en porte elle-même. Nous n'en faiſons point la régle de notre créance, & le laiſſons pour ce qu'il peut valoir. Mais notre commune foi, la doctrine qui nous ſauve tous, eſt préciſe & annoncée par-tout. Jamais il n'y ſera retranché un iota. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Quand une vérité n'eſt pas encore décidée par un jugement ſpécial; elle eſt cependant déja connue, puiſqu'elle ne pouroit être définie, ſi elle n'étoit déja dans le dépôt public où l'Egliſe prend tout ce qu'elle annonce. La publication d'aujourd'hui ne peut donc impunément être différente de celle d'hier, & les déciſions qui ſe pourront faire dans cent ans ſont des vérités publiées dans les Livres ſaints, & dans les monumens des premiers âges, quoiqu'elles n'ayent pas été l'objèt d'une définition ſpéciale. L'Evêque de Samoſate, un Prêtre d'Alexandrie, un Archidiacre d'Angers, peuvent annoncer de nouveaux dogmes. Mais tout le Miniſtère veille ſolidairement pour les réprimer. Ce qu'un Miniſtre avance de faux, les autres le réfutent. S'ils ſe taiſoient durant un tems, le dépôt parleroit toûjours en leur place. Au contraire ce que l'un d'entr'eux dit de

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. bon, les autres en avouent, en louent la conformité avec la prédication universelle : & en lisant l'exposition de la foi par M. de Meaux, ce n'est pas Bossuèt qu'on écoute : on écoute tout le Ministère qui y a reconnu la doctrine de tous les tems. Par la forme même que le Sauveur a donnée à l'Apostolat, la vérité est inexterminable dans l'Eglise Catholique, & jamais l'erreur n'y peut être érigée en article de foi.

L'esprit particulier peut sans doute causer de grands maux, même dans l'Eglise Catholique : mais nous sommes munis contre ses entreprises, & il ne peut empêcher ni l'indéfectibilité de l'Eglise, ni l'indéfectibilité de la prédication qui sanctifie l'Eglise.

L'erreur. Quelqu'un ose-t-il ajoûter au dépôt, ou en retrancher ? Voilà l'erreur. Mais cette erreur, quoique haïssable à proportion sur tout qu'on est instruit, ne reçoit pas d'abord les qualifications qu'elle peut mériter. C'est même un devoir d'en supporter les défenseurs avec autant de patience que l'Eglise en montre, si elle diffère à condamner cette opinion erronée.

L'héréſie. On ne lui donne le nom d'héréſie qu'après la condamnation. De la sorte, la rébaptisation étoit dans S. Cyprien, Firmilien,

& leurs adhérants, une erreur : mais depuis la définition de Nicée, c'eſt une héréſie.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Le ſchiſme.

Quelqu'un oſe-t-il toucher à l'unité du Miniſtère ſoit d'abord en ſe ſouſtrayant à l'ancienne hiérarchie Catholique comme tombée en ruines ; ſoit en ſecond lieu en s'arrogeant une miſſion nouvelle & extraordinaire, pour faire revivre l'Egliſe ; ſoit enfin en exerçant dans l'indépendance & ſans ſubordination un Miniſtère régulièrement acquis dans ſon origine ? Voilà le ſchiſme, pire encore que l'erreur. Il ruine dans l'exacte vérité les effets de l'alliance, en ruinant la charité qui eſt l'ame du Chriſtianiſme ; & il eſt tout à la fois la ſuite de l'erreur qu'on s'obſtine à défendre, & l'occaſion des nouveaux égaremens qu'amène l'indépendance.

On dit aux Partiſans de la première & de la ſeconde ſéparation : Où eſt la révocation de l'ancienne Ambaſſade ? où eſt la vraiſemblance de ſon extinction après les promeſſes préciſes que Jeſus-Chriſt lui a faites, d'être avec elle juſqu'aux derniers jours ? & quand il ſeroit poſſible que Jeſus-Chriſt, contre ſa parole formelle, eût laiſſé ſon ancienne Ambaſſade à l'abandon & ſans ſupport ; où ſont les marques de la vôtre ? qui êtes-vous pour réprouver le

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Miniſtère précédent, & pour vous introduire en ſa place ? & quand vos plaintes ſeroient juſtes, lui ôtent-elles ſa miſſion, & vous l'attribuent-elles ? pourquoi voulez-vous qu'on vous écoute par préférence à Ebion, à Manès, à Arius, à Donat, & à tant d'autres qui prennent comme vous, la qualité d'Envoyés ? Vous les réprouvez & ils vous réprouvent. Vous vous rendez mutuellement juſtice, & ſans délibérer, nous vous la rendons à tous, parce que vous êtes ſans titres.

Tous tant que vous êtes, vous vous préſentez l'Écriture Sainte à la main. Vous ne voulez point d'autre régle : mais loin de vous donner quelque droit, elle vous couvre d'opprobre. Le traité d'alliance, ſelon cette Écriture, a été confié à une Ambaſſade immortelle qu'il faut écouter : & l'on connoît les différentes dattes de vos prétendues miſſions. Cette Écriture facilite la connoiſſance & la méditation des principaux articles du traité : mais on ne peut pas dire qu'elle ſoit tout le traité : le ſupplément en eſt donc dans le Miniſtère qui a publié les intentions du Légiſlateur avant que d'écrire, & qui continue à faire l'annonce verbale du traité entier, depuis la collection des écrits Apoſtoliques comme auparavant.

Mais quand il ſeroit vrai que l'écriture du Nouveau Teſtament ſeroit tout le traité, eſt-ce aſſez que vous en ayez une copie pour vous dire Ambaſſadeurs ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La confuſion ſeule eſt le fruit de cette multiplicité d'Ambaſſades : & comme vous n'avez chacun à part aucun titre qui attire la confiance, vous n'avez chacun à part aucune régle qui vous fixe. Vous prenez tous l'Écriture pour régle. Mais elle n'en eſt plus une pour vous. Puiſque le ſens en eſt ſous le gouvernement de votre eſprit, au lieu d'être comme eſt l'Écriture dans l'unité Catholique ſous l'interprétation du Miniſtère qui en eſt porteur, & tout enſemble ſous l'éclairciſſement du dépôt univerſel. Dépôt infiniment public, dépôt qui fixe l'interprétation & maîtriſe autant les Ambaſſadeurs qu'il les aide. Dans l'Egliſe Catholique tout ſe prête des ſecours mutuels : chez vous tout s'entre-détruit.

Loin de pouvoir juſtement prétendre à la qualité d'Envoyés qu'on ne ſe donne point ; vous ne pouvez pas même raiſonnablement vous flatter de la qualité d'enfans de l'Egliſe. Car ſi celle qui vous a enfantés étoit l'Egliſe, vous n'avez pas dû la quitter ? Si la vraie Egliſe étoit quelque part ailleurs, par exemple en Abiſſinie, *Verron, Boſſuet, Nicole.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ou en Gréce ; pourquoi ne vous y êtes-vous pas unis ? & ſi l'Egliſe n'étoit plus, qui vous a engendrés à Jeſus-Chriſt ? vous avez tout perdu pour vous même, & égaré vos Diſciples en enſeignant hors de l'unité.

Quant à ceux qui croyent avoir conſervé le Miniſtère Apoſtolique, mais qui l'ont démembré du total, qui ont réprouvé le reſte, & concentré l'Egliſe dans leur ſociété particulière, on leur dit : Vous avez une apparence de ſucceſſion dans le Miniſtère. Mais vous en avez perdu le fruit en l'exerçant à votre gré, & en vous ſouſtrayant à la loi de toutes les légations permanentes, qui eſt d'etre uni au Chef, & de travailler ſous l'inſpection du corps de l'Ambaſſade entière. Celle-ci n'étoit néceſſairement qu'une, ſoit pour annoncer les mêmes vérités & la même alliance à tout le genre humain ; ſoit pour rendre l'Egliſe de Dieu reconnoiſſable en la diſtinguant des ſociétés irrégulières par l'unité viſible du ſacerdoce univerſel. Il ne tient pas à vous que la foi ne ſoit devenu équivoque, & le choix d'une Egliſe incertain. Vous avez à jamais perpétué les haines & le trouble en multipliant les Egliſes. A quel titre avez-vous pû chaque Canton à part, vous approprier la léga-

tion ? une parcelle détachée du corps de l'Ambaſſade devient-elle toute l'Ambaſſade ? après cette rupture quelle certitude aurons-nous de l'intégrité de votre commiſſion, & de la conſervation du dépôt dans vos mains ? en rompant avec le Corps ſacerdotal vous n'avez plus de garants qui répondent de la bonté de votre œuvre ? ſi l'erreur s'eſt gliſſée parmi vous, où avez-vous trouvé une lumière fidéle ? & ſi vous êtes tombés, qui a pris ſoin de vous relever ?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ne voyez-vous pas qu'aucune Egliſe particulière ne ſe ſuffit à elle-même, & qu'il n'y en a aucune qui ne publie qu'elle croit la Communion des Saints : mais en vain le dites-vous comme les autres, ſi vous vous privez de cette communion & de ſes effets, ſi vous rompez le lien extérieur qui les communique. En vain ces ſaintes Sociétés répandues par tout envoyeront-elles leurs témoignages ou leurs Députés, pour procurer aux Particuliers & au Corps entier des avertiſſemens, des réglemens, des déciſions. Ces précieux effets de la Communion des Saints ſont perdus pour vous. Toute Egliſe qui s'arroge l'indépendance en ruinant les liens de cette Communion univerſellement honorée, introduit une forme d'Egliſe que

La Communion des Saints perdue pour les Schiſmatiques.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

les Hommes Apoſtoliques n'ont pas établie. Elle perd ſa propre autorité, & ſe refuſe le profit de l'autorité que les autres conſervent, en demeurant inſéparables.

Vous aviez, dites-vous, des griefs qui demandoient votre ſéparation d'avec le Siége de Rome & d'avec les Occidentaux. Ils ſe rendoient indignes d'être plus longtems dans la communion de vos Egliſes, en continuant malgré vos plaintes à inſérer dans le ſymbole que l'Eſprit-Saint procéde du Fils comme du Pere; à célébrer l'Euchariſtie avec du pain azyme; & à interrompre pendant le Carême le chant de l'*alleluia*.

Quand vos reproches ſeroient plus fondés & plus graves, votre ſéparation n'en ſeroit ni plus prudente, ni plus légitime. Vous tous qui avec les Paſteurs d'Occident partagiez le Miniſtère Catholique, & ne faiſiez qu'un avec nous, vous aviez dans vos mains, auſſi bien que nous, les Écritures, la prédication univerſelle, les maximes des ſaints Docteurs, & tout le dépôt qui contient avec les principes de tout bien, la réforme régulière des abus, l'avertiſſement des ſcandales à venir, & les moyens de vous en défendre. Parmi ces moyens vous n'avez point trouvé celui de la rupture. Vous y avez appris au

contraire que les Envoyés mêmes courroient en vain s'ils prétendoient exercer leur légation, indépendamment du corps de l'Apoſtolat *. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

* *Gal.* 2 : 2.

Tout l'Univers a condamné les Donatiſtes qui concentroient chez eux l'Egliſe. Tout l'univers a applaudi à la maxime d'Auguſtin, qu'il ne peut y avoir de juſte cauſe pour faire une Egliſe à part en rompant avec les autres.

Si vous pouviez vous éloigner des Occidentaux, c'étoit au cas que l'Egliſe univerſelle les eût convaincus de quelques faux dogmes, & les eût manifeſtement retranchés ſur le refus opiniâtre d'abandonner telle & telle erreur. Mais la choſe implique dans les termes, & ne peut être arrivée. Comment voulez-vous que la moitié de l'Egliſe, & le Chef commun ſe retranchent eux-mêmes, ou puiſſent être retranchés par l'autre moitié? Quand les ſcandales & les erreurs auroient été réels, c'étoit le cas de ſe ſupporter en paix. L'unique parti légitime étoit d'aider modeſtement la vérité à prendre par-tout le deſſus, & d'attendre ſans amertume l'éclairciſſement de vos prétendus griefs.

On ne remédie à rien par l'impatience, & quand il ſeroit vrai que toutes nos Egliſes étoient pleines d'ivraye, nous

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

étions avec vous la commune moiſſon du Seigneur. Nous étions dans le même champ. Or il avoit expreſſément défendu à ſes ouvriers d'arracher tout d'un coup l'ivraye avant la moiſſon, & de la jetter dehors. Il falloit dans la ſuppoſition de ſon mélange général avec le bon grain, la ſouffrir avec le bon grain, de peur d'emporter le bon grain, en voulant extirper l'ivraye par trop multipliée. Une telle réforme ne pourroit être qu'un vrai ravage.

Ce n'eſt pas ſeulement par cette inſigne déſobéiſſance que vous êtes convaincus d'être de mauvais ouvriers. Vous ne l'êtes pas moins par la petiteſſe avec laquelle vous exercez votre Miniſtère. L'Égliſe Catholique ſeule ſe ſouvient à jamais que le ſien n'a point de bornes, & il ſe montre par-tout, parce qu'il eſt pour tous. Sa prédication & ſon zèle s'étendent comme ſes obligations. Juſques dans les derniers jours il illuſtre ſa prédication par le Martyre (*a*).

On vous entend faire des plaintes amères de ſon activité. Nos Miſſionnaires s'inſinuent, dites-vous, dans tous vos

(*a*) Voyez le diſcours de Benoît XIV ſur le Martyre de l'Evêque de Mauricaſtre, décapité à la Chine le 26. Mai 1747.

États;

États, & dans vos familles. C'eſt une ardeur, une inquiétude, qui vous bleſſe: & vous la réprimez par des loix ſévères. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais jugez mieux de la ferveur de leur prédication, & de la froideur de la vôtre. Vous confeſſez par vos plaintes que le Miniſtère Catholique s'adreſſe au genre humain. Hé, n'eſt-ce pas là ſa vocation? Il ne ceſſe ou de tirer les hommes de l'infidélité, ou de les ramener de l'égarement du ſchiſme dans l'unité. C'eſt une œuvre à laquelle les Princes & les peuples Catholiques contribuent noblement. On cultive à Rome, à Liſbonne, & à Paris, des Pépinières Eccléſiaſtiques pour introduire ou pour rétablir la foi par-tout où il eſt poſſible: & telle eſt l'intention d'une grande partie des ſecours vraiment édifians, qui ſont envoyés de tous les États Catholiques au Clergé de Rome. Au lieu que vous autres ſoit inſtituteurs, ſoit fauteurs de communions ſéparées, vous renfermez votre ſollicitude dans cette petite troupe qui condamne avec vous tout le reſte de l'univers. Contens d'être écoutés en Abiſſinie, en Gréce, dans telle Iſle, ou dans tel Canton, vous demeurez muèts pour le reſte de la terre, & vous avouez votre inſuffiſance par votre taciturnité.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Nous ne voulons pas dire, en adreſſant ces paroles aux Sociétés Schiſmatiques, que les Egliſes célébres d'Ephéſe, de Corinthe, & de Theſſalonique, ou les ſociétés Arméniennes, Moſcovites, & autres qui ſe mettent ſi peu en peine de la propagation de leur foi, ni du ſalut des autres; ſoient abſolument ſans juſtice & ſans vie.

Pluſieurs Sociétés Orientales réclament ouvertement contre cette déſunion. Bien loin que le ſchiſme ſoit conſommé dans tout l'Orient, pluſieurs Particuliers ſe joignent à nous, tant qu'il leur eſt poſſible: des Monaſtères & de plus grandes ſociétés ſont profeſſion de nous être unies. On en trouve de plus ou moins nombreuſes, en Macédoine au Mont Athos, en Syrie au Mont Liban, en Arménie dans un très-grand nombre de Paroiſſes, & ailleurs. Les Sociétés qui ont fait ſchiſme après avoir régulièrement reçu l'ancien Miniſtère, ont l'Ordination Apoſtolique, enſorte que l'Egliſe ne réordonne pas leurs Miniſtres quand ils reviennent à l'unité. Elles ont la ſucceſſion, ſinon des légitimes pouvoirs, au moins des places Epiſcopales. Elles ont la réalité des Sacremens, & la perpétuité du dépôt plus ou moins pur, parce qu'il n'a pas

été aiſé, même chez elles, de toucher à ce qui ſe tranſmèt dans des ſociétés nationales, par la commune prédication des Paſteurs unis entr'eux, & ſubordonnés à un Patriarche, ce qui avec la liturgie, eſt un moyen d'une grande publicité & d'une grande ſûreté. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

C'eſt en petit l'imitation des liens & de la conſtitution de l'Egliſe univerſelle. Pluſieurs Néophytes reçoivent dans ces ſociétés le batême, la créance du ſymbole, & pluſieurs prières qui nous ſont communes. Ils reçoivent les Sacremens, & un commencement de vie ſpirituelle. Nous ne connoiſſons ni leurs déſirs, ni les vœux qu'ils peuvent faire pour la réunion. Perſonne n'ignore qu'ils l'ont plus d'une fois demandée par des Députations que les Princes mal-intentionnés ont rendu inutiles. Il ne m'appartient pas d'oſer dire ce qui ſuffit ou ne ſuffit pas, pour rendre leur ignorance excuſable ou inexcuſable, ni juſqu'à quel degré les peuples ſchiſmatiques participent à l'aigreur de la rupture, & à la haine qui diviſe leurs Paſteurs d'avec nous. La première penſée qui nous vient, à propos des Egliſes ſéparées, eſt de nous attendrir ſur le ſort de nos freres, & de déſirer qu'il y eût, s'il étoit poſſible, en leur faveur des ex-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ceptions à la rigueur de la loi qui attache la ſainteté à l'unité de l'Egliſe, & au ſeul Miniſtère qui forme le Corps des Saints.

Mais cette compaſſion toute humaine doit céder aux vûes adorables de la Sageſſe ſuprême, qui n'a établi la loi inviolable de l'unité dans ſon Egliſe, ſelon la commune profeſſion, *credo unam ... Eccleſiam*; que pour rendre la vraie Egliſe & le vrai Miniſtère à jamais reconnoiſſables par des liens ſenſibles, & par un caractère qui fût à la portée de tous. Nous ne pouvons donc que plaindre ces Egliſes ſchiſmatiques non-ſeulement des dangers, mais des malheurs inſéparables de leurs démembremens.

La Providence qui a permis les inſinuations de la philoſophie parmi les Paſteurs, & les ſéparations que la jalouſie ou la manie des opinions a tant multipliées, en a d'abord prévenu le ſcandale par la prédiction *. Elle en a tiré de plus un avantage très-réel, qui eſt de ménager à ſon Egliſe des atteſtations convainquantes, ſoit de l'antiquité de ſes dogmes, ſoit de l'intégrité de ſon dépôt. Ces atteſtations, ſans être néceſſaires à ſes enfans, ferment la bouche à ſes contradicteurs.

* *Tim.* 4: 3. *&c.*

Aſſurément la forme de ſon inſtitution empêchoit par des précautions efficaces

& durables l'altération de ſon Miniſtère & de ſa foi : mais rien n'empêchoit qu'elle ne pût être calomniée ou accuſée de changement : & voici des Sociétés depuis huit, onze, & douze cens ans ſéparées d'avec nous, & déſunies entr'elles, qui atteſtent par leur commune créance la même en tout que la nôtre, hors le point qui les ſépare ; l'intégrité & l'Apoſtolicité de celle-ci (*a*). LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Nous avons de plus contre toutes ces Egliſes, & pour nous, l'aveu unanime qu'elles firent autrefois de l'Apoſtolicité de notre hiérarchie, comme de celle de notre foi. Lorſque toutes enſemble elles n'étoient qu'un même corps avec nous, elles confeſſèrent par une Députation générale à Nicée, & par les réglemens de cette Aſſemblée, l'unité de l'Egliſe, la primauté de S. Pierre, celle de ſes ſucceſſeurs dans le Siége de Rome, en un mot la forme de gouvernement qui duroit depuis trois ſiécles, & à laquelle nous ſommes encore fidéles.

(*a*) Voyez les témoignages de la commune créance des Sociétés Orientales, rapportés par M. de Nointel Ambaſſadeur à la Porte.

L'Auteur ſe ſouvient d'avoir vû en 1717 le Czar Pierre s'abaiſſer profondément & avec genuflexion, devant le grand Autel d'une Cathédrale Catholique : action parlante & témoignage public de la perſuaſion de ce Prince éclairé.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les Evêques des différentes parties du monde Chrétien, aſſemblés dans le voiſinage de la nouvelle ville Impériale, auroient pu, ſemble-t-il, faire une démarche très-agréable à l'Empereur & au Clergé de Conſtantinople, s'ils avoient voulu y transférer la premiére Chaire Apoſtolique avec laquelle tout l'Epiſcopat & toutes les Egliſes entretenoient une communion conſtante. Les politiques s'entrediſoient alors à Nicée : Nous avons l'occaſion la plus heureuſe d'illuſtrer à jamais le Clergé de Conſtantinople par la Primauté. Ni l'unité de l'Egliſe Catholique, ni la viſibilité qui eſt l'effèt néceſſaire de l'unité, ne ſouffriront de ce tranſport. On peut faire par choix ce qui pourroit arriver par une néceſſité inévitable. Des peuples Barbares peuvent ſe rendre maîtres de Rome, & y éteindre le Chriſtianiſme. L'idolâtrie dont Rome eſt encore pleine, peut reprendre le deſſus, & en interdire l'entrée aux Chrétiens. Un tremblement de terre peut ruiner Rome comme il arriva à cette ville de Nicée le jour de la mort du Sauveur ; ou même engloutir Rome comme il arriva à la célébre Herculane ſous l'empereur Titus. Ce n'eſt ni à Jéruſalem, ni au mont de Samarie, ni aux ſept montagnes de Rome que le

Chriſtianiſme eſt attaché. L'Egliſe Catholique peut perdre une ville ou une province : mais elle ne peut perdre ni la Chaire Apoſtolique ni la Primauté qui montre à tout l'univers un ſeul Clergé, compoſé de tous les Clergés, & une ſeule Egliſe compoſée de toutes les Egliſes. Rome va s'obſcurcir : & cette Chaire éminente, tranſplantée dans la première ville, dans la nouvelle Rome, n'en ſeroit, comme elle l'étoit ci-devant, que plus en place pour être vûe, & pour entretenir toutes les correſpondances. Les Peres du Concile n'en ſont-ils pas les maîtres, & une ſage politique ne le leur conſeille-t-elle pas ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les Evêques de cette auguſte Aſſemblée penſèrent bien autrement : ils ne crurent la choſe ni utile, ni juſte, ni abandonnée à leur pouvoir. Ils ſavoient que l'Ordre primitif de la Hiérarchie étoit l'œuvre de l'eſprit qui avoit conſtitué l'Egliſe, & que cette prééminence ſans laquelle il n'y auroit ni ſubordination ni unité, ne pouvoit ſans doute être anéantie, ni par la caducité des bâtimens, ni par l'invaſion d'aucune puiſſance ennemie : cependant ils ne déplacèrent point ce Siége principal, & le laiſſèrent toûjours uni à la même ville qui avoit été illuſtrée par la prédication &

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. par le ſang du premier Apôtre, puis par la longue ſucceſſion de tant de Docteurs preſque tous Martyrs comme lui. Ils ne voulurent point ſéparer la première chaire d'avec le plus grand témoignage qu'il y eût ſur la terre, & ne connurent point d'illuſtration préférable à celle-là. Les Peres de Nicée ne ſe laiſſèrent pas ébranler par l'obſtination de la plus grande partie du Sénat & du peuple Romain, qui en perſiſtant dans l'idolâtrie ou dans la haine du Chriſtianiſme ſe rendoient indignes d'avoir chez eux le Chef & le centre du Miniſtère Chrétien. Ils ne touchèrent en rien à cette diſpoſition qui remontoit à la naiſſance de l'Egliſe. Ç'eût été expoſer à l'obſcurciſſement la ſucceſſion des chefs de l'Ordre Sacerdotal, dont la ligne & l'autorité avoit ſervi depuis trois cens ans à réprouver toutes les ſociétés irrégulières par la ſimple connoiſſance de ce centre d'unité qu'elles rejettoient.

Le Concile de Nicée ne donna rien à Rome : il reſpecta ſeulement & fit à jamais reſpecter ce qu'elle avoit reçu. Antioche & Aléxandrie avoient les ſeconds rangs : mais rien ne s'oppoſa à ce que Conſtantinople l'emportât ſur ces deux Siéges. Pourquoi donc n'en fut il pas de même de celui de Rome ? Le Concile fit voir

voir que la Primauté du Siége de S. Pierre avoit un autre fondement que la prééminence paſſagère de la ville où il étoit placé. Il comprit qu'on répandroit un nuage ſur les droits de cette Chaire, en l'introduiſant dans la nouvelle Capitale de l'Empire, & qu'il paroîtroit à l'avenir qu'où il n'y auroit plus de première ville, il n'y auroit plus de premier Siége. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

On n'ignoroit pas dans l'Egliſe, non plus que dans la ſociété civile, que l'inſtitution d'un Chef perpétuel étoit inſéparable d'une Compagnie perpétuelle ; d'où il ſuivoit que comme le Sauveur avoit inſtitué le Collége Apoſtolique, en l'immortaliſant par une ſucceſſion régulière; il en avoit de même inſtitué le Chef, & que cette Primauté toûjours néceſſaire au corps devoit comme le corps de l'Ambaſſade, être perpétuée par la ſucceſſion. Les Peres du Concile ne maintinrent que mieux cet ordre eſſentiel par la précaution de ne pas déplacer la ligne de cette ſucceſſion, & d'en conſerver à Rome le privilége.

L'Egliſe ne peut perdre ni ſon gouvernement, ni la Primauté qui fait le lien de ſon Apoſtolat. Mais quoiqu'elle puiſſe perdre Rome, elle ne regarde pas avec indifférence le lieu où réſide cette Chaire

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

reſpectée de tous les ſiécles. Ici, comme en tout, l'extérieur atteſte & maintient la vérité, par ſon invariable uniformité. La conſervation du privilége accordé à Rome a toûjours montré & maintenu l'ordre primitif, l'ordre néceſſaire, la premiére place, le centre du Miniſtère & de toutes les Egliſes.

Le Concile Écuménique laiſſa donc à tous les ſiécles ſuivans le modéle de conduite, & la régle qui les devoit fixer. Quelle main téméraire oſera déſormais toucher à des bornes ſi ſacrées ? qui pourra ſe flatter en quittant Rome de trouver ailleurs cette Chaire principale, & la Primauté néceſſaire à l'unité ? Quel ſera le Clergé, quel le Particulier qu'on doive ſuivre, quand il voudra bâtir en rejettant cette pierre fondamentale, à laquelle ſont jointes toutes les autres pierres du fondement.

On ne manquera pas de ſe récrier que ceux qui ſe ſont aſſis ſur cette Chaire n'ont pas, en plus d'une rencontre, montré la modeſtie & la régularité de ſaint Pierre, ni du très-grand nombre de ſes ſucceſſeurs.

Objection vaine & qu'on laiſſera ſans réponſe. A quelles illuſions & à quelles extrémités ne s'eſt-on pas porté dans la

fauſſe méthode d'attribuer à l'Egliſe, malgré les promeſſes qui la rendoient indéfectible ; des défauts humains & des prétentions perſonnelles ? LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si depuis l'ancienne idolâtrie il eſt monté dans l'eſprit de l'homme une idée déraiſonnable, & pourtant ſéduiſante par ſes rapports ſecrèts avec l'amour propre, c'eſt la liberté que ſe donna un particulier, puis un ſecond, & enſuite pluſieurs autres de réformer l'Egliſe, tandis qu'elle avoit ſon gouvernement ; & de régler les articles de la foi tandis que depuis quinze ſiécles il y avoit d'une part un Apoſtolat immortel qui ne ceſſoit de la publier, & d'une autre part un Chartrier indeſtructible qui juſtifioit la prédication.

Les ſociétés humaines ſe gardent bien d'abandonner la légiſlation & l'ordre public aux vûes des particuliers. Jeſus-Chriſt avoit fait plus que d'établir l'ordre commun dans ſon Egliſe par l'inſtitution d'un Corps de Miniſtres autoriſé, unique, & ſucceſſif. A ce moyen qui opère naturellement l'indéfectibilité de l'ordre, & la notification immanquable des intentions du Légiſlateur, il avoit ajoûté la promeſſe de ne les abandonner jamais, & d'empêcher l'erreur de prévaloir dans l'Egliſe.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. » Assurez-vous, leur dit-il, que je serai » avec vous tous les jours jusqu'à la fin » des tems. Et voici des hommes qui viennent dire en face à Jesus-Christ : Vous n'êtes plus avec vos Envoyés : & c'est nous qui allons apprendre aux hommes vos intentions.

Le principe de la Réforme a été communément énoncé dans ces termes : *Si on ne réforme pas nos Eglises, nous sommes en droit & dans l'obligation de les réformer nous-mêmes. Or il ne faut pas de moindres pouvoirs pour réformer l'Eglise que pour l'établir. Nous avons donc le discernement des doctrines, le pouvoir des clefs, & l'Apostolat.*

Pour juger de la valeur d'un pareil principe, il est peu nécessaire de recourir à l'évènement : suivons cependant la régle que Jesus-Christ nous a donnée pour faire le discernement des mauvais maîtres. On doit enfin les reconnoître à leurs fruits. S'il y a donc une réflexion capable de ramener à l'unité ceux qui ont pris part aux suites énormes de cet énorme principe, c'est de remarquer qu'on ne s'est si diversement égaré en quittant l'unité, que parce qu'au sortir de l'unité on ne trouve non plus de régle que d'autorité. Le Christianisme alors est d'une

condition fort inférieure à celle des ſociétés humaines : il n'eſt plus qu'une philoſophie contentieuſe : au lieu que les ſociétés humaines ont un ordre conſtant & un Miniſtère immortel, qui arrête l'inquiétude des particuliers. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les ſcandales qui ſe trouvent dans l'unité, ont été prédits. Il eſt néceſſaire qu'il y en ait pour l'exercice des Juſtes : mais il n'eſt pas moins néceſſaire de demeurer dans l'unité malgré les ſcandales. Ils ſont utiles pour rendre la vérité plus manifeſte, & les bonnes mœurs plus précieuſes: ils ſont donc compenſés par de grands profits, & redreſſés par les reſſources, ou les ſupports ſans nombre qui ſont dans l'unité, & qui ne ſont que là. Les ſcandales ne deviennent donc jamais un titre pour la quitter. Les dépits & la ſatyre ne nous acquièrent point de droit. Où eſt l'unité & la patience, là eſt l'eſprit de Jeſus-Chriſt. Au contraire là eſt l'eſprit de l'homme & le principe de toute confuſion, où régne l'indépendance & la rejection du Miniſtère autoriſé pour toûjours.

Au lieu de nous occuper plus longtems de la bigarrure déplorable de ces réformes contradictoires qui ne ſont ni la miſſion ni l'alliance Chrétienne, puiſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

qu'elles ſont ſans ſucceſſion & ſans unité; arrêtons nos yeux ſur la perſévérance de tant de grands royaumes dans la communion des Martyrs, des fondateurs de nos Egliſes, & de la ligne de leurs ſucceſſeurs. Rappellons-nous l'exemple d'une conſtante & inſigne modération: j'entends celle du Clergé de France & de nos Rois dans la diſcuſſion des intérêts les plus vifs avec la Cour de Rome. Les a-t-on vû délibérer un inſtant s'ils renonceroient au ſaint Siége? Ils n'ont jamais mis de différence entre renoncer à l'unité Catholique, & renoncer à l'Egliſe Chrétienne.

Qu'on diſe tant qu'on voudra que nos Rois ont eu plus que bien d'autres des ſujèts de ſe plaindre. Mais ils ont fait connoître mieux que les autres, qu'il n'y en a point de ſe ſéparer.

Il y a des régles & ils les ont ſuivies, en rejettant des Décrétales non autoriſées & d'autres notoirement ſuppoſées; en réclamant au beſoin la doctrine de l'Evangile, les Canons des Saints Conciles, les exemples des premiers Fidéles, & des ſaints Hommes de tous les ſiécles, les uſages & la poſſeſſion; ils ont adouci, ſouvent terminé de grands maux. Ils ont ainſi avec leur Clergé maintenu l'intégrité des droits de l'Epiſcopat, l'indépen-

dance de leur Couronne, & l'ancienne régle qui fait le repos des Egliſes, & la ſûreté des États. Mais ils n'ont pas acquitté un devoir aux dépens d'un autre devoir : & comme ils ont conſervé une liberté régulière, ils n'ont donné aucune atteinte ni à l'autorité de la première Chaire, ni aux liens des Egliſes. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Auſſi le reſpect que nous portons à nos Rois eſt-il animé par la plus vive reconnoiſſance. Ils nous ont appris la conduite qu'il faut tenir dans la défence d'un droit légitime, & ils nous ont conſervé la réalité du Chriſtianiſme, en nous conſervant l'unité.

Origine du Tolérantiſme.

Toutes ces ſectes qui ont mis la ſociété Chrétienne en piéces pour la perfectionner, ſe ſont promptement aperçues que l'une renverſoit avec chaleur, ce que l'autre s'appliquoit à établir. Elles ſentoient qu'il ne falloit point de miſſion pour une œuvre où tout s'entre-détruit : & la conviction ſecrette d'un égal défaut d'autorité les diſpoſa preſque toutes à n'oſer s'attribuer à part ni une miſſion ſpéciale, ni le ſalut par excluſion. Elles n'étoient hardies que contre l'Egliſe Catholique, parce qu'une même impatience les avoit armées contre ſa régle de foi, qu'elles traitoient de Tyrannie. Mais elles

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

se trouvoient timides & déconcertées les unes vis-à-vis des autres. On se voyoit sans conformité comme sans régle. Les confessions étoient incompatibles, & l'on s'entr'excommunioit.

Nous nous y prenons mal, pour nous faire écouter, ont dit plusieurs d'entre les défenseurs des Prétendues Réformes. Nous entr'excommunier, c'est nous reprocher publiquement les uns aux autres de détruire une partie essentielle de la foi. Mais pouvons-nous tout ensemble être les réformateurs de l'Eglise & les destructeurs de sa foi. Si nous sommes si chancelans ou si divisés dans la doctrine, avec quelle vraisemblance nous dirons-nous Envoyés pour redresser la créance du Genre humain? Nos querelles nous démentent : & ne pas savoir nos instructions, c'est n'en avoir pas reçu. Baissons donc le ton : ne parlons plus de mission extraordinaire, & tenons-nous-en à une méthode plus prudente, à une façon plus modeste de tourner le principe qui a donné naissance à nos Eglises. Cette méthode consiste à laisser à chacun la liberté d'examiner la doctrine, afin qu'il puisse se réformer lui-même en se déterminant en faveur de l'Eglise où il trouvera la doctrine la plus pure & la meilleure façon d'enseigner. Du principe

de notre réforme, il n'y a plus qu'un pas au Tolérantiſme univerſel, ſi ce n'eſt la même choſe. Car accorder à autrui la liberté de diſcerner & de choiſir une doctrine, c'eſt lui laiſſer la liberté de la ſuivre, ou c'eſt ne lui rien accorder. Peut-on l'excommunier enſuite ſans décider qu'il ruine la foi; & décider n'eſt-ce pas dominer ? Notre conduite n'eſt point d'accord avec notre principe; il nous incline à la modération, & notre conduite eſt pleine de hauteur & d'aigreur. Nos diviſions ne ſont réparées par aucun air de bienſéance, ni par aucune régle qui nous raproche.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il régne plus de conſéquence dans l'Egliſe Catholique. Elle a ſes opinions, dont on ne parle pas aux Fidéles, & qui n'exercent que ſes écoles: mais elle a une régle qui prévient les diviſions, & qui fixe la conduite comme la foi. L'objèt de la créance univerſelle ſe préſente par-tout avec dignité & avec conformité. Quand on ſonne l'annonce du Sermon & de la Prière publique à Marſeille, à Québec, ou à Ponticheri; dans tous les continens les Fidéles Catholiques ſavent comme le Paſteur de quel dogme & de quelle vérité on les occupera. C'eſt par-tout le même langage & la même miſſion. Il y

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

a une forme de doctrine universellement connue, qui mèt le Pasteur en régle aussi-bien que le peuple.

Le Pasteur renouvelle & perpétue la publication d'une partie de la doctrine commune. Il en tire de quoi faire naître des sentimens & animer les bonnes mœurs. Ses talens peuvent éclairer & toucher : mais c'est d'abord la connoissance de la réalité de sa mission qui persuade. On est convaincu que la parole de vérité est sur les lévres du Pasteur, parce qu'il ne se présente qu'avec les témoignages notoires de l'envoi Apostolique : & d'une autre part, la même régle qui prévient les égaremens du Pasteur, en l'assujettissant à l'étude du dépôt, fait en même tems la sûreté des Fidéles. Ceux-ci ne demandent non plus les preuves des dogmes, ou de l'Evangile, ou du Ministère, qu'ils ne demandent les preuves de l'acquisition de leur patrimoine ou de l'établissement de leur magistrature. La preuve en seroit aisée : mais à quoi bon prouver ce qu'on ne conteste pas ? A quoi bon faire par des paroles une démonstration qui est, disent-ils, toûjours subsistante, & qui parle à tous les yeux ? Il y a une possession publique. Il y a une perpétuité d'actes & de succession. Il y a enfin une régle, qui est d'être

sûr des intentions d'un Légiſlateur & de l'effèt de ſes loix, quand ceux à qui il en a donné la diſpenſation ne ſont point révoqués. Il faut avouer que cette confiance ſiéd bien au Miniſtère qui montre une ſucceſſion de dix-ſept cens ans, & qui fait profeſſion de ne rien dire de lui-même, mais de tranſmettre ce qu'il a reçu. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Quant à nous autres qui ſuivons plus nos lumières naturelles que l'autorité, & qui fixons la révélation par la raiſon, nous ne croyons avoir de droit d'être écoutés qu'autant que l'argumentation nous en donne: & cette autorité que nous ſentons bien qui manque à notre Miniſtère, nous tâchons de la retrouver dans la force de nos ſyllogiſmes. Nos Sermons de la ſorte deviennent des controverſes par l'éternelle diſcuſſion du pour & du contre. Nos dogmes conſéquemment ſe diverſifient comme nos penſées.

Nous ne connoiſſons aucun frein. Ni les Théologiens qui vivent, ni ceux qui ont vêcu, ni les Peres des premiers ſiécles, ni les aſſemblées des Egliſes, ni les formules univerſelles; rien ne nous ſubjugue, parce qu'un ſeul eſprit, diſons-nous, peut quelquefois mieux voir que tous les eſprits.

Cette maxime, qui ſoumèt tout à notre jugement, nous conduit par elle-même,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

quand elle eſt ſeule, à des diviſions auſſi interminables qu'indécentes. Mais cette liberté deviendra profitable quand elle ſera accompagnée d'une régle qui mette la paix parmi nous. Il y a long-tems qu'on en a ſenti la néceſſité.

Le déſavantage que nous éprouvons du côté des lumières, nous pouvons le réparer par une condeſcendance ſans bornes pour ceux qui penſent autrement que nous : cette douceur découle naturellement de la liberté que nous laiſſons à chacun d'examiner & de choiſir. Faiſons-nous-en un devoir, une maxime de conduite qui nous caractériſe. Tolérons ce que nous n'avons pas le pouvoir de condamner ; & n'ayant que celui de nous réformer nous-mêmes, ſelon nos lumières, gardons-nous, ſoit de noter les ſentimens d'autrui, ſoit d'excommunier les perſonnes.

Nous ne ferons pas, il eſt vrai, un même corps par l'uniformité des dogmes conſentis : mais nous montrerons la diſpoſition la plus néceſſaire pour entrer en ſociété, qui eſt de ne pas épouſer nos propres ſentimens avec chaleur. Le nom de *Tolerans* que nous prendrons, ſera entre-nous une annonce de paix, & ne nous diſtinguera au dehors que par une modération propre à nous faire aimer.

Sans troubler perſonne dans le choix de ſes opinions, il ne faut que nous réſoudre à ne pas établir les nôtres comme néceſſaires. Voilà le ſûr moyen d'amener toutes les Egliſes Réformées à une concorde univerſelle. Permis de croire Jeſus-Chriſt préſent ſur l'Autel : permis de ne le pas croire. Permis de le confeſſer préſent dans le Sacrement, & de ne l'y pas adorer. Permis à plus forte raiſon de l'y croire préſent & de l'y adorer. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Liberté de le croire Dieu & co-éternel au Pere : liberté de ne le croire Dieu que par une dénomination d'économie : liberté de confeſſer ſa divinité, ſa ſatisfaction, tous ſes myſtères, comme vrais & révélés, ſans croire tous les eſprits obligés à plier leur raiſon aux mêmes vérités.

En un mot on ne refuſera le ſalut à aucun de ceux qui ſe diſent Chrétiens. Une telle conduite eſt digne de la charité que le Chriſtianiſme inſpire : & ce moyen ſi dégagé des petiteſſes de l'amour propre n'eſt-il pas fait pour opérer l'unité?

Cette invention que l'inſtituteur du Chriſtianiſme n'avoit pas miſe en œuvre, n'a pas laiſſé par une apparence de généroſité, & par ſa très-grande commodité, d'en impoſer à bien des eſprits. Le Tolé- Effets de ce ſyſtême.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

rantiſme au premier aſpect ſemble né pour rallentir les haines. Il tourne les ſectes belligérantes, ſinon à la concorde des ſentimens, du moins à la ceſſation de toute hoſtilité. Si c'eſt une erreur, elle eſt d'autant plus dangereuſe qu'elle plaît, en prenant les couleurs de la retenue & de la politeſſe.

Progrès du Tolérantiſme.

Avant que d'en faire l'analyſe, diſons un mot de ſes progrès. Les Sociétés qui ſe prétendent réformées ſont aujourd'hui Tolérantes. La plûpart de ceux qui ſe ſont ſéparés par choix, ou qui perſévèrent avec leurs familles dans la ſéparation d'avec l'Egliſe Catholique, ne haïſſent plus qu'elle : & comme c'eſt d'elle qu'ils ont reçu ce qu'ils ont de bon, que c'eſt dans cette Egliſe que leurs Peres avoient trouvé la vie, ils la tolèreroient elle même, ſi elle n'étoit intolérante. C'eſt là ſon crime. Ils ne parlent point d'elle tranquillement parce qu'à leur gré la défenſe de la foi y eſt trop entière. Mais ils en uſent honorablement avec la multitude des ſectes, ſi diviſées & ſoudiviſées qu'elles puiſſent être, parce qu'ils y trouvent une condeſcendance réciproque.

Ils embraſſent très-communément dans la généralité de leur patience, j'ai preſque dit, de leur eſtime, le Socinianiſme

même pour qui Jeſus-Chriſt n'eſt Dieu qu'en figure. Pluſieurs ne trouvent rien d'eſſentiellement mauvais dans le Mahométiſme, où Jeſus-Chriſt eſt honoré avec une réſerve encore plus grande. Ce qui ſurprend le plus c'eſt de les voir en bonne intelligence avec le Déiſme pour qui l'alliance Chrétienne eſt une impoſture, & qui n'honore la philoſophie de Jeſus-Chriſt que juſqu'à la Croix excluſivement. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Cette double diſpoſition de haine envers l'Egliſe Catholique, & de ménagement pour toutes les ſectes qui l'ont quittée, ſe déclare très-particulièrement par le choix des citations qui décorent les écrits des P. Réformés. D'une part ils évitent avec ſoin de citer les ſaints Peres, & ſur-tout les Peres des quatrième & cinquième ſiécles : ou ils ne les citent que pour les critiquer. C'eſt une réſolution priſe de ne pas inſpirer aux Lecteurs une vénération indiſcréte pour des écrits dans leſquels la foi actuelle de l'Egliſe Catholique ſe trouve énoncée à chaque page. D'une autre part ils citent, ils compilent avec complaiſance les écrits de Pope, de Bayle, & de Montagne ; dont la religion ne les incommode point, & dont ils ne craignent point de faire goûter les

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

principes. Je ne voudrois pas répondre que le Tolérantiſme n'ait fait des proſélytes juſques dans l'Egliſe Catholique. Comment ſe défendre d'un ſyſtême qui remèt la raiſon dans ſes droits, & qui ſemble concilier tous les partis ?

Nature du Tolérantiſme. Il ruine ce que Jeſus-Chriſt a établi.

J'avoue que ſi je n'étois pas Chrétien, je ſerois Tolérant. Je le ſerois même étant Chrétien, ſi le Chriſtianiſme étoit ſans régle, ſi l'on devenoit Chrétien comme on devient philoſophe, & ſi l'Auteur de la foi n'avoit établi pour la fixer, une Légiſlation régulièrement autoriſée ſelon les formes uſitées par-tout, ce qui ne laiſſe lieu à aucune diſcuſſion. Mais le Tolérantiſme a un défaut : c'eſt de renverſer ce que Jeſus-Chriſt a établi.

Le Sauveur régle & captive le raiſonnement humain par la foi. Le Tolérantiſme abandonne la foi au raiſonnement. Jeſus-Chriſt établit la foi par un Miniſtère immortel, qu'on ne peut rejetter ſans rejetter le Sauveur lui-même. Le Tolérant ſe paſſe du Miniſtère & du culte extérieur. Il fait plus : il vous permèt de vous paſſer du Miniſtère, ou de vous en donner un à votre gré. Jeſus-Chriſt avoit tiré les nations des égaremens de l'eſprit humain, en les amenant à la confeſſion diſtincte des mêmes vérités, par la prédication

dication universelle de la même foi, par l'annonce d'une doctrine à suivre non d'une doctrine à examiner. Sans livrer à la dispute sa divinité, son incarnation, sa résurrection, sa médiation, il s'est contenté de produire & de perpétuer les témoignages qui doivent garantir l'Apostolat & la prédication jusqu'à la fin. La foi conduit ainsi la raison par des moyens conformes à son état, & lui épargne les suites de sa fragilité. La Réforme au contraire & le Tolérantisme rejettent la raison dans son ancienne incertitude, en la remettant sous sa propre conduite. Autant valoit-il être sans révélation. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Jesus-Christ après avoir fixé pour toûjours l'unité de la foi par l'unité du Ministère, vouloit qu'on s'attendît à confesser hautement cette foi, au péril même de sa vie (*a*). Le Tolérantisme n'oblige à rien : il ne blâme l'ignorance d'aucunes vérités : bien moins en demande-t-il l'uniforme confession. Il ne s'expose à rien & trouve chacun ortodoxe, à proportion qu'on fait taire ses sentimens, ou les montrer avec indifférence. Les vûes du Tolérantisme ne sont donc point celles de Jesus-Christ.

(*a*) *Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor & ego eum coram patre.*

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais la célébrité & le nombre de ceux qui s'y rangent, ne ſont-ils pas capables de compenſer ce déſavantage ? Ce ſont ſouvent de très-beaux eſprits.

En préſence de la révélation, l'eſprit de l'homme n'eſt rien.

Les plus grands génies deviendroient la riſée de l'univers, s'ils vouloient refaire ou interpréter à leur gré les traités de Riſwick & de Munſter, même en laiſſant aux autres la liberté de les entendre à l'ancienne façon ; ou s'ils quittoient le Parlement pour ſe donner à eux-mêmes une petite Magiſtrature à part, faite exprès pour eux, mais ſans ôter aux autres la liberté d'aller à la vieille Juſtice.

Les hommes les plus célébres tombent dans un ridicule encore plus grand, quand ils s'ingèrent de nous arranger un autre Chriſtianiſme plus raiſonnable que le précédent ; ſans toucher néanmoins à la liberté d'autrui, & en approuvant gracieuſement tous les différens Chriſtianiſmes nés & à naître.

Ces inſtitutions, conceſſions, & transactions, ſur un traité dont la Puiſſance légiſlative s'eſt viſiblement réſervé la teneur & la promulgation, ſont-elles des démarches qui faſſent honneur à l'eſprit humain ? Elles ſont à-peu-près auſſi ſérieuſes & auſſi importantes que la Théologie de ſaint Evremond, qui décide quelque-

part avec plus de gravité que le vin d'Aï n'en inſpire, qu'on réſervera la vigueur du gouvernement Epiſcopal pour les États Monarchiques, & la modeſtie du gouvernement Preſbytérien pour les États Populaires. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le Chriſtianiſme eſt-il donc un pays nouvellement découvert, abandonné au premier occupant, & où il ſoit libre à chaque nouveau débarqué de s'arranger, comme il le jugera convenable? Rien ne décele mieux l'extrême petiteſſe de ceux qui ſe donnent pour de grands eſprits, que de vouloir être écoutés, quand il eſt notoire que Dieu nous parle, & de ſe préſenter avec leurs ſyſtêmes, quand le ſouverain légiſlateur nous adreſſe le ſien par une publication régulière.

La petiteſſe n'eſt pas l'unique défaut de leur conduite. En ſe diſant Chrétiens, ils font profeſſion de recevoir la loi & la parole de Dieu: mais en grands raiſonneurs ils ſe réſervent la liberté d'en fixer le ſens. Ce qui eſt une vraie dériſion.

Il faut opter. S'il n'y a point de Miniſtère, il n'y a point de Chriſtianiſme: & c'eſt une baſſeſſe de ſe dire Chrétien. Mais ſi le Miniſtère & ſes témoignages ſe ſont perpétués, nous ſavons les intentions du Légiſlateur, puiſque c'eſt pour nous les

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

apprendre qu'il y a un Miniſtère. Qu'eſt-ce donc au juſte que cette liberté d'interpréter l'Evangile par la raiſon ? qu'eſt-ce que la proteſtation que font les Tolérans en ramenant la révélation à leur ſens, de laiſſer aux autres la liberté d'une ſemblable interprétation, ſinon un aveu très-intelligible d'une commune infidélité ? C'eſt une convention de pur intérêt entre gens qui n'ont rien de commun que le mépris de la régle, & qui ménagent les termes par conſidération pour eux-mêmes. C'eſt une contenance telle quelle qui ſert à cacher le déſordre de leurs penſées, & la pitié qu'ils ſe font les uns aux autres.

Le Tolérantiſme n'eſt point la tolérance Chrétienne.

Le Tolérantiſme que nous venons de voir ſi plein de foibleſſe & de déguiſement, commèt une dernière injuſtice en ſe donnant les couleurs & le nom de la Tolérance Chrétienne, qui eſt une vertu très-aimable & très-néceſſaire, mais que le Tolérantiſme détruit par une cruauté très-réelle.

Nous ne parlerons pas ici de la politique des Souverains qui étendent ou qui reſſerrent la liberté de profeſſer différentes religions dans leurs États. Il s'agit de régler notre propre conduite & nos ſentimens perſonnels à l'égard de ceux

qui ſe ſont retirés des Aſſemblées de l'Egliſe Catholique. N'y auroit-il pas un mérite réel à les tolérer tous, même à concevoir qu'ils peuvent demeurer tranquilles dans la voie qu'ils ont choiſie, & qu'ils croyent bonne. Pourquoi vouloir les allarmer ſur leur état? Nous ne voudrions pas toucher à leurs biens. Mais la liberté de leurs penſées ne leur eſt-elle pas auſſi chère? Nous devrions les laiſſer en paix en faiſant comme eux profeſſion d'une tolérance univerſelle. N'eſt-ce pas là où nous conduit la douceur Chrétienne qui eſt bien-faiſante envers tous?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La douceur Chrétienne & la tolérance Chrétienne, ont également leur principe dans la charité: mais la charité agit fort différemment, & acquitte des devoirs qui ſe diverſifient ſelon les lieux & les perſonnes. Nous devons la douceur Chrétienne à tous les hommes, en quelque ſituation qu'ils ſe trouvent, & de quelque religion qu'ils ſoient. Mais nous ne leur devons pas indiſtinctement la Tolérance. L'une n'eſt point l'autre: & il eſt de la dernière conſéquence de prendre à cet égard les vraies idées de l'Evangile. Commençons par la douceur Chrétienne. Une des intentions de l'ancienne loi, & de la ſévérité Judaïque étoit de conſerver

La douceur Chrétienne.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

à part le peuple dépoſitaire des promeſſes malgré ſon éloignement pour la vraie juſtice. C'étoit de le préſerver de l'idolâtrie, de l'empêcher de ſe confondre avec les Gentils par des alliances qui auroient rendu la poſtérité d'Iſaac, & la ligne de Juda méconnoiſſables. De-là les expulſions, les exhérédations, l'exacte tenue des regîtres, les châtimens rigoureux contre les infracteurs de la loi; mais ſpécialement contre les Iſraëlites convaincus d'idolâtrie.

Ceux qui crient contre la dureté de ces traitemens ne voyent ni la profonde ingratitude de ce peuple indomptable; ni la ſageſſe des moyens qui conſervoient efficacement le dépôt des promeſſes, & en empêchoit la diſſipation comme celle du peuple même, malgré ſon emportement pour les licences & pour les ſuperſtitions Payennes.

On a vû le châtiment final de leur obſtination dans la ruine des dix Tribus perſévéramment infidéles; & la juſteſſe des vûes qui régloient le tout, par la conſervation ſpéciale de la tribu de Juda qui avoit les promeſſes.

Rappellons-nous de plus que dans l'inſtitution de la République des Hébreux, le gouvernement en étoit une

vraie Théocratie (*a*). L'Arche portative n'étoit pas ſeulement le dépôt des loix de la nation : mais par la poſture d'adorateurs qu'on avoit donnée aux deux ſymboles qui accompagnoient les deux côtés du propitiatoire, ou du couvercle de l'Arche, elle étoit le trône du grand Roi, le trône de l'inviſible qui y recevoit les hommages de ſon peuple & lui faiſoit connoître ſes volontés. Les Hébreux pendant quatre cens ans n'eurent point d'autre Roi que Dieu même : & l'acte d'idolâtrie étoit une véritable rebellion, qui ruinoit l'ordre public, donnoit conſéquemment lieu à une juſte rigueur, & faiſoit traiter un idolâtre comme un ennemi déclaré. Le zèle de Phinées reçut des éloges, & ſembloit même donner des armes aux particuliers contre ceux qui étoient publiquement idolâtres. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais ni cette ſéparation d'avec le reſte du genre humain, ni cette manière de punir de mort les contraventions à la loi, ne ſont plus l'eſprit du Chriſtianiſme qui fait des adorateurs par l'amour du devoir, non par la crainte des mauvais traitemens. Les Chrétiens ont à vivre avec tous les hommes *; & fuſſent-ils au milieu des loups, leur douceur doit être

* *I. Cor. 5 : 10.*

(*a*) Le gouvernement de Dieu

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

invincible : ils font une profeſſion expreſſe d'aimer les hommes, & leurs ennemis mêmes. Cet eſprit eſt l'ame & le grand objèt de la nouvelle alliance. On ne tue point ; on ne maltraite point ceux qu'on aime & qu'on eſt obligé d'aimer.

C'eſt ſans déroger au principe de cette bienveillance invariable ; c'eſt ſans ſe ſouſtraire aux ſupports de la ſociété ; qu'ils évitent avec prudence le commerce de ceux de leurs frères dont les mœurs ſont ſcandaleuſes, ou les liaiſons nuiſibles. L'activité des ſervices ne ſouffre aucune interruption par cette réſerve : & ce fond de bonne volonté qui les rend reſpectables à leurs ennemis mêmes, ne les abandonne pas quand ils ont à vivre avec des freres ou avec des ſupérieurs d'une conduite injuſte ou irrégulière. Les bons offices ne ſont pas toûjours en leur pouvoir : mais ils ne ſeroient plus Chrétiens que de nom ; ils ſeroient devenu Phariſiens, ou faux zélateurs, ſi leur zèle étoit meurtrier.

On vit deſcendre ſur Jeſus-Chriſt le ſymbole de cet eſprit de la nouvelle alliance au moment qu'il en fit l'ouverture, c'eſt-à-dire à la prédication de ſon Précurſeur. Depuis les jours de Jean-Baptiſte les prophéties & la loi ont leur accompliſſement,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

pliſſement, puiſque le Sauveur promis eſt l'auteur de la grace & de la vérité : il apporte au genre humain non l'eſprit de terreur, qui ſeul n'établit qu'une juſtice extérieure ; mais l'eſprit de charité qui établit la douceur, la bienveillance, la paix, le régne de Dieu dans les cœurs. Il ne nous ſera plus ordonné d'autre violence que celle que nous nous ferons à nous-mêmes pour ravir les vrais biens. Tout ce qui vient enſuite, ſoit dans les leçons du Sauveur, ſoit dans les exemples de ſes Diſciples, inculque d'une façon conſtante au Chrétien de ne ſe porter à aucune violence à la vûe des plus grands ſcandales ; de ne point invoquer le feu du ciel ſur ceux mêmes (*a*) qui traverſent l'œuvre de Jeſus-Chriſt ; & ſur-tout de ne point tirer l'épée pour la défenſe de la foi contre le Miniſtère public (*b*), contre le gouvernement de l'État ; mais de regarder comme indiſſolubles les ſermens qui attacheront les Chrétiens, ou à Tibère, quoique payen ; ou à Néron, quoique perſécuteur ; ou à Julien, quoiqu'apoſtat.

Ni la fauſſe religion ni l'irréligion ne peut ſervir de titre à un particulier qu'elle

(*a*) *Luc.* 9 : 54. *& ſuiv.*
(*b*) *Joan.* 18 : 11.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

afflige ; pour attenter à la vie d'un autre particulier, moins encore à la vie d'un ſupérieur. Quand les premiers Chrétiens ſe virent pourſuivis par des loix injuſtes & inhumaines, leurs reſſources furent la prière, la patience, la fuite ; jamais le ſchiſme, jamais la rebellion, ni les poignards.

Mais cette douceur qui ſe laiſſe maltraiter plûtôt que de maltraiter perſonne ; cette douceur qui a rendu le Chriſtianiſme vraiment grand aux yeux de toute la terre, & qui doit rendre les vrais Chrétiens aimables à tout ce qui les environne ; n'emporte point avec elle l'obligation de penſer que chacun pourra ſe ſauver dans ſa ſecte, & de négliger la régle de la vérité pour avoir la paix.

On doit tout ſacrifier à la paix hors la vérité, & la régle qui nous aſſure la vérité. Mais la régle de la vérité & de l'alliance Chrétienne ; régle à jamais juſtifiée par la ſage pratique de toutes les ſociétés ; eſt de reconnoître la légiſlation par les pouvoirs des Envoyés, & de s'aſſurer de la réalité de l'alliance par la perpétuité d'un ſeul & même Miniſtère. Sans cette régle, la ſeule propre à maintenir la certitude dans un Corps, l'Apoſtolat étoit inutile ; & ſans l'Apoſtolat, l'annonce de

l'Incarnation étoit une tentative ſuperflue, puiſqu'on annonceroit en vain ce qui ne pourroit être certifié. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Il paroît cependant, diſent les Toléraniſtes, que S. Paul a propoſé ſur ce ſujèt des idées fort différentes de celles des Catholiques. Il ne veut pas qu'on trouve mauvais que chacun abonde en ſon ſens : c'eſt déja nous accorder une grande liberté, & nous preſcrire la loi de la condeſcendance : mais il va beaucoup plus loin. Il n'éxige qu'une choſe comme abſolument néceſſaire de la part de ceux qui enſeignent : c'eſt qu'ils ſuppoſent tous l'Incarnation du Verbe divin, ou du moins la Médiation du Sauveur Jeſus-Chriſt. Voilà le fondement ſur lequel il faut que chacun bâtiſſe. Il ſouhaite enſuite qu'au lieu de pailles, de bois, de matériaux foibles & combuſtibles, on n'en ajoûte que de bons à l'édifice commencé. Il avoue que Dieu fera la recherche & le diſcernement de tout ce que les Miniſtres de la parole auront enſeigné ; que tout ce qu'il y aura de foible dans leur Miniſtère ſera perdu & mis à néant. Mais il n'en ſera pas de même des auteurs de ces opinions. Leur perſonne ſera ſauvée, *ſalvabitur*. Et ſi Dieu les tolère juſqu'à les ſauver, ſa conduite ne devient-elle pas la

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. régle de la nôtre ? Nous ſommes donc tenus les uns envers les autres à la loi d'une exacte tolérance.

La Tolérance Chrétienne. J'avoue que S. Paul preſcrit ici la régle de la tolérance Chrétienne : mais envers qui veut-il qu'on l'exerce ? aſſûrément c'eſt envers ceux qui honorent l'unité, non envers ceux qui la rompent, en rejettant le Miniſtère & en multipliant les ſectes. Il parle de ceux qui enſeignoient dans l'égliſe de Corinthe, & qui à la prédication de l'Evangile ajoûtoient déja quelques opinions ou explications différentes. Il leur avoue que Dieu en éprouvant les imperfections de leurs ſervices pourra épargner leur perſonne, & leur accorder le ſalut, parce qu'ils n'ont ni quitté l'Egliſe ni rejetté ſon Miniſtère. Mais il intimide tous les ouvriers négligens ou amis de leurs propres penſées, en leur faiſant bien comprendre que l'œuvre & l'ouvrier même ſeront mis à l'épreuve, & à une épreuve auſſi terrible qu'eſt celle du feu. De mauvais matériaux tels que le bois, ou le chaume, employés au lieu de pierres, employés pour des matières ſolides, ſeront éprouvés & emportés : l'ouvrier lui-même loin d'en recevoir la récompenſe, courra un très-grand riſque de ne pouvoir échapper.

L'intention, l'intérêt, l'amour propre, le défaut de charité, tout ſera jugé, & évalué. S'il ſe ſauve, c'eſt comme on ſe ſauve en paſſant au travers du feu. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Saint Paul eſt ſi éloigné d'autoriſer ces bâtiſſeurs d'Egliſes indépendantes, où chacun eſt ſa régle à lui-même, qu'il fait trembler les ouvriers mêmes qui travaillent dans l'unité, en inſiſtant fortement ſur la néceſſité de travailler de concert ſur un ſeul fondement, & à un même bâtiment; en inſiſtant avec chaleur ſur le choix des matériaux les plus ſolides, & ſur la conformité du ſecond travail avec le précédent, tout autre aſſortiment ne pouvant manquer d'être réprouvé & anéanti.

L'Apôtre en ce même lieu foudroie également & les attachemens trop vifs, par leſquels les Diſciples donnoient la préférence à certains maîtres, & la fauſſe ſageſſe avec laquelle certains maîtres commençoient à joindre des penſées humaines à la doctrine révélée. Cette philoſophie l'allarmoit, & les partialités des fidéles, comme la diverſité des opinions, lui paroiſſoient des commencemens de ſchiſme. Il ramène tout à l'unité, & par l'unité à l'union.

Bien loin donc d'abandonner l'édifice,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

comme font les Tolérans, à la multiplicité des conducteurs & à la diſcrétion des travailleurs, il les rappelle ſévèrement à la loi d'une ſeule architecture. « Si quelqu'un, dit-il, détruit le temple de Dieu, » Dieu le détruira.

Nous devons ſans doute à tous ceux de nos Freres qui ſe ſont retirés de nos aſſemblées, ou qui perſiſtent dans le ſchiſme de leurs peres; la douceur & la bienveillance que nous ne refuſons pas même aux Infidéles, ni aux Juifs, ni aux grands pécheurs. Mais quoique nous ne maltraitions ni les Infidéles, ni les Juifs, ni les mauvais Chrétiens; quoique nous honorions dans le ſchiſme le plus conſommé les talens, la probité, & ſur-tout le reſpect que pluſieurs y conſervent pour les premiers Conciles; nous ne tolérons pas pour cela le renverſement de la régle: & en eſt-il un plus grand que d'admettre la prédication d'un Apoſtolat immortel ſans croire les eſprits obligés de s'y ſoumettre? eſt-il un renverſement pareil à celui d'abandonner la révélation à la diſcrétion des particuliers, & de reprouver l'ancien Miniſtère dont la deſtination connue eſt d'amener tous les eſprits à une même foi; *in unitatem fidei?* On ne tolère ni dans un édifice la liberté

Epheſ. 4: 13.

de bâtir ſur deux deſſeings, ni dans une Légation la liberté de publier des traités qui ſe contrediſent. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La douceur Chrétienne s'exerce envers ceux qui ſont avec nous dans l'Egliſe, & envers ceux qui ſont ſortis d'avec nous. Cette douceur n'excepte perſonne. Mais la tolérance Chrétienne, que ſaint Paul autoriſe & que l'eſprit de Dieu commande, ne peut raiſonnablement avoir lieu qu'envers ceux qui ſont dans la communion du Miniſtère Apoſtolique. Elle n'opère point l'unité: mais elle l'entretient & la ſuppoſe.

Comme la douceur eſt l'exercice de la bienveillance que le Chrétien porte au genre humain, la tolérance eſt l'exercice de la modération avec laquelle nous devons ſouffrir les défauts de la fraternité. Nous eſpérons le ſalut des Prédicateurs & des Fidéles qui ne ſont qu'un ſeul corps, qui honorent l'unité, qui honorent le commun Miniſtère & la prédication univerſelle. Mais quoique dans la même voie que celle où nous marchons tous enſemble, ce ſont des hommes pleins d'infirmités, qui peuvent avoir leurs ſcrupules, leurs ténébres, même des opinions erronées. Nous pouvons être plus ou moins allarmés ſur les ſuites de leurs dé-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

fauts : mais nous avons la paix avec tous ceux que l'Egliſe laiſſe dans ſa communion.

Elle a le pouvoir de condamner toute erreur, & de ſupprimer toute diverſité d'opinions dans la doctrine de la foi & des mœurs. Mais nous ne ſommes les juges ni de ſes raiſons, ni de ſes délais. Sa patience eſt le modéle & la meſure de la nôtre : & c'eſt en elle une prudence pleine de charité de ſe contenter pendant un tems de montrer à ceux qui ſe trompent le dépôt de toute vérité, pour les ramener à l'uniformité de l'ancienne doctrine, ſans les condamner d'abord avec éclat. De notre part quelle prudence & quelle autorité y auroit-il dans des particuliers à vouloir aller plus vîte, ou plus loin qu'elle ?

Tels ſont les fondemens de la vraie & néceſſaire tolérance. Elle eſt eſſentiellement compoſée des deux vertus dont l'Egliſe nous montre l'exemple : je veux dire, d'une grande patience, & d'une grande prudence. Mais quelle patience & quelle réſerve montrerons-nous envers ceux qui ne veulent plus être avec nous ? & quelle prudence y auroit-il à tranquilliſer ceux qui étant hors de l'unité marchent à l'avanture ſous la conduite

de leur propre esprit. Rejetter l'annonce du Ministère que Jesus-Christ a adressé à tous les peuples & à tous les siécles, c'est le rejetter lui-même : & ne pas suivre Jesus-Christ c'est marcher dans les ténébres. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La tolérance est la vertu de ceux qui marchent ensemble dans la voie lumineuse & connue de tout tems. Ils souffrent mutuellement leurs défauts & leurs légers écarts, parce qu'enfin ils ne quittent point la voie. Mais le Tolérantisme est une illusion pleine d'inhumanité, puisqu'au lieu de troubler ceux qui ne peuvent manquer de s'égarer en prenant des routes différentes ; il les rassure en leur persuadant que toutes routes sont bonnes, & aboutissent au terme du salut.

Les esprits les plus sensés & les plus cultivés par l'usage des précautions qui se prennent dans la Société ; peuvent voir, indépendamment des secours sans nombre qu'ils trouvent dans les livres & dans les autres monumens, que la grande certitude de l'œuvre de notre salut a été attachée par une singuliére providence à des moyens immanquables. Ces moyens sont la perpétuité d'un Apostolat toûjours visible, & la forme extérieure de l'ancien gouvernement, qui dans l'Eglise comme

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dans toute autre Société, ſert à montrer les vrais pouvoirs & réprouve nettement tout ce qui s'en démembre pour ſe gouverner à part. De même auſſi que le bon uſage de la raiſon n'eſt pas d'ébranler par des doutes la réalité des établiſſemens notoires, mais d'y acquieſcer & de nous en ſervir; ce ne peut être que par le plus grand abus de la raiſon humaine, qu'on a oſé dire que l'Egliſe n'étoit plus, tandis que nulle puiſſance ne pouvoit prévaloir contre elle. C'eſt un égal travers d'avoir cru qu'on pouvoit écouter différens Miniſtères, ou abſolument ſe paſſer de tout Miniſtère, tandis que le Sauveur en avoit envoyé un pour tous les lieux, & pour tous les tems; n'en avoit envoyé qu'un & en avoit rendu l'unité toûjours reconnoiſſable par la ſubordination, par l'aggrégation, & par la ſucceſſion.

Mais cette viſibilité que l'Egliſe Catholique reçoit de ſon Miniſtère eſt-elle une vérité auſſi acceſſible pour les eſprits bornés, ou peu cultivés, qui ſont la multitude?

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

CHAPITRE IV.

LA DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE,

Proportionnée à la capacité du Peuple.

LEs grands eſprits peuvent enviſager la religion Chrétienne ſous ſes différentes faces, & en tirer des preuves dont l'une fera plus d'impreſſion ſur un caractère, l'autre ſera plus touchante pour un autre. Par-là ils ſervent la religion & le prochain. Mais quelque reconnoiſſans que nous devions être de leur travail, nous pourrions excéder en le mettant au-deſſus de ſa juſte valeur. Gardons-nous de perdre de vûe le principe important que *les preuves de la religion ne ſont point la communication de l'alliance*, & que ni les ſavans, ni les ſimples, ni les petits, ni les grands, ne peuvent dans l'ordre commun avoir part aux biens révélés, que par le Miniſtère porteur de la parole & des Sacremens: parce que

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. le Chriſtianiſme n'eſt pas ſeulement une Doctrine qui puiſſe être enſeignée dans des livres ; mais une Alliance qui doit être reçue de la bouche & des mains que Dieu en a rendu dépoſitaires.

Cette économie tient tous les eſprits ſur une même ligne. Nul d'eux, dans l'ordre de la révélation, ne ſera à lui-même ſa lumière. Nul d'eux n'entreprendra de ſe donner pour la lumière des autres. Tous puiſeront la vérité & les biens de l'alliance dans les moyens établis pour la communiquer : & quiconque oſera conduire autrui dans les voies du ſalut, doit avoir reçu ſon ordre & montrer ſa miſſion. Si ſa miſſion eſt arbitraire, il égarre au lieu de conduire, parce que celui qui ne peut pas juſtifier ſon Ambaſſade, n'a point de traité valide à préſenter.

Cette première régle dont chacun ſent la ſolidité à proportion de ſa droiture d'eſprit, a un autre avantage : c'eſt de pouvoir devenir palpable & acceſſible au plus petit peuple. Eſſayons de faire voir combien il eſt aiſé aux plus ſimples, en ſuivant les uſages univerſellement reçus dans la ſociété ; de connoître nettement les pouvoirs & la perpétuité du Corps d'Envoyés qui nous reconcilie * avec Dieu.

* 1. Cor. 5 : 20.

A la première maxime, qui eſt de juger d'une légiſlation par les témoignages rendus aux Envoyés, la Société joint une ſeconde régle intelligible aux ſimples, comme aux plus ſavans, qui eſt que *le Député d'une Compagnie connue, mèt autant de certitude dans les affaires qu'il tranſige, que ſi le Corps entier s'étoit tranſporté ſur les lieux.* LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'ordre de la Providence a été viſiblement de mettre la démonſtration de ſon Evangile à la portée de tous, en l'attachant à des moyens d'uſage, & à l'extérieur même de la religion : mais n'appréhendons-nous point que cette preuve ne s'affoibliſſe comme l'extérieur?

Nous ſommes accoutumés à voir traiter la religion avec un air de grandeur. La magnificence des Temples, l'éloquence des Prédicateurs, un Clergé nombreux & éclairé, la contenance reſpectueuſe des Aſſemblées Chrétiennes, tout fait ſur nous des impreſſions touchantes. Dépoüillons la religion de cette majeſté extérieure, & réduiſons-la, ſi l'on veut, à ce qu'elle a de plus ſimple. Allons la chercher dans les lieux les plus pauvres. C'eſt pour nous une néceſſité de ſavoir comment elle y fait ſes preuves. Ne rougiſſons ni de l'extérieur, ni des motifs qui

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ſuffiſent dans les voies de Dieu pour amener à la ſainteté les ames qui lui ſont chères.

Il n'eſt plus queſtion de livres, parce que nous avons affaire à des gens qui ne liſent tout au plus que leurs prières. Mais ils écoutent comme nous la parole de Dieu, puiſque *la foi*, qui eſt pour eux comme pour nous, *leur vient de la prédication.* Faiſons donc voir ici que les droits du Miniſtère qui leur parle leur ſont auſſi connus, que les établiſſemens humains dont ils ſont le mieux inſtruits.

Un Prêtre Catholique ſe préſente dans une Paroiſſe de campagne compoſée de pluſieurs hameaux : il en a raſſemblé les habitans pour être mis en poſſeſſion du gouvernement de cette Egliſe peu diſtinguée, & où tout ſe reſſent de l'éloignement des villes. Il adreſſe la parole à ceux que ſon Evêque lui a confiés, & entreprend de les convaincre que ſa miſſion eſt pour eux auſſi ſalutaire & auſſi certaine que s'ils recevoient immédiatement les premiers Envoyés, & Jeſus-Chriſt lui-même.

Puiſque c'eſt là notre objet actuel, & qu'il reſte à nous montrer, de même qu'on va le faire voir à ces bonnes gens, que les petits peuvent être auſſi claire-

ment inſtruits de la réalité du Miniſtère qui les ſauve, que les habitans des villes les plus opulentes ; jettons-nous dans la foule des Auditeurs de cet homme qui ſe dit Envoyé, & ſpécialement adreſſé à eux. Écoutons comment il pourra leur perſuader que leur condition ſe trouve préférable à celle des Sociétés ſéparées. Entreprendra-t-il de les inſtruire par des citations de livres ? Ils les entendent peu, ni n'en connoiſſent le mérite ou l'autorité. Emploiera-t-il une ſuite de raiſonnemens ? Elle n'a point de priſe ſur ces ſortes d'eſprits. Leur traitera-t-il le tout hiſtoriquement ? Mais ſon récit ne portera pas ſes preuves avec lui. Je le vois ſeul. Il n'a rien à leur faire toucher au doit & à l'œil. Il n'a autour de lui ni témoins, ni répondans, ni monumens. Je tremble pour le troupeau dont le Paſteur eſt ſi dénué de tout ſupport. Mais plus les circonſtances, où nous le voyons, ſont déſavantageuſes, plus ſon Diſcours devient intéreſſant pour nous. Sachons en l'écoutant, ſi la religion Catholique lui fournit des témoignages que les plus ſimples puiſſent comprendre, & qui doivent raiſonnablement les perſuader.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

DISCOURS D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Au jour de ſa priſe de poſſeſſion.

MESSIEURS,

IL eſt aiſé de vous dire : *Je ſuis l'Ambaſſadeur de Jeſus-Chriſt auprès de vous.* Bien des gens ſont venus qui ont tenu ce langage. Mais on les a rejettés : & ſi pluſieurs venoient à vous, vous ne les recevriez pas indiſtinctement. Pourquoi donc me recevez-vous aujourd'hui ſans oppoſition comme votre Paſteur, comme l'Envoyé qui a droit de vous conduire dans les voies du ſalut ?

Vous en ſavez les raiſons. Mais il y a pour vous un grand profit à vous les rappeller dans un certain ordre, & à vous entretenir du bonheur de votre condition. Car ſi vous êtes ſûrs d'avoir un Envoyé de Dieu qui ſoit expreſſément député pour vous, vous êtes ſûrs d'avoir part à l'alliance des vrais biens : & comme la ſûreté de votre état eſt la penſée la plus conſolante que vous puiſſiez avoir dans

dans vos peines, c'eſt auſſi le plus grand tréſor que vous puiſſiez laiſſer à vos enfans. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Vous avez même un juſte beſoin d'entendre quelquefois parler des vrais avantages de l'Egliſe Catholique où Dieu vous a fait naître. Il ne ſe trouve que trop ſouvent des langues ennemies de votre paix & de tout bien, qui ſemblent prendre à tâche de vous jetter dans le découragement. Qu'avez-vous, diſent-elles, qui vous reléve au-deſſus des autres ſociétés Chrétiennes? Y a-t-il même aucune certitude quelque part que ce puiſſe être à l'égard de la vie à venir? Le Paſteur qui vient à vous dans vos ſolitudes eſt preſque toûjours ſans talent ou ſans zèle, & vous n'êtes pas inſtruits: ou enfin s'il acquitte les bienſéances de ſon état, ce n'eſt toûjours qu'un homme. Où a-t-il pris ce qu'il vous débite? Vous êtes Chrétiens ſur ſa parole: & ne peut-il pas ſe tromper comme un autre? Catholique ou Mahométan, c'eſt toûjours même incertitude.

Non, MES FRERES, votre foi n'eſt pas incertaine. Vos eſpérances ne ſont point fondées ſur les promeſſes d'un homme. Le Paſteur qui vous annonce la nouvelle du ſalut, & les récompenſes promiſes à

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

la piété ne ſe préſente pas à vous ſans pouvoir juſtifier ſes titres. Ce n'eſt point ſon ſavoir qui vous répond de ce qu'il vous annonce, comme ce n'eſt point ſon ignorance qui rendra votre état incertain : c'eſt ſa miſſion qui vous ſauve, & vous êtes ſûr que ſa miſſion vient de Dieu. Il en a les marques dans tout ce qui l'environne, & dans tout ce qui s'eſt préſenté ailleurs à vos yeux. Il fait partie de l'Ambaſſade que Jeſus-Chriſt a adreſſée au genre humain. Par ce Paſteur délégué pour votre Paroiſſe, vous avez part à l'alliance. Par lui vous êtes vraiment unis à ceux qui vous l'ont envoyé : par eux vous êtes vraiment unis à Dieu même de qui ils ont reçu leurs pouvoirs & l'alliance qu'ils vous apportent. Bien des gens ſe perſuadent que ces choſes ſont bien éloignées de leurs ſens : elles ſont très-réellement ſous vos yeux & ſous vos mains.

Il eſt vrai que les biens qui vous ſont annoncés ne ſe montrent pas encore. Dieu a créé des biens de différente nature. Il a créé le blé, l'or, & les perles : mais il n'a établi perſonne pour faire la diſtribution du blé, de l'or, & des perles à qui en voudroit recevoir. Le travail les peut obtenir : ſouvent la cupidité les en-

léve. Dieu nous détourne d'y attacher notre cœur, parce que ces biens ſont paſſagers : & il nous avertit qu'il nous en réſerve de plus parfaits. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

C'eſt de ces biens durables qu'il a établi l'annonce la plus publique, & l'acquiſition la plus ſûre. Ces biens ſont offerts à tous par une Ambaſſade répandue d'un bout de la terre à l'autre, & reconnoiſſables aux Petits comme aux Grands. Mais peut-être les marques de cette commiſſion ſont-elles trop ſpirituelles : elles ſont au contraire parfaitement ſenſibles : elles vous ſont auſſi familières que les liaiſons les plus ordinaires de votre vie.

Je ſuppoſe qu'un Prince Etranger, par exemple, un Electeur d'Allemagne; ou ſi vous voulez un riche Marchand de Londres, faſſe une eſtime particulière du vin qu'on recueille ſur vos côteaux; ou du ſafran que vos plaines produiſent; ou de la liqueur qu'on tire de vos oliviers. Vous apprenez que cet homme puiſſant veut vous engager par un commiſſionnaire à lui réſerver tous les ans ce que vous avez de meilleur. Ce commiſſionnaire arrive & vous promèt un prix toûjours ſupérieur à celui qui vous ſera offert par d'autres.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si ſon payement n'eſt point prêt, vous demanderez des répondans ; & lorſque vous ſerez convaincus de l'arrangement qui régne dans les affaires de l'Étranger, comme de la réalité de la commiſſion & des garants ; vous vous porterez avec plaiſir à faire ſa proviſion par préférence. Vous ſerez flattés d'un débit ſûr & durable.

Mais s'il n'y avoit point de témoignages rendus à l'envoi du commiſſionnaire ; ſi au lieu d'un, il s'en préſentoit deux ou trois, qui en s'attribuant également la commiſſion, vouluſſent être livrés ſans argent & ſans répondans ; vous ne ſeriez pas diſpoſés à écouter de tels avanturiers, moins encore à leur avancer vos marchandiſes à crédit.

Vous commencez à voir comment, vous ſavez raiſonner très-juſte, & vous précautionner à l'égard des abſens qui veulent être en correſpondance avec vous.

Choiſiſſons des liens qui vous ſoient plus chers. Vous n'avez probablement jamais vû le Roi. Pluſieurs de vos démarches ont cependant rapport à lui. Vous vous réjouiſſez de ſes proſpérités que vous regardez comme les vôtres. Vous priez pour lui : vous êtes fidéles à acquitter les impôts, à obéir à ſes ordon-

nances. Vous reſpectez tout ce qui porte les marques de ſon pouvoir, l'Élu, le Bailli, l'Intendant, le premier Préſident. Vous ſavez que c'eſt le nom du Roi qui rend leurs commiſſions ou leurs jugemens valides. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Pourquoi, je vous prie, les habitans de Normandie dans leurs procès appellent-ils à Rouen, non à Paris? Et pourquoi ceux du Forès ou du Berry portent-ils leurs cauſes à Paris non à Grenoble? Ils n'ont point vû les lettres patentes qui établiſſent les Tribunaux de Rouen, de Grenoble, & de Paris : cependant ils en diſtinguent les départemens ſans mépriſe, & n'en ont jamais regardé les pouvoirs comme douteux. Ces pouvoirs ne ſe voyent point. La volonté de nos Rois qui ont établi & maintenu ces Compagnies ne ſe voit point : mais leurs lettres d'établiſſement ont été vûes, & enſuite au lieu de ces lettres, leur ſucceſſion, leurs bâtimens, leurs actes & les atteſtations de la Province : voilà des choſes qui ſe voyent : celles qui ſe voyent tiennent pour vous la place de celles qui ne ſe peuvent voir : & comme on ne peut s'y méprendre, elles ſont votre ſûreté.

Allons plus loin. Tous les jours on voit vos attentions & vos liaiſons s'éten-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dre à des évènemens très-éloignés de vous, à des hommes morts il y a plusieurs années, peut-être plusieurs siécles. Leurs noms vous sont connus : vous exécutez avec connoissance leurs volontés : & vous intenteriez procès à qui ne les exécuteroit pas.

Si quelqu'un vous conteste un bien de famille, ou un droit de pâcage, ou vos usages dans la forêt, n'avez-vous pas soin de rappeller aussi-tôt les noms des auteurs & des conservateurs de vos titres ? Vous connoissez le Notaire qui en garde la minute : les armes du Roi qui sont sur sa porte vous font assez entendre qu'on peut lui confier toute sorte d'actes. Vous avez recours dans le besoin au Greffe où est la copie de la transaction passée entre vos anciens Seigneurs & les habitans du lieu. Vous n'ignorez point que c'est Charles le Sage, ou saint Louis, qui en assurant à vos Seigneurs leur juste possession, y a mis une réserve en faveur de votre communauté.

Vous tenez donc par des liens très-réels à des hommes que vous voyez rarement : vous tenez à d'autres que vous ne verrez jamais ; & savez ce qui vous attache à des bienfaicteurs morts il y a plusieurs centaines d'années.

Vous ne vous plaignez pas de ces moyens d'arranger vos affaires. Ils vous ſont connus : ils ſont très-commodes & très-capables de vous tranquilliſer. Or ces moyens ſi ſimples ſont ceux dont Dieu a fait choix pour vous inſtruire de votre ſalut, & pour vous en faciliter l'acquiſition. Ils ſont de la même notoriété. Ils ſont encore plus à votre portée : ils ſont plus nombreux & plus vivans, plus touchans, plus immanquables. LA DÉMONSTRATION EVANGEL.

Les actes qu'on mèt dans le Greffe d'une Juſtice, & les piéces qui compoſent le Secrétariat d'une Ambaſſade, courent bien des riſques. L'eau, le feu, les voleurs, les vers, & la pouſſière y peuvent cauſer bien du dégât. Si les papiers de l'ambaſſade de Hollande viennent à périr, l'Ambaſſadeur de Suéde ne les remplacera pas. Si les Chartriers de Flandres avoient été pillés ou brûlés, la Provence & le Languedoc ne les rétabliroient pas en y envoyant des copies de leurs propres Chartriers. Inconvéniens des actes qui ſont le fondement de nos affaires.

D'ailleurs ceux qui ſont chargés de la garde de ces actes exercent un miniſtère peu animé. Ils ſe contentent d'en mettre le recueil en ordre & hors d'inſulte, puis de les montrer quand ils en ſont requis : mais ils n'avertiſſent perſonne de

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

ce qu'ils contiennent, ni de l'intérêt qu'on y peut prendre ; & quoique ce ſoit en eux une ſage diſcrétion de s'en taire, combien ſe trouve-t-il de choſes dans ces actes dont on eſt ſouvent à plaindre de n'avoir pas été inſtruit ?

Enfin il eſt arrivé plus d'une fois que des actes qui paroiſſoient en bonne forme, ſe ſoient trouvé faux ou altérés. Voilà les inconvéniens qui accompagnent nos titres & nos différens moyens de conſervation.

Nuls inconveniens dans les moyens du ſalut.

Dans l'affaire de votre ſalut, ce n'eſt pas de même : vous y trouvez tout ce qui ſe trouve de commode & de certain dans les précautions que les hommes prennent enſemble. Mais les dangers qu'on peut courir dans les affaires humaines, ne ſe rencontrent pas dans les moyens préparés pour aſſurer votre ſalut. Si vous avez à craindre, c'eſt de votre part : vos riſques ſont dans vos réſiſtances & dans votre mauvaiſe volonté. Les porteurs & les actes de l'alliance que Dieu a faite avec vous, ne peuvent ni vous manquer, ni vous dire faux.

Les actes de l'alliance ſont par tout.

D'abord les actes de l'héritage qui vous eſt réſervé, ſont diſperſés par-tout : ils ſont ſi autentiques & ſi multipliés, qu'ils ne peuvent pas ſe perdre ou tomber dans l'oubli.

l'oubli. Vous entendrez par-tout publier le même Evangile. Ce ſont les mêmes ſymboles, les mêmes prières, les mêmes ſacremens, les mêmes fêtes, les mêmes leçons, les mêmes eſpérances. Voilà vos titres, & ils ne peuvent s'égarer : c'eſt l'Egliſe univerſelle qui en a le dépôt. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ajoûtons que les articles de l'alliance, & tous les actes qui y ont rapport, n'ont pas été confiés à des gardiens muèts, ou uniquement chargés de la commiſſion de les conſerver. L'affaire de votre ſalut a été au contraire recommandée à des Meſſagers dont le premier devoir eſt de vous l'annoncer, & dont les fonctions font perpétuellement cette annonce, quand ils ne parleroient pas eux-mêmes. Leur miniſtère eſt toûjours actif & parlant. Les lieux où ils vous aſſemblent, la prière commune, & les cérémonies auxquelles ils préſident, ne laiſſent perſonne dans l'ignorance de la vérité. Les premiers d'entr'eux veillent de plus ſur le travail des ſubalternes : & ceux-ci, quoique travaillant dans un eſpace plus borné, ne laiſſent rien échapper à leur activité. Les détails ſont leur département : ils vont porter la lumière & gagner des cœurs, juſque dans les retraites les plus ſauvages.

Les dépoſitaires des actes ne peuvent y toucher, ni les laiſſer ignorer.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ils y annoncent l'heureuſe nouvelle; & les voies du ſalut dans l'enfance, dans les principales circonſtances de la vie, & dans la maladie. Que deviendroit, ſurtout, la raiſon de vos enfans ſans les ſoins du Paſteur ? Elle ſeroit brute, revêche, intraitable. Seroit-ce une raiſon ?

Vous trouvez au contraire la docilité, la douceur des ſervices, & de nouveaux progrès d'intelligence à meſure que vos familles & vos domeſtiques apprennent la loi de Dieu, les articles de notre foi, les prières de l'Egliſe, le ſermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne, ſes autres diſcours, & les plus beaux traits de la conduite de ſes Saints. Quelquefois de jeunes enfans deviennent votre lumière. En paroiſſant vous réjouir, tantôt par la lecture & tantôt par le chant, ils deviennent nos vicaires. Ils vous inſtruiſent : & ce qu'ils ont appris de leur Paſteur devient en eux un frein qui régle l'œil, la main, & tous les déſirs. C'eſt tout enſemble un continuel encouragement à tout bien.

Ces ſecours ne ſont point paſſagers, & cependant on ne s'y borne pas. Les fêtes du Seigneur que le Miniſtère annonce, ſont autant d'inſtructions réitérées d'année en année, & de ſemaine en ſemaine, de manière à perſécuter par-

tout l'oubli & l'indifférence. Chaque fête appelle les pauvres comme les riches. Ceux qui ne jugent pas à propos de s'y rendre, en ont du moins entendu le ſignal. Ils en ont déja compris le ſens : & ſi les cœurs déréglés ont pris nos Aſſemblées en haine, c'eſt parce qu'ils ſavent qu'elles ſont une école de vertu. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Mais ce que nous venons de voir, quoiqu'excellent, ne ſuffit pas. Les Paſteurs rendent la Société douce & bienfaiſante par la prédication des bonnes mœurs, & par tous les motifs de l'eſpérance Chrétienne. C'eſt un grand bien : mais il faut beaucoup plus. Il faut qu'ils ſoient porteurs d'une Alliance vraiment ſainte & divine. Il faut qu'ils ſoient Envoyés & que vous en puiſſiez être convaincus. Leur annonce eſt magnifique : mais eſt-elle certaine dans ſon origine, & votre Paſteur propre peut-il montrer qu'il ait été chargé par le Corps de l'ancienne Ambaſſade d'une commiſſion ſpéciale qui vous l'adreſſe en particulier?

De cette ſorte recevoir votre Paſteur, ſera pour vous la même choſe que ſi vous receviez les Chefs de l'Ambaſſade ; la même choſe que ſi vous écoutiez les Apôtres & Jeſus-Chriſt lui-même. Vous ne vous offencerez plus alors que les plus

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

éminens en ſavoir, que ceux qui ont de beaux talens, & de grandes qualités perſonnelles, tiennent les premiers rangs dans le corps des Ambaſſadeurs, & qu'ils exercent leurs fonctions dans les habitations les plus peuplées. La choſe eſt dans l'ordre: & ſi de ce corps il a été détaché un Député revêtu de pouvoirs pour venir dans votre ſolitude vous faire part de l'Alliance Chrétienne, votre condition eſt la même que celle des Paroiſſes les plus diſtinguées, & les plus inſtruites.

Votre ſalut de la ſorte ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaiſes qualités du Paſteur, mais de la réalité de ſa miſſion. Commencez ſeulement par voir d'où il vient, & de quel Corps il fait partie. Nous verrons enſuite ſi ceux qui l'ont détaché d'entr'eux, ſont eux-mêmes l'Ambaſſade unique & ſalutaire.

Les uſages de l'Egliſe Catholique ſont les preuves de la perpétuité de l'Ambaſſade ſalutaire.

Juſqu'ici, MES FRERES, je n'ai eu avec vous d'autres liaiſons que celles qui uniſſent les cœurs Catholiques diſperſés dans tout l'univers. Mais en ce jour, des hommes dont vous reſpectez le mérite & le rang, vous ont fait connoître & vous ont régulièrement préſenté votre nouveau Paſteur, pour être mis en poſſeſſion de cette Egliſe. La cérémonie ne tend pas ſeulement à le faire jouir de ce modique

revenu qui doit faire ſa ſubſiſtance. Cette réception eſt pour vous-même. Cet acte public, en inſtallant le nouvel Envoyé, fait la liaiſon de ſon œuvre, avec celle de ſes prédéceſſeurs. Elle le conſtitue dans l'exercice de la même miſſion. J'ai touché ſucceſſivement les divers inſtrumens du Miniſtère public. J'ai reconnu les Livres Saints, les Prières communes, le Rituel des Sacremens & des Fêtes, les pratiques & la créance de la Cathédrale de ce diocèſe, les pratiques & la créance de tous les diocèſes Catholiques. Je me ſuis engagé en préſentant les marques de mon envoi, à perpétuer le même culte & la même foi dont mon Evêque, ſon Clergé, & ſon peuple ſont avec vous une commune & immortelle profeſſion.

De votre part, en recevant le nouvel Envoyé, vous reſſerrez les liens qui vous attachent à l'Evêque de qui vous l'avez reçu. Mais vous ne pouvez être unis à votre Prélat, que par lui vous ne ſoyez unis à tout le Clergé de France de qui il tient ſon Ordination. Par l'Egliſe de France dont vous faites partie, vous êtes unis à toutes les Egliſes Catholiques diſperſées dans tous les continens. Avec tous ces Clergés & ces Egliſes vous êtes unis au premier de tous les Paſteurs, à celui

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

qui fait le lien commun des Egliſes, & dont le Siége montre avec la Primauté la ſucceſſion du Miniſtère Apoſtolique. Vous êtes dans l'unité, & vous connoiſſez très-bien cette unité.

Qu'il ſe préſente ici quatre hommes dont chacun ſe diſe Juge-Commiſſaire nommé pour régler avec des Adjoints les débats de votre Communauté, & qui tous les quatre s'entrecondamnent. Vous demanderez à voir leur commiſſion : & celui qui produira la ſienne ſcellée du ſceau du Parlement, vous le recevrez. Les trois autres auront beau dire : *il n'y a plus de Parlement : c'eſt une Compagnie ſans régle : c'eſt un bâtiment tombé en ruines. Il ſuffit que votre Communauté m'autoriſe, & j'arrangerai vos affaires dans la plus parfaite équité.*

Ces diſcours ne peuvent contenter que des imprudens. Il n'y a de ſureté qu'à recevoir celui qui a des pouvoirs réguliers, & qui eſt avoué du Miniſtère public. Il eſt le ſeul des quatre dont les actes ſubſiſteront, & auront leur effet.

Il vous eſt facile de faire tout d'un coup le diſcernement de tous ceux qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Catholique, & qui voudroient vous ſoumettre à un autre Miniſtère, ſoit en ſe donnant eux-mêmes

leur miſſion ; ſoit en la recevant de vous. Ils n'ont point de pouvoirs, & vous n'en avez point à leur donner. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Vous ſavez très-bien que ce n'eſt pas à vous à inſtituer vos Juges & vos Magiſtrats. Ce n'eſt pas non plus à des particuliers, ce n'eſt pas même au Roi de France qu'il appartient de créer des Plénipotentiaires qui viennent traiter avec nous de la part de l'Empereur ou du Roi de Pruſſe. Que ſi ce procédé vous paroît dépourvû de ſens dans le réglement des affaires temporelles entre perſonnes abſentes ; à plus forte raiſon ne recevrez-vous la Parole de vie, les Sacremens, l'Alliance Chrétienne, que de ceux qui produiſent les marques reconnoiſſables d'une ſeule & même miſſion qui vienne de Dieu. Je dis ſur-tout d'une ſeule : car comment ſoutenir la penſée qu'il puiſſe y avoir quatre miſſions ou plus, quand il eſt certain qu'il ne peut même y en avoir deux ?

Vous confeſſez de bouche l'unité de ce Miniſtère répandu par-tout. Vous la confeſſez encore par votre conduite, lorſque dans vos voyages vous évitez d'aſſiſter aux Aſſemblées qui rejettent le Miniſtère Catholique, & qui ſe tiennent ſéparées. Vous croiriez-vous être ſéparés

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

vous-même en y prennant séance. Vous les regardez comme autant de branches détachées de l'arbre, & qui ne participant plus à la séve se sont déssséchées.

Ces Sociétés connoissent leur schisme: il les inquiéte. Elles ne parlent d'autre chose; & croyent à force de nous attribuer divers affoiblissemens, pouvoir se tranquilliser dans leurs séparations. Pour vous il n'en est pas de même: vous n'avez pas à vous défendre de persévérer dans l'ancienne unité. Aussi n'arrive-t-il guère dans l'Eglise Catholique d'entretenir les Fidéles de la doctrine & de la conduite de ceux qui ont renoncé à l'Eglise. C'est à ceux-ci à savoir pourquoi ils se sont jettés dans des routes si différentes. Ceux qui suivent le chemin qui a toûjours été pratiqué ne sont point en peine de justifier leur choix: & il ne leur faut point d'exhortation pour les engager à y persévérer. Quel repos pour vous d'être dans la route qui a conduit vos peres au salut, d'être dans la Société universellement répandue par-tout, & où l'on n'a jamais cessé de dire: « Je crois » la sainte Eglise universelle. Je crois l'E» glise qui est une, sainte, Catholique » & Apostolique.

La vraie Eglise & votre Eglise sont la

même, puiſque la vôtre s'étend à tous les lieux, n'ayant par toute terre qu'un même Clergé, un même centre de réunion, un même Chef, lien de tous les divers membres de ce grand Corps, & marque toûjours viſible d'une unité qui n'eſt interrompue ni par les trajèts de mer, ni par la diverſité des langues, j'ajoûte, ni par la durée des tems. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

La vraie Egliſe & votre Egliſe, ſont encore la même par une durée non interrompue, puiſque la vôtre, avec tous les avantages précédens, a celui de remonter juſqu'aux premiers ſucceſſeurs des Apôtres, juſqu'à Jeſus-Chriſt, juſqu'à Dieu lui-même, auteur de la bonne nouvelle.

Tout concourt en effèt à vous convaincre que les Paſteurs Catholiques qui n'ont jamais ceſſé de travailler à l'édifice de votre Egliſe, ſont les ſucceſſeurs des Apôtres, que Jeſus-Chriſt qui a envoyé les Apôtres eſt l'héritier de tout, & que vous êtes appellés à être ſes co-héritiers.

Ne vous figurez point que je vous invite à feuilleter des livres, & à faire des recherches difficiles. Il ne vous faut point d'études ni de livres, pour connoître l'unité, ou la correſpondance des Baillages des environs avec le Parlement, ni pour

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. ſavoir que le Parlement d'aujourd'hui, eſt celui qui ſiégeoit les années précédentes ; celui-là même que nos Rois ont établi. Il ne vous faut ni livres ni efforts, pour diſcerner les Juriſdictions, & les Juges en qui réſident les vrais pouvoirs.

Si de faux Juges, de faux Notaires, ont quelque fois trompé le Public, ou les Particuliers, ç'a été en contrefaiſant quelques-unes des formalités d'uſage. Mais ces faux actes, ces entrepriſes illégitimes, ſont promptement démenties, parce que ceux qui en ſont les auteurs ne ſont point connus. Ils n'ont pas été reçus dans l'ancien Corps qui a les pouvoirs. Ils n'ont pas l'aveu des autres perſonnes en charge : ils ne jouiſſent pas de l'uſage des mêmes lieux, & des mêmes procédés. Tout eſt contre eux.

N'eſt-ce pas pour prévenir l'illuſion & les mépriſes, que tout cet extérieur a été preſcrit ? C'eſt donc cet extérieur même qui fait votre ſûreté. C'eſt ainſi que ce qui eſt ſpirituel, & qui ne ſe voit point, a été rendu viſible & certain pour vous manifeſter les volontés des Rois de la terre, & les volontés de Dieu ; pour vous aſſurer, ſoit les biens de cette vie, ſoit ceux de l'autre.

Vous ſentez promptement & nettement

ce qui s'éloigne de cet extérieur connu. Celui qui contreferoit les actes de la Magiſtrature, paſſeroit auſſitôt dans votre eſprit pour un fauſſaire ou pour un ſéducteur. Celui qui condamneroit la forme de la Juſtice, la Magiſtrature établie, & l'autorité publique, vous le regarderiez comme un rebelle : parce que s'il y avoit des plaintes à faire contre les Juges, ce n'eſt pas à ce Particulier qu'il appartient de les deſtituer, ni de ſe mettre en leur place. L'application de cette régle eſt facile à faire au Miniſtère de l'Egliſe univerſelle. Rien n'y eſt livré aux réformes de celui-ci, ou de celui-là : & tout l'extérieur de l'Egliſe Catholique doit faire ſur vous des impreſſions encore plus touchantes, des impreſſions mille fois plus propres que les établiſſemens civils à vous procurer le repos d'une conduite prudente, quoique ſans livres & ſans ſcience. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Dites moi, je vous prie, des Peuples qui n'ont ni la même langue, ni les mêmes coûtumes, ni le même intérêt, des Peuples qui ſont diſtans les uns des autres de trois & quatre cens lieues, de mille lieues, de pluſieurs milliers de lieues, ſe ſont-ils donné le mot pour avoir la même foi, les mêmes Sacremens, le même

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

gouvernement ? Il faut donc qu'il ſe ſoit autrefois répandu parmi eux une Compagnie d'hommes qui leur ayent porté la même Doctrine, & qui ayent amené ces peuples à penſer comme eux. Le Miniſtère de ces Prédicateurs n'a en effet ceſſé en aucun tems d'être préſent à la mémoire de toutes les Egliſes qu'ils ont réunies. Elles les nomment les Apôtres, ou les Envoyés par excellence. Toutes ont continué à célébrer leurs fêtes & leurs travaux, à rendre témoignage aux écrits qu'elles avoient reçus d'eux, & à les lire de ſemaine en ſemaine dans leurs Aſſemblées.

Avant de vous montrer que ces hommes ont été autoriſés de Dieu même à faire ces établiſſemens qui ſe retrouvent par-tout ; aſſurez-vous encore mieux de l'origine commune de toutes vos Egliſes, en vous rappellant non ce que vous avez lû, mais ce que vous avez pû voir.

Commencez par comparer cette Egliſe Paroiſſiale avec les Paroiſſes voiſines, & toutes ces Egliſes avec les plus éloignées. Rappellez-vous les objèts les plus communs qui ſe voyent dans les vôtres, & dans toutes celles dont vous avez connoiſſance. Le premier objèt qui ſe montre dans les dehors d'une Paroiſſe Catho-

lique, c'eſt la Tour & la Croix. Cette Croix qui eſt élevée au lieu le plus éminent eſt l'abrégé de votre foi. C'eſt la profeſſion très-publique de n'attendre de ſalut que par le ſacrifice de Jeſus-Chriſt. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Le ſignal de la prière qui ſe fait fréquemment entendre dans la Tour, eſt tout enſemble la convocation de toute la famille pour louer le Pere commun, & la confeſſion du beſoin continuel où nous ſommes tous de la grace du Sauveur. Les annonces & les marques que l'Egliſe Catholique donne de ſa foi, ſont les mêmes dans les dehors de ſes bâtimens, par tout où elle eſt en liberté d'exercer ſes uſages : même uniformité dans l'intérieur. Entrez dans vos Egliſes Paroiſſiales : entrez dans les Abbayes anciennes, dans la première Egliſe du diocèſe, ou dans d'autres Cathédrales : vous y trouverez les mêmes objèts & les mêmes inſtrumens, ici en petit, ailleurs avec un air d'appareil & de grandeur.

Sous les tours & ſous les portiques ſe voyent très-communément d'anciennes ſculptures qui repréſentent des Rois, des Seigneurs du lieu, des Princes bienfaiteurs ; d'anciens Evêques reconnoiſſables à leur bonnèt & à leur bâton paſtoral, marque uniforme de leur autorité & d'un

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. gouvernement toûjours le même partout. Pluſieurs de ces ſculptures & de ces tours remontent juſqu'aux premiers ſiécles de notre Monarchie, & font preuve d'onze & de douze cens ans. On y montre les ſculptures de nos premiers Rois à côté des tombeaux où repoſoient les Saints du premier âge. Quand ces bâtimens auroient été relevés, on ſait l'année de leurs différentes dédicaces: on en célébre la mémoire, & l'on voit par la reſſemblance générale de tous ces bâtimens qu'ils n'étoient que des imitations des temples précédens qui périſſoient de vieilleſſe, & qui approchoient des premiers ſiécles.

La même reſſemblance & les marques de la même foi ſe voyent dans toutes les parties qui les compoſent. Toute la Religion Catholique ſe trouve nettement exprimée dans tous les inſtrumens qui ſervent aux fonctions du même Miniſtère, & à l'adminiſtration des mêmes Sacremens. Vous en comprenez l'intention, vous en avez été fréquemment inſtruits, auſſi-bien que des noms des fêtes. Ces inſtrumens & ces noms vous rappellent la vie de Jeſus-Chriſt, ſes myſtères, ſa doctrine, ſa mort, ſa réſurrection, ſa médiation.

En ſortant des temples, où toute la Religion ſe retrace à vos yeux, même ſans livres & ſans peintures, vous trouvez une dernière leçon dans le lieu conſacré à la ſépulture de vos familles: c'eſt le cimetière, c'eſt le dortoir: Voilà, dites-vous, où nos Peres ſe ſont endormis. Leurs corps ſont-là ſans mouvement, mais leurs ames ſont vivantes : elles attendent en Dieu le grand jour de leur réunion avec un corps glorieux & dégagé de ſes foibleſſes. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

C'eſt ainſi que tous les uſages de l'Egliſe Catholique ſont pour vous avec les figures peintes un livre toûjours ouvert, & dont le langage eſt le même en Portugal, en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, en Amérique, & par-tout.

Même reſſemblance des trois Ordres du Miniſtère. On ne dit point dans les Monarchies Catholiques : Nous avons beſoin de conſerver le gouvernement Epiſcopal, parce qu'il a plus de vigueur & de dignité. On ne dit point dans les Républiques Catholiques : Supprimons le gouvernement des Evêques, & conſervons celui des Prêtres, parce que ce dernier eſt plus modeſte. On ne délibère point dans l'Egliſe Catholique ſur l'arrangement de ce qui a été réglé il y a

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

dix-ſept ſiécles. La haute eſtime qu'on faiſoit dans toutes les Egliſes du Miniſtère Evangélique, a par-tout diſpoſé le peuple & les Seigneurs à fixer des aumônes perpétuelles pour l'entretien des mêmes bâtimens & de la même œuvre. Tout ſubſiſte : tout ſe retrouve. Ainſi tout ce que vous voyez dans l'Egliſe Catholique vous annonce la même origine, la même foi, & le même eſprit.

Telle eſt la première prédication qui vous a inſtruits dès l'enfance. Elle a été entendue par les peres de vos peres & par leurs devanciers. Cette prédication a précédé la mienne, & je ne pourrai vous dire que ce que vous avez déja entendu.

Vous comprenez à préſent que ce n'eſt point ſur la parole d'un homme que vous êtes Chrétiens. Cette prédication univerſelle de tout l'extérieur de l'Egliſe, vous inſtruit indépendamment de moi, & me fait la loi. Je pourrai par mes diſcours, en vous remettant chaque vérité, chaque myſtère devant les yeux, animer les bons ſentimens & les bonnes mœurs. Mais je ne pourrai ni rien ſupprimer, ni rien changer dans ce qui vous a été appris par le ſimple extérieur de nos Egliſes.

Si j'oſois vous dire que la réſurrection

des

des morts n'eſt ni concevable ni poſſible; ſi j'oſois ne pas vous annoncer l'aſſemblée du ſaint jour de Pâques; vous me diriez que je ſuis contraire à moi-même, puiſque je me ſuis engagé envers vous à perpétuer dans cette Paroiſſe les uſages de l'Egliſe Catholique, & conſéquemment à y célébrer la première de toutes ſes fêtes, la Réſurrection du Sauveur. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Si j'oſois dans mes inſtructions vous diſpenſer de l'obligation d'aimer Dieu, de l'obligation d'employer tout votre être à lui plaire; je ſerois ſur le champ réfuté par le premier des Commandemens que vous avez appris. Je ſerois réfuté par la voix du petit Enfant qui vient à la porte de ce chœur publier à haute voix ces paroles: « Ecoute, ô mon peuple: » je ſuis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai » affranchi de la ſervitude. Tu n'auras » point d'autre Dieu que moi. Tu aime- » ras le Seigneur ton Dieu de toute ton » ame, de tout ton cœur, & de toutes » tes facultés.

Il en ſera de même en tout. Je vous inſtruirai: mais tout m'inſtruit moi-même. Mon langage a été réglé avant que je fuſſe avec vous, & mes ſucceſſeurs l'addreſſeront à vos petits enfans.

Les mêmes vérités que j'ai trouvé ex-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

primées dans le ſervice univerſel de l'Egliſe, je les ai trouvé peintes ou gravées ſur les murailles & ſur les inſtrumens du ſervice. Tout ce que j'ai à vous apprendre ou à vous remettre devant les yeux, je l'ai trouvé dans les collectes ou prières communes que nous récitons tous les Dimanches avec toutes les Egliſes, & que les ſaints Conciles nous enjoignent de vous expliquer pour exciter en vous de ſaintes affections, & pour laiſſer dans votre intelligence des motifs puiſſans de vous bien conduire.

On peut dans les grandes villes entendre des diſcours plus arrangés : mais on n'y enſeigne rien qui puiſſe mieux que l'Evangile & l'Office de l'Egliſe, donner de la droiture à l'eſprit & inſpirer l'amour du bien.

Arrêtons-nous d'une façon plus particulière ſur l'annonce de l'Evangile, parce qu'il égale votre condition à celle des Chrétiens les mieux inſtruits, & qu'il n'eſt publié nulle part dans l'Egliſe Catholique ſans porter avec lui la preuve de ſa divinité.

Après que les Apôtres eurent converti les premiers Fidéles parmi des nations inconnues les unes aux autres, ils laiſsèrent des hommes choiſis pour continuer

après eux la même prédication. Depuis ce tems elle n'a jamais été interrompue, & la parole de vie qui a d'abord formé l'Egliſe, continue à la former. Mais quoique toute vérité néceſſaire ſe trouvât & ſe répétât dans cette prédication générale qui annonce le Chriſtianiſme & qui fait des Chrétiens; les premiers Fidéles recuellirent avec ſoin tout ce qui avoit été écrit par les Evangéliſtes & par les ſaints Apôtres. Les Egliſes qui avoient reçu, & qui montroient ces écrits, ſubſiſtent encore la plûpart. Elles atteſtèrent aux autres qu'elles avoient reçu telle & telle inſtruction ſur leurs différens beſoins. Les Apôtres étant encore en vie, & parcourant les Egliſes qui avoient reçu leurs écrits, elles ne pouvoient s'y méprendre. Lire ces Lettres, c'étoit entendre les Apôtres mêmes : auſſi toutes les Egliſes furent-elles attentives à recueillir tout ce qui étoit ſûrement d'eux, & en faiſoient publiquement la lecture. De-là eſt venuë la coutume qui ſe retrouve par-tout de lire dans l'aſſemblée des Fidéles une partie des Epîtres & des Evangiles, afin que cette lecture venue des hommes Apoſtoliques ſervît à jamais non ſeulement d'inſtruction à tous les Fidéles, mais de régle à la prédication des Paſteurs. De la ſorte

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

il ne leur a jamais été permis de s'en éloigner, ni poſſible de le faire impunément.

Quand des Docteurs trop livrés aux vains raiſonnemens de l'eſprit humain, osèrent dire que Jeſus-Chriſt avoit la reſſemblance de Dieu, mais qu'il n'étoit qu'une excellente Créature, toutes les Egliſes opposèrent à ce blaſphême leur créance commune. Leurs députés aſſemblés par les ſoins de l'Empereur Conſtantin, réfutèrent cette vaine philoſophie par deux moyens également ſimples & également ſûrs. L'un étoit la prédication de leurs Egliſes où Jeſus-Chriſt étoit appellé Dieu, honoré, adoré, & invoqué comme le Pere. L'autre moyen étoit la lumière des Ecritures Apoſtoliques qui ſe liſoient partout. Ils y trouvèrent que l'Apôtre ſaint Thomas avoit appellé Jeſus-Chriſt ſon Seigneur & ſon Dieu. L'Evangéliſte ſaint Jean leur avoit appris que la Sageſſe, le Verbe qui s'eſt fait Homme, & qui avoit fait le monde, étoit avant toutes les choſes créées; que le Verbe étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu. Ainſi de la parole prêchée dans toutes les Egliſes, & de la même parole conſervée dans les Écrits Apoſtoliques, fut formé le ſymbole que vous récitez tous les Dimanches.

Les Égliſes diſperſées ont toûjours eu de la ſorte une voie infaillible pour connoître une vérité conteſtée : c'étoit de rapprocher ce qui étoit cru & publié à cet égard dans chaque Égliſe. Voilà la Tradition Apoſtolique, & celle-ci acquéroit une force invincible en ſe trouvant d'accord avec les Écritures Apoſtoliques. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Voyez à préſent la ſimplicité du moyen qui a été pris pour conſerver cette Écriture qui devoit rendre à jamais notre prédication régulière & invariable.

C'eſt pour opérer ce grand bien ; c'eſt pour rendre cette divine Écriture familière aux Paſteurs, que les aſſemblées chrétiennes ont toûjours commencé & commencent toûjours par en faire entendre la lecture. La preuve s'en trouve dans toute l'étendue de la Société Catholique. Elle ne vous ouvrira aucune Égliſe diſtinguée où vous ne trouviez une ou pluſieurs tribunes élevées pour y faire à haute voix, vers le public, la publication des Epîtres Apoſtoliques, & d'une partie de l'Évangile. Ce ſont ſur-tout les Égliſes les plus anciennes où l'on a été le plus fidéle à conſerver la tribune d'où ſe doit faire au peuple l'annonce qui étoit inſéparable des Aſſemblées des premiers ſiécles.

Cette partie des Fêtes Chrétiennes pa-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

roiſſoit auſſi néceſſaire que la réception même des Sacremens de l'Egliſe, parce que c'eſt dans l'annonce de la parole qu'eſt le germe & l'accroiſſement de la foi. De-là eſt provenue par-tout la ſolemnité de cette annonce.

Ceux d'entre-vous qui voyagent l'ont quelquefois vû faire dans la première Égliſe de la ville Épiſcopale ou ailleurs. Je la retracerai aux autres qui ne l'ont point vûe ; & par une ſeule cérémonie, vous jugerez de l'utilité de toutes les autres.

Dignité & utilité de nos cérémonies.

Le Diacre ſe détache du Clergé qui environne l'Autel ; & ayant pris un livre, diſtingué parmi ceux qui ſont de ſervice, il demande au Préſident de l'Aſſemblée ſa miſſion ou l'ordre d'annoncer au Peuple la parole de vie. Demande vraiment inſtructive pour vous ! Cérémonie auguſte, qui vous caractériſe en petit la vigilance des Paſteurs ſur le dépôt de la foi ! En permettant au Diacre de faire la publication de la Parole Évangelique ; le Paſteur ou l'Officiant lui rappelle l'intention de l'Égliſe & du Corps des Paſteurs dont il devient le député. L'Officiant fait la même choſe que s'il lui diſoit de leur part : L'Égliſe ne confie ſa prédication qu'à un homme ſûr & choiſi. Servez-la

dignement & fidélement. Partez : & en ouvrant la bouche pour porter aux fidéles & aux infidéles les paroles de l'Alliance, puiſſe votre cœur être plein de l'eſprit de Dieu : Puiſſe votre annonce répandre la joie & animer le goût de la vertu dans tous vos Auditeurs. LA DEMONSTRA. EVANGEL.

Le Diacre ſe mèt en marche vers la tribune, précédé d'un nombreux cortége. Il porte le livre élevé, & tous les Aſſiſtans s'inclinent profondément ſur ſon paſſage.

Ce livre ne reçoit pas les ſeuls témoignages du reſpect des vivans : il eſt tout couvert des préſens de ceux qui nous ont devancés. De riches bienfaicteurs l'ont orné de lames d'or. Des Reines ont détaché de leur tête les rubis & les diamans dont nous le voyons briller. Cette marche eſt annoncée en dehors par la muſique de la tour. La muſique guerrière s'y joint dans les grandes cérémonies. C'eſt ainſi qu'on annonce les Traités de paix : & le peuple Fidéle ſait que ce qu'on lui apporte eſt l'*heureuſe nouvelle*.

Au moment où le Diacre fait l'ouverture du livre, toute l'Aſſemblée ſe tient de bout, & lui prête un religieux ſilence.

Quand la publication eſt faite, ſoit que le Diacre doive expliquer l'Evangile,

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

soit qu'il le laisse expliquer à un autre, alors le Président de l'Assemblée, tout le Clergé, & quelques Laïcs représentant le corps du peuple, baisent le livre tour-à-tour. Ils applaudissent à ce qui vient d'être lû, en disant : « J'y crois de cœur, » & je le confesse de bouche.

Intention de nos cérémonies.

A quoi ce cérémonial & ces respects se rapportent-ils ? S'il étoit accordé à chaque Fidéle d'exprimer dans la prière publique les divers mouvemens de son cœur, & de faire entendre ses pensées par autant de paroles, nos Assemblées dégénéreroient en une horrible confusion. L'Eglise s'y prend avec plus de prudence. Loin d'étouffer les sentimens de la piété, elle les excite tant qu'elle peut. Elle souhaite même qu'ils se produisent audehors. Mais elle le fait avec ordre & avec dignité.

Elle parle peu elle-même, & nous fait entendre beaucoup plus de choses qu'elle n'en dit chaque jour. Elle nous fait concevoir & méditer un grand nombre de vérités par les différentes parties de son extérieur, où tout a un sens clair, & un rapport nèt à sa foi.

De même elle se contente de la part des Fidéles d'un simple signe de leur confession, & d'un geste expressif. Qui est-ce qui

qui n'entend pas ce que les Fidéles déclarent par le baiſer de Paix qui précéde la Communion ? Qui eſt-ce qui n'entend pas l'aveu de leur confiance au ſacrifice unique du Sauveur, quand ils s'abaiſſent devant une Croix ? Ont-ils une autre intention quand ils expriment la penſée de la Croix, par le mouvement de la main qui la figure ? On parle à tout propos, même en ſe taiſant : & comme on ſalue de la bouche, on ſalue du chapeau : on ſalue de la main. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

On ne blâma jamais les Hébreux d'avoir orné de lâmes d'or l'Arche d'alliance. Les accuſa-t-on jamais de ſuperſtition pour avoir été dans l'uſage, en quelque pays qu'ils fuſſent, de ſe tourner en priant vers le lieu où étoit l'Arche ? Ce geſte les rappelloit à leurs obligations, en les occupant de l'Arche & du Livre de la loi qu'elle contenoit. Nos cérémonies de même ne donnent pas la ſainteté : mais elles ſont tour-à-tour l'avis & l'expreſſion des ſentimens qui nous ſanctifient. La vénération des Catholiques ne va ni à l'or, ni aux pierreries qui couvrent la Croix ou le livre des Evangiles. Ils ſavent très-bien que ce qui eſt contenu dans ce livre eſt plus précieux que toutes les richeſſes de la terre.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ainſi dès avant que vos Paſteurs vous ayent fait aucune inſtruction, l'extérieur de l'Egliſe Catholique vous a déja appris très-uniformément les principales vérités. Ce que les livres diſent, le cérémonial le redit en cent façons, & plus le tout ſe répéte, plus le ſens en eſt arrêté. Il n'y peut être touché par qui que ce ſoit, qu'on n'entende le cri de la foi qui oppoſe l'ancienne prédication à la nouveauté.

Mais ce cérémonial ſi bien entendu, ne vous donne pas ſeulement d'utiles leçons: il vous offre par-tout preuve ſur preuve de la vérité de votre créance. Ces livres des Epîtres, des Actes des Apôtres, & des Evangiles, ont été en tout tems très-proprement écrits, & conſervés avec ſoin dans les anciennes bibliothéques, ou dans le tréſor des grandes Egliſes. L'écriture s'en trouve ſouvent d'un caractère plus ancien que l'Egliſe même où on les mèt en œuvre. Cependant en quelque pays qu'on trouve cette Écriture, en quelque langue qu'elle ait été miſe, c'eſt toûjours exactement le même livre. Il ſe retrouve juſques dans ces Sociétés qui ſe ſont très-anciennement détachées de l'Egliſe univerſelle pour ſe gouverner à leur mode, & qui ont oſé

renoncer à la forme d'union dont leurs Peres confeſſoient la néceſſité, à cette union par laquelle les diſciples de Jeſus-Chriſt avoient fait de tous les Paſteurs un ſeul corps de Paſteurs, & de tous les troupeaux un ſeul & même troupeau. LA DÉMONSTRATION EVANGELIQUE.

Ce troupeau avec ſes Paſteurs ſe perpétue juſqu'à la conſommation des ſiécles. Vous êtes ſûrs d'être de cet ancien troupeau. Vous en avez la preuve dans la ſucceſſion & dans l'unité de vos Paſteurs qui n'ont ceſſé de venir à vous avec la même Écriture, avec les mêmes Sacremens, les mêmes inſtrumens, les mêmes ſymboles, & les mêmes pratiques. Votre Paſteur vous prête ſon Miniſtère; & ce ſont réellement les Apôtres dont vous entendez la prédication. Mais leur parole eſt-elle la parole de Jeſus-Chriſt & de Dieu même? Il me reſte donc à vous montrer que qui écoute les Apôtres & Jeſus-Chriſt écoute le Pere qui a envoyé Jeſus-Chriſt & les Apôtres. La preuve en eſt devant vous.

La miſſion de Jeſus-Chriſt eſt divine, & la preuve en eſt ſenſible dans l'Egliſe Catholique.

Trois ſiécles de perſécution ſervirent à rendre le témoignage le plus unanime & le plus extraordinaire aux merveilles de Jeſus-Chriſt, & aux œuvres de ſes Apôtres, puis de leurs ſucceſſeurs. Dieu rendoit témoignage à ſon Fils par des

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

miracles que toute la terre a vûs, & par des évènemens auſſi notoirement prédits que fidélement exécutés. Les hommes ont enſuite atteſté le tout, juſqu'à la perte de leur liberté, de leur patrie, & de leur vie. Mais le tems a-t-il rendu pour vous ce témoignage incertain? & votre religion qui eſt fondée ſur ce témoignage de Dieu ſeroit-elle devenu incertaine?

Non, aſſurément, ni le témoignage que Dieu a rendu à ſes Envoyés, ni les témoignages que les premiers ſiécles ont rendus à l'Evangile, ne ſont perdus pour vous: ces témoignages ſubſiſtent: ils ſont ſous vos yeux, & l'Egliſe Catholique vous les conſerve.

Si vous aviez vécu dans les premiers tems du Chriſtianiſme vous auriez pû ſans doute être témoins par vous-même, ou inſtruits par le rapport des autres, de pluſieurs faits capables de vous convertir, ou de vous affermir. Mais la contrainte des tems, & la vie cachée des Chrétiens, auroit dérobé la plûpart des évènemens à votre connoiſſance. Vous auriez peut-être évité d'en être inſtruits, pour ne pas courir le riſque de devenir Chrétiens. Au lieu qu'aujourd'hui la confeſſion, & la mort courageuſe de tous ces témoins ſe trouvent expoſés ſous les

yeux du genre humain. C'eſt un corps de témoignages qui ſe trouvent par-tout, & qui ne peuvent ni ſe détruire, ni s'obſcurcir. On fit alors pour vous conſerver l'Evangile & ſes preuves, ce qui n'a été fait pour conſerver aucune hiſtoire, ni pour faire durer le ſouvenir d'aucun homme quelque célébre qu'il fût. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les Fidéles qui virent mourir ſous le glaive les ſaints Apôtres, puis leurs Diſciples, & des Martyrs de toute condition, de tout âge, & de tout pays; recueillirent avec reſpect leur ſang, & les débris de leur corps : puis ſur le lieu même où ils les avoient enterrés, ils poſoient la table du Seigneur. Ils y célébroient au moins une fois dans l'année les ſaints myſtères; & s'y aſſembloient quelquefois dans le ſilence de la nuit pour annoncer la mort du Seigneur, & celle des témoins de la vérité. Ils glorifioient Dieu de la force qu'il donnoit à la parole de l'Evangile, & ils atteſtoient par cette ſolemnité à tout l'avenir la conſtance & la conviction des Témoins.

Les Mémoires des Martyrs ſont la preuve ſubſiſtante de la divinité de la religion.

Les Fidéles n'érigeoient point d'autels aux Martyrs. Vous le ſavez très-bien. Mais le tombeau d'un Confeſſeur du Chriſt leur paroiſſoit l'autel qui lui dût

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

être le plus agréable, comme il étoit auſſi le plus propre à animer leur foi. Ils continuèrent à s'y aſſembler d'année en année au jour de leur ſéparation. Quand ils en avoient la liberté ils bâtiſſoient à cette intention une Chapelle ou une ſalle d'Aſſemblée, ſur le tombeau même, ou ailleurs s'ils ne pouvoient faire autrement. Un mouchoir teint du ſang des Martyrs, un os furtivement ſouſtrait à la vigilance des perſécuteurs, devenoit un mémorial conſolant pour les Fidéles. Quelquefois dans les rues ſouterraines où ils avoient, comme le petit peuple, la liberté d'enterrer leurs morts, ils élargiſſoient en manière de ſalle les caveaux de leurs Martyrs. Tous ces lieux & les fêtes qu'on y célébroit, prirent par-tout le nom célébre de *Mémoire des Martyrs.*

L'Evêque indiquoit chaque fête du Sauveur au tombeau d'un tel, ou d'une telle Martyre. Les Fidéles y paſſoient une partie de la nuit en prières, pour s'entr'édifier par de grands exemples, ou s'y cachoient pour ſe dérober à la perſécution. Ces Mémoires & ces Veilles ſe multiplièrent comme les violences des perſécuteurs : elles ſervirent à faire connoître la vérité en tous lieux, & dans tous les ſiécles.

Nous ne connoiſſons pas à beaucoup-près tous les noms de ces illuſtres Confeſſeurs, parce que les perſécuteurs prenoient quelquefois la précaution de ſupprimer les Actes juridiques de leur mort, & empêchoient qu'on ne les communiquât aux Chrétiens qui les liſoient dans leurs Aſſemblées. Mais comme le ſang des Martyrs a coulé par tout, il eſt devenu par tout une ſemence de nouveaux Chrétiens. Le Chriſtianiſme s'eſt ainſi étendu & perpétué par tout avec ſes preuves. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Les Fidéles de la grande ville d'Antioche s'aſſembloient au tombeau de leur Paſteur Ignace ; ceux de Smyrne ſur les cendres du vénérable Polycarpe qui avoit ſouvent entendu raconter les œuvres du Seigneur de la bouche de S. Jean & des autres Diſciples. On s'aſſembloit dans les dehors de Rome ſur les tombeaux de Pierre & Paul, de Clément, de Sixte, de Laurent, & d'une infinité d'autres de tout âge & de tout état. La ville la plus illuſtre a eû les témoignages les plus nombreux.

Rien de ſi célébre que les mémoires de Cyprien à Carthage, de Gervais & de Protais à Milan, de Potin, de Blandine, d'Irenée, & de tant d'autres à Vienne &

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

à Lyon : par tout nous continuons à nous aſſembler auprès des Fondateurs de nos Egliſes. Il n'y a rien ſur la terre ni de ſi univerſel que ces Mémoires, ni de ſi ſingulièrement illuſtré que ce Témoignage : & tout ce qui ſe fait dans l'Egliſe Catholique en eſt la ſuite : ç'en eſt la parfaite perpétuité.

Tout l'extérieur fait preuve du Martyre, comme le Martyre fait preuve des œuvres de l'Eſprit-Saint.

L'autel en bien des lieux a la forme d'un tombeau. Par tout où l'on copie fidélement la ſimple antiquité, le corps de cet autel eſt couvert d'un rideau par devant, ou d'un ornement auquel on conſerve toûjours la forme d'un rideau. On l'ouvroit au jour de la fête pour mettre à découvert l'urne du ſaint Martyr qui étoit placée ſous l'autel, & qu'on y retrouve encore.

Cette coûtume ſi propre à encourager les Fidéles à la conſtance dans les approches de la perſécution, & à ſoutenir la piété dans tous les ſiécles, a introduit une autre pratique ; ſavoir, de ne plus ériger d'autels ſans y placer les reſtes d'un ſaint Martyr, ou de quelque perſonnage diſtingué par une éminente vertu. Lorſque l'autel étoit poſé & ſervoit aux aſſemblées du peuple fidéle, les corps de ceux qu'on honoroit comme les vaſes de l'Eſprit ſaint, n'étoient plus rangés ſous

l'autel, parce qu'il étoit occupé. On les placoit dans les environs & à côté, ou dans le fond de l'abſide qui terminoit le bâtiment. Ils venoient, quoique morts, publier leur confiance en celui qui les reſſuſcitera. C'eſt ainſi que l'humble Geneviéve eſt placée derrière l'autel. C'eſt la ſituation du Prélat qui a baptiſé Clovis & les François. La plûpart des Fondateurs de toutes les Egliſes ſe retrouvent de même auprès de la table où ils ont rompu le pain de vie. La plûpart des noms diſtingués dans chaque diocèſe couronnent l'autel, & attirent tous les yeux dans le fond des anciennes Cathédrales. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Autour de ces autels & de ces tombeaux ſe voyent encore les lampes & les cierges qui éclairoient les veilles des premiers Chrétiens. Quand vous entrez dans nos Cours de Juſtice, vous trouvez des habits, des procédés, des manières de ſaluer, des tours de langage qui vous rappellent aux tems éloignés où ces établiſſemens ont été faits. De même quand nous entrons dans les Egliſes Cathédrales de Paris, de Lyon, de Milan, de Rome, & généralement dans nos Egliſes, il ſemble eu égard à nos mœurs, que nous paſſions dans un nouveau monde. Nous

Origine des lampes & des cierges dans les Egliſes Catholiques.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

voyons en effet les habits, & nous entendons le langage de ceux dont les cendres repoſent ſous l'autel. Les formules de leurs prières, les inſtrumens de leur liturgie, les reſtes & les marques de leur ſupplice, conjointement avec l'œuvre publique où ils furent d'abord montrés aux fidéles, & placés à demeure pour les édifier à jamais, tout eſt venu juſqu'à nous de compagnie. Rien n'a été déſuni : & la vérité qu'ils atteſtoient ſi hautement, vous ſentez qu'ils l'atteſtent dans les derniers jours comme dans les premiers tems.

Continuez à ſuivre avec une légère attention le caractère de la plûpart de vos cérémonies : vous continuerez à y appercevoir que l'Egliſe eſt née en quelque ſorte, ou a pris ſes premiers accroiſſemens dans les cimetières des Martyrs, & que tout ce qui frappe vos ſens eſt un monument de la vérité.

C'eſt en fréquentant les Mémoires des Témoins que l'extérieur de l'Egliſe s'eſt arrangé. C'eſt là qu'elle trouvoit ſes richeſſes en s'y uniſſant au Chef des fidéles morts, & des fidéles vivans. Elle y fortifioit la foi de ſes enfans par de grands modéles pour les rendre invincibles. Elle leur offroit les marques de leur confeſſion,

& le puiſſant ſecours de la communion des Saints dont la mort n'a pû éteindre la charité, ni diſcontinuer les prières. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'Egliſe a tranſmis à la poſtérité avec leurs cendres & avec leurs fêtes, le témoignage qu'ils ont rendu par l'effuſion de leur ſang, aux évènemens qu'ils avoient vûs. Le témoignage que l'Eſprit-Saint a rendu à Jeſus-Chriſt, a donc été perpétué à jamais par le témoignage des hommes, & ce témoignage ſi courageux & ſi univerſel a été conſervé par tout l'extérieur de l'Egliſe.

Les hommes les plus fameux dans l'hiſtoire & dans la conduite des affaires temporelles, ſont pour vous comme s'ils n'avoient jamais été. Que je vous parle des penſées de Platon & de Confutius, ou des victoires d'Annibal & de Tamerlan, vous ne connoiſſez point ces gens là, & c'eſt pour vous une très-petite perte. Mais vous vous réjouiſſez à la naiſſance du ſaint Précurſeur: vous quittez votre travail pour venir chanter les victoires du Diacre Eſtienne, des ſaints Apôtres, & de ceux qui ont confeſſé dans les tourmens les merveilles de la Prédication Apoſtolique. C'eſt à quoi ſe réduit le ſavoir des Campagnes, & c'eſt dans la vérité le ſeul qui vous ſoit néceſ-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. faire, puiſqu'il fait la ſûreté de votre état. Plus vous étendez vos voyages dans les pays Catholiques, plus vous trouvez de monumens de la première Prédication, & de la conſtance des Témoins. Ceux qui ne voyagent pas les retrouvent ſuffiſamment dans les cérémonies de l'Egliſe, qui ſont les mêmes à la campagne que dans les villes.

Comme l'Egliſe ancienne célébroit la plûpart de ſes fêtes au tombeau de quelque Martyr, les Paroiſſes s'y tranſportoient proceſſionnellement ſur l'indication que l'Evêque leur en avoit donnée. Cette indication de l'Aſſemblée à telle, ou à telle Mémoire, a fixé les noms des bâtimens, qui portèrent ainſi le nom d'un Saint, quoiqu'on n'y adore que Dieu, & cette marche des Paroiſſes convoquées ſe retrouve dans la Proceſſion qui précéde encore la célébration de l'Euchariſtie. Le beſoin de diſtinguer les troupeaux dans ces lieux qui avec le tems devinrent d'un grand abord, introduiſit les étendarts qui marchent encore à votre tête.

Les Proceſſions.

Les Etendarts.

Les Kyrielles. Le récit & le chant des Kyrielles étoit un exercice aiſé dans la longueur de la route vers des cimetières, toûjours placés hors des villes. L'uſage qui en eſt

venu d'Orient a retenu parmi nous les premiers mots de la formule Gréque, qui eſt, vous le ſavez, l'invocation réitérée du ſecours Divin & la demande des prières des hommes-de Dieu.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

L'Egliſe n'ignore pas l'avantage que les Fidéles tirent de l'intelligence de ſes prières. Elle vous les fait entendre comme l'Evangile, en vous les expliquant par des traductions imprimées & par la bouche de ſes Paſteurs, à qui elle recommande cet important devoir dans ſes Conciles. Elle vous exhorte à croître tous en ſcience, & elle vous y aide : mais elle ne ſe détermine pas à changer ſon langage, ni ſes coutumes à la premiére clameur de quelque critique, non pas même à la premiére apparence d'un bien qui pourroit réſulter de ſon changement. Ce bien ſeroit d'éclairer plus aiſément les Fidéles : mais elle y ſupplée. C'eſt la fonction perpétuelle de ſes Paſteurs ; & l'avantage de parler le langage vulgaire, feroit tomber un autre bien dont elle ne veut pas vous priver.

Votre très-grand bien eſt que vous ſoyez ſûrs de la ſainteté & de l'Apoſtolicité de votre Egliſe. Le très-grand bien que l'Egliſe ſe propoſe, eſt de vous convaincre que votre foi n'eſt point ſortie

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. de la tête de quelque nouveau venu, mais que vous avez part à l'Alliance promiſe & apportée ſur la terre. Or c'eſt le bien, c'eſt l'aſſurance que l'Egliſe Catholique vous procure par la ſtabilité & par l'uniformité de ſes uſages.

En vous tranſmettant de cette ſorte le langage des premiers Chrétiens, leurs habits, leurs monumens, leurs fêtes, leurs prières, & leurs pratiques, elle vous a conſervé toute l'antiquité, tout le dépôt, la créance & les témoignages.

Ce n'étoit pas aſſez que les preuves de la foi Catholique fuſſent dans des livres où les ſavans les peuvent trouver. Il falloit des preuves populaires. Vous venez de les voir. L'Egliſe vous les a conſervées dans tout ſon extérieur : & elles ne convainquent pas ſeulement les petits; elles éclairent les ſavans mêmes. Tel eſt le fruit ineſtimable de la perſévérance de l'Egliſe Catholique dans tous ſes uſages. Ses pratiques ſont toûjours les mêmes. Quand elle s'eſt relachée de la rigueur ou de l'uniformité de certains réglemens, ç'a été pour un beſoin preſſant : ç'a été par une indulgence prudente. Mais ſes dogmes, ſes inſtructions, ſon eſprit ſont invariables. Si l'extérieur de l'Egliſe Catholique ne change pas, vous

comprenez que la foi qui eſt exprimée par tout cet extérieur, & qui eſt publiquement profeſſée chez tant de peuples, change encore moins. Vous avez donc le bonheur d'être dans l'unité des Egliſes, d'avoir la ſucceſſion des Paſteurs Apoſtoliques, & par eux de tenir à Dieu qui les a chargés de ſon Alliance avec les hommes. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ces avantages reconnoiſſables dans toute l'Egliſe Catholique, & dans cette petite Paroiſſe comme dans les plus grandes, ſont pour vous le plus précieux de tous les biens, & le plus grand ſujèt d'une vive reconnoiſſance. Ce n'eſt pas, il eſt vrai, cet extérieur qui vous ſauve : mais il vous atteſte la certitude des moyens de faire votre ſalut.

Le Paſteur qui a été envoyé pour vous ſervir à cette fin, ne baptiſe, ni ne remèt les péchés en ſon nom. Les Martyrs qui repoſent ſous l'autel, ne ſont point morts pour vous. Jeſus-Chriſt ſeul eſt votre Sauveur : & ſi vous mourez ſans tenir à lui par l'amour, les avantages extérieurs, que vous avez dans l'Egliſe Catholique, ſeront perdus pour vous. Mais ces liens qui vous uniſſent ſenſiblement aux Fidéles de tous les ſiécles, ſont par eux-mêmes d'un grand mérite;

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. Ils ſont les marques de la vraie Egliſe. Les autres Sociétés qui ont rompu ces liens, ont perdu le droit de ſe faire écouter. Il y auroit une extrême imprudence à écouter des Paſteurs qui n'ont reçu pour vous aucune commiſſion, & c'eſt une conduite pleine de bon ſens de recevoir ceux qui viennent à vous avec les preuves toûjours ſubſiſtantes d'une miſſion qui ne devoit jamais être révoquée.

Vous plaindrez-vous à préſent, MES FRERES, d'avoir été délaiſſés à l'écart, & de n'avoir ni connoiſſance, ni certitude de rien. Vous ſavez vraiment, ou vous pouvez ſans efforts ſavoir tout le néceſſaire. Il s'offre à vous de toute-part, avant même que j'aie ouvert la bouche pour acquitter mon Miniſtère. Avec la vérité vous trouvez la certitude dans tout ce qui vous environne, & cette certitude y eſt plus éclatante que dans les établiſſemens humains, & dans les alliances temporelles.

Pour paſſer une grande partie de vos jours dans la ſolitude, vous n'en êtes ni plus mépriſables, ni réellement plus mépriſés. Peu vous importe au reſte l'eſtime des hommes. Vous êtes chers à Dieu: que vous faut-il de plus? Vous êtes ſûrs de n'être ni deſtitués du droit de bourgeoiſie

geoiſie dans la cité céleſte, ni étrangers à l'Alliance? Mais vous êtes les concitoyens des Saints, & les enfans de la maiſon de Dieu. Vous êtes ſûrs de faire partie de l'édifice bâti, non ſur les fondemens chancellans de l'eſprit particulier; mais ſur le fondement des Prophétes & des Apôtres, parce que vous ne faites qu'un corps avec leurs ſucceſſeurs. Vous êtes ſûrs conſéquemment d'être appuyés ſur la maîtreſſe pierre de l'angle qui eſt Jeſus-Christ.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

CONCLUSION DU TRAITÉ DE L'HOMME.

ON voit par ce discours, comme par tout ce qui a précédé, qu'à l'égard du salut & des moyens d'y parvenir, Dieu n'a rien laissé à la détermination de l'esprit particulier. Dans cette société qu'il daigne faire avec nous, & dans laquelle tous sont invités d'entrer, il a voulu que la certitude du gouvernement, & des biens offerts à la foi, comme la certitude de l'ordre établi dans toute autre société, fût fondée sur des preuves sensibles, subsistantes, & proportionnées à la capacité de tous. Il ne s'en est point remis à la supériorité du savoir de l'homme. Les talens peuvent servir à l'annonce du salut, & à la propagation de la foi; mais ils n'en feront point l'examen.

Soit en matière de science, soit en matière de fait, notre savoir n'est utile que

quand il eſt en régle, & la régle eſt univerſellement connue. *Nous prenons dans nos raiſonnemens ce que Dieu a mis ſous le gouvernement de la raiſon, & à notre portée : mais ce qui dépend de la volonté d'autrui, ce qui dépend de la volonté des Légiſlateurs, & ſur-tout du ſuprême Légiſlateur, nous l'apprendrons par des Témoins, par des Envoyés, par un Miniſtère chargé de nous en inſtruire.* LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

» Qui des hommes, en effèt, peut ſa- *1 Cor. 2 : 11.*
» voir ce qui eſt dans l'homme, ſi ce
» n'eſt l'eſprit de l'homme qui eſt en lui ; ou celui à qui il confiera ſa penſée ? » Nul » ne connoît de même ce qui eſt en Dieu, » ſi ce n'eſt l'eſprit de Dieu ; » ou celui à qui Dieu révélera ſes intentions.

Autant ce principe eſt ſimple & conforme au ſens commun, autant l'application en eſt ſimple & intelligible à tous dans la cauſe préſente. Les monumens des différens préparatifs de l'Evangile couvrent la terre ; & toute la Société eſt régulièrement inſtruite, ou du moins avertie de la commiſſion du Miniſtère qui nous annonce la Bonne Nouvelle : nous n'avons plus à délibérer ſur le procédé qui nous convient. La part que la raiſon humaine peut & doit prendre à l'Alliance qu'on nous apporte eſt de voir les preuves éclatantes

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

qui environnent le Miniſtère, & d'entrer dans l'Alliance, non de la ſoumettre à ſon jugement.

Ici ce n'eſt plus comme en Géométrie, comme dans les Méchaniques, & dans les beaux Arts : il n'eſt plus queſtion d'examiner, de décider, de réformer : nous n'avons plus de tribunal.

Tous tant que nous ſommes nous avons éprouvé les ténébres de notre raiſon & les bornes qui lui ſont preſcrites. C'eſt ſon bonheur d'avoir un ſupplément à ſa foibleſſe, & de trouver une régle ſûre pour s'inſtruire, ſur-tout de ce qui dépend, non de ſa volonté, mais d'une déciſion étrangère. C'eſt donc ſon très-grand bonheur d'avoir à ſuivre la même régle pour apprendre les dogmes révélés ; bien loin d'en vouloir faire le diſcernement par elle-même, & de s'en arroger la vérification. L'Apoſtolat ne prévient la raiſon en lui annonçant tous les jours les intentions de Dieu dans la forme uſuelle de toutes les légiſlations, que pour lui épargner des efforts ſuperflus, & de nouveaux égaremens.

S'il eſt donc ſorti de la bouche & du cœur de l'homme, des paroles dépourvûes de ſens, ce ſont celles-ci. (a) « Tout

(a) *Bayle, Commenc. Philoſoph.*

» dogme qui n'a pas été homologué, LA DÉ-
» pour ainſi dire, vérifié & enregiſtré au MONSTRA.
» Parlement ſuprême de la raiſon & de EVANGEL.
» la lumière naturelle, ne peut qu'être
» d'une autorité chancelante & fragile
» comme le verre.

Cette maxime eſt commune aux Réformateurs & aux Incrédules. Ils ſe donnent tous, & leurs diſciples comme eux, pour autant de Juges ſouverains. Ils ont tous un tribunal ſans appel : tous y montent tour à tour pour délibérer en régle, ſi, la raiſon ouïe, ils tolèreront ou ſupprimeront l'Apoſtolat de Jeſus-Chriſt ; s'ils feront ou ne feront pas l'homologation de l'Évangile.

Quand nous marchons à la lumière des témoignages de la foi, & que nous conformons nos ſentimens à la parole de vie qui nous eſt régulièrement annoncée ; nous honorons Dieu par une confiance éclairée : rien de plus ſenſé que de nous abandonner à ſa conduite & à ſon plan, qui eſt de nous exercer par la foi, dans l'attente de la pleine manifeſtation. Mais quand on nous voit ſortir de notre petiteſſe, & procéder à la réviſion de la Foi Chrétienne, ou à la ſuppreſſion du Miniſtère Catholique, nous montrons plus de ſuffiſance & de ridicule que des avortons de Juges qui feroient un code de loix à leur

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

gré, & casseroient l'ancienne Magistrature. Si nous pouvons nous avilir encore plus, c'est de quitter les lumières des témoignages qui nous éclairent de toutepart, pour suivre les bluettes de Pope, de Bayle, & de Montagne. Ces difficultueux discoureurs avouent qu'ils ne savent eux-mêmes où ils nous mènent : & nous les prenons pour guides. Non, ce ne sont pas des guides que nous cherchons : nous fuions la lumière : nous nous plaisons dans la liberté des voies détournées, & nous nous croyons autorisés en nous rencontrant dans la même route avec des gens d'esprit. Mais que vient faire là leur esprit ? il est hors de sa sphère. Ont-ils droit de parler sur ce qu'ils ne savent pas ? L'Incarnation devient-elle impossible, parce qu'ils n'y peuvent atteindre ? Et le Soleil est-il éteint, parce qu'ils ne peuvent comprendre ni la structure de cet astre, ni la marche de la lumière ? Leurs ténébres nous rendront-elles clair-voyans ? Et quand nous sommes déconcertés par leurs doutes jusqu'à ne plus savoir où nous en sommes, n'est-ce pas en nous le comble de l'imprudence de nous laisser dire : Avancez hardiment, vous n'avez rien à craindre.

Hors de l'Église, & dans l'Église même, nous nous appauvrissons à mesure

que nous mettons notre confiance dans les penſées d'un bel eſprit, que nous épouſons les vûes de l'homme qui en impoſe par quelque brillant, ou par des ſyſtêmes hardis. Nul n'eſt eſtimable ou digne d'être écouté en fait de traité public & de dogmes révélés, qu'autant qu'il s'abſtient de prendre ſa lumière en lui-même. Prenons-la donc avec lui dans les archives de la foi, dans la prédication des Paſteurs, & de tout le culte extérieur; prédication auſſi perſévérante que les chaires Épiſcopales, auſſi intelligible que les pratiques, & auſſi-bien juſtifiée que la ſucceſſion des Miniſtres; prédication auſſi unique que ce Corps d'Égliſes qui n'ont ceſſé d'être unies pour l'entendre. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Jeſus-Chriſt n'a jamais rien tant inculqué que le concert de ſes diſciples, & que la ſtabilité de l'unité. Toutes ſes exhortations & tous ſes établiſſemens nous ramènent-là, parce que c'eſt dans l'unité qu'il a mis nos ſupports & notre ſûreté. Les ſaints Apôtres ſes confidens & ſes interprétes n'ont rien tant condamné que les vûes perſonnelles, que les interprétations de l'eſprit particulier *. Ils ont attaqué & pourſuivi cet eſprit comme le principe des erreurs * & des ſéparations *. Ils l'ont trouvé dangereux dans ceux-mêmes qui en recevant & prêchant

* II. Pet. 1:20.

* Coloſſ. 2:8.

* Jud. 19.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. l'Évangile, l'altéroient par le mêlange d'une vaine philoſophie.

Cet eſprit dès le commencement * de l'Égliſe introduiſoit des partialités parmi les Fidéles, & flattoit quelques Miniſtres de la parole par la ſatisfaction de voir applaudir à leur méthode, & à leurs penſées. Saint Paul travailla promtement à étouffer ces premières ſemences de diviſion. « Il y a parmi vous des jalouſies & des » diſputes, dit-il aux Fidéles de Corinthe: » L'un dit: Je ſuis à Paul. L'autre: Je ſuis à » Apollo. Mais qui eſt Paul pour vous au» toriſer à dire, je ſuis à lui? Qui eſt Apollo, » pour dire je m'attache à ſes ſentimens.

* *I. Cor* 3.

L'Apôtre choiſit ainſi les noms les plus reſpectés dans cette Égliſe, pour ne point nommer ceux qui étoient devenu l'objèt d'une affection peu prudente: par-là il acquiert & adoucit le droit de réprouver toutes ces préventions humaines pour les perſonnes, pour les méthodes, pour les opinions. Nul eſprit particulier ne fera le bonheur des Chrétiens. Il n'y a qu'un langage & qu'une conduite profitables; c'eſt d'être à celui qui nous a acquis, & de tenir à lui, non par tel ou par tel, mais par la commune prédication du Miniſtère qu'il adreſſe à tous, qui a tout reçu, & qui nous livre tout.

I. Cor. 4: 6.

Bien

Bien loin donc de nous partialiſer pour quelque homme que ce ſoit, nous n'attacherons pas notre ſalut à l'un des moyens choiſis de Dieu même, par excluſion aux autres. C'eſt la totalité de ces moyens qui fait notre tréſor. Ce n'eſt point Paul, ni même tous les Écrivains ſacrés mis enſemble qui font notre unique régle, puiſque la prédication du Miniſtère qui a devancé ces ſaints Ecrits, n'a pas diſcontinué. Ce n'eſt point proprement la doctrine d'Apollo, ni la doctrine des Peres qui nous ſuffit. Ce n'eſt point Céphas ni ſes ſucceſſeurs qui opèrent en nous la juſtice. Ils ſont tous, ſelon les différens degrés de leurs départemens, les architectes de cet unique édifice que Dieu chérit. Tous leurs écrits, tous leurs travaux, tous leurs miniſtères exercés & tranſmis, toutes les graces perſonnelles ſont enſemble devenu nos biens communs. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Ce qui aſſure notre état, c'eſt comme dans les Sociétés Civiles, le concours très-public & très-indiſſoluble de tous ces moyens qui s'entr'aident à jamais, & ſe juſtifient mutuellement aux yeux de tout l'univers : nous les trouvons tout d'un coup & uniquement dans l'Egliſe Catholique, dans la Communion des Saints, dans l'unité.

LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

C'eſt cette immortelle Communion des Saints rendu ſenſible pour nous fixer, toûjours viſible par les liens des Egliſes, & anéantie pour ceux qui les rompent; c'eſt cette unité qui embraſſe & nous montre tous nos avantages, en nous donnant en propre la prédication Apoſtolique qu'elle immortaliſe par l'Ordination; les Écritures qu'elle a garanties depuis le premier ſiécle par une publication journalière; les Témoignages des Egliſes qu'elle conjoint malgré leur diſperſion; la Primauté par laquelle dans toute la durée des âges elle montre le corps de l'Egliſe & en unit les membres. C'eſt en un mot l'unité qui nous met en mains l'Alliance avec les preuves qui la notifient & avec tous les profits qui en découlent : il ne s'en perd aucun, parce que l'unité les recueille tous.

Les leçons d'Apollo n'ont pas été pour la ſeule Egliſe de Corinthe, ni celles de Cyprien pour la ſeule Egliſe de Carthage, ni celles de Boſſuet pour la ſeule Egliſe de Meaux. C'eſt pour l'unité que ſont les Prédicateurs de Jeſus-Chriſt & le Chef de la prédication. L'unité a tout diſcerné, tout acquis, & tout perpétué. C'eſt donc par cette unité que tout nous appartient en commun : *Omnia veſtra ſunt; ſive Paulus, ſive Apollo, ſive Cephas.*

Hors de cette unité tout nous échappe, ou ce qui nous demeure eſt ſans profit. LA DÉMONSTRA. EVANGEL.

Hors de la communion des Saints le Chriſtianiſme n'eſt plus que la religion de celui-ci ou de celui-là. C'eſt une apparence de ſageſſe : c'eſt une préſomption ſans réalité : c'eſt l'introduction d'une voie nouvelle : c'eſt la condannation de celle que Dieu avoit choiſie pour toûjours.

Dans l'unité au contraire nous ne nous attachons avec chaleur à aucun homme, ni même à aucune école, parce que nous avons beaucoup mieux. Tout eſt à nous : nous avons l'Egliſe entière pour notre école, & pour Maître celui qui a établi l'immortelle tranſmiſſion de ſes volontés une fois notifiées à un collége de Miniſtres. Nul établiſſement plus ſimple, plus ſûr, & plus humain. Ce collége s'eſt accru comme les beſoins de l'Egliſe : il ſubſiſte, & par lui l'Egliſe eſt toûjours une. *1. Cor. 3 : 21.*

Dans cet unique Temple du Seigneur, avec des imperfections paſſagères & prédites, ſe trouvera à jamais la parole de vie, la ſainteté, & l'immobilité également prédites.

C'eſt donc-là que la piété fait un profit » durable du monde & de la vie ; des » ſcandales & des épreuves ; des maladies » & de la mort : c'eſt-là que la piété ap-

LA DÉMONSTRA. EVANGEL. » prend à uſer de ce qui paſſe, & à s'approprier le ſalut à venir : *Sive mundus, ſive vita, ſive mors, ſive præſentia, ſive futura, omnia veſtra ſunt.*

Vous tous qui ſentez vivement l'extrême inſuffiſance des noms les plus célébres, vous ne comprenez pas moins la ſolidité des avantages de l'unité : pauvres partout ailleurs, ici vous devenez héritiers de tout. L'unité vous fait part & des lumières précédentes, & des ſervices actuels, & des profits de tous les pouvoirs ſpirituels. Par votre tendre attachement à l'unité du Miniſtère & du dépôt, vous acquérez tout ce que l'Egliſe poſſéde. « Vous » ne mettez plus votre gloire dans les » hommes * ». Par leurs raiſonnemens ils ne ſont devenus ni les confidens du Très-haut, ni les diſpenſateurs des vrais biens. Ni eux, ni vous à l'égard du ſalut, vous ne découvrez en vous-même que le beſoin d'être aidés : mais dans cette unité, ſource de toute vérité & de toute certitude, « Tout eſt vraiment à vous, comme » vous y êtes vous-même à Jeſus-Chriſt, » & Jeſus-Chriſt à Dieu. *Omnia enim veſtra ſunt : vos autem Chriſti, Chriſtus autem Dei.*

* *Ibid.*

FIN.

C27637

TABLE
DES MATIÈRES.

SUITE DE LA DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE.

CHAPITRE I. *Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les traités*, p. 1

CHAP. II. *Les Témoignages rendus au Miniſtère Evangélique*, 19

I. *Le Témoignage de l'Eſprit*, 22

II. *Le Témoignage du Baptême*, 92

III. *Le Témoignage du Sang*, 106

OBJECTION, 112

CHAP. III. *La perpétuité des Témoignages rendus au Miniſtère Evangélique*, 118

TABLE DES MATIERES.

I. *La publicité du Miniſtère Catholique, & de l'Egliſe Catholique*, 128

II. *L'unité du Miniſtère Catholique, & de l'Egliſe Catholique*, 238

De la Tolérance Chrétienne, 316

CHAP. IV. *La Démonſtration Evangélique, proportionnée à la capacité du Peuple*, 323

DISCOURS D'UN CURÉ de campagne au jour de ſa priſe de poſſeſſion, 328

CONCLUSION DU TRAITÉ de l'Homme, 378

FIN.

APPROBATION.

J'Ay lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier le huitième Tome du *Spectacle de la Nature*, qui traite de *l'Homme en ſociété avec Dieu.* Il m'a paru que la lecture en ſeroit utile & agréable au Public. A Paris ce 14. Juin 1749.

MILLET.